This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

EX LIBRIS
BIBLIOTHECÆ SEMINARII
NEMAUSENSIS.

SKIPWORTH
BEQUEST

Skipworth B 43

LES ŒUVRES
DE FRANÇOIS
DE MALHERBE,
AVEC
LES OBSERVATIONS
DE Mr MENAGE,
ET LES REMARQUES
DE Mr CHEVREAU
SUR LES POESIES.
TOME TROISIEME.

A PARIS,
Chez les Freres BARBOU, Libraires, rue Saint Jacques, près la Fontaine S. Benoît, aux Cigognes.

M. D. CC. XXIII.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
18 AUG 1965
OF OXFORD
LIBRARY

DISCOURS*
DE
MONSIEUR GODEAU
EVESQUE DE VENCE,
SUR LES OEUVRES
DE M. DE MALHERBE.

ON remarque d'étranges antipathies dans la nature ; mais je croi que la plus irréconciliable eſt celle qui ſe trouve entre les grans eſprits & ceux qui ne ſavent ni faire les bones choſes, ni les conoître ; ou qui n'adorant que les ouvrages

* De toutes les Editions des Oeuvres de Malherbe à la tête deſquelles ce Diſcours ſe trouve, il n'i a que celle de Mr Ménage in 8. 1666. où il ſoit attribué à Mr Godeau. Dans la ſeconde édition in 12. ce Diſcours n'a point été imprimé.

de leurs mains, penſent qu'on leur dérobe quelque choſe, lors qu'en leur preſence on done des louanges à ce qu'ils n'ont pas fait. Ce que la fable a inventé d'Hercule, ſe peut dire véritablement de la gloire. A peine eſt-elle née, qu'il faut qu'elle étouſe des ſerpens; & ſi, quand elle arive à un certain point, il ne ſe preſente plus d'ennemis découverts à combatre, elle en a toujours de cachés, qui ne trouvent point d'artifice ſi noir qu'ils n'emploiient hardiment pour la ruiner. Mais ſi l'envie eſt jamais cruèle, & l'injuſtice des jugemens inſuportable, c'eſt ſans doute dans les ouvrages, ſoit de vers, ſoit de proſe, de quelque ſavante main qu'ils puiſſent ſortir. Les arts les plus mécaniques ſont traités avec plus d'honeur: car ceux qui les ignorent ne ſe mêlent pas d'en juger, ou ils ſuivent le ſentiment des autres qui les entendent. Au contraire en matière de livres, le plus impertinent eſt le plus hardi critique. Le lecteur ne ſe fait point prier pour dire ſon avis, il condâne, il aprouve, il ſe moque, il admire, non pas ce qui eſt de meilleur, mais ce qui ſe trouve le plus proportioné à la foibleſſe de

ſon goût. C'eſt pourquoi je ne m'étone pas ſi beaucoup d'excèlens homes aiment mieux paroitre oiſifs, que de s'expoſer à une cenſure ſi barbare, & ſe metre au haſard de déplaire à mile ſtupides, pour contenter un honète home. Car come il n'i a point de lieu ſi ſaint où les impies ne cométent des ſacrilèges, il ne faut pas s'imaginer qu'il ſe trouve de ſi excelentes productions d'eſprit, qu'elles puiſſent ſe ſauver des ateintes de la calomnie & de l'ignorance. On trouble tous les jours les cendres de ces illuſtres anciens, ſans qui les ſiences ſe fuſſent perduës auſſi bien que les états dans leſquels ils ont vêcu. Et ſi ces exemples paroiſſent trop éloignés, Malherbe tout parfait qu'il puiſſe ètre, ne court-il pas la mème fortune? Quelqu'un doit-il trouver étrange aujourdui d'avoir des envieux, puiſque cet home admirable a des perſécuteurs? Toutes les oreilles qui ne ſont point barbares, ſont charmées par la douceur de ſes vers Ce je ne ſai quoi qui ſe trouve ſur le viſage des belles femmes, que l'on voit & que l'on ne peut exprimer, ſe rencontre dans toutes ſes périodes, que les Muſes ont, ce ſemble, elles-mèmes meſurées. Neana ij

moins devant combien de juges n'eſt-il point condâné ? & quel petit rimailleur ne croit en conſience qu'il écrit beaucoup plus noblement que lui ? Les plus excélens Poëtes de l'antiquité ont u des rivaux, qui n'ont pu ſuporter leur lumière ; & leur parti, qui étoit le plus juſte, n'a pas toujours été le plus fort. Mais la poſterité leur a bientôt rendu la juſtice qu'ils n'avoient pu obtenir de l' ngratitude de leur ſiécle. Sortant de la vie ils ſont entrés dans le temple de la glo're, où perſone n'a plus oſé leur diſputer la place dont ils étoient dignes, & où leurs ennemis mèmes ſont venus quelquefois les adorer. Je veux croire que Malherbe aïant ſoufert une ſemblable perſécution, recevra une mème couronne. Toutefois quand cela ne ſeroit pas, quand la cruauté de ſes cenſeurs iroit juſqu'à violer ſon ſepulcre, il me ſemble que je ferois tort à ſon grand courage, & que ſes manes m'acuſeroient de l'avoir trahi, ſi je le voulois juſtifier devant ceux qu'il n'ut jamais reconus pour acuſateurs dignes de lui, tant s'en faut qu'il les voulut avouer pour ſes juges. Le grand Scipion qui contraignit la fortune d'abandoner Amibal pour ſe mettre de

ſon parti, ſe voiiant acuſé d'a voir volé les tréſors du Roi Antiocus, comparut à l'aſſignation que les tribuns lui avoient fait doner; mais au lieu de ſe purger d'un crime ſi dangereux, il fit ſouvenir le Peuple Romain que le même jour il avoit gagné une bataille contre les Carraginois, & pria chacun de le ſuivre dans le temple où il aloit rendre graces aux Dieux; eſtimant que ſon inocence étoit aſſés forte toute ſeule, & le mérite de ſes actions aſſés conu, pour ſe moquer de la calomnie. Je veux imiter le procédé généreux de ce grand home, & ſans m'amuſer à rendre raiſon de toutes les choſes que l'on blâme dans notre Auteur, propoſer ſeulement ce que contiènent ſes œuvres, découvrir la conduite qu'il a obſervée, & élever ma voix, pour faire ouir à tout le monde ces legitimes éloges.

Malherbe, l'honeur de ſon ſiecle, les délices des Rois, l'amour des Muſes, & l'un des plus acomplis ché d'œuvres, eſt l'auteur de ce volume. Retirés-vous profanes, chaque ligne eſt ſacrée, vous n'i pouvés porter la main ſans cométre un ſacrilége. Orgueilleux eſprits qui ne liſſés jamais votre humeur critique, ſi

ce n'eſt pour lire les ouvrages de votre façon, changés vos injures en louanges; & ſi vous ne l'honorés pas aſſés pour conſacrer des temples à ſa mémoire, au moins reſpectés ceux que les autres entreprènent de lui bâtir, & ne les empechés point d'i travailler.

Je ne croi pas que la comparaiſon de ce grand capitaine dont je me ſuis ſervi, puiſſe ètre trouvée mauvaiſe: car il me ſemble qu'il ne faut faire gueres de diférence entre ceux qui gagnent des victoires, & ceux qui ſavent l'art d'en rendre la mémoire éternèle. Homere n'eſt pas moins honoré parmi-nous qu'Achille ou qu'Hector, & perſone n'a trouvé mauvais juſqu'ici que la fable ait mis Orphée dans le vaiſſeau des Argonautes. Les Poëtes portent une courone de laurier auſſi-bien que les conquèrans, & ils ont cet avantage par deſſus eux, qu'ils ne ſont point obligés de la quiter quand la cérémonie de leur triomfe eſt paſſée. J'aurois beaucoup de choſes à dire ſur cete agréable matiére, s'il n'étoit plus-à-propos de traiter du principal ſujet de mon diſcours, où je garderai l'ordre ſelon lequel on a diſpoſé les matiéres de ce volume.

Il i a beaucoup de perſones qui croiient que la traduction eſt indigne d'un home courageux ; & que come cet ancien Philoſofe ne permétoit d'aler prendre de l'eau chés ſon voiſin, qu'après avoir fouillé ſa terre juſqu'à l'argile, un eſprit ne doit s'adoner à expliquer les autres, que lorſqu'il ſe reconoît incapable de produire quelque choſe de lui-mème. Mais je ne ſaurois ètre de cet avis. Au contraire il me ſemble que pour réuſſir en la verſion d'un excèlent auteur, il ne faut gueres moins de doctrine, de jugement & d'éloquence que dans les ouvrages d'invention. Malherbe, au piſaler, a les plus honètes gens de l'antiquité pour compagnons de ſa foibleſſe, ſi c'eſt en témoigner que de s'amuſer à traduire : & je m'aſſure qu'il aime mieux ètre au rang de ces coupables, que parmi les inocens qui le reprènent. La plupart des comedies de Plaute & de Terence, dans leſquèles on trouve toutes les richeſſes & les beautés de la langue latine, ſont de pures traductions Gréques ; & Ciceron, ce grand genie de l'éloquence, après lequel il me ſemble que l'on pouroit faillir impunément, n'a pas cru cete ocupation ou inutile, ou indigne de

ſon divin eſprit, aïant fait les livres de Platon, de Xénophon, & d'Aratus, Romains; qui ſont de trop longue haleine, pour s'imaginer qu'il n'en attendoit pas de la gloire. Après lui Meſſala s'ocupa au même travail, & quelque délicate que fut l'oraiſon d'Hyperides pour cete fameuſe courtiſane Phryné, il fit avouer par les graces de ſa verſion, que la copie n'étoit pas moins excellente que l'original. Dans ce ſiécle il s'eſt trouvé des homes qui ne pouvant ètre riches tous ſeuls, ont fait part des tréſors qu'ils avoient découverts dans Athenes, ou dans Rome, à ceux auſquels les afaires, l'âge ou les maladies ne permétoient pas d'aler puiſer les ſiences juſques dans leurs ſources. Que ſi l'intention des Interprétes, qui n'ont pas hureuſement réuſſi en ce deſſein, mérite quelque louange, comme ſans doute elle en eſt digne, quel aſſés grand honeur pouvons nous rendre aux autres, leſquels come s'ils étoient animés de l'eſprit de ceux qu'ils nous expliquent, ne leur dérobent rien de leurs beautés, & les font parler auſſi agréablément, que s'ils n'avoient jamais reſpiré un autre air que celui du Louvre. Le medecin qui découvre la vertu de quel-

que ſimple inconuë auparavant, eſt quaſi adoré : & on ne fera pas de compte de celui qui renonce à ſes plaiſirs, néglige le ſoin de ſa ſanté, oublie ſes afaires, & met ſon eſprit à la torture, pour enſeigner l'obéiſſance aux ſujets, la modeſtie aux ſouverains, & à tous l'art de vivre hureuſement par la bouche de ces homes divins du tems paſſé, dans leſquels la nature a fait tous les éforts dont il ſemble qu'elle ſoit capable. Il n'i a que les ignorans qui ſe puiſſent imaginer que ce travail n'eſt aucunément pénible. Car come chaque langue a ſes délicateſſes particulières, & chaque eſprit ſon caractère diférent, ou à raiſon du climat, ou à cauſe de l'inégale diſpoſition des organes qui lui ſervent en ſes operations, ou par la diverſité de la nouriture & de l'inſtitution, il eſt beſoin d'une haute ſufiſance, d'une longue méditation, pour empécher qu'un auteur ne paroiſſe ridicule ſous des habits qu'il n'a pas acoutumé de porter. Mais s'il i ut jamais quelque notable diverſité dans la façon d'écrire, elle ſe trouve ſans doute entre la nôtre & celle des Latins, qui n'ont garde d'ètre ſi ſcrupuleux que nous, ſoit à éviter la répétition des mots, ſoit dans

le raport des comparaiſons, dans l'obſervation de la ſuite, & l'uſage des métafores. Leurs oreilles ſoufrent un ſtile ſerré, & quelquefois rompu; ce qui nous ſeroit inſuportable. Ils ont des façons de parler ou naturèles, ou imitées du Grec, qu'un traducteur ne peut rendre ſans faire un grand tour de paroles, & par conſéquent ſans afoiblir les penſées, dont la ſubtilité eſt ſouvent renfermée dans les mots, s'il ne ſe conſulte lon-tems ſoi-mème, & n'entend leur langue auſſi parfaitement que la ſiène. C'eſt pourquoi ſon principal deſſein doit ètre de rendre le ſens avec une éxacte fidélité, & ce ſeroit quelquefois une faute de jugement très-ſignalée, que de s'amuſer à la forme de l'élocution: chaque nation aïant ſes gouts diférens pour les graces du ſtile, & ce qui excite l'admiration en un endroit, courant fortune de n'ètre pas ſoufert en un autre. Il ne faut point en chercher de preuves plus éloignées que Sénéque. On peut l'apeler le plus illuſtre martir que la Philoſofie ait jamais u, & il ſemble que cet eſprit qui faiſoit ſoufrir aux premiers Crétiens la cruauté des flames & des tortures avec moins d'émotion que n'en a-

voient leurs juges à les regarder, eſt celui qui prononce par ſa bouche ces courageuſes exhortations à l'amour de la vertu, & au mépris de la mort. Il n'i a point de paſſion ſi véhémente que ſon entretien ne modere, de triſteſſe qu'il n'adouciſſe, & de doutes dont il ne done la ſolution. Mais il faut avouer après cet éloge que ſa diction ſe ſent beaucoup des vices de ſon ſiécle, ou négligeant l'ancienne pureté de la langue, on s'étoit jetté ſur les pointes; qu'il a fort peu de ſoin du nombre des périodes dans la plupart de ſes livres, & qu'elles ſont bien ſouvent détachées; ce que j'attribuë à cete grande fertilité d'eſprit, qui lui fourniſſoit inceſſament de nouvèles matières, & à la ſévérité de cete vertu, dont il faiſoit profeſſion, qui ne lui permétoit pas, à ſon avis, de s'arêter avec tant de ſcrupule aux régles des Orateurs. Mais nos oreilles ſont aujourdui ſi délicates, & les plus puiſſantes vérités font ſi peu d'impreſſion ſur les esprits, quand on ne les dit pas de bone grace, que jamais ancien n'ut ſi-tôt laſſé ſes Lecteurs, que ce divin Philoſofe, ſi Malherbe n'ut hardiment renverſé ſes périodes, changé ſes liaiſons pour faire la ſuite meilleure,

retranché les mots qui paroiſſoient ſuperflus, ajouté ceux qui étoient néceſſaires pour l'éclairciſſement du ſens, expliqué par circonlocution des choſes qui ne ſont plus en uſage parmi nous, & adouci quelques figures dont la hardieſſe ut indubitablement ofenſé les Lecteurs. Un autre que lui ne ſe fut jamais ſervi avec tant de jugement & de retenuë de ces libertés, abſolument néceſſaires pour bien traduire. Car s'il les prend dans les paſſages où ſans elles il ſeroit indubitablement obſcur, il s'atache ailleurs avec une fidélité ſi ſcrupuleuſe à ſa penſée & à la forme de ſon ſtile, que ſi Sénéque revenoit au monde, je ne doute point qu'il n'ajoutât au nombre des plus illuſtres Bienfaits dont il parle dans ſes Livres, celui qu'il a receu de Malherbe en une ſi excélente & ſi agréable verſion * Celle du trente-troiſiéme de Tite-Live, que l'on a miſe après, n'eſt pas moins excellente, & ſi lui-même n'en avoit fait la Préface, j'en toucherois un mot enſuite de ce que je viens de dire. Mais il a ſi judicieuſement répondu aux

* On poura la joindre quelque jour à la preſente Edition.

objections que les critiques lui pouvoient faire que ce seroit une témérité d'i vouloir ajouter quelque chose. *

Je pense que tous ceux qui jettent l'œuil sur ces deux excèlentes piéces seront de mon opinion, pourvu qu'ils soient raisonables; & qu'ils n'admireront pas moins que moi les graces qu'elles ont conservées en changeant de langue. Mais leur raviſſement s'augmentera sans doute, quand ils liront la plupart de ces belles Lettres, dont il faut avouer que je suis charmé, & que chacun peut prendre pour de très-parfaits modèles des régles qu'il faut observer en ce genre d'écrire. Ce n'eſt pas mon deſſein de traiter cete matiére pleinement, car elle desire un discours à part, & une parfaite connoiſſance des secrets de la Rétorique, dans lesquels je me confesse très-ignorant. Je ne veux raporter ici que les maximes les plus comunes, pour satisfaire les esprits de ceux qui pouroient s'étoner de l'inégalité des piéces dont la seconde partie de ce Livre est composée, plutôt que pour justi-

* Voiiés auſſi l'Avertiſſement qui eſt à la fin de la traduction de ce trente-troiſiéme Livre.

ſier Malherbe devant ſes envieux, auſquels il me ſemble que je ne puis faire de réponſe, ſans reconoître tacitement qu'ils ſont capables de l'acuſer.

Le *Diſcours*, ou l'*Oraiſon* par laquelle l'eſprit fait entendre ce qu'il a conçu, eſt de deux ſortes; l'une libre, étenduë & come négligée; l'autre contrainte ſous de certaines loix, renfermée dans quelques bornes, & parée avec un ſoin particulier. Sous la premiere eſpéce les entretiens familiers & les lettres ſont compriſes; ſous la ſeconde les actions publiques, ſoit qu'elles louent les grans perſonages, ſoit qu'elles traitent des afaires d'état qui tombent en délibération, ou qu'elles ſervent pour défendre & pour acuſer. Les maîtres de l'art donent pluſieurs régles pour reconoître quand cete partie qu'ils apelent *Compoſition*, eſt parfaite dans les unes & les autres: mais il me ſemble que toutes ſe peuvent raporter à l'obſervation de ces trois choſes, l'*Ordre*, *la Liaiſon*, ou *la Suite*, & *le Nombre*. L'*Ordre* ne range pas ſeulement les mots ſelon les régles de la Grammaire; il diſpoſe les matiéres, done la place aux raiſons, ſelon qu'elles ſont ou plus fortes ou plus foi-

les, & retranche ce qui eſt ſuperflu, ou ajoute ce qui peut être néceſſaire pour l'éclairciſſement du ſens. *La Liaiſon* unit toutes les parties du diſcours, en forme un corps agréable, & fait que celui qui lit ou qui écoute, étant conduit d'un point à l'autre par une métode facile, imprime ſi parfaitement les choſes dans ſa mémoire, qu'elles n'en peuvent plus échaper. *Le Nombre* chatouille les oreilles par la cadence agréable des périodes, leſquels n'étant ni coupées, ni étenduës, ni meſurées avec trop de ſoin, ni tout-à-fait négligées, forment une certaine harmonie, ſans laquéle il n'i a point de penſées qui ne dégoutent incontinent. Les deux premières perfections doivent ſe rencontrer également dans toutes ſortes de diſcours: mais pour ce qui regarde la dernière, elle change ſelon la nature des ſujets qui ſont traités, & quiconque n'obſerve ces diférences, ne produira jamais que des monſtres. Car come dans les Républiques où la police eſt éxacte, il n'eſt pas permis aux perſones privées de porter des habits auſſi riches que les Magiſtrats, & que chacun a part aux honeurs ſelon le dégré de ſa naiſſance, ou à proportion de ſa vertu; de même

dans l'état de l'éloquence, où il ne faut s'imaginer aucune confusion, toutes les matières ne doivent pas paroitre sous des ornemens de pareil éclat. Chacune a son stile, des figures, & des beautés qui lui répondent; & il faut éxactement considérer en quèle qualité on parle, quel est le sujet que l'on traite, quèles les personnes qui écoutent, qui déliberent, ou qui jugent, afin que l'oraison ne soit pas grave quand elle doit être un peu libre, ou véhémente, quand il faut qu'elle imite plutôt le cours paisible d'une rivière, que la force d'un torrent qui se déborde. Or il n'i a point de doute que cete diversité ne naisse de ce que j'ai apelé *Nombre*. En éfet, selon que les paroles qui comencent ou finissent les periodes sont propres ou métaforiques, breves ou longues, composées de plusieurs silabes ou de peu, elle est plus basse, ou plus élevée, plus propre à émouvoir ou à instruire, plus remplie d'artifice, ou plus naturèle. Et cete verité a lieu non-seulement dans les trois genres qui marquent ces diférences, mais encor dans les Lettres, quoique par la première division que j'ai faite, il semble que je les aie voulu priver de toute sorte d'art & de re-

gles. Les unes ſont familières par leſquèles nous avertiſſons nos amis ou de notre ſanté, ou de nos afaires, ou de nouvèles qui les touchent, ou de ce qui ſe paſſe dans le monde : Et les autres changeant leur nature ordinaire, ſervent tantôt pour expliquer quelque point de ſience, tantôt pour perſuader quelque vertu, tantôt pour demander quelque choſe aux Princes, leur renouveler ſes devoirs, les louer de quelque grande action, les conſoler ſur leurs pertes, & quelquefois ſe juſtifier auprès d'eux d'une acuſation importante. Celles de la première eſpèce ne doivent pas ètre entièrement negligées, ou dépourvuës de *Nombre*, encore que le nom de familières qu'elles portent ſemble en banir toute ſorte d'étude & de ſoin. Car les oreilles ne peuvent recevoir les choſes avec plaiſir, & les raporter ſans confuſion à la faculté de l'ame qui les doit éxaminer après elles, quand on les mène plus loin qu'elles ne peuvent aler, ou que tombant dans une autre extremité, on les arrète, lorſqu'èles s'atendent de faire encore quelque chemin. Mais il ſufit qu'elles n'i ſoient point ofenſées, ou ſi on leur veut plaire, il faut que ce ſoit avec un artifice extremement caché. Car

on a trouvé le secret de faire excellemment les lettres dont nous parlons, lors que la composition n'en paroit aucunement contrainte, que le stile en est naïf, que les périodes sont courtes, & non pas divisées en plusieurs membres, ou remplies de mots dont la prononciation leur done un poids & une gravité qu'elles ne doivent point avoir. C'est dans les autres dont le sujet est plus noble qu'il est permis d'élever son stile, de travailler puissament à émouvoir les passions, de remplir l'esprit de celui que l'on entretient, de grandes pensées, & qu'il faut non seulement se faire entendre, mais se faire entendre avec force. Alors le *Nombre* peut être observé, pourvu que ce soit sans une afectation trop scrupuleuse ou trop visible, & tous les mouvemens des harangues i trouvent leur place, si on en excepte quelques-uns, qui doivent être nécessairement conjoints avec l'action, & qui naissent de figures plus éclatantes que ne peut soufrir la nature de l'Epître, laquèle doit toujours retenir quelque chose de la naïveté.

Il me semble que voilà à-peu-près l'image de la perfection dont les Lettres sont capables. Mais il n'en est pas de

même que de l'idée de l'*Orateur* de Ciceron, dont on n'a jamais vu d'exemple, ſi lui même ne l'a été. Car il ne faut que lire la ſeconde partie des œuvres de Malherbe, pour voir toutes les beautés, l'artifice & les graces dont je viens de parler, plus parfaitement emploiées que je ne les ai décrites. Il entretient ſes amis avec un ſtile ſi naïf, il les conſole avec tant de force, il parle aux grands d'une façon ſi relevée, il decouvre les ſentimens de ſa paſſion à ſa maitreſſe avec des penſées ſi délicates, que ſi je ne craignois de lui ſuſciter de nouveaux envieux, je dirois qu'en ce genre d'ecrire, il eſt tout-à-fait inimitable. La lettre à Madame la Princeſſe de Conti ſe peut apeler un ché d'œuvre; & come à chaque fois que l'on jette la vuë ſur un excèlent tableau, on i remarque des beautés nouvèles, je ne doute point qu'avec quelque ſoin que les curieux aiient éxaminé cete rare production d'eſprit, ils n'i rencontrent encore à cete heure de nouveaux ſujets d'admiration. Sans doute le genie qui préſide à la fortune de ſa maiſon, dont elle eſt un des plus grans ornemens, & celui qui conſerve parmi nous l'empire de l'éloquence, l'inſpiroit

pendant ce glorieux travail, & il me ſemble qu'être conſolée de cete façon, c'eſt preſque gagner autant que l'on a perdu. J'avouë que ſes autres lettres n'ont pas les graces & les richeſſes de celle-là, & qu'il s'en trouve même quelques-unes, où ſans être injuſté on peut trouver quelque chofe à redire. Mais il ne faut pas s'étoner ſi parmi un grand nombre de diamans, il s'en rencontre qui ont des pailles. Les plus excèlens peintres ne réuſſiſſent pas toujours, & l'état de l'eſprit, la ſtérilité des ſujets, ou la confiance en celui auquel on écrit, ſont bien ſouvent cauſe que le ſtile ſe relache, & que l'on n'éxamine pas les périodes & les penſées. C'eſt une grande injuſtice de vouloir qu'un home face toujours des miracles, parce qu'il en fait quelquefois, & de ne lui permétre pas les vertus comunes, à cauſe qu'il en a d'extraordinaires.

Ce ſeroit aſſés de tant d'excèlens ouvrages, pour rendre ſa mémoire précieuſe à tous les homes, & faire taire ceux qui ne peuvent ſuporter l'éclat de ſa gloire. Mais je puis dire ſans hiperbole, que je n'ai pas encore découvert ce qui ſe peut particulièrement apeler ſon

tréſor. Nous voici arivés ſur la porte, & je voi déja tant de raretés qui font un agréable mélange de leurs lumières, que mes ieux en demeurent éblouis. Come il faiſoit une particulière profeſſion de la poëſie, c'eſt en cete qualité qu'il a u de plus ſevéres cenſeurs & reçu des injuſtices plus ſignalées. Mais il me ſemble que je fermerai la bouche à ceux qui le blament, quand je leur aurai montré que ſa façon d'écrire eſt excèlente, quoiqu'elle s'éloigne un peu de celle de nos anciens poëtes, qu'ils louent plutôt par un dégoût des choſes préſentes, que par les ſentimens d'une véritable eſtime; & qu'il mérite le nom de poëte.

La poëſie arive à ſa fin, qui eſt d'inſtruire & de plaire, d'une façon toute particulière: car elle cache ſous l'écorce de la fable, ce que les autres ſiences propoſent à découvert pour rendre les verités qu'elle publie plus vénérables par ce voile qui les couvre, & ſe doner entrée dans l'eſprit avec moins de peine, par le contentement qu'il reçoit d'une fiction ingénieuſe. Elle emploie encore la meſure des ſilables pour les uns, la douceur des rimes chés les autres, & parmi tous la pompe du ſtile,

la majesté des figures, les hardiesses dans les façons de parler, & la naïveté des déscriptions, come ses ornemens plus naturels, & qui la distinguent mieux de l'éloquence oratoire. De sorte que celui-là peut ètre estimé le plus excèlent poëte, qui sait mieux l'art de profiter & de plaire tout ensemble, soit aux doctes qui ont poli leur esprit par l'étude, soit aux autres qui n'ont que les lumières d'un bon jugement naturel. Or il est certain que pour former parfaitement cet agréable mélange du plaisir & de l'utilité, la structure du vers doit ètre belle, & plus ou moins noble, selon la diférence des matières, qui ne veulent pas ètre traitées avec mème soin. Je sai que ce n'est pas en cet arangement de paroles qu'elle enseigne, que consiste la perfection des poëmes, & que quelques-unss'en peuvent passer absolument. Mais puisque par une coutume trop anciène pour ètre changée, on n'apèle poëtes que ceux qui font des vers sous de certaines mesures de silables, come parmi les Latins; ou sous les loix de la rime, come parmi nous; je conclus hardiment qu'il est nécéssaire de prendre garde à les bien tourner, & de faire qu'ils contentent

l'oreille, pour le plaiſir de laquèle ils ſemblent avoir été particulièrement inventés. Car ſans cela les fables les plus hureuſement imaginées, les penſées les plus délicates, les matières les plus hautes dégouteroient l'eſprit des lecteurs, au lieu de les tranſporter hors d'eux mèmes, ce qui eſt le plus haut éfet de la poëſie. Les noms de ces grans homes, Ronſard & du Bellai, ne doivent jamais ètre profétés ſans imprimer dans l'eſprit de ceux qui les écoutent une ſecréte révérence, & il faut avouer que jamais perſone n'aporta une force de génie ſi prodigieuſe, & une doctrine ſi rare à la profeſſion des vers; mais il eſt certain auſſi qu'ils n'ont pas u tout le ſoin que l'on pouvoit déſirer de cete partie de la poëſie dont nous parlons, ſoit qu'ils la négligeaſſent, ou que les oreilles de leur tems fuſſent plus rudes que les nôtres, les juges moins ſévères, & la langue moins rafinée. La paſſion qu'ils avoient pour les anciens, étoit cauſe qu'ils pilloient leurs penſées plutôt qu'ils ne les choiſiſſoient, & que meſurant la ſufiſance des autres par celle qu'ils avoient aquiſe ils emploiioient leurs épitétes ſans ſe doner la peine de les déguiſer

pour les adoucir, & leurs fables sans les expliquer agréablement & considérer d'assés près la nature des matières ausquèles ils les faisoient servir. Mais Malherbe conoissans le goût du siècle auquel il écrivoit, a cru qu'il devoit être plus scrupuleux en cela qu'ils n'ont été ; & que des Portes, Bertaut, & le Cardinal du Perron, aïant ajouté à la poësie la politesse de laquelle ils étoient capables, ou qu'ils jugeoient être nécessaire pour la mettre en un état de perfection, il pouvoit bien à leur exemple chercher de nouvèles graces pour parer nos muses, qu'il voiioit si cruèlement mépriſées, & les retirer d'entre les mains de tant de petits monstres qui les deshonoroient. Les licences qu'il a évitées, soit pour l'addition ou le retranchement des silabes dans les mots, la sévérité qu'il a gardée dans l'emploi des rimes, & tant d'autres regles, desquèles on lui reproche l'invention, sont des chaînes à la vérité, mais on les doit plutôt apeler des ornemens convenables à leur sexe, que des marques honteuses de servitude : & quand j'avoûrois qu'elles sont captives, il est certain que cete nouvèle prison leur est plus avantageuse que leur ancène

hè liberté, qu'il n'i a que ceux qui les veulent faire parler come des filles débauchées qui condânent la sévérité dont elles font maintenant profession ; & que si on n'a jamais dû esperer de les revoir assises sur le trône, d'où elles étoient chassées, c'est à cete heure qu'elles ont repris les graces de leur visage, la majesté de leur port, & les charmes de leur conversation sous la discipline de Malherbe.

Cete rigueur qu'il a observée en sa façon d'écrire, fait que ses plus grans ennemis confessent qu'il étoit excellent versificateur, mais c'est toute la louange qu'il peut obtenir de leur courtoisie ; car le nom de poëtes, à leur avis, ne lui peut apartenir, le prenant dans son anciène & véritable signification. Cete calomnie est fondée sur d'aussi mauvaises raisons que les autres, & par conséquent il ne me sera pas dificile d'i répondre, pourvu qu'ils se contentent de la vérité.

La poësie & la peinture ont été apelés sœurs à cause que ces deux arts ne sont rien autre chose qu'une imitation de la nature, & que d'autant plus qu'elles en aprochent, d'autant sont-elles voisines

de la perfection qui leur eſt propre. La poëſie eſt une peinture parlante, la peinture une poëſie muëte : & come les peintres ſont diſtingués par la diférence des choſes qu'ils repreſentent, les uns travaillent aprés le naturel, & les autres ne faiſant que des deſſeins ; ainſi les poëtes ſont diférens les uns des autres par la variété des ſujets qu'ils imitent, & la manière de l'imitation, dans laquèle on peut conſidérer quatre choſes. Le Sujet, le Spectateur, les Inſtrumens qui ſervent, & celui qui les emploie. *Le Sujet*, comprend ſous lui tout ce qui peut ètre repreſenté de la perſone que l'on veut imiter. Dans le *Spectateur*, il ne faut conſiderer que la fantaiſie qui reçoit les images de ce qui ſe fait. Les *Inſtrumens*, qui forment ce que les anciens apeloient ſpectacle, & ce que nous nomons décoration de théatre, ſe raportent ou à la vue, ou à l'ouie ; & l'*Imitateur* arive à ſa fin, ou par le diſcours ſeul, ou par la geſticulation (car il faut que je me ſerve de ce mot) ou par le chant. L'imitation qui ne ſe ſert que du diſcours, eſt celle qui ſe voit dans les poëmes épiques, heroïques, élégiaques, ſatiriques, ceux qui ſe chantoient en l'honeur de Bachus,

apelés dithyrambiques, & encor dans nos épigrames & nos ſonets : Celle qui outre le diſcours emploie encore le chant, eſt particuliere aux liriques. Car les anciens avoient trouvé l'art de repreſenter les actions de qui que ce fut par l'harmonie des flutes, ou des autres inſtrumens de muſique qui étoient en uſage parmi eux. La derniere, qui ſe fait en toutes les trois façons, par le diſcours, la geſticulation, & le chant, conſtituë les poëmes tragiques & comiques. Ce qui ne ſera plus obſcur, quand on aura conſidéré la diférence qui ſe trouve entre la ſcène des Grecs & de la nôtre. Parmi eux, auſſitot que les Acteurs avoient achevé la pièce, les danſeurs venoient ſur le théatre ; qui repreſentoient tout ce qu'elle contenoit par leurs diverſes figures, d'où nos ballets ont ſans doute pris leur origine ; & quand ils étoient ſortis, les muſiciens exprimoient encore en quelque façon par les diférens accords des flutes, ce qui étoit déja entré dans l'eſprit des ſpectateurs par les vers du poëte & par les poſtures des baladins. Auparavant même que les acteurs vinſſent ſur le théatre, le peuple ſavoit ſi l'argument de la pièce devoit être fé-

rieux ou risible, par le ton des flutes qu'il entendoit.

Donc pour prouver que Malherbe est poëte, & doner à sa poësie le nom qui lui apartient, il faut considerer si il imite, quelles sont les choses qu'il imite, & de quelle sorte d'imitation il s'est servi. Pour être éclairci du premier point, il sufit de lire une de ses belles Odes, où il represente avec tant de naïveté les plus illustres évènemens de l'état, les desirs, les doutes, & les autres passions dont les personnes qu'il introduit pouvoient être agitées, ou l'ont véritablement été; où la bienséance est si religieusement observée, les anciènes fables expliquées de si bone grace, & celles de son invention mises avec tant d'artifice; où le stile est si éclatant par les figures qui l'embélissent, lorsque son sujet le demande, & si délicat quand il ne lui permet pas de s'élever beaucoup, qu'il faut avouer que jamais homme ne modera la chaleur de son esprit avec plus de jugement, & ne mérita mieux la qualité d'excellent poëte lirique.

Quoi qu'il ait parlé de deux grans princes, & d'une reine, dont les actions peuvent fournir de matiére à cent poë-

mes heroïques, ne s'étant pas toutefois servi du genre de vers qui leur eſt propre, & aïant eu plutot deſſein de chanter des himnes à leur louange, ſur quelques actions particulières, que d'écrire une narration continuë, & i faire entrer pluſieurs épiſodes ou digreſſions, il ne peut legitimement prétendre qu'à ce rang dans lequel nous le mettons; mais auſſi ſe peut-il vanter d'i ocuper une des premières places. Sapphon, Anacréon & Pindare ont aquis le plus de réputation dans cete eſpéce de poëſie parmi les Grecs, qui ſe ſont montrés idolatres du dernier, & en ont inventé des choſes dignes de leur fidelité acoutumée, pour rendre ſa mémoire plus vénérable. Chacun d'eux a ſuivi ſes inclinations dans le choix de ſon ſujet. La première a parlé de ſes amours; le ſecond s'eſt ocupé à louer les femmes & le vin; le dernier ſe propoſant un objet plus noble, a célébré le nom de ceux qui avoient gagné quelque courone aux jeux Olimpiques. Mais quelque vanité qui les flate, il eſt certain qu'Horace vaut mieux tout ſeul que ces trois enſemble; car il n'i a point de ſujets qu'il n'ait traité avec une délicateſſe incomparable; & quand il con-

feſſe Pindare au-deſſus de l'imitation, ou il commençoit à faire des vers, ou il ſuivoit l'opinion comune, & tâchoit de gagner l'eſprit de ſes Lecteurs, par un ſi celebre témoignage d'humilité. Il a pu l'avoir pour maître, mais il eſt devenu plus habile que lui; & quiconque fera la comparaiſon de leurs ouvrages, trouvera ſans doute ſon ſtile beaucoup plus poli, la ſtructure de ſes vers plus belle, & ſes penſées plus raiſonnables. Toutes les richeſſes de la langue latine ébloui ſſent les ieux dans ſes ouvrages; toutes ſes délicateſſes i chatouillent les oreilles; & j'oſerois quaſi dire que nous n'avons point de ſource plus pure & plus abondante. Que peut-on imaginer de plus digne des triomfes du grand Auguſte que ces belles Odes, où il le loue avec tant de grace & de pompe, que chaque vers ſe peut apeler un ché-d'œuvre de l'art? Il ne s'en faut gueres que celle qu'il adreſſe à Druſus & à Tibere; ne réponde à la grandeur des victoires que ces vaillans Princes avoient gagnées; & chacun ſait l'eſtime que faiſoit d'une autre le grand Scaliger, dont il diſoit qu'il ut mieux aimé ètre auteur, que de comander à un roiiaume. Celle

où il traite si cruèlement la fameuse sorcière Canidia n'est pas moins parfaite en son genre : & depuis que les Muses aprènent aux poëtes à découvrir leurs passions avec quelque artifice, ont-elles jamais inspiré à persone des sentimens si délicats que ceux du Dialogue où il s'introduit lui-même parlant avec une de ses anciènes maitresses ? Je l'ai vu traduit par une excellente fille, que ses écrits rendent assés illustre, sans que j'entreprène de la louer, & si je m'i connois, cete copie a toutes les graces qui se peuvent desirer. Mais nous n'avons guère sujet de porter envie au siècle dans lequel ce grand home a vècu, le nôtre aïant u un Malherbe, & il semble qu'outre la conformité de leur génie, le ciel a encore voulu qu'ils fussent témoins de la vie des plus grans Princes qui ont jamais été. Nous pouvons apeler ses pièces d'amour *Odes*, aussitot que *Stances*, puisque tout ce qui peut ètre chanté, peut aussi recevoir ce nom. Et si quelqu'un s'étone que celles qui le portent ne soient pas divisées par strophes, antistrophes & épodes, il doit considérer que cete distinction seroit inutile, l'usage que nous en faisons étant bien diférent

de celui des anciens qui ſe ſervoient de ces mots pour ſignifier les divers tours de leurs dances aux environs de l'autel, pendant leſquels ils avoient acoutumé de les chanter.

Je ſuis plus amoureux des anciens que ceux qui croiront que je les offenſe par le diſcours que je viens de faire ; & je ne crains point d'avouer pour mon auteur qu'il les a toujours pris pour ſes guides. En effet ſoit que ces grands chéd'œuvres de la nature ſe donaſſent à la profeſſion de l'éloquence, ſoit qu'ils choiſiſſent l'étude de la Philoſofie, ou que ſe laiſſant conduire à leur inclination, ils s'appliquaſſent au métier des vers, ils i réuſiſſoient ſi parfaitement, que pour être capable de produire quelque choſe d'excellent, il en faut prendre les ſemences dans leurs livres. Il me ſemble qu'auprès des raiions qui ſortent de leurs écrits, les lumieres de la plupart de nos Modernes ne ſont que ténébres ; & je ne ferois non plus de dificulté de reconoître qu'ils ont poli mon ſtile, enrichi ma mémoire, & formé mon jugement, que de confeſſer qu'un Prince m'auroit fait du bien. Mais toutes les bones choſes ont deux extremités vi-

cieuſes, & come je blame ceux qui les mépriſent, je ne ſaurois ſoufrir ceux qui les adorent par tout, & qui ne conſultent en les imitant ni leurs oreilles, ni le gout des homes qui les doivent lire. Les peintres qui veulent faire un excellent portrait, doivent s'étudier à exprimer ſur la toile tous les traits du viſage ſur lequel ils travaillent; & il n'i a ſi petite obſervation de taches ou de rides, qui ne faſſe beaucoup à la reſſemblance, en laquèle conſiſte la perfection de leur art. Il n'en doit pas ètre ainſi de ceux qui prènent les anciens auteurs pour leurs patrons; car ils doivent ſe contenter de prendre leur ordre & leur artifice, ſans dépendre ſervilement de leur eſprit, n'oſant écrire que lorſqu'ils leur tiènent la main, & imitant leurs vices auſſi-bien que leurs vertus. Il faut quelquefois encherir ſur leurs penſées, & regarder ce que chaque nation goûte, pour ne heurter pas les oreilles, qui ſont les premiers juges de l'éloquence, & ne pécher jamais contre la bienſéance, ſans laquèle toutes ſortes d'ouvrages ſont indubitablement ridicules. Malherbe ſachant de quèle importance étoient ces diſtinctions les a rigoureuſement obſervées. Il a aimé les Grecs

& les Romains, mais il n'en a pas été idolâtre. Il s'eſt enrichi de leurs dépouilles, il s'eſt paréde leurs ornemens, mais il les a changés auparavant avec tant de dextérité, qu'il faut avoir bone vuë pour les diſtinguer d'entre ceux qui ſont à lui.

Il me ſemble que c'eſt douter de la puiſſance de la nature, que de s'imaginer qu'elle ne puiſſe plus faire de miracles, & d'une bone mère que nous la devons croire, en faire une cruèle marâtre, de ſe perſuader qu'elle n'a doné qu'aux anciens les diſpoſitions néceſſaires pour arriver à la perfection des ſiences. Ce Parnaſſe ſi fameux dans les écrits des poëtes eſt la demeure des Muſes, mais il n'eſt pas leur priſon. Elles en ſont autrefois deſcenduës, pour venir réver aux bords du Tibre, & come notre Seine eſt aujourdui plus renomée qu'il ne fut jamais, ne doutons point qu'èles ne prènent plaiſir à ſe promener ſur ſes rives. Si elles i careſſent peu de perſones, c'eſt qu'elles ſont modeſtes plutot que farouches; que toute ſorte d'amans ne leur plaiſent pas, & qu'il n'i a que ceux entre les mains deſquels leur chaſteté ſe peut tenir aſſurée, à qui elles permétent d'en prendre le nom. Celui que nous

louons étoit sans doute un des plus illustres, & je ne pense pas que persone en puisse douter après avoir lu ses admirables écrits.

J'ai plutot eu dessein d'en faire l'éloge dans ce discours, que le jugement ou l'apologie; & les mêmes raisons qui me pouvoient empêcher de l'entreprendre, ont été celles qui m'ont persuadé d'i travailler. Car la matière que j'avois à traiter m'a paru si riche, que j'ai jugé qu'elle se pouvoit aisément passer d'une belle forme, & que n'aïant pas une mauvaise cause à défendre, je n'avois besoin ni des finesses de la Rétorique, ni de ces grans mouvemens, avec lesquels il faut éblouir l'esprit des Lecteurs, quand on ne veut pas qu'ils reconoissent la vérité. Si c'est faire un sacrilege que de parler des vertus extraordinaires avec des termes & des pensées comunes, j'avoue que je suis coupable du plus grand qui se cométra jamais. Mais si les louanges doivent plaire lorsqu'elles sont justes, j'aurai sans doute satisfait toutes les persones qui liront celles que je lui ai données, son merite ne pouvant être inconu que parmi les nations barbares, & dissimulé qu'entre ses envieux ou ses en-

nemis. Je ne ſuis pas ſi vain que de les vouloir faire paſſer pour un preſent magnifique dont ſa renomée puiſſe recevoir quelque augmentation de gloire. Ce m'eſt aſſés qu'il les reçoive comme un tribut ; & je ne me facherai jamais qu'un autre lui dreſſe des trophées plus glorieux, pourvu que ce ſoit avec les mêmes ſentimens de reſpect deſquels je ſuis maintenant touché. Il a u deux ſortes de perſécuteurs ; les ignorans, qui ne pouvant goûter que ce qui étoit de proportioné à leur foibleſſe ont condâné dans ſes écrits come ridicule, ce qu'il i avoit de plus noble ; & ſes envieux, qui voulant tromper les autres après s'être trompés eux-mêmes, ont taché de perſuader qu'il faiſoit les fautes dont ils avoient envie qu'il fut coupable pour le condâner avec quelque aparence de juſtice. Les premiers pouront continuer leurs impertinences tout à leur aiſe, & je n'eſtime pasqu'il ſe faille beaucoup ſoucier du mépris de ceux, deſquels on doit rejeter l'aprobation. Pour les autres j'eſpere qu'enfin ils ſe reſoudront à croire leur conſience, & que ſa lumière étant un peu éloignée, elle ne leur fera plus ſi mal aux ieux qu'auparavant. En effet la

gloire ne doit pas ètre de ces maitreſſes qui font naître des querêles entre les amans qui les recherchent. Elle demeure toujours chaſte, quoi qu'elle ſe done à pluſieurs, chacun rencontre dans ſon temple la place dont il eſt digne, & le chemin par lequel on i doit parvenir n'eſt pas ſi étroit, que deux perſones n'i puiſſent marcher à la fois ſans ſe heurter. Mais je parle à des gens qui n'ont pas envie de ſe laiſſer perſuader, & il vaut mieux que je finiſſe ce Diſcours, après la vuë duquel les Lecteurs auront ſujet de dire, que je les ai conduits dans un ſuperbe palais par un chemin fort déſagréable, ſi ce n'eſt point ofenſer le genie du grand Malherbe, que de croire qu'ils puiſſent conſerver le ſouvenir de mon facheux entretien, après avoir goûté celui de ſes incomparables ouvrages.

A Mr de Balzac, 143
A Mr de Mentin, 153
A Mlle ma Sœur, 166
A Mr de Bouillon Malherbe, 169. 170. 172. 173. 175. 177. 179. 183. 186. 188. 190. 193. 196. 199. 205. 204. 209. 213.
A Mr de Colomby, 215
A Caliſte, 226. 228. 230. 232. 235. 238. 240. 241. 243. 246. 249. 252.
A Rodanthe, 276
A Madame. . . 39. 62. 63. 70. 85. 111. 113. 115. 221. 223. 224. 256. 258. 259. 262. 264. 266. 267. 268. 269. 271. 272. 274. 275.
A Monſeigneur 38
A Monſieur. . . 52. 71. 73. 75. 76. 77. 79. 81. 83. 87. 88. 89. 109.

Fin de la Table.

LETTRES.

LES LETTRES
DE
MALHERBE.

LETTRES DE MALHERBE.

LIVRE PREMIER.

AU ROY.

I.

SIRE,

Les bons ſujets ſont à l'endroit de leur Prince, comme les bons ſerviteurs à l'endroit de leurs maiſtreſſes. Ils aiment ce qu'il aime, veulent ce qu'il veut, ſentent ſes douleurs & ſes joyes, & generalement accommodent tous les mou-

vemens de leur esprit à ceux de sa passion. Pour témoigner à Vostre Majesté que je suis de ce nombre, je lui envoye des vers que j'ai faits en l'occasion qui se presente. Si je la pouvois servir de ma vie, je la supplie tres-humblement de croire que je l'y contribuerois du mesme cœur que je fais ce malheureux petit ouvrage. Elle m'a fait cet honneur de me dire, qu'elle vouloit que je me tinsse auprès d'elle, & que je m'assuraſſe qu'elle me feroit du bien. Je serois indigne de cet excès de faveur, si je me laissois devancer à homme du monde en l'affection d'estre éternellement, SIRE, vostre tres-humble, tres-obéissant, & tres-fidele sujet & serviteur,

A MADAME LA PRINCESSE Douairiere.

II.

MADAME,

Quand vous partistes je n'eus point l'honneur de vous baiser les mains, & vous confirmer le vœu de ma servitude.

Ce ne fut pas à faute ni de le desirer avec-que passion, ni de le rechercher avec-que diligence; mais il ne plût pas à la fortune de me donner ce contentement. Je sçay bien qu'aux choses de telle importance, qui est malheureux est coupable, & que la bonne intention ne justifie pas les mauvais succez. Voila pourquoy, Madame, j'ay recours à vostre misericorde, & l'implore avec toute sorte de tres-humbles submissions. Celle de Dieu, bien qu'elle soit infinie, veut que sa justice soit satisfaite. J'en veux croire le semblable de la vostre, & pour satisfaction, ne pouvant mieux faire, je vous apporte l'offrande d'un chetif sonnet, que je fis tout aussi-tost que je sceus qu'au lieu de revenir par-deça, vous tourniez le visage vers la Provence. Il vous sera peut-estre rendu trop tard; mais le principal est qu'il vous faisse croire que je mets la gloire de vostre nom entre les plus dignes sujets où je me sçaurois jamais employer. Si j'ay cette grace de vous, j'ay toute la felicité que je desire; car avecque cela je ne douteray point d'arriver à la gloire d'estre tenu de vous pour vostre tres-humble & tres-obéissant serviteur.

A MADAME LA PRINCESSE de Conty.

III.

MADAME,

Ne pouvant aller à ſaint Germain, ſi toſt que je deſirois, pour une affaire qui m'eſt ſurvenuë, & cependant ne voulant pas faillir à ce que je dois, je m'informe continuellement de voſtre ſanté. Les obligations que je vous ay me la rendent chere ; & d'ailleurs le mauvais état où je vous ay veu partir, pour la nouvelle que vous veniez de recevoir de la mort de Monſ. le Chevalier voſtre frere, me fait craindre que le temps, quelque bon medecin qu'il ſoit, n'ait de la peine à vous y donner du ſoulagement. Ce que j'en apprens, c'eſt qu'à ſaint Germain, vous ſoûpirez comme vous ſoûpiriez à Paris ; qu'à toute ſorte d'objets, vous recommencez vos plaintes ; que les conſolations ne ſont pas mieux receuës de vous que de couſtume ; & finalement que vous eſtes bien peu differente de ce que vous

eſtiez le premier jour que ce pitoyable meſſage vous fut apporté. Je ſçay bien, Madame, que pour condamner vos larmes, il faudroit ignorer le plus juſte reſſentiment qui ſoit en la nature. Les autres paſſions ont leurs bornes étroites, & ne ſçauroient ſi peu s'étendre, qu'elles ne ſoient hors de la bienſeance. Celle d'aimer eſt alors extrémement louable, quand elle eſt extrémement violente. Et ſans mentir, ſi juſques icy vous euſſiez moins fait que ce que je vous ay veu faire, je me fuſſe permis de diminuer quelque choſe de l'opinion que j'ay de voſtre bon naturel. Mais aujourd'huy que de l'amour d'un frere vous ſemblez paſſer à la haine de vous-meſme, & faites apprehender à vos ſerviteurs quelque mauvaiſe iſſuë de cette obſtination à vous affliger, je ne puis que pour l'intereſt de la vertu, dont vous eſtes preſque le ſeul appuy en cette Cour, je ne vous ſupplie tres-humblement de treuver bon que je quitte la complaiſance, pour me courroucer à voſtre douleur, & vous faire voir que ſans honte vous ne pouvez ceder à un ennemi, qui n'ayant autre force que celle que luy donne voſtre foibleſſe, indubitablement

ceſſera de vous pourſuivre auſſi-tôt que vous aurez ceſſé de reculer. Que penſez-vous faire, Madame ? Où eſt allée cette crainte de Dieu, qui ſi exactement vous a toûjours fait conformer à ſes volontez ? En quelles tenebres s'eſt enſevelie cette lumiere d'eſprit, dont vous eſtes renommée entre les premieres Princeſſes de la terre ? Auriez-vous eſté ſi nonchalante en la conſideration du cours du monde, que vous n'euſſiez pas reconnu que l'inſtabilité des choſes humaines y fait tous les jours quelque nouveau trouble ; & que pour y trouver une vie qui n'ait jamais eu de traverſe, il la faut chercher parmi celles qui n'ont duré que du matin juſques au ſoir ? Vous avez l'honneur d'approcher la Reine de ſi près, & luy rendez une aſſiduité ſi grande en tous lieux, & à toutes heures, qu'il n'y a perſonne qui la connoiſſe comme vous faites. Vous voyez que ſa pieté envers Dieu ne peut eſtre plus grande, ſa bonté envers les hommes plus generale, ny ſa conduite aux affaires plus diligente. C'eſt choſe que toutes les bouches publient, que toutes les plumes écrivent, & que ſans eſtre méchant juſqu'à la rage, ou ſtupide juſqu'à

la brutalité, il eſt impoſſible de contredire. Et neanmoins fut-il jamais des ennuis ſenſibles, comme ceux que le malheur a donnez, & donne continuellement à ſon incomparable vertu ? Je laiſſe à part la mort du feu Roy, en la perte duquel, ſi une main plus forte que celle des hommes ne l'euſt viſiblement ſouſtenuë, elle avoit dequoy ne ſe reſſouvenir jamais qu'avecque larmes du contentement de l'avoir poſſedé. Je ne dis rien non plus de celle de feu Monſeigneur, Prince dont l'inclination aux choſes ſerieuſes excedant la meſure de ſon âge, faiſoit croire que les interpretations de ces feux du ciel que nous viſmes à Fontainebleau ſur le point de ſa naiſſance, tant fuſſent-elles avantageuſes, ne l'eſtoient point aſſez pour témoigner ce qu'il falloit eſperer de ſa grandeur. Je parle ſeulement de ces brouillerie monſtrueuſes que lui font tous les jours ceux meſmes à qui ſes liberalitez ont donné plus d'occaſion de la ſervir. Conſiderez-les, Madame, & depuis le premier jour de ſa Regence (lequel avecque tout ce qu'il y a de gens de bien en ce Royaume, je n'appelle jamais autrement que le jour de la reſur-

rection de l'Estat) comptez, si vous pouvez, toutes les persecutions que jusqu'à cette heure elle a souffertes, il sera malaisé qu'après un si grand exemple vous ne supportiez patiemment que de tant d'adversitez dont la vie est pleine, il y en ait quelqu'une qui soit parvenuë jusqu'à vous. Vous me direz qu'en toute autre affliction que celle où vous estes, vous eussiez eu moins de peine à vous commander. Je n'en sçay rien, Madame. Il vous est demeuré assez de personnes, de qui, si vous les aviez perduës, je ne doute point que vous ne fissiez les mesmes regrets, & ne tinssiez le mesme langage. Mais prenons le cas que cela soit, & que de tous les ennuis dont vous pouviez estre touchée, cettuy-cy tienne veritablement le premier lieu. Avec quelle apparence, Madame, exigeriez-vous ou cette submission, ou cette civilité de la fortune, qu'ayant à vous oster quelque chose, elle vouluſt sçavoir de vous ce qu'il vous déplairoit le moins d'avoir perdu? Est-ce une courtoisie qu'il faille attendre d'un ennemy, & d'un ennemy sans misericorde comme elle est, qu'ayant tiré l'épée pour vous frapper, il vous demande

en quel endroit vous avez envie de recevoir le coup ? Ne ſçavez-vous pas que c'eſt à elle à choiſir de nous & du noſtre ce que bon luy ſemble, & à nous de nous réſoudre, qu'à la premiere occaſion ou nous ſerons emportez nous-meſmes, ou nous luy verrons emporter le demeurant ? Je vous accorde que la mort de Monſ. voſtre frere eſt une perte ineſtimable. Je ne la reſtrains ny à vous ny aux voſtres. Le Roy & la Reine, que j'ay veu en voſtre chambre le pleurer avecque vous, & qui ont fait l'honneur à Monſ. voſtre aiſné de luy aller rendre le meſme office juſques chez luy, vous ont aſſez témoigné de quelle affection ils participent à voſtre douleur. Toute la Cour, voire toute la France en a fait de meſme. Et certes ce jeune Prince, qui en la beauté du corps n'eſtoit ſurmonté de perſonne, adjouſtoit à cet ornement une douceur d'eſprit, une generoſité de courage, & une pureté de conſcience, qui ne démentoit point l'opinion qu'on a toûjours euë, que voſtre Maiſon eſt ſi grande, qu'elle ne peut rien produire de petit. Mais quoy, Madame, puiſqu'il eſtoit homme, falloit-il pas qu'il ſouffriſt ce qu'ont ſouf-

fert tous les hommes ; qui devant luy ſont venus au monde, & que ſouffriront infailliblement tous ceux que les ſiecles futurs y verront venir aprés luy ? Il le falloit, Madame. Nous avons beau eſtre diſtinguez en la condition de vivre, nous ſommes tous égaux en la neceſſité de mourir. C'eſt une loy qui ne reçoit ny diſpenſe ny privilege. Naiſſons dans la ſplendeur des palais ou dans l'obſcurité des cabanes, ſur le drap d'or ou ſur le fumier, parmy les tapiſſeries, ou parmy les araignées, nous en ſommes auſſi peu exempts d'une façon que d'autre. Ouy, mais il pouvoit vivre quatre-vingts ans, & il eſt demeuré audeça de vingt-ſix. Voulez-vous, Madame, eſtre ſatisfaite ſur cette plainte ? Souvenez-vous de quelle horloge ſon heure a eſté ſonnée. N'a-ce pas eſté de celle, qui faite quant & les ſiecles par l'autheur des ſiecles meſmes, gouverne le ſoleil, comme le ſoleil gouverne les noſtres, & d'une ſouveraineté abſoluë, aſſigne le commencement & la fin à tout ce qui eſt d'un bout à l'autre de l'univers ? De ce coſté-là, Madame, comme il ne faut point eſperer de grace, auſſi ne faut-il point craindre d'injuſti-

ce. Monſ. voſtre frere n'a pas veſcu ce qu'il pouvoit vivre, je l'advoue ; mais il a veſcu ce qu'il devoit. Et ſi celuy qui luy preſta la vie eſtoit comptable de ſes actions, il vous feroit voir que lors qu'il la luy a redemandée, ç'a eſté ſans luy faire perdre une minute du temps qu'il luy avoit baillé pour la poſſeder. Je ne m'arreſte pas là, Madame ; je veux de cette conſideration vous faire paſſer à une autre. Que ſçavez-vous ſi pour la retribution de ſes devotions extraordinaires cette Providence éternelle, qui tousjours eſt diſpoſée au bien de ſes creatures, ne luy a point voulu ôter le loiſir de faire choſe qui puſt gaſter la reputation que ſon integrité luy avoit acquiſe, & diminuer les contentemens que ſa proſperité vous avoit donnez ? Il eſt certain que les vertus & les vices s'accompagnent en nos mœurs, comme font les joyes & les ennuis en nos aventures. Que ſçavez-vous donc ſi lors qu'il eſt mort, les vertus & les joyes de ſa vie n'eſtoient point conſumées ? & ſi ce n'a point eſté luy faire grace, que de luy retrancher des jours qu'il ne pouvoit paſſer qu'entre des vices & des ennuis ? Ses inclinations eſtoient verita-

blement portées au bien ; mais quels pernicieux conſeillers ſont-ce, que la chaleur d'un âge où les paſſions ſont furieuſes, la hardieſſe d'une condition à qui tout ſemble eſtre permis, & la communication des compagnies faſcheuſes, que dans le monde il eſt auſſi mal-aiſé de ne voir point, comme les voyant il eſt impoſſible d'en éviter l'imitation ? La conſtitution du corps n'eſt jamais ſi forte, qu'à la fin parmy ceux qui ſont malades on ne devienne malade, ny les reſſorts de l'ame ſi fermes, qu'on ne ſe corrompe quand on eſt long-temps parmy ceux qui ſont corrompus. Et puis, ſeroit-ce une bonne conſequence, il euſt toûjours eſté homme de bien, il euſt donc toûjours eſté heureux; il n'euſt jamais fait de mal, il ne luy en fuſt donc jamais arrivé? La fortune uſe imperieuſement de ſes affections. Elle ſuit qui bon luy ſemble, mais elle ne s'attache à perſonne ; & ſi elle aime, ce n'eſt jamais qu'avecque liberté de haïr quand il luy plaira. Trop de gens l'ont accuſée de legereté, trop de preuves l'en ont convaincuë, & l'en convainquent tous les jours, pour en avoir autre opinion. Pouviez-vous, Madame,

voir tant de traits de ſon inconſtance à l'endroit des autres, ſans l'apprehender en ce qui touchoit Monſ. voſtre Frere, & vous repreſenter que tout ainſi qu'en mourant de bonne heure, il vous a donné dequoy murmurer de la brieveté de ſa vie, il pouvoit en mourant plus tard vous donner occaſion de vous ennuyer de ſa longueur. Je ſçay bien que la belle ſaiſon des fleurs eſt la promeſſe d'une grande recolte. Mais combien de fois eſt-il arrivé, que tantoſt une fortune de greſle, tantoſt un ravage de pluyes, tantoſt un excez de ſechereſſe, & tantoſt quelque autre mauvaiſe diſpoſition de l'air, ne nous a laiſſé cueillir pour des fruits que des feuilles, & de la paille pour des épics? Monſ. voſtre Frere pouvoit comme Chevalier de Malte deſoler toute la coſte de Barbarie, ruiner Alger, bruſler Thunis & Bizerte, rompre le commerce de Conſtantinople en Alexandrie, reſſerrer les galeres du Turc au delà du Boſphore, & donner la ſouveraineté des mers du Levant à l'étendart de ſa Religion. Il pouvoit auſſi comme Lieutenant general d'une armée royale, mettre pié à terre en la Syrie, redreſſer les croix de Lorraine en la Pa-

ſeſtine, porter les fleurs de lys aux dernieres contrées des Indes, & ſe couronner de palmes plus hautes & plus glorieuſes que ne furent jamais celles de ſes predeceſſeurs. Certes en cela il n'y avoit rien d'impoſſible, ou pluſtoſt rien qui avec beaucoup de vray-ſemblance ne ſe puſt eſperer de luy. Mais, Madame, voyons le revers de la medaille. Ne pouvoit-il pas arriver que par quelqu'un de ces inconveniens qui mettent les terreurs paniques dans les armées, la ſienne ſe ſeroit miſe en fuite, & que ſans avoir part à la faute, il auroit eu part au deshonneur? Ne pouvoit-il pas tomber aux mains des Turcs, & ſe voir ſelon leur couſtume confiné dans la Tour de la mer noire, ou plus cruellement encore eſtre mis en quelque autre priſon, d'où tout l'or du monde n'euſt pas eſté ſuffiſant de le racheter? Ces nouvelles, Madame, vous euſſent eſté des afflictions inſupportables. Mais en voicy encore une qui n'eſt pas moindre. Se pouvoit-il pas faire qu'eſtant ſenſible comme il eſtoit aux aiguillons de l'honneur, & chatouillé de la reputation de deux combats, qui luy eſtoient auſſi glorieuſement ſuccedez,

que genereuſement il les avoit entrepris, il en euſt eſſayé un troiſiéme, où témoignant le meſme courage, il n'euſt pas trouvé le meſme évenement ? Avec quel déplaiſir, ou pluſtoſt avec quel deſeſpoir l'euſſiez-vous veu rapporter alors, ſinon mort, au moins eſtropié pour le reſte de ſa vie, & peut-eſtre ayant au lieu le plus éminent de ſon viſage les marques de ſon malheur, & de l'avantage de ſon ennemy ? Sortons, Madame, de la conſideration de ces inconveniens, & tournons les yeux ſur une infinité de maladies, qui le pouvoient reduire en tel eſtat, que pour ſon repos vous euſſiez eſté obligée de faire contre ſa vie les meſmes vœux qu'auroit ſçeu faire un qui l'auroit hay mortellement. Je ſçay bien que ſa bonne complexion luy pouvoit faire eſperer une grande ſanté. Mais combien voyons-nous de maux ſi eſtranges, que nous ne ſçavons ny qu'imaginer pour en trouver la cauſe, ny qu'employer pour en avoir la gueriſon ? Feu Monſ. le Cardinal de Lorraine du titre de S. Agathe, frere de Monſ. de Lorraine qui eſt aujourd'huy, fut d'une temperature où il n'y avoit rien à deſirer. Sa fa-

con de vivre ne pouvoit estre ny meilleure ny plus reglée qu'elle étoit. Et cependant quelles gesnes, je ne dis pas des communes, mais de celles qui font fremir les boureaux mesmes, ne seroient preferables, à ce qu'il souffrit depuis le vingt & neufviéme an de son âge, que ses douleurs commencerent, jusqu'au quarantiéme, que leur continuation le porta dans le tombeau? Cette maladie fut durant onze ans l'exercice de tous les medecins, non pas de l'Europe, mais du monde. Des remedes ordinaires on vint aux extraordinaires. L'Eglise pria pour luy, & comme pour un tres-grand Prince, & comme pour un tres-digne Prelat. Enfin après n'avoir rien oublié de tout ce qui se peut essayer, ce que l'on avança fut, que trois ans devant qu'il mourust ses tourmens avec quelque diminution bien legere aboutirent à une debilité de toutes les parties de son corps, si grande & si universelle, que des fonctions de la vie il ne luy demeura que celle de voir & de parler. Vous en sçavez l'histoire, pource qu'elle est de vostre Maison, & nous la sçavons tous, pource qu'elle est de nostre siecle. Repassez-la,

Madame, devant vos yeux, & vous m'avouerez que ſi vous euſſiez veu Monſ. voſtre Frere en auſſi mauvais termes, vous n'euſſiez gueres moins donné que voſtre vie & qu'il euſt perdu la ſienne dans le berceau. Toutefois, Madame, ſoyons tout à fait indulgens à voſtre deſir, & nous figurons que par un bonheur digne d'eſtre mis entre les prodiges, ſa ſanté auſſi bien que ſa fortune fuſt perpetuellement demeurée au meilleur eſtat où vous la pouviez ſouhaitter. Ne ſçavez-vous pas qu'il eſt du cours de noſtre vie comme de celuy de l'année, où les premiers mois ont le ſoleil preſque ſans point de nuages, & les derniers, des nuages preſque ſans point de ſoleil? Penſez-vous que vous l'euſſiez toûjours veu tel qu'il eſtoit, où quand avec Monſ. voſtre mary en la Place royale, habillé ſelon le deſſein dont vous-meſmes aviez pris la peine de faire l'invention, & regardé non moins pour la bonne grace & la juſteſſe de ſes courſes, que pour l'éclat & la magnificence de ſon entrée, il faiſoit douter s'il n'eſtoit point l'aſtre meſme duquel il ſe diſoit le chevalier? ou quand en la compagnie de Monſ. voſtre aiſné,

conduisant les Ambassadeurs d'Espagne à l'audience des mariages, plein de bonne mine, & plus brillant que les pierreries dont il estoit couvert, il attiroit à soy les benedictions de tout ce que nous estions à la galerie, & obligeoit ceux mesmes qui le voyoient avec envie, de parler de luy avec admiration ? Non, non, Madame, la vie des hommes a sa lie aussi bien que le vin. Le vivre & le vieillir sont choses si conjointes, que l'imagination mesme a de la peine à les separer. Celuy qui a tout créé, a tout enfermé dans le cercle des âges, afin que rien ne soit exempt de leur jurisdiction. L'éternité n'est qu'au ciel. En la terre tout se change, tout s'altere, non d'année en année, de mois en mois, ny de semaine en semaine, mais de jour en jour, d'heure en heure, & de moment en moment. Nous ne sommes plus ce que nous estions hyer ; nous ne serons pas demain ce que nous sommes aujourd'huy ; & déja, Madame, je ne suis plus celuy que j'estois quand je me suis mis à vous écrire cette lettre. Les années gastent les marbres ; elles ne pouvoient donc pas épargner Monſ. vostre frere. Il falloit qu'il cessast

d'eſtre ce qu'il eſtoit ; de pouvoir faire ce qu'il avoit fait, & que par conſequent il renonçaſt au bal, aux balets, aux faveurs des dames, aux combats de barriere, aux courſes de bague, & generalement à tous ces paſſe-temps où la galanterie oblige les jeunes gens de s'occuper. Je ſçay bien qu'il euſt toûjours ouy rendre de grands témoignages à ſon merite, & qu'autant de fois qu'il euſt eſté queſtion de faire quelque ſemblable partie, on euſt fait mention de luy comme d'un Prince à qui autrefois les plus accomplis avoient quitté le premier lieu. Mais jugez, s'il vous plaiſt, Madame, à quels termes eſt reduit un homme, quand pour avoir de la gloire il eſt renvoyé à la memoire des années paſſées, & que tout vivant qu'il eſt, il oit parler de luy de meſme façon que s'il eſtoit mort. Avec quelle douleur eſt-il croyable que Monſ. voſtre Frere ſe fuſt veu n'eſtre plus que ſpectateur des choſes dont il avoit eſté la meilleure & principale part ? Et vous-meſme, Madame, quand vous l'euſſiez veu dépouillé par la vieilleſſe des ornemens que la jeuneſſe luy avoit donnez, vous fuſſiez vous empeſchée de retrancher

quelque choſe, ſinon de voſtre affection, au moins du contentement que vous aviez pris à le regarder? Prenez la peine, Madame, de vous entretenir ſur ce que je vous dis, & vous ne trouverez pas qu'en ce retranchement de jours il ait eſté ſi maltraitté que vous le vous figurez. Il eſt mort jeune; mais il eſt mort heureux. Ses amis ne l'ont guere poſſedé; mais ſa mort eſt la ſeule douleur qu'ils ont jamais euë pour l'amour de luy. Il a peu jouy des douceurs du monde; mais il n'en a pas gouſté les amertumes. Il n'y a fait gueres de chemin; mais il n'y a marché que ſur des fleurs. Ce que la vie a de raboteux, d'aſpre, & de piquant, eſtoit en ce reſte d'années qu'il n'a point veuës. Que ſi au genre de mort vous trouvez dequoy murmurer, comme je croy que vous faites, que s'en faut-il que cette plainte ne ſoit auſſi delicate que les precedentes? Je parle avecque liberté, Madame, mais je penſe le pouvoir faire, pource que je parle avec affection. Ne ſçavez-vous pas que la pluſpart des choſes du monde ayant deux viſages, ſont trouvées ou bonnes ou mauvaiſes ſelon qu'elles ſont conſiderées? Et ſi

vous le ſçavez, pourquoy ne regardez-vous celle-cy du coſté qu'elle vous peut donner du contentement ? Que ne dites-vous, comme il eſt tres-veritable, que Monſ. voſtre Frere ayant à mourir, a eſté bien-heureux de rencontrer une mort qui l'ait exempté d'eſtre cinq ou ſix ſemaines, ou peut eſtre cinq ou ſix mois dans un lit, à ſouffrir outre la rigueur de ſon mal, l'importunité des remedes que l'on euſt inutilement eſſayez pour le guerir ? Il a eu quatre heures pour nettoyer ſon ame des ſouilleures de la terre, & les a ſi dignement employées, que ſans faire injure à cette bonté miſericordieuſe, qui n'eſt jamais déniée aux repentances veritables, il n'eſt pas poſſible que nous doutions qu'il ne poſſede aujourd'huy les felicitez du ciel. Quel loiſir luy euſſiez-vous deſiré davantage ? Luy pouvoit-il mieux arriver, que de ne ſouffrir gueres ce qu'il avoit à ſouffrir neceſſairement ? Je penſe, Madame, vous avoir conté qu'à l'entrée que douze ou quinze jours auparavant il avoit faite en une petite ville (& crois que c'eſtoit celle meſme où par un excez de joye il fut receu d'une compagnie de femmes en habit d'Amazones)

ayant mis pié à terre à la porte de son logis, & s'y estant arresté pour voir repasser l'infanterie qui estoit venuë au devant de luy, comme quelques-uns de ce nombre infiny de noblesse qui ne l'abandonnoit jamais le priassent de se retirer, de peur des inconveniens que le plus souvent on void arriver en semblables occasions, il leur respondit en riant qu'ils ne s'en missent point en peine, & qu'il falloit un coup de canon pour le tuer. Que vous semble de cela, Madame ? Pouvez-vous luy estre si bonne sœur comme vous estes, & luy souhaitter une autre fin que celle qu'il a declaré luy-mesme luy estre la plus agreable ? Je ne sçay pas le jugement que vous en pouvez faire ; mais quant à moy, puis que par la sagesse infinie de nostre Reine, vrayement bonne, vrayement grande, & vrayement adorable, il est impossible à nos factieux de ressuscíter la guerre, & que pour cette raison Monſ. vostre frere ne pouvoit mourir en aucune de ces occasions recherchées par ceux de son courage & de sa profession, je ne puis prendre ce qui luy est arrivé que pour une gratification de la fortune, qui le traitant selon son

humeur,

humeur, a voulu qu'au milieu meſme de la paix il y euſt en ſa mort quelque image de guerre, & ſe conformant encore à ce qu'il avoit dit, que des armes communes n'eſtoient pas capables de luy oſter la vie, a choiſi celles qu'il avoit approuvées, & que veritablement, comme les plus furieuſes, elle a creu les plus propres à témoigner l'eſtime qu'elle faiſoit de ſa valeur. Mais prenons le cas qu'il ſe fuſt noyé dans une riviere, qu'un cheval ſe fuſt abbatu ſous luy, & luy euſt rompu le col, que la cheute d'une maiſon l'euſt accablé, ou que par quelque autre accident vous en euſſiez eſté privée; n'euſſiez-vous pas tousjours dit ce que vous dites, & tousjours pleuré comme vous pleurez? Je n'en doute point, Madame. En quelque verre qu'on vous euſt baillé ce breuvage, vous ne pouviez que luy faire mauvaiſe mine. Oſtons donc ce pretexte à voſtre douleur, & voyons ſi elle en a de plus conſiderables. Elle eſt trop ingenieuſe & trop diligente pour laiſſer en arriere quelque raiſon dont elle ſe penſe juſtifier. Vous n'avez point vû mourir Monſ. voſtre frere. Je m'aſſeure que cette circonſtance eſt de celles où vous

croyez avoir quelque ſujet de vous arreſter. Mais, Madame, quand en cela vous euſſiez eſté ſervie ſelon voſtre ſouhait, que vous en pouvoit-il réuſſir, ny pour voſtre ſoulagement, ny pour leſien? Vous l'euſſiez veu nager dans le ſang, il vous eut veu noyer en larmes. Et qui doute que la preſence des objets faiſant ſon effet ordinaire, ne luy euſt accreu le ſentiment de ſa douleur, & à vous celuy de voſtre affliction? Mais il euſt pris plaiſir de mourir entre les ſiens. Et quoy, Madame, n'eſtimez-vous rien qu'il ſoit mort aux bras d'une troupe de gentils-hommes, qui en cet accident furent bien à peine empeſchez de ſe precipiter eux-meſmes, & s'adjouſter aux exemples de ceux qui n'ont point voulu garder leurs vies après avoir perdu celle de leurs amis? Il n'eſt pas croyable, Madame, comme avec cet art de charmer les eſprits, qui certainement eſt fatal à voſtre maiſon, il avoit univerſellemeut acquis les volontez de toute cette province. Je vous ay fait voir les lettres que Monſieur du Vair & Monſieur de la Cepede m'en ont écrites, où l'expreſſion du regret qu'ils en ont eſt ſi claire que l'on ne peut douter

de leur affection. Et d'ailleurs, l'un eſtant premier Preſident au Parlement, & l'autre ayant la meſme charge en la Cour des Comptes, vous pouvez bien juger que ce gouſt leur eſt commun avec une infinité de bons ſerviteurs du Roy, dont leurs compagnies ſont auſſi remplies que nulle autre qui ſoit en ce Royaume. Cela me gardera de vous en produire d'autres témoignages. Et puis, comme ſçauriez-vous ignorer choſe qui touche Monſ. voſtre frere, vous qui ſelon la couſtume de ceux qui aiment, ne tenez point de temps mieux employé, que celuy que vous donnez à vous en faire entretenir? Ne ſçavez vous pas que le lendemain que ſon corps fut arrivé à Arles, le peuple criant & gemiſſant d'une façon qu'il ſembloit après l'avoir perdu ne vouloir plus rien ſauver, arracha les cloux de ſa biere, découſit le drap où il eſtoit enſevely, & ne trouvant aucun changement en ſon viſage, en fit faire un portrait qui a eſté mis en leur maiſon de ville, pour eſtre à ceux qui vivent un advertiſſement de ne ſe laſſer jamais de le plaindre, & à leur poſterité une exhortation comme hereditaire d'en garder la memoire éternel-

lement ? Ne ſçavez-vous pas que cette meſme ville & celle d'Aix ayant diſputé l'honneur de luy donner ſepulture, la reſolution que l'on a priſe d'en laiſſer le corps aux uns & envoyer le cœur aux autres, a eſté le ſeul expedient qui les a pû mettre d'accord ? Vous le ſçavez, Madame, & par conſequent ne pouvant douter qu'en un lieu où il eſtoit ſi cherement & ſi paſſionnément aimé, il ne ſoit mort auſſi content que dans l'hoſtel de Guiſe, vous avez dequoy en eſtre ſatisfaite, & moy dequoy ceſſer d'en conteſter avecque vous. Je croy qu'il ne me reſte plus que l'aſſemblement que vous faites de l'intereſt du Roy & de la Reine avec le voſtre. Vous prévoyez, ce vous ſemble, des occaſions où les gens de bien ſeront neceſſaires ; tellement qu'après avoir pleuré pour vous la perte d'un frere, vous pleurez pour leurs Majeſtez celle d'un ſerviteur, que ſa fidelité, ſon bras, & ſon courage leur faiſoient eſtimer l'une des plus fermes deffenſes de leur Eſtat. Ce n'eſt pas d'aujourd'hui, Madame, que je reconnois comme vous aimez la Reine. Je ſçay qu'en vos propos ordinaires, & aux lettres où vous parlez d'elle, vous ne l'ap-

pellez jamais autrement que voſtre bonne maiſtreſſe ; & qui plus eſt, je vous ay ouy dire pluſieurs fois que ſi elle eſtoit morte, vous ne voudriez pas vivre une heure après. C'eſt pourquoy je ne m'étonne pas que vous ſoyez en peine de ſon repos. Nous avons tous cette couſtume, que le ſalut des choſes qui nous ſont cheres n'eſt jamais ſi aſſeuré, que nous n'y ſoupçonnions quelque danger. Et certainement c'eſt là que la peur a bonne grace, ſi elle peut jamais l'avoir en quelque part. Mais, Madame, à regarder les choſes, non ſelon ce qu'elles ſemblent en apparence, mais ſelon ce qu'elles ſont en effet, combien s'en faut-il que nous ne ſoyons ſi mal qu'on nous le veut perſuader ? Il ſe peut faire que nos derniers feux ont laiſſé quelque chaleur en leurs cendres. Mais qu'y a-t'il en cela qui ſoit digne des alarmes que nous prenons ? Quelle doute pouvons-nous faire que la Reine qui les a éteins ne les empeſche de ſe r'allumer ? Si nous eſtions aux premiers jours de ſon adminiſtration, la nouveauté nous en pourroit eſtre ſuſpecte. Mais aujourd'huy qu'elle a veu les affaires aux formes les plus extravagantes qu'elles puiſ-

ſent eſtre, & que ſi victorieuſement elle nous a mis hors du bourbier où noſtre fureur nous avoit precipitez, à quel propos cette apprehenſion ? Comme ſes yeux ſont les plus beaux du monde, ils ſont auſſi les plus clairvoyans. Il n'y a nuage qui les offuſque, artifice qui les trompe, ny charme qui les éblouiſſe. Tant qu'ils veilleront pour nous, aſſaille-nous qui voudra, le paſſé nous doit aſſeurer de l'advenir. Au pis aller, il ne faut plus que trois ou quatre ans au Roy, pour faire le monde ſage, & chaſtier ceux qui ne le ſeront pas. Toutes grandes qualitez ont en luy de tres-grands commencemens. C'eſt un jeune lyon qui aura bien-toſt de la force aux ongles ; & alors malheur aux oppreſſeurs de ſon peuple, & aux contempteurs de ſon autorité. Attendons-en le terme avec patience ; nous y touchons du bout du doigt. Que ſi nous ſommes ſi malheureux qu'entre-cy & ce temps-là nous ne puiſſions compatir avec le repos, & que nos mauvaiſes humeurs faſſent renaiſtre quelque deſordre, l'honneur qu'en ces dernieres occaſions la Reine a fait à Monſ. voſtre aiſné de le deſigner Lieutenant general en l'Armée du

Roy, ne vous eſt ce pas une obligation de croire avecque elle qu'il n'y a rien que l'on ne ſe doive promettre de ſa valeur ? Ce n'eſt pas un Prince du rang du commun. Tous ceux qui ſont de ſa qualité ne ſont pas de ſon merite. La nourriture qu'il a priſe dans les perils de la guerre, où Monſ. voſtre pere le mena ſi jeune, qu'il a preſque auſſi-toſt ſceu combatre que marcher ; & ſans mettre en compte ſes autres actions, auſſi infinies comme elles ſont infiniment glorieuſes, la ſeule repriſe de Marſeille, qu'il oſta aux ſeditieux le jour meſme qu'ils la devoient bailler aux eſtrangers, ſont des conſiderations aſſez fortes pour authoriſer toute la bonne opinion qu'on ſçauroit avoir de luy. Ne luy faites pas cette injure, de croire que ſi nous avons des monſtres, il nous faille une autre épée que la ſienne pour les exterminer. Ne deſobligez ny luy ny Meſſ. vos deux autres freres, avec des plaintes qui leur facent croire que vous preferez ce que vous avez perdu à ce qui vous eſt demeuré. La diminution de leur nombre n'a rien diminué de leur grandeur. Ils ſont ce qu'ils eſtoient, & peuvent ce qu'ils pouvoient auparavant. Conſolez-vous en

eux, & avecque eux. La nature eſt ſatisfaite, il eſt temps que la raiſon ſoit écoutée. Les hommes, qui ne ſont que vers de terre, ou pour mieux dire, qui ne ſont rien, s'offenſent quand on murmure contr'eux. Ils veulent que leurs actions ſoient reputées irreprehenſibles, & le veulent ſi abſolument, qu'il ſe faut reſoudre, ou d'approuver tout ce qu'ils font, ou de les avoir pour ennemis. Je vous laiſſe à penſer, Madame, comme Dieu peut trouver bon que nous le ſouſmettions à noſtre cenſure. Vous avez tousjours eu peur de luy déplaire. Ne ſoyez point diſſemblable à vous-meſme en cette occaſion. S'il fait des choſes contre noſtre gouſt, il n'en fait point qui ne ſoient pour noſtre bien. Je ſçay qu'il n'eſt pas raiſonnable de vouloir venir à compte avecque luy. Sa qualité d'arbitre ſouverain de nos biens & de nos vies y reſiſte, & vous ſçavez trop bien ce qui luy eſt deub pour écouter cette propoſition. Mais quand cela ſeroit, & que je vous repreſenterois qu'il vous a fait naiſtre des maiſons de Lorraine & de Cleves, toutes deux ſi renommées, qu'il n'y a coin de la terre qui n'en connoiſſe la gloire, & toutes deux

ſi grandes, que l'Europe n'a point de Rois à qui l'une ou l'autre ne vous face appartenir; quand de voſtre naiſſance venant à voſtre perſonne, je vous ferois prendre garde aux graces de corps & d'eſprit qu'il vous a données, ſi miraculeuſes, qu'il y a dequoy vous faire plus que ce que vous eſtes d'extraction; & qu'à cela j'aſſemblerois l'honneur qu'il vous fait d'eſtre aimée d'une Reine qui porte la premiere couronne du monde, & Reine ſi accomplie en toute ſorte de merites, que ſes vertus ne la font point regner plus ſagement, que ſes beautez la font regner de bonne grace; quelle ſi mauvaiſe eſtimation ſçauriez-vous faire de la moindre de ces obligations, que vous n'y ſoyez plus que récompenſée, non ſeulement de la perte que vous avez faite de Monſ. voſtre frere, mais de tout ce que la fortune vous ſçauroit jamais oſter à l'advenir? Je ſçay bien que la privation des choſes nous eſtant amere ſelon que la poſſeſſion nous en a eſté douce, il eſt mal aiſé que ſans des regrets incomparables, il vous reſſouvienne des ſoins dont Monſ. voſtre frere a continuellement obligé voſtre affection. Mais puis que l'eſperance de re-

voir ceux que nous aimons eſt la conſolation de leur éloignement, pourquoy ne peut-elle eſtre employée en cette abſence, comme en toutes celles qui autrefois l'avoient ſeparé de vous? Il n'y a point d'apparence qu'il doive revenir au monde; mais y en a-t'il que vous ne deviez point aller au ciel? On y va, Madame, par le chemin que vous prenez. La pieté l'y a mené, la pieté vous y menera. Ce ſera là qu'un jour avecque luy vous aurez en la ſource meſme les plaiſirs que vous n'avez ici que dans les ruiſſeaux. Ce ſera là que les eſtoilles que vous avez ſur la teſte ſeront à vos pieds; là, que vous verrez paſſer les années, fondre les orages, gronder les tonneres au deſſous de vous. Et alors, Madame, ſi parmy les glorieux objets dont vous ſerez environnée, il vous peut ſouvenir des choſes du monde, avecque quel mépris regarderez-vous, ou ce morceau de terre dont les hommes font tant de regions, ou cette goutte d'eau qu'ils diviſent en ſi grand nombre de mers? Quelle riſée ferez-vous de les voir tantoſt empeſchez après les neceſſitez d'un corps, auquel ils n'ont pas ſi-toſt baillé une choſe qu'il leur en demande une au-

tre ? & tantoſt inquietez de la foibleſſe d'un eſprit, qui tous les jours les met en peine de ſe delivrer par un ſecond vœu de ce qu'ils ont obtenu par le premier ? Prevenez, s'il eſt poſſible, ces genereuſes penſées. Commencez à parler du monde comme vous en parlerez quand vous en ſerez ſortie. Reconnoiſſez-le pour un lieu, où juſques à ce que vous ayez tout perdu, vous perdrez tous les jours quelque choſe ; & de ces meditations, faites un prejugé à voſtre belle ame, qu'ayant eu ſon origine du ciel, elle eſt de celles qui auront quelque jour la grace d'y retourner. Il y a environ deux ans que faiſant office de bonne parente au Roy & à la Reine d'Angleterre, vous les conſolaſtes de la mort du Prince de Galles avec une lettre, où je puis dire avoir veu des conceptions & des paroles que je ne vis jamais ailleurs. Tournez aujourd'huy vos armes contre vous-meſme, & vous commandez en la mort d'un frere, ce que vous avez exigé d'un pere & d'une mere en la perte d'un fils. Toute la France a les yeux tournez ſur vous, pour y voir le combat d'une douleur infiniment ſenſible & d'un courage extrémement relevé. Les vœux des ſpe-

ſtateurs ſont differens comme ſont leurs paſſions. Soyez du coſté de ceux qui vous deſirent la victoire. Ce que notre infortune a de plus cuiſant, c'eſt la joye qu'en reçoivent nos ennemis. Les voſtres ont eu le plaiſir de voir chanceler voſtre conſtance; faites qu'ils ayent le déplaiſir de la voir demeurer debout. Enfin, Madame, ſi vous ne voulez avoir ſoin de vous-meſme, ne privez pas Madame voſtre mere de ce que vous luy devez. Tant que vos larmes couleront, il eſt impoſſible que les ſiennes s'arreſtent. Vous n'ignorez pas qu'à prendre les choſes comme la nature les a rangées, ſon affection n'aille devant la voſtre. Donnez-luy l'exemple de ſe reſoudre. Toute la Cour, qui adore ſa bonté, vous en ſupplie par ma bouche, & vous ſupplie auſſi de vous ſouvenir qu'eſtant voſtre compagnie & la ſienne la plus agreable relaſche que prenne la Reine en cette infinité de travaux dont nous la perſecutons, il eſt à craindre que ſi vous continuez en l'eſtat où vous eſtes, elle n'en reçoive pas le contentement accouſtumé. Il n'y a rien de ſi contagieux que la triſteſſe, ny que plus facilement la communication face paſſer d'un eſ-

prit à l'autre. Prenez y garde, Madame. Le plus louable ſoin que nous pouvons avoir c'eſt de contribuer ce qui dépend de nous à la conſervation d'un ſi pretieux treſor. Recueillons-y nos vœux, r'aſſemblons-y nos affections, & oublions tout pour ſon ſervice, comme nous la voyons s'oublier ſoy-meſme pour noſtre ſalut. Je veux croire que quand vous fermeriez l'oreil à toutes les raiſons du monde, vous l'ouvririez à ce qui eſt de ſa conſideration; & qu'après avoir eſté conjurée par une choſe qui vous eſt ſi chere comme elle l'eſt, & qui peut ſur vous ce qu'elle y peut, vous ne ſçauriez plus rien ouïr qui ne vous ſoit importun. Ce ſera donc icy que je finiray ma lettre. Je m'y ſuis plus étendu que je ne penſois; mais voſtre divertiſſement en ſera plus long, & vous y connoiſtrez mieux la fin que je m'y ſuis propoſée, qui eſt, Madame, de vous témoigner que je ſuis & veux eſtre toute ma vie voſtre tres-humble & tres-affectionné ſerviteur. A Paris, ce 29.
1614.

TAYLOR INST. OXFORD.

IV.

MONSEIGNEUR,

Ce ſeroit une conteſtation bien inégale, que des paroles d'un pauvre gentil-homme comme je ſuis, avec les effets d'un Prince tel que vous eſtes renommé par la voix generale de tout le monde. Voila pourquoy, Monſeigneur, je ne m'étendray point à vous repreſenter avec quel déplaiſir je me ſens indigne de cet excez de courtoiſie dont le beau preſent qu'il vous a plu me faire m'eſt un témoignage manifeſte. Tout ce que raiſonnablement je puis demander à ma fortune, c'eſt qu'elle me conſerve l'honneur qu'elle m'a fait recevoir d'eſtre l'un des objets de voſtre bienveillance. Je ſçay bien que ce ne luy ſera pas un petit ouvrage, veu la petiteſſe de mon merite. Mais, Monſeigneur, vous y contribuerez, s'il vous plaiſt, voſtre bonté, par l'interceſſion de laquelle ayant déja obtenu tant de faveurs, je me promets encore celle d'eſtre reconnu de vous pour voſtre tres-humble & tres-affectionné ſerviteur.

V.

MADAME,

J'ay eu cette conſolation en mes ennuis, qu'une infinité de perſonnes ont pris la peine de me témoigner le déplaiſir qu'ils en ont eu. Mais ſans mentir, Madame, ſoit que la qualité relevée de ceux qui font le bien donne de la vanité à ceux qui le reçoivent, ſoit que l'inclination naturelle que vous avez à la courtoiſie vous face avoir quelque grace particuliere en la diſtribution de vos faveurs, il faut avouer que rien ne m'a jamais touché, comme la ſuperfluité d'honneur qu'il vous a plû me faire en cette occaſion. Il n'eſt point de paroles pour en faire le remerciement, auſſi n'en chercheray-je point. Je me contenteray de vous dire, que cet effet de votre bonté a fait rougir mon affection par la connoiſſance de ſon defaut. Elle avoit creu eſtre en un point où rien ne ſe pouvoit adjouſter, & ce dernier accroiſſement luy a fait paroiſtre le contraire. C'eſt, Madame, que la gloire de per-

fection eſt, à la honte du reſte du monde, reſervée à voſtre merite. Je bruſle d'impatience de l'aller adorer. Auſſi ſera-ce le premier devoir que je rendray tout auſſi-toſt que je ſeray hors de ma brouillerie. Pour le moins, Madame, par ce petit témoignage vous connoiſtrez ce qui eſt tres-veritable, & que je vous jure devant Dieu, que vous eſtes la Princeſſe du monde à qui avec plus de paſſion je ſuis & ſeray eternellement tres-humble & tres-fidelle ſerviteur.

A M. LE MARECHAL DE BASSOMPIERRE.

VI.

MONSIEUR,

Il eſt vray que la fortune a trop long-temps deliberé ſur la recompenſe d'un merite ſi grand & ſi manifeſte comme le voſtre; mais quoy que s'en ſoit, à la fin elle s'y eſt reſoluë. Et ſans mentir vos actions luy ayant de tout temps fait connoiſtre qu'elle vous devoit des gratifications extraordinaires, les ſervices qu'a-

vec tant de perils vous avez rendus au Roy en ce dernier trouble l'en ont ſi vivement ſollicitée, qu'il falloit que ſans plus de remiſe elle s'acquittaſt de cette dette, ou qu'ouvertement elle ſe declaraſt ennemi de voſtre vertu. Je ne ſçay avec quelles paroles une joye qui eſt commune à toute la Cour, voire à toute la France, vous aura eſté repreſentée par ceux qui vous auront fait ce compliment. Pour moy, je ne vois rien qui vous puiſſe mieux exprimer la mienne, que de vous dire que j'ay eſté auſſi aiſe que vous ſoyez parvenu à un honneur que je vous avois tousjours deſiré, comme je le fus de voir tomber nos idoles d'un lieu où je ne les avois jamais regardez qu'avec abomination. Je ne ſuis pas de ſi mauvaiſe humeur, que je permette aux ſujets de ſe bander contre les volontez du Prince; mais auſſi quand ceux qui ſont aimez de luy mettent ſes affaires en deſordre; je ſuis trop peu fait à la complaiſance, pour avouer qu'il ſoit ny raiſonnable ny poſſible d'en recevoir du mal & de ne leur en ſouhaitter point. Une des principales marques de la benediction de Dieu ſur le Roy & ſur le Royaume, c'eſt que la faveur ſe rencon-

tre en des personnes qui de mesme soin que le pilotte travaillent au salut du navire, & n'ayent point de plus grand interest que celuy de sa prosperité. Je vous ay tousjours reconnu d'une inclination tellement portée à toutes choses grandes, que si cela doit jamais estre, c'est de vous de qui nous en devons esperer le premier exemple. Dieu vueille que cela soit, & que le point où les autres terminent leur grandeur, ne soit que le premier degré de la vostre. A la charge toutefois, Monsieur, que vous me conserverez en vos bonnes graces, & que tousjours vous me ferez l'honneur de me tenir pour votre tres-humble & tres-obeïssant serviteur.

A M. DE TERMES.

VII.

MONSIEUR,

Je viens d'apprendre la perte que vous avez faite de Monsieur vostre fils; & celuy mesme qui m'en a donné la nouvelle m'a donné cette vanité, que

de tous ceux qui en cette occaſion vous conſoleront, il croit que je ſuis celuy que vous écouterez le plus volontiers, & qui aura le plus de pouvoir ſur voſtre eſprit. Je ſçay bien, Monſieur, qu'il n'y a ſi mauvais pere, qui ſans quelque regret puiſſe eſtre privé du plus mauvais fils qui ſoit au monde. C'eſt pourquoy ayant tousjours reconneu en vous un parfaitement bon naturel, & en Monſieur voſtre fils des qualitez parfaitement aimables, je ne veux pas nier qu'en la nouveauté de cet accident vous ne fuſſiez extrémement inſenſible, ſi voſtre ennuy demeuroit dans la mediocrité. Les amitiez que les opinions nous impriment commencent legerement, & finiſſent de meſme. Un foible ſoupçon les ébranle, une petite offence les ruine. Celles qui ont leur naiſſance dans les ſentimens de la Nature, s'attachent en nous avec des racines ſi profondes, qu'il n'y a qu'une violence prodigieuſe qui ſoit capable de les en arracher. Mais après tout, Monſieur, quand vous vous ſerez abandonné au deſeſpoir, & que pour complaire à voſtre douleur vous aurez deſobligé tous ceux qui vous prient de la diminuer, doutez-vous que

le temps n'obtienne de vous ce que vous n'aurez pas voulu accorder à la raiſon? Vous avez beaucoup perdu, je l'avouë. Ce ſeroit un compliment injurieux, de vouloir, pour faire ceſſer vos plaintes, calomnier celuy pour qui vous les faites. Mais avec quel pretexte pouviez-vous eſperer de ne les perdre jamais? J'ay bien certes ouy parler de quelques perſonnes, voire de quelques races, à qui Dieu a donné des privileges extraordinaires; mais de celuy de ne mourir pas, je ſuis encore à en voir le premier exemple. Remettez-vous devant les yeux toutes les maiſons que vous connoiſſez; en trouverez-vous une où vous n'ayez veu des larmes pour le meſme ſujet qui eſt aujourd'huy la cauſe des voſtres? Laiſſons-là les conditions privées. S'il y a quelque choſe de grand au monde, vous m'accorderez qu'il eſt au Louvre. Et cependant, ſans nous ſouvenir des choſes paſſées, n'y voyez-vous pas aujourd'huy noſtre tres-bonne & tres-belle Reine en dueil pour la mort du Roy ſon pere? Pere de qui chacun ſçait qu'elle eſtoit incomparablement aimée, & Roy qui ne tenoit gueres moins que la quatriéme partie du monde en l'éten-

duë de ſes Eſtats. Non, non, la mort n'eſt ennemie ny d'un peuple, ny d'une famille. Elle eſt ennemie du genre humain. Et comme ſa neceſſité n'a point de remede, ſa rigueur n'a point auſſi d'exception. Autant de fois que nous voyons les portes de nos voiſins tenduës de noir, autant de fois ſommes-nous avertis que les noſtres auront le meſme parement au premier jour. Je ſçay bien que vous direz que c'eſt l'ordre de la nature, que le pere meure premier que le fils. Il eſt vray qu'il n'y a pere ny mere qui ne tienne le meſme langage. Mais à quel propos voudroit-on que la mort ſuiviſt les affections de la Nature, elle qui fait profeſſion de n'eſtre au monde que pour la ruiner? Les années ſont toutes de douze mois. C'eſt une borne où tousjours elles arrivent, & qu'elles n'outre-paſſent jamais. Il n'en eſt pas de meſme de nos vies. Leur durée eſt courte ou longue, comme il plaiſt à celuy qui nous les donne. Tantoſt il arrache le fruit en ſa verdeur, tantoſt il en attend la maturité, tantoſt il le laiſſe pourrir ſur l'arbre; mais quoy qu'il face, les creatures doivent cette ſubmiſſion à leur Createur, de croire qu'il ne fait rien que juſtement.

Il n'offenſe ny ceux qu'il prend jeunes, ny ceux qu'il laiſſe devenir vieux. De demander pourquoy il fait les choſes avec cette diverſité, c'eſt une queſtion dont peut-eſtre nous ſerons éclaircis quand nous ſerons en lieu où la lumiere ſera plus grande. Pour cette heure nous ſommes dans les tenebres, qui nous rendent nos curioſitez inutiles. Il y a des ſondes pour les abyſmes de la mer; il n'y en a point pour les ſecrets de Dieu. Croyez-moy, Monſieur, oſtez-vous ce trouble de l'eſprit. Il n'y ſçauroit continuer qu'à la diminution de voſtre honneur. Vous avez ſatisfait à la memoire du fils que vous avez perdu, penſez à ceux qui vous ſont demeurez. Ils ſont branches de la meſme ſouche, & vous donnent les meſmes eſperances; ayez-en le meſme ſoin, & vivez pour leur donner le meſme ſecours. Je vous en conjure par cette charité qui eſt la cauſe de voſtre ennuy, & vous en conjure encore par l'affection extréme que vous avez tousjours portée à Madame voſtre femme. Vous luy devez toute ſorte de bons exemples; donnez-luy celuy de ſe conformer à la volonté de Dieu, & craignez que vous voyant ſi opiniaſtre à

vous affliger, elle, qui eſt d'un ſexe où il ſemble que la tendreſſe de cœur ſoit une louange, ne ſe porte à des extrémitez qui adjouſtent un ſecond malheur à celuy qui vous eſt arrivé. Finalement, Monſieur, ſouvenez-vous que vous avez un frere, que non ſeulement noſtre Cour, mais toutes les Cours eſtrangeres prennent pour un patron de vertu. Vous luy avez des obligations auſſi grandes que vous les ſçauriez deſirer d'un pere. Portez-luy ce reſpect de croire que quoy que la fortune vous oſte, vous aurez tousjours aſſez tant qu'elle vous le conſervera. Si à ces conſiderations, qui ſans doute ſont eſſentielles, vous en voulez adjouſter de glorieuſes, repreſentez-vous l'honneur que vous fait le Roy, de ſe ſervir de vous aux principales charges de ſon armée, & par cet employ croyez eſtre obligé à ne connoiſtre point d'intereſt dont vous deviez eſtre touché comme du ſien. Vous le voyez en l'âge de dix-neuf ans ſur le point de terminer une affaire ſi épineuſe, que juſques à preſent un homme euſt ſemblé avoir faute de ſens commun qui euſt ſeulement parlé de la commencer. Vous avez part à ſes travaux, ayez en aux joyes

que ſa proſperité donne aux gens de bien, & vous préparez aux conqueſtes qu'indubitablement il va faire, les plus grandes & les plus importantes à cette Couronne que jamais ait faites aucun de ſes predeceſſeurs. Vous avez tousjours tellement aimé la gloire, que quand la France a eſté ſans brouilleries vous eſtes allé chercher la guerre en Hollande, au Piémont, & generalement par tout où vous l'avez penſé trouver. Ne faites point qu'on vous demande ce qu'eſt devenu voſtre courage en cette occaſion. Les victoires que nous avons ſur nos ennemis ne ſont jamais tellement noſtres, que nous n'en devions une partie à la fortune, où à l'aſſiſtance qui nous eſt donnée d'ailleurs. Celles qui legitimement nous appartiennent, & deſquelles perſonne ne prend part avecque nous, ſont celles que nous avons ſur nos paſſions quand en dépitd'elles nous gardons nos ames en leur aſſiette, ou les y remettons bien-toſt après que le trouble les en a faitſortir. Je ne ſuis pas ſi mal-aviſé que de vous penſer dire des choſes que vous ne ſçachiez mieux que moy ; mais l'inclination que vous avez tousjours euë à m'eſtimer plus que je ne vaux, & me

vouloir

uloir plus de bien que je n'en merite, m'obligeant à vous rendre toutes sortes de devoirs, j'ay pensé que sans une ingratitude manifeste, je ne pouvois ne contribuer quelque chose au soulagement de vostre affliction. Si j'y réussis, j'auray touché le but que je me propose; sinon, je vous auray pour le moins fait voir combien vos bonnes graces me sont cheres, & combien je desire, Monsieur, que vous continuyez de m'aimer, & de me tenir pour vostre tres-humble & tres-obligé serviteur.

A MONSIEUR DE TERMES.

VIII.

MONSIEUR,

Je suis mieux avecque la fortune que je ne pensois, puis que j'ay encore l'honneur que vous vous souvenez de moy. J'y seray comme je desire, quand je vous pourray témoigner jusqu'où m'a touché le ressentiment d'une faveur aussi peu attenduë, que certes je reconnois que je l'ay peu meritée. La plainte que

vous faites de mon silence meriteroit bien un remerciement extraordinaire. Mais ne sçavez-vous pas, Monsieur, qu'il ne faut rien chercher de bon chez ceux qui sont malheureux comme je suis, & que tout les fuit, jusqu'aux paroles mesmes qui ont de l'éclat? Contentez-vous qu'avecque un langage sans ornement, comme l'affection est sans fard, je vous die que jusqu'à la mort, au delà de laquelle on ne peut rien promettre, les obligations que j'ay à Monseigneur & à vous vivront en ma memoire, & en mon cœur la devotion qu'elles y ont produite de vous estre, Monsieur, tres-humble & tres-fidelle serviteur. A Paris ce 13. Avril 1613.

A MADAME DE TERMES.

IX.

MADAME,

J'ay veu depuis huit ou dix jours une lettre, où vous me faites l'honneur de vous souvenir de moi. Je vous jure que cette faveur, aussi peu attenduë que meritée, m'a tellement surpris, qu'elle m'a

quasi persuadée de faire plustost semblant de ne l'avoir point receuë, qu'en le confessant ne vous remercier pas ny selon mon devoir, ny selon ma volonté. Quoy que s'en soit, Madame, si j'ay failly d'avoir deliberé là dessus, je le repare en me rengeant du costé de la bonne foy. Celuy qui m'a mis en cet estat de la gloire est Monsieur de Racan, qui est icy pour demander à Madame de Bellegarde congé de se marier avec une fille d'Anjou, que l'on dit estre assez riche. Cela luy estant accordé, comme je crois qu'il sera sans beaucoup de peine, il fait comte de s'en retourner. Tellement que si quelqu'un de ses amis des lieux où vous estes a envie de danser à ses nopces, il est temps qu'il se prépare. Pour l'épitalame, il ne luy coustera rien. Il fera ses écritures luy mesme. Après cela, à Dieu les Muses, il aura bien à monter ailleurs que sur Parnasse. On se promet force balets à ce caresme-prenant, mais, Madame, vous n'y serez point, & par consequent la Bourgogne aura quelque chose de plus que la Cour, au jugement de tous ceux qui ont le goust bon, & particulierement de vostre tres-humble & tres-obeïssant serviteur.

X.

MONSIEUR,

Il eſt certain que de tous ceux qui taſcheront de vous donner quelque conſolation au malheur qui vous eſt arrivé, il y en aura peu qui ne le facent pluſtoſt par une louable couſtume que par une connoiſſance veritable de voſtre affliction. On ne parle gueres bien des choſes, que quand on en parle par experience. J'ay fait autrefois une perte ſemblable a celle que vous venez de faire. C'eſt pourquoy, Monſieur, prenant ſur le ſentiment que j'en eus alors, la meſure de celuy que vous avez à cette heure, je ne voy pas que ſans vous faire un déplaiſir extréme il ſoit poſſible de rien condamner en l'extrémité de voſtre douleur. Si elle n'eſtoit ce qu'elle eſt, elle ne feroit pas ce qu'elle doit eſtre. Les Rois veillent pour tout le monde quand ils vivent, & par cette raiſon, quand ils meurent, tout le monde eſt tenu de les regretter. Mais en cette concurrence de perſonnes affligées, qui doute que ceux

à qui durant leur vie ils ont fait des gratifications particulieres, ne ſoient en leur mort obligez de ſe monſtrer les plus affligez, & s'eſtimer vaincus ſi quelqu'un eſt arrivé juſques à ce point de les avoir égallez ? Je feray donc, Monſieur, tout au rebours des autres de qui vous recevrez le meſme compliment, & vous avoueray que ſans eſtre incomparablement touché de la privation d'un ſi grand & ſi bon maiſtre, comme eſtoit le voſtre, vous ne pouvez ſatisfaire à l'honneur de l'avoir poſſedé. Tout ce que j'ay à vous dire, & que vous pouvez ouïr ſans vous faire tort, c'eſt, Monſieur, que vous conſideriez la foibleſſe des choſes du monde que nous admirons comme les plus fortes, & que ſans en chercher d'autres exemples, vous la conſideriez en celuy meſme que vous avez aujourd'huy devant les yeux. Les deux premiers Royaumes du monde à l'envy l'un de l'autre ſe préparoient aux ſolemnitez d'un mariage qu'ils venoient de contracter. Noſtre joye & la voſtre diſputoient à qui ſeroit la plus genereuſe à trouver des magnificences convenables à la majeſté du ſujet. Et voicy que lors que nous eſtimions que la fortune fuſt toute

noſtre, elle a fait voir qu'elle ne l'eſtoit pas tant qu'elle vouluſt rien changer aux regles ordinaires de ſon inſtabilité. Jugez, Monſieur, par cet accident quelle fumée c'eſt que la gloire du monde, & le peu de ſujet que nous avons d'en faire eſtat. Je ne doute pas que de toutes les meditations que vous pouvez faire pour voſtre ſoulagement, celle-cy ne ſoit la plus utile. Je ne vous en propoſeray donc point d'autre. Seulement adjouſteray-je, que voſtre vertu n'eſtant ny moins connuë, ny moins aimée du fils qu'elle a eſté du pere, vous devez vous aſſeurer à l'avenir de la continuation des meſmes faveurs que vous avez euës par le paſſé. Je prie Dieu, Monſieur, de tout mon cœur qu'il vous enface la grace, & à moy celle de vous témoigner toute l'affection qui ſe peut eſperer & deſirer de voſtre tres-humble & tres-affectionné ſerviteur.

A MADAME LA MARQUISE DE MONTLORT.

XI.

MADAME,

Vous euſſiez eu pluſtoſt de mes lettres, ſi j'euſſe cru que pluſtoſt vous euſſiez eſté capable de les lire. Mais certainement juſques icy je vous eſtimois ſi juſtement occupée à regretter voſtre perte, que je faiſois conſcience de vous interrompre, & penſois que ſans vous priver d'un contentement extréme, je ne pouvois eſſayer de diminuer voſtre douleur. A cette heure que vous avez eu quelque loiſir de reſſerrer le débordement de vos larmes, & recueillir vos eſprits diſſipez en la nouveauté de cet accident, il eſt temps que par un témoignage de compatir avec vous, j'évite la mauvaiſe opinion que vous pourroit donner mon ſilence, & vous face voir que ſi quelques-uns m'ont precedé en la diligence de plaindre voſtre affliction, pour le moins ne m'ont-ils point ſurpaſ-

ſé en la verité de la reſſentir. Il faut advouer, Madame, que ce meſeroit un labeur fort agreable, de pouvoir faire quelque choſe pour voſtre conſolation. Voſtre mal en a beſoin, vos qualitez y convient tous ceux qui vous connoiſſent, & l'affection particuliere que je vous ay vouée ſemble me le commander. Ce qui m'en empeſche, c'eſt que je ne crois point qu'aux plus belles paroles du monde il y ait aſſez de perſuaſion pour adoucir une neceſſité ſi amere, comme celle où vous eſtes aujourd'huy reduite de ne voir jamais ce qu'autrefois vous avez veu avec tant de plaiſir. Je ſçay bien qu'en pareilles occaſions une des raiſons principales que l'on nous propoſe, c'eſt la condition bien-heureuſe de ceux pour qui nous ſommes affligez. Mais ſerois-je ſi mauvais eſtimateur, ou de voſtre merite, ou de l'amour que feu Monſieur le Marquis vous a portée, que je peuſſe douter qu'au milieu meſme de la beatitude éternelle il ne tourne les yeux vers la terre, & qu'avec quelque ſouſpir il ne témoigne que les joyes du ciel ne luy ſont point ſi cheres, qu'il ne luy ſouvienne tousjours de la gloire qu'il a euë de vous poſſeder ? Je ne veux pas nier

qu'en la compagnie où il eſt à cette heure les delices qu'il gouſte ſoient infinies. Mais je ſçay bien, Madame, qu'il en avoit d'incomparables en la voſtre. C'eſt pourquoy de vouloir que vous ſoulagiez voſtre malheur par la conſideration de ſa felicité, je n'y vois point d'apparence ; & de vous dire qu'en ce qui eſt ordonné par des loix irrevocables, le ſeul expedient eſt de ſe diſpoſer à les ſouffrir, je vous eſtime trop par deſſus le commun pour vous tenir des langages ſi vulgaires. J'ay perdu aſſez de choſes, qui peut-eſtre ne m'ont eſté oſtées que pour me chaſtier d'une faſcheuſe inclination que j'ay d'aimer avec trop de violence. Mais toutes les remonſtrances qu'on m'a ſçeu faire ne m'ayans jamais de rien ſervy, je ſerois injuſte d'exiger de vous une reſolution que je n'ay peu obtenir de moy-meſme. Le temps, qui termine toutes choſes, a eſté mon remede ; & ſans doute, Madame, il ſera le voſtre, quelque effort que voſtre obſtination face de l'en empeſcher. La procedure en eſt lente, mais le ſuccez en eſt infaillible. Contribuez-y ce qui dépend de vous. Je n'entens pas que vous oubliez voſtre mary. Les obligations que vous avez à tou-

te ſa maiſon me ſont trop connuës pour vous donner un ſi mauvais conſeil, & vous trop ſage pour le recevoir. Ce que je veux, c'eſt que vous défendiez à voſtre memoire les objets qui ne le vous peuvent ramentevoir qu'avec ennuy. L'humeur melancholique s'attache volontiers aux imaginations qui l'entretiennent. Quand il vous en viendra de ſemblables, rejettez-les, & ne recevez que celles qui vous exciteront à vous divertir. Sur tout, Madame, voyez de tirer ce profit de voſtre dommage, que la Fortune qui vous a ſurpriſe vous treuve mieux préparée à l'advenir. Vous eſtes jeune, & par conſequent ayant à vivre long-temps il eſt vray-ſemblable que ce combat n'eſt pas le dernier que vous aurez avec elle. Faites-luy ſentir que ſi elle a eu de l'avantage ſur vous, elle ne le doit pas tant à ſa force qu'à voſtre nonchalance, & que lors que vous ſerez ſur vos gardes, elle n'en voudra pas à vous ſi facilement. Conſiderez en voſtre malheur ce que vous avez tousjours negligé en celuy des autres; Que le verre n'eſt point ſi fragile, comme ce qu'il y a de plus ferme en la proſperité des hommes; & que tous ces noms, d'ombre, ſonge, vent, & fumée, que

nous donnons ordinairement à cette miſerable vie, ſont encore de trop glorieux titres, & des comparaiſons trop élevées pour exprimer ſon infirmité. Ce n'eſt point choſe qu'il vous faille repreſenter avec un long diſcours, vous eſtant la vertu ſi naturelle comme elle eſt; & meſmes ayant devant vous l'exemple de Madame la Comteſſe, qui eſt le meilleur que je vous ſçaurois propoſer. L'inconvenient luy eſt commun avec vous; mais l'experience qu'elle a des choſes du monde luy a donné, ſinon plus de courage, au moins plus d'inſtruction de ſurmonter les adverſitez. Elle eſt demeurée ſi droite, parmy une infinité de cheutes, & de ruines qu'elle a veuës en ce malheureux ſiecle, que ſans lui faire injure on ne ſçauroit douter qu'elle ne reſiſte à cette infortune auſſi victorieuſement qu'à toutes celles qui l'ont aſſaillie par le paſſé. C'eſt là que je vous remets, & à l'aſſiſtance de Dieu, en laquelle il n'y a rien qu'une belle ame commela voſtre ne doive eſperer. Je l'implore pour vous de tout mon cœur, & vous ſupplie, Madame, que je ſois tousjours conſervé en l'honneur de vos bonnes graces, comme voſtre tres-humble ſerviteur.

POUR ASTERIE A M. LE CARDINAL DE JOYEUSE.

XII.

MONSIEUR,

Parmy une infinité de choſes qui me ſont extrémement ſenſibles en mon affliction, ce n'eſt pas ſans mentir une des moindres que le voyage que j'ay fait en cette ville ne vous ait pas eſté agreable, & que j'aye eſté ſi malheureuſe que ce que j'ay fait pour la ſeule conſideration du ſalut de ma vie, voſtre bonté ſe ſoit laſſé aller à l'interpreter d'autre façon. J'euſſe creu, Monſieur, que vous remettant devant les yeux l'eſtat miſerable où vous me trouvaſtes au Havre, & les mouvemens précipitez que vous reconnuſtes aux perſonnes à qui j'ay affaire, vous m'euſſiez accuſée de temerité ſi je n'euſſe cherché toutes ſortes de moyens pour me tirer de cette miſere. Toutefois, Monſieur, puis que vous avez eſté d'autre opinion, je ſçay ſi bien l'honneur que voſtre qualité merite, &

celuy que vos bienfaits ordinaires m'obligent de vous rendre, qu'au lieu de juſtifier une action que vous condamnez, je penſeray qu'en cela, comme en toutes choſes, vous voyez plus clair que je ne fais, & me contenteray de vous ſupplier tres-humblement de me pardonner ce que peu de perſonnes euſſent refuſé de faire en ſemblable occaſion. Ce n'eſt pas choſe nouvelle, qu'aux plus fermes eſprits du monde la peur face naiſtre de mauvais conſeils. Tant y a que ſi les aigreurs s'adouciſſent, nous ſerons en part où mieux qu'ailleurs nous aurons moyen de conduire les choſes à une reconciliation. Quant à moy, Monſieur, par le conſentement que j'y apporteray, je rendray tousjours preuve de mon innocence, & du tres-humble reſpect que je veux rendre à vos commandemens. Vous vous en aſſeurerez, s'il vous plaiſt, & me continuerez l'honneur de vos bonnes graces, qui me tiendront tousjours lieu du plus cher & plus précieux treſor qu'il me ſoit poſſible d'acquerir.

XIII.

MADAME,

De quelques belles paroles que vous ayez accompagné l'excuſe de voſtre ſilence, je ne la ſçaurois prendre que pour une accuſation du mien. Auſſi eſt-ce la verité qu'ayant en vos bonnes graces la part qu'il vous a plû m'y donner, je devois monſtrer quelque ſorte de ſoin à me conſerver une ſi chere acquiſition. Mais d'un coſté un peu de vaine gloire me perſuadant que c'eſtoit faire tort à une grande affection de luy donner de petits témoignages, & de l'autre croyant qu'après les proteſtations que je vous en avois faites de bouche, celles des lettres ne pouvoient eſtre que ſuperfluës, je n'y voulois plus rien adjouſter que la preuve de quelque tres-humble ſervice, dont j'attendois que la fortune me fiſt naiſtre l'occaſion. A cette heure, Madame, que voſtre courtoiſie exceſſive comme le reſte de vos merites m'a delivré de ces ſcrupules, je ſuivray le chemin que vous m'avez ouvert. Ce-

ſera bien certes avecque quelque honte que vous m'ayez prévenu, & qu'il ait fallu que de nouvelles honneſtetez m'ayent amené à un devoir, auquel je n'eſtois que trop obligé par les precedentes. Mais puis que vous avez toutes autres ſortes d'avantages ſur moy, je ne refuſeray point que vous ayez encore cetuy-cy, & ſans rien conteſter avecque vous, me contenteray de diſputer à tous ceux qu'avecque moy vous honorez de voſtre amitié, la gloire d'en avoir le plus de reſſentiment. Ce ſera un combat où ſi les bons ſuccez ſuivent les bonnes cauſes, je ne douteray non plus de la victoire, que vous, s'il vous plaiſt, Madame, du pouvoir abſoulu que vous avez, & aurez éternellement ſur voſtre tres humble ſerviteur.

XIV.

MADAME,

Jugez s'il vous plaiſt de la paſſion que vous avez donnée à Monſieur de ſainct Jeran, par les remedes extraordinaires qu'il y employe. Il a ſçeu l'honneur que

vous me faites de m'aimer, & là-dessus s'est imaginé qu'il pouvoit tirer quelque avantage de ce que je vous écrirois en sa faveur. Je n'ay rien oublié pour luy faire connoistre combien il y a peu d'apparence que les prieres d'une personne inutile comme je suis à vostre service, vous doivent estre considerables. Mais n'ayant que répondre aux reproches qu'il me fait, que de tous les témoignages qui luy ont esté donnez de vostre merite, le mien est celuy qui l'a touché plus sensiblement, & que par consequent comme je suis la principale cause de son mal, je dois contribuer ce que je puis à luy en procurer la gueriſon, il a falu que ma discretion se soit laissé vaincre, & que j'aye eu plus d'égard à ce que son affection desire, qu'à ce que ma recommandation luy doit faire esperer. Je luy ferois tort, & à vous aussi, de vous parler de ses qualitez. Sa reputation vous les a de tout temps assez fait connoistre, & je m'asseure qu'au dernier voyage qu'il a fait vers vous, sa personne ne peut que vous en avoir augmenté l'opinion. Tout ce que j'ay à vous dire, est qu'au nombre infiny de ceux qui sans doute font la mesme recherche, si

vous reſervez l'honneur de vos bonnes graces à celuy qui les deſire avecque plus d'affection, je ne penſe point qu'il y en ait qui plus que luy ſe doive juſtement promettre la gloire d'y parvenir. Il a trouvé que ce que je luy ay dit de vous eſt veritable ; j'eſpere que vous en ferez de meſme en ce que je vous témoigne de luy. Je prens trop d'intereſt en ce qui vous touche, pour vous rien déguiſer en une affaire où il y va du voſtre comme en celle-cy. Vous recevrez donc, Madame, ma bonne volonté, & pour une des plus grandes ſatisfactions que je puiſſe avoir de ma fortune, m'accorderez l'honneur de me tenir touſjours pour voſtre tres-humble & tres-affectionné ſerviteur.

A M. DE GRILLON.

XV.

MONSIEUR,

Vous vivez en la memoire de tous ceux qui ont l'honneur de vous connoiſtre, il n'eſt pas raiſonnable que vous

ſoyez moins en la mienne, ayant des occaſions ſi juſtes & ſi pertinentes comme j'ay de vous y conſerver. Ces paroles vous témoigneront comme je l'ay fait juſqu'à cette heure, & comme je le veux continuer à l'advenir Elles viennent de la Cour, & par conſequent ſont ſuſpectes; mais ayant à ſe preſenter devant le plus grand & plus glorieux courage qui ſoit au monde, elles ont quitté l'artifice & l'hypocrifie, pour luy eſtre d'autant plus agreables qu'elles ſeront ſelon ſon humeur. Je ne vous entretiens point de ce que nous avons icy ſur le tapis, pource que ce porteur a dequoy vous ſatisfaire de ce coſté-là. Bien vous diray-je que l'on va icy entamer des affaires où ſans doute l'on regrettera voſtre épée, comme la plus brave dont la France ait jamais fait peur à ſes ennemis. Mais vous avez aſſez vécu pour autruy, il eſt temps de vivre pour vous. Faites-le, Monſieur, & Dieu veuille que ce ſoit auſſi long-temps comme le deſirent ceux qui ſçavent voſtre merite, & entr'eux avec plus de paſſion que nul autre voſtre tres-humble & tres-affectionné ſerviteur.

POUR CALISTE
A UN PRESIDENT.

XVI.

MONSIEUR,

Il eſt tres-certain que les choſes les plus deſirées ſont celles qui ſuccedent le moins. Je le dis, pource qu'à mon retour de Normandie eſtant allée à Rouen, plus avecque paſſion d'avoir le bien de vous y voir, que pour neceſſité d'aucune affaire qui m'y appellaſt, mon malheur voulut que je fuſſe privée du contentement que je penſois en recueillir. Je crois bien, Monſieur, que vos gens vous auront fait ſçavoir que ſi toſt que je fus arrivée j'envoyay chez vous pour y apprendre de vos nouvelles, mais qu'ils ne vous auront pas ſceu dire le regret que j'eus de ne vous y avoir point trouvé. C'eſt pourquoy je me ſuis reſoluë de vous en donner le témoignage par cette lettre, & par elle-meſme vous faire connoiſtre le ſoin que j'ay de me con-

ſerver, ſi non par ſervices au moins par complimens, la part que ſi liberalement vous m'avez promiſe en vos bonnes graces. Ce ſont deux choſes que malaiſément les paroles ſeront capables de vous repreſenter. Toutefois puis qu'à faute de mieux je ſuis contrainte de les employer, vous me ferez, s'il vous plaiſt, cet honneur de les en croire, & vous aſſeurer, Monſieur, qu'entre celles que voſtre bienveillance a par le paſſé jamais obligées, & qu'elle obligera jamais à l'advenir, il n'y en a pas une à qui je ne me face avecque raiſon ceder la gloire d'eſtre voſtre bien humble & affectionnée ſervante.

POUR CALISTE
A UN QUI LUY AVOIT ECRIT.

XVII.

MONSIEUR,

Je vois bien que ce que l'on dit eſt veritable, que le refus irrite les affections, & qu'avecque le temps il nous

rend paſſionnez des choſes que du commencement nous avons tenuës pour indifferentes. La premiere fois que vous m'avez priée de vous écrire, je ne doute point que vous ne l'ayez fait par maniere de diſcours pluſtoſt que pour autre deſſein. Mais comme vous avez connu que je n'y eſtois nullement diſpoſée, il ſe peut faire que vous vous eſtes piqué de ma reſiſtance, avez penſé qu'il y alloit du voſtre, de n'obtenir point ce que vous avez monſtré de deſirer. A quelque fin que vous l'ayez fait, je ſuis contente de vous donner cette ſatisfaction, à la charge que j'en recevray une autre de vous, qui ſera que je n'en oye jamais plus parler. Ce ſeroit me diminuer de la bonne opinion que vous me voulez donner de vous. Reſolvez-vous-y, croyez-moy; & ſi vous voulez eſtre du nombre de ceux qui m'honorent de leur amitié, ne me preſſez point d'une choſe qui eſt auſſi éloignée de ma conſtance, comme elle eſt peu convenable à mon humeur,

XVIII.

MADAME,

C'eſt aſſez de me recevoir au nombre de vos tres-humbles ſerviteurs, ſans me le dire avecque des paroles ſi honneſtes & ſi obligeantes, qu'elles font honte à toutes celles dont je pourrois vous remercier. Mais je vois bien que c'eſt. Une courtoiſie qui euſt eu quelque defaut, ne vous euſt pas ſemblé digne de vous, qui eſtes la perfection meſme. Je ſçay bien, Madame, que ma fortune ne ſçauroit jamais eſtre capable du reſſentiment que je vous en voudrois témoigner; mais pour cela je ne laiſſeray pas de vous ſupplier tres-humblement de m'en continuer l'honneur. Si je ne puis mieux, pour le moins les recevray-je comme celles des dieux, avec adoration. Je viens d'apprendre la nouvelle gratification que la Reine vous a faite. J'en loue Dieu de tout mon cœur, & le prie que leurs Majeſtez ne ſoient jamais laſſes de vous continuer les effets de leur bienveillance, que je ne le ſois de vous les ſouhai-

ter. Monſieur de la Mole vous dira tout ce que nous avons de nouveau par deça. Je garderay ce reſte de page pour vous baiſer tres-humblement les mains, & vous repeter, Madame, que je ſuis voſtre tres-humble ſerviteur.

XIX.

MONSIEUR,

Il y a deux mois que je receus de vous une lettre la plus honneſte & la plus obligeante qui fut jamais écrite. Certes un ſi viſible témoignage de voſtre amitié me toucha comme il devoit; mais pour en parler franchement, & ſelon ma couſtume, ce ne fut point ſans quelque déplaiſir meſlé parmy la joye. Je m'y vis engagé à une conteſtation de belles paroles avecque vous, & Dieu ſçait quelle envie je pouvois avoir d'un combat où j'eſtois aſſuré d'eſtre vaincu. C'eſt en cette conſideration, Monſieur, que je vous ay fait ſi long-temps attendre ma reſponſe, n'ayant pû qu'avecque peine me reſoudre à la honte de rendre en plomb & en cuivre, ce que j'avois

receu en or & en argent. A la fin le sentiment de mon devoir estant demeuré le maistre, je me hazarde à vous faire ce tres-humble remerciement. Vostre courtoisie, toute portée aux excez, fera s'il vous plaist cetuy-cy, de l'estimer non par ce qu'il vaut, mais par l'affection dont il vous est offert. Je voudrois bien pour luy donner de la recommandation l'accompagner de quelques nouvelles; mais tout ce que nous avons aujourd'huy sur le tapis n'est que la reformation faite a l'assemblée de Rouen, & l'affaire de Verseil. Pour la reformation, ceux mesme qui ont eu part à la faire vous en parleront plus pertinemment que moy. Et pour Verseil, vous en estes plus près que nous ne sommes, & par consequent plus diligemment advertis. Tout ce que je vous puis dire, c'est que nous allons à mon advis entrer en un siecle, où les merites seront & plus considerables, & plus considerez qu'ils ne furent jamais. Bien est-il vray que les années passées ne nous permettront pas d'en voir autre chose que le commencement; mais au moins aurons-nous cette satisfaction, que nous laisserons nostre posterité hors des brouilleries & desordres

où

où vous & moy avons passé la meilleure partie de nos jours. Dieu nous en face la grace ; & vous, Monsieur, faites-moy celle de m'aimer tousjours, comme celuy qui tousjours veut estre vostre tres-humble & tres-obeissant serviteur. Ce 5. Février 1618. à Paris.

XX.

MONSIEUR,

Vous n'avez jamais faute de belles paroles ; mais certainement en la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire il y en a un excez si grand, que je ne crois point avoir de plus honneste moyen d'y respondre, que de me taire. Si vostre intention a esté de faire paroistre vostre éloquence, je le supporte, & comme interessé en tout ce qui touche vostre gloire, je me réjouis de la voir reluire en vos discours aussi bien qu'en vos actions. Mais si vous l'avez fait pour augmenter le pouvoir que vous avez sur moy, vous me permettrez de me plaindre que vous ayez creu qu'il ne fust pas encore en sa perfection. Ce

que je vous eſtois à la Cour, je le vous ſuis en Bourgongne, & le vous ſeray par tout où la fortune me donnera les occaſions & les moyens de le vous témoigner. Je ſuis bien marry que je n'ay dequoy me revencher des nouvelles que vous avez pris la peine de m'écrire, pour vous convier à me continuer la meſme faveur; mais vous ſçavez bien que nous ſommes en un lieu qui ne porte gueres de cette ſorte de fruits. Cette nobleſſe a eſté ſur le point de ſe brouiller en la tenuë des Eſtats. Si les choſes fuſſent paſſées plus avant, nous euſſions eu recours à l'eau enchantée dont vous m'écrivez; mais, Dieu mercy, il n'en a point eſté de beſoin. Auſſi-bien crois-je qu'il n'en demeurera point de reſte, & qu'en ſi belle & ſi grande compagnie où elle fut portée, s'il y en euſt eu non pas une fiole, mais un muy, il ſe fuſt trouvé à qui en bailler. J'ay honte, Monſieur, de ce mauvais entretien, mais ſans cela je n'aurois dequoy remplir ma lettre. Car de vous dire que je ſuis voſtre tres-humble & tres-affectionné ſerviteur, c'eſt trop ſouvent repeter une meſme choſe. Je ne voudrois pas vivre une heure, ſi je ne croyois que vous en fuſſiez aſſeuré.

XXI.

MONSIEUR,

Je ne penſois reſpondre à voſtre premiere lettre, que le Gentil-homme qui me l'avoit renduë ne s'en retournaſt en vos quartiers. Mais, ſans mentir, la ſeconde me ſerre le bouton de trop près, pour me diſpenſer de prendre un ſi long delay. Vous avez une inclination ſi naturelle à la courtoiſie, & la confirmez tellement par la frequentation de Monſieur voſtre beau-pere, qui en eſt une ſource inépuiſable, que les indignes meſmes en reſſentent la ſuperfluité. Je ſuis de ce nombre, Monſieur, mais au moins ne ſuis-je pas de ceux que le deſeſpoir de payer la dette precipite à la méconnoiſſance de leur obligation. Il vient quelquefois de ſi bonnes années, que les terres les plus ſteriles recompenſent par une bonne cueillette ceux qui prennent la peine de les cultiver. Il en ſera de meſme, s'il plaiſt à Dieu, de ma mauvaiſe fortune à vous rendre l'honneur que vous me faites de m'aimer. En cette eſperance je vous ſupplie, Mon-

sieur, de me le continuer, comme à vostre serviteur tres-humble & tres-affectionné.

XXII.

MONSIEUR,

Tant que vostre douleur a esté nouvelle, estant si raisonnable comme elle estoit, il y eust eu de l'injustice de vous empescher de rendre à la nature ce que les plus insensibles n'ont pas le pouvoir de luy refuser. Mais certainement à cette heure que le temps vous doit avoir mis hors de ces termes, il n'y a point d'apparence que vous ne vous serviez de vostre sagesse accoustumée, & ne preniez en vous ce que vous donneriez à ceux qu'un pareil accident auroit affligez. Tout ce que nous possedons est perissable, & nous-mesmes le sommes encore plus que tout ce que nous possedons. Reveillez-vous, Monsieur, en la consideration du flux & reflux des choses du monde, & n'attendez point d'ailleurs ce que de si notables exemples vous doivent avoir appris de sa vanité. Il n'y a

pas bien long-temps que vous viſtes le Louvre troublé du plus effroyable accident que le mal-heur y pouvoit faire naiſtre; aujourd'huy le balet de Madame s'y prépare avec une magnificence à qui l'on croit qu'il ne ſe viſt jamais rien de pareil. S'il plaiſt à Dieu il en ſera de meſme de voſtre maiſon. Reſervez-vous à cette viciſſitude, & la meritez en vous conformant à la volonté de celuy qui ne fait jamais rien que pour noſtre ſalut. C'eſt de ſa grace que vous en doit venir la reſolution. Je la luy demande pour vous avec une affection auſſi veritable, que celle dont je ſuis, Monſieur, voſtre tres-humble & tres-obligé ſerviteur.

XXIII.

MONSIEUR,

C'eſt le crime des grands Seigneurs & des belles Dames, de ne ſe travailler gueres pour la conſervation des amitiez. La facilité d'acquerir ce qu'ils n'ont point, leur perſuade aiſément de faire peu de cas de ce qu'ils ont. Je ne ſuis, Dieu mercy, ny l'un ny l'autre. Voilà

pourquoy vous offencez la noſtre, ſi vous ne croyez que je l'honore comme voſtre merite m'y oblige. Il eſt vray que je ne vous ay point écrit; mais vous ſçavez qu'il euſt falu, & faudroit encore faire tourner le Sas pour avoir de vos nouvelles. Aſſez de gens vous témoigneront avecque quel ſoin je me ſuis efforcé d'en apprendre; mais ne trouvant perſonne qui en fuſt mieux informé que moy, je me ſuis reſolu de perdre mon temps en quelque autre beſogne, & ignorer avecque patience, ce que je ne pouvois rechercher plus avant qu'avecque trop de curioſité. Si vous aviez d'auſſi pertinentes raiſons de voſtre ſilence comme j'ay du mien, vous n'euſſiez pas pris tant de peine de vous juſtifier à mes dépens. Vous avez écrit en aſſez de lieux, pour juger que vray-ſemblablement je puis avoir veu quelqu'une de vos letrres, & que par conſequent ſi j'eſtois plus hargneux que je ne ſuis, j'aurois dequoy gronder à bon eſcient. Mais il ne faut pas traitter ſes amis à toute rigueur. C'eſt beaucoup de jetter les yeux ſur leurs fautes; ce ſeroit trop de les y arreſter. Et puis la joye de voir que je ſuis conſervé en voſtre memoire, vaut

bien que je vous quitte l'apprehenſion que vous m'avez donnée d'en eſtre effacé. Je le fais de bon cœur, & vous conjure de me tenir la promeſſe que vous me faites de continuer à m'aimer. C'eſt à cette condition que je continueray à eſtre toute ma vie voſtre tres-humble ſerviteur. Je ſuis trop vain pour rendre mes affections gratuites, & vous trop honneſte pour les demander à meilleur marché. Vous ne me dites rien de voſtre retour. Si c'eſt qu'il ne doive eſtre de long-temps, vous avez fait ſagement de ne gaſter point les douceurs de voſtre lettre par le meſlange de cette amertume. Mais auſſi ſi c'eſt le contraire, vous n'obligez gueres ceux qui vous deſirent, de leur épargner la conſolation de vous attendre. ADieu, Monſieur, je vous baiſe les mains.

XXIV.

MONSIEUR,

Puis que vous deſirez que la Cour ſoit à Paris, j'eſpere que bien-toſt vous aurez ce contentement. J'ay veu cette

après-disnée une lettre de Madame la Princesse de Conty à Madame sa mere, où elle leur mande qu'au quinziéme de ce mois leurs Majestez seront bien près de Paris, si elles n'y sont arrivées. Nous aurons à cette heure-là force nouvelles, & vous en aurez vostre part. Jusques-là ne me demandez que ce que sçavent les crocheteurs. Le mariage de Monseigneur & de Madamoiselle de Montpensier fut arresté il y a aujourd'huy huit jours. Je crois qu'à cette heure l'affaire est faite. Toute la Cour est pleine de joyes; mais elles ne sont pas toute d'une mesure. Je crois qu'après celle de la mariée, qui sans doute est incomparable, il n'y en a point de plus grande que celle de la Reine mere. Cette Princesse est si bonne, que les vœux de tous les gens de bien sont que sa posterité soit en la race de nos Rois tant que la France sera France, c'est-à-dire jusqu'à la fin du monde. Je sçay bien que nous en aurons du costé du Roy. Car à quel propos nous imaginerions-nous une sterilité en un Roy & en une Reine, tous deux en la fleur de leur âge, bien faits, bien composez, qui s'aiment avecque passion, & qui, puis que rien ne se fait sans la benedic-

tion de Dieu, doivent pour leur pieté ſe la promettre autant que Princes qui jamais ayent porté cette Couronne. La prudence humaine y a joué ſon perſonnage, c'eſt aux bons deſtins de la France à faire le demeurant. Je prens pour bon augure que Monſeigneur ait fait faire ſa demande par M. le Preſident le Coigneux ſon Chancelier. Le mot me plaiſt, & me fait eſperer que l'on y travaillera comme il faut. Cette nouvelle eſt aſſez bonne pour tenir lieu d'une douzaine.

XXV.

MONSIEUR,

Je ſuis à demy glorieux que la fortune m'ait fait recevoir quelque commandement de vous. Je le feray tout-à-fait quand elle m'aura donné le moyen de vous témoigner mon affection. Le jour meſme que voſtre pacquet me fut rendu, il me ſurvint quelque affaire qui m'empeſcha de pouvoir bailler voſtre lettre à Monſieur le Garde des ſeaux. Je priay Monſieur de Peyreſque de faire

cet office ; ce qu'il fit ſelon ſa courtoiſie accouſtumée. La reſponſe qu'il en eut, & que j'en eus moy-meſme lors que je luy en parlay, fut telle que je l'avois attenduë, & que veritablement elle ſe devoit attendre de luy. Je ſçay bien qu'il eſt mal-aiſé d'avoir du deſir ſans avoir auſſi de la peur. Ce ſont deux paſſions qui ne vont gueres l'une ſans l'autre. Mais vous deviez penſer que Monſieur le Prince de Piémont avoit à démeſler une fuſée qui le touchoit de plus près que celle de ſes voiſins, & que quand voſtre partie euſt eu de l'indiſcretion aſſez pour l'en importuner, ce Prince avoit trop de jugement pour vouloir hazarder ſon credit en une choſe dont le ſuccez luy eſtoit ſi mal aſſeuré. Tant y a que je ne ſuis pas d'advis que cette apprehenſion vous empeſche de dormir. Je ne ſçaurois m'imaginer que vous ſoyez choqué de ce coſté-là ; & quand vous le ſeriez, je ne vois pas que ce puiſſe eſtre juſques à vous faire cheoir. Tout ce que vous pouvez eſperer d'un homme ſur qui vous avez un pouvoir abſolu, eſperez-le de moy, s'il vous plaiſt, non en cette occaſion ſeulement, mais en toutes. Je le vous jure, & le jure encore à cette Dame avec

laquelle cette affaire vous eſt commune; & vous prie tous deux de croire que je ſuis de tout mon cœur voſtre tres-humble & tres-affectionné ſerviteur.

XXVI.

MONSIEUR,

Je vois bien qu'à force de m'aimer vous me perſuaderez que je vaus quelque choſe. Pour faire monter ma gloire à ſon dernier point, il ne reſteroit que d'avoir quelque moyen de vous ſervir; mais ce ſera quand je ſeray plus heureux que je ne ſuis. J'en attendray l'occaſion, pour l'embraſſer à ſon arrivée comme je ferois une belle maiſtreſſe, ſi j'eſtois encore en l'âge de vingt ans. Quand à l'advis dont vous voulez que je participe, c'eſt une faveur que je ne ſçaurois jamais reconnoiſtre. Je vous prie de croire que ce qui dépendra, & de moy, & de tous ceux à qui la fauſſe opinion de mon merite peut avoir donné quelque envie de me gratifier, y ſera employé avecque toutes ſortes de ſoin & d'affection. Vous ſçavez le train des affaires, & quelles reſiſtances

l'on y trouve. C'eſt à vous de prendre garde que celles que nous aurons à combattre ne ſoient point invincibles, & auſſi que ſi nous importunons nos amis, ce ſoit pour choſe qui en vaille la peine. Ce ſeroit pour ſe deſeſperer, de s'eſtre rompu les dents à caſſer une noix vereuſe. Quand vous me manderez ce que c'eſt, vous me manderez auſſi comme vous deſirez que je m'y conduiſe. Je ſeray bien aiſe que ce ſoit le pluſtoſt qu'il ſe pourra. J'ay tousjours crû que la plus ſeure & plus prompte voye d'avoir des nouvelles en choſes de conſequences, eſtoit celle des meſſagers ordinaires, en mettant au deſſus du pacquet quelque douceur, qui par leur intereſt excite leur fidelité. Si vous eſtes de mon opinion, nous nous ſervirons de cet expedient; ſi non, vous me preſcrirez celuy que vous jugerez eſtre le plus à propos. Pour cette fois je mettray ma lettre entre les mains du Gentil-homme qui m'a fait tenir la voſtre. Je ne vous envoye point de vers, pource que je n'en ay point fait de nouveaux. Ceux que j'avois commencez pour la Reine ſont encore ſur le meſtier. Ma pareſſe eſt telle que vous la connoiſſez; & outre cela la fortune luy

baille tousjours quelque divertiſſement, qui ne ſçauroit eſtre ſi petit, que je n'y trouve une excuſe fort raiſonnable de me repoſer. Quand ils ſeront faits, je vous jure que le premier hors de la Cour qui les aura, ce ſera vous, comme celuy de qui je veux honorer & eſtimer l'amitié autant que de perſonne qui m'y ait jamais obligé. Je ne vous écris point de nouvelles, pource qu'il n'en eſt point, & que d'ailleurs cette lettre demeurant peut-eſtre long-temps par les chemins vous feroit rire de celles que vous recevriez hors de ſaiſon. A Dieu donc, Monſieur, je vous baiſe bien-humblement les mains, & vous ſupplie que vous ne vous laſſiez point d'aimer celuy qui ne ſe laſſera jamais d'eſtre voſtre ſerviteur tres-humble & tres-affectionné. A Paris ce 29. de Mars 1613.

XXVII.

MADAME,

Je ſuis tres-merry qu'en m'écrivant que vous me deſiriez employer, vous ne m'avez pas écrit en quoy. Vous uſez

de trop de ceremonies en mon endroit, & ne connoiſſez pas comme je ſers volontiers ceux qui me font cet honneur de m'en eſtimer digne, quand la fortune m'en donne le moyen. L'affection avecque laquelle j'embraſſeray voſtre affaire, mais que je ſçache ce que c'eſt, vous témoignera que vous y deviez aller avec plus de liberté. Je n'ay point l'honneur de vous connoiſtre; mais celuy que generalement je porte à tout voſtre ſexe, & l'opinion particuliere que me donne de voſtre merite la recommandation que m'en fait Madame voſtre bonne amie, me ſeront des ſolliciteurs aſſez diligens pour me faire apporter en ce qui ſera de voſtre contentement tout ce qui ſera de mon pouvoir. Je regretteray extrémement le défaut que peut-eſtre mon peu de moyen vous y fera trouver; mais au moins y verrez-vous, s'il plaiſt à Dieu, aſſez clair pour me donner la qualité de voſtre tres-humble ſerviteur.

XXVIII.

MONSIEUR,

Je penſois quand j'ay receu voſtre lettre avoir rencontré quelque ſujet de vous témoigner ce que je vous ſuis ; mais cette joye ne m'a pas eſté longue, pource que l'affaire dont vous m'écrivez a eſté reſoluë il y a trois jours. C'eſt avec un extréme regret que je ſuis privé d'un bien, que j'avois impatiemment attendu & paſſionnément deſiré ; mais il faut ſouffrir cette injure de la fortune. Ce n'eſt pas la premiere, mais c'eſt bien l'une des plus cuiſantes. Elle ne m'obligera jamais de faveur qui me ſoit plus chere, que de me donner de quoy vous témoigner que je ſuis, Monſieur, voſtre tres-humble & tres-affectionné parent & ſerviteur.

XXIX.

MONSIEUR,

Je voudrois bien que celuy qui m'a rendu voſtre lettre fuſt venu par deça pour un meilleur ſujet que celuy qui l'y a amené. Mais nous ſommes tous en la juriſdiction de la fortune. Elle nous baille le vent en proüe & en pouppe comme il luy plaiſt. Tant y a qu'elle ne peut rien ſur moy, qu'elle ne puiſſe ſur tout le monde. Monſieur le Prince s'eſt réjouy cinq ou ſix mois de la groſſeſſe de Madame ſa femme, & voilà qu'elle ſe déchargea hyer de deux enfans morts. Après les perſonnes de cette claſſe-là, je ſerois mal-aviſé ſi je penſois que tout me deuſt venir à ſouhait. Il faut ſouffrir ce qu'on ne peut éviter. Parmy ce déplaiſir, ce ne m'eſt pas une petite ſatisfaction de me voir tousjours & en voſtre memoire & en vos bonnes graces. Je vous ſupplie, Monſieur, comme de la choſe du monde que je deſire le plus, que j'y ſois conſervé, & que vous croyez que de tous ceux qui vous honorent je

ſuis & ſeray toute ma vie le plus voſtre ſerviteur.

XXX.

MONSIEUR,

J'ay receu voſtre lettre du dix-ſeptiéme de ce mois. Elle m'a eſté, comme tout ce qui vient de vous, tres-chere & tres-agreable; mais eſtant amis au degré que nous le ſommes, & vivans enſemble comme nous vivons, je ne ſçaurois vous taire le déplaiſir que vous me faites, de continuer un deſſein dont j'ay tant de fois eſſayé de vous dégouſter. Vous aimez une femme qui ſe moque de vous. Si vous ne vous en appercevez, vous ne voyez pas ce que verroit le plus aveugle qui ſoit au quinze-vingts; & ſi vous vous en appercevez, je ne croy pas qu'au préjudice de l'écrivain de Vaux vous ne prétendiez à vous faire Empereur des petites maiſons. Il eſt mal-aiſé que je n'aye dit devant vous, ce que j'ay dit en toutes les bonnes compagnies de la Cour, que je ne trouvois que deux belles choſes au monde, les femmes &

les roſes, & deux bons morceaux, les femmes & les melons. C'eſt un ſentiment que j'ay eu dés ma naiſſance, & qui juſques à cette heure eſt encore ſi puiſſant en mon ame, que je n'y penſe jamais que je ne remercie la Nature de les avoir faites, & mon aſcendant de m'avoir donné la forte inclination que j'ay à les adorer. Vous pouvez bien penſer qu'un homme qui tient ce langage ne trouve pas mauvais que vous ſoyez amoureux. Il le faut eſtre, ou renoncer à tout ce qu'il y a de doux en la vie; mais il le faut eſtre en lieu où le temps & la peine ſoient bien employez. On ſe noye en amour auſſi-bien qu'en une riviere. Il faut donc ſonder le gué de l'un auſſi-bien que de l'autre, & n'éviter pas moins que le naufrage la domination de je ne ſçay quelles ſuffiſantes, qui veulent faire les rieuſes à nos dépens. Celle à qui vous en voulez eſt tres-belle, tres-ſage, de tres-bonne grace, & de tres-bonne maiſon. Elle a tout cela, je l'avoue; mais le meilleur y manque. Elle ne vous aime point; & ſans cette qualité, tout & rien ne valent pas mieux l'un que l'autre. Vous avez ouy dire qu'avecque le temps & la paille les neſles ſe

meuriſſent. C'eſt ce qui vous fait eſperer que ſi vous n'eſtes aimé à cette heure, vous le pourrez eſtre quelque jour. Je vous accorde que ce n'eſt pas une difficulté que vous ne puiſſiez vaincre ; mais accordez-moy auſſi que vous aurez bien de la peine à la combattre. En matiere de choſes futures, l'ouy & le non trouvent des amis, qui parient les uns d'un coſté & les autres de l'autre. En celle-cy, je m'aſſeure que la pluralité ſera pour la negative ; & que vous-meſme, tout mal mené que vous eſtes de voſtre paſſion, ſi vous aviez gagé pour l'affirmative, vous tiendriez voſtre argent, ſinon pour perdu, au moins pour bien égaré. La perſeverance fait des miracles, il eſt vray ; mais ce n'eſt pas tousjours, ny par tout. S'il y a des exemples de ſon pouvoir, il y en a de ſa foibleſſe. Et puis quand un homme auroit de la patience pour toute autre choſe, ſeroit-il pas auſſi laſche que la laſcheté meſme s'il en pouvoit avoir pour le mépris ? L'indignation, à mon gré, n'eſt juſte en occaſion du monde comme en celle-cy. Quand une femme refuſe ce qu'on luy demande, ce n'eſt pas qu'elle condamne la choſe qui luy eſt demandée, c'eſt que le demandeur ne

luy plaiſt pas. Je voudrois que vous euſſiez entretenu l'homme qui vient du lieu où eſt voſtre prétenduë maiſtreſſe. Vous auriez appris qu'en un mois qu'il y a eſté, il ne s'eſt preſque paſſé jour qu'il ne l'ait veuë aux compagnies, parée & adjuſtée d'une façon qui ne monſtroit pas qu'elle euſt envie de revenir au logis ſans avoir fait un priſonnier. Vous prendrez peut-eſtre la choſe à voſtre avantage; & direz qu'elle ne le faiſoit que pour ſe divertir des penſées melancoliques où la plongeoit voſtre éloignement. Je vous en ſçay bon gré. Quand on ſe veut tromper, il ne ſe faut point tromper à demy. Vous eſtes en poſſeſſion de ſouffrir des rebuts, vous en avez fait l'apprentiſſage en pluſieurs bonnes eſcholes; il eſt temps de faire voſtre chef-d'œuvre, & prendre vos letttes de maiſtriſe. Or ſus, prenez les, ſoyez duppe, & archiduppe ſi bon vous ſemble; ce ne ſera jamais avec mon approbation. Je vous regarderay faire, comme on regarde un amy ſe perdre, après qu'on a fait tout ce qu'on a pû pour le ſauver. Je ne ſçaurois nier que lors que j'étois jeune je n'aye eu les chaleurs de foye qu'ont les jeunes gens; mais ce n'a jamais eſté

juſques à pouvoir aimer une femme qui ne me rendiſt la pareille. Quand quelqu'une m'avoit donné dans la veuë, je m'en allois à elle. Si elle m'attendoit, à la bonne-heure. Si elle ſe reculoit, je la ſuivois cinq ou ſix pas, & quelquefois dix ou douze, ſelon l'opinion que j'avois de ſon merite. Si elle continuoit de fuïr, quelque merite qu'elle euſt, je la laiſſois aller; & tout auſſi-toſt le dépit prenant chez-moy la place que l'amour y avoit tenuë, ce que j'avois trouvé en elle de plus louable, c'eſtoit où je trouvois le plus à redire. Son teint, quelque naturel qu'il fuſt, me ſembloit un maſque de blanc & de rouge, ſes diſcours une pure coquetterie, & generalement avec une haine accommodée à mes ſentimens je démentois tout ce que l'affection s'étoit efforcée de me perſuader en ſa faveur. Voilà comme j'ay tousjours vécu avec les femmes.

Et maintenant encore en cet âge panchant,
Où mon peu de lumiere eſt ſi près du couchant,
Quand je verrois Helene au monde revenuë,
En l'eſtat glorieux où Paris l'a connuë,
Faire à toute la terre adorer ſes appas,

N'en eſtant point aimé, je ne l'aimeroispas.
Cette belle Bergere, à qui les deſtinées
Sembloient avoir gardé mes dernieres années,
Eut en perfection tous les rares treſors,
Qui parent un eſprit, & font aimer un corps.
Ce ne furent qu'attraits, ce ne furent que charmes;
Si toſt que je la vis, je luy rendis les armes,
Un objet ſi puiſſant ébranla ma raiſon,
Je voulus eſtre ſien, j'entray dans ſa priſon,
Et de tout mon pouvoir eſſayay de luy plaire,
Tant que ma ſervitude eſpera du ſalaire.
Mais comme j'apperceus l'infaillible danger
Où, ſi je pourſuivois, je m'allois engager,
Le ſoin de mon ſalut m'oſta cette penſée,
J'eus honte de bruſler pour une ame glacée,
Et ſans me travailler à luy faire pitié,
Reſtreignis mon amour aux termes d'amitié.

Vous ſçavez trop bien que c'eſt que de vers, pour ne connoiſtre pas que ceux-là ſont de ma façon. Si vous en gouſtez la rime, gouſtez-en encore mieux la raiſon. Il ne faut pas trouver eſtrange que les femmes, en une affaire où il leur va de l'honneur & de la vie, prennent du temps à ſe reſoudre; & meſmes que par quelque reſiſtance elles piquent un deſir, qui ſans doute ſe relaſ-

cheroit ſi à noſtre premiere ſemonce elles ſe rendoient avec une trop prompte & trop complaiſante facilité. Leur retenuë fondée ſur quelqu'une de ces conſiderations eſt ſupportable. Mais quand elles nous fuyent, ou par averſion qu'elles ont de nous, ou pource qu'un autre tient déja ce que nous pourſuivons, c'eſt-là qu'un bon courage ſe doit roïdir, & ne continuer pas un voyage, où il eſt bien aſſeuré qu'il ne feroit que ſe laſſer. Heureux ſont ceux qui voyent clair en ces tenebres ! Elles ſont negligées de la pluſpart des hommes; mais elles ne laiſſent pas de les faire choir dans de grands precipices. Je pretens en fineſſe moins qu'homme du monde; mais ſans vanité je puis dire que quand je me ſuis adreſſé à une femme, il ne m'eſt jamais arrivé de me tromper en la connoiſſance de ſon humeur. L'eſperance ſeule m'a appellé. Quand elle m'a failly, on n'a point eſté en peine de me dire deux fois que je me ſois retiré. Croyez-moy, faites en de meſme, & après tant de mauvaiſes recoltes, ſoyez plus diligent à choiſir le terroir où vous ſemerez. Vous avez auſſi-bien que moy une certaine nonchalance qui n'eſt pas pro-

pre aux choſes de longue haleine. C'eſt aſſez que vous ayez eſté malheureux en Bretagne, ne le ſoyez point en Bourgogne. Je vous crie mercy de vous perſecuter comme je fais; mais je prens trop de part à vos intereſts pour en uſer d'autre façon. Ceux qui donnent des conſeils indulgens à leurs amis, leur veulent plaire; ceux qui en donnent de libres, ont envie de leur profiter. Dieu vueille que vous advertiſſant de ne perdre point voſtre temps, je ne perde point le mien. Je vous manderois volontiers des nouvelles pour vous oſter le gouſt de cette aigreur, mais je meurs de ſommeil. Le Roy ſe porte bien, & uſe tousjours des conſeils de Monſieur le Cardinal de Richelieu. Cela ſe voit aſſez au bon eſtat où ſont les affaires. Si quelqu'un y trouve à redire, qu'il prenne de l'ellebore. A Dieu, Monſieur. Quoy que je vous aye dit, je ne laiſſeray pas de faire tenir voſtre lettre. Ce ſera produire un nouveau témoignage de voſtre honte, mais voſtre volonté ſoit faite. En recompenſe vous ferez, s'il vous plaiſt la mienne, c'eſt à dire que vous me conſerverez en vos bonnes graces, & me tiendrez tousjours pour voſtre tres-humble ſerviteur.

LES

LES LETTRES DE MALHERBE.

LIVRE SECOND.

A MONSEIGNEUR LE CARDINAL DE RICHELIEU.

I.

MONSEIGNEUR,

Je n'ay pas eu ſi-toſt le deſſein de vous écrire, que toutes ſortes de penſées ne ſe ſoient venu offrir à moy pour eſtre employées en un ſi agreable ſujet. Le nombre m'en a bien pleu, mais ce n'a pas eſté juſques à les recevoir toutes, de peur que les lire ne vous fuſt une importunité. Je me ſuis reſtraint aux moins

artificielles, comme à celles qui expriment mieux la franchiſe de mon naturel, & par conſequent vous feront voir plus clairement la ſincerité de mon affection. Pour les autres, je les reſerve à m'en ſervir en quelque occaſion où il y aura plus à travailler. Mon premier autel eſt celuy du Roy. Vous le voulez bien comme cela, Monſeigneur. Le voſtre eſt le ſecond. Je ne vous dis rien que je ne die en toutes les compagnies où je me trouve, & que je n'écrive à tous ceux à qui j'écris dans les provinces. Je vous envoye des vers que j'ay faits pour ſa Majeſté, où j'ay fait quelque mention de vous, petite à la verité, autant pour voſtre mérite comme pour mon deſir. Mais par cet ouvrage, Monſeigneur, vous jugerez de quoy je ſuis capable. J'ay deux grands ennemis, l'extrémité de ma vieilleſſe, & le malheur de ma conſtellation. Pour le premier, il eſt ſans remede; pour le ſecond, toute mon eſperance eſt en voſtre protection. Je la vous demande, Monſeigneur, & me la promets, ſur la ſeule aſſeurance qu'il vous a pleu de m'en donner. Je vous mets en teſte un grand monſtre, quand je vous propoſe ma mauvaiſe fortune;

mais auſſi eſtes-vous un grand Hercule. Vous avez vaincu celle de la France, vous viendrez bien à bout de la mienne. Contre celle-là il vous a fallu employer des ſoins & des veilles, qui ont mis voſtre ſanté en danger ; contre celle-cy, vous n'avez qu'à luy faire paroiſtre que les traverſes qu'elle me donne ne vous plaiſent pas. Le moindre ſigne que vous luy monſtrerez de voſtre couroux la mettra en deſordre, & luy fera deſirer de ſe reconcilier avecque moy. Je vous en ſupplie tres-humblement, Monſeigneur, & de croire que ſi juſques à cette heure je n'ay rien fait qui vous y oblige, ce n'a eſté qu'à faute d'eſtre en eſtat de ne pouvoir penſer qu'à vous. Voſtre gloire n'eſt pas un objet où il ne faille que la moitié d'un eſprit. Tout ce que noſtre ſiecle en a de meilleurs, il ne faut pas qu'ils penſent d'y réuſſir que fort mediocrement. Pour le mien, l'opinion commune luy donne bien quelque rang parmy ceux qui ne ſont pas des pires ; mais je ne ſeray point ſatisfait de luy, qu'il ne vous ait donné, Monſeigneur, quelque extraordinaire preuve que je ſuis extraordinairement voſtre tres-humble & tres-obéiſſant ſerviteur.

A MONSIEUR L'EVESQUE D'EVREUX.

II.

MONSIEUR,

Il y huit ou dix mois que je fus adverty qu'au dernier voyage de Lyon vous trouvant un soir au souper du Roy sur un discours qui se presenta, vous pristes occasion de me nommer à sa Majesté, & le fistes avec des termes qui furent jugez de ceux qui les ouïrent ne pouvoit partir que d'une singuliere & du tout extraordinaire affection en mon endroit. Ce rapport, qui me fust fait premierement par un Gentil-homme de mes amis, me fust, à n'en mentir point, une merveille si grande, que je ne pense avoir jamais rien ouy de quoy je demeurasse plus estonné. Je n'ignorois pas combien le bien faire est un doux exercice aux ames genereuses, & sçavois bien qu'en la vostre cette qualité se trouvoit aussi admirable qu'en nulle autre. Mais estant de si longue main accoustu-

mé de vivre parmy les épines, que je ne pouvois tenir une roſe que pour un ſonge, ou pour un prodige, ſi je vous eſtimois capable de faire une notable courtoiſie, je ne le penſois nullement eſtre de la recevoir. Toutefois ce meſme advis m'ayant eſté confirmé par une infinité de perſonnes d'honneur, qui ſe diſoient y avoir eſté preſens, il faut que je le tienne pour veritable, & que contre ma couſtume je me laſche à quelque vanité. Tout ce qu'il y a de beaux eſprits au monde ſçavent combien l'aiguillon de la gloire a la pointure douce, & les Stoïques meſmes n'écrivent contre elle que pour l'acquerir. C'eſt pourquoy ſi je me réjouïs d'avoir eſté loué d'une bouche que toutes les bouches du monde confeſſent ne pouvoir aſſez louer, je ne penſe rien faire qui ait beſoin d'eſtre juſtifié. Tout ce qui me travaille & qui me trouble, c'eſt l'envie que j'avois de trouver des paroles de reconnoiſſance qui fuſſent aucunement proportionnées à l'obligation. Mais puis que ce m'eſt choſe ſi difficile, & que d'ailleurs la diſſimulation de ce qui s'eſt paſſé en un lieu ſi celebre ne me peut eſtre que mal-honneſte & mal-aſſeuré, je me reſoudray

pour le meilleur expedient de recourir à voſtre meſme bonté, qui n'ayant point uſé de ſa courtoiſie ſelon la petiteſſe de mon merite, n'en exigera point auſſi le remerciement ſelon la grandeur du bienfait. J'ay tousjours tenu ma ſervitude une offrande ſi contemptible, qu'à quelque autel que je la porte, ce n'eſt jamais qu'avecque honte, & d'une main tremblante. Vous pouvez eſtimer, Monſieur, ce que je dois faire en voſtre endroit, & en cette occaſion. Telle qu'elle eſt, je la vous dédie avecque la meſme devotion & aux meſmes loix queles choſes qui ſont dédiées aux temples, c'eſt à dire, pour ne l'en pouvoir jamais retirer qu'avecque ſacrilege. Si la fortune, par quelque voye digne de ſa bizarrerie, me vouloit donner moyen de vous en rendre quelque preuve, ce ſeroit une gratification à laquelle je donnerois tres-volontiers tout ce que j'en ay jamais receu d'injure par le paſſé. Je ſuis icy accroché encore pour quelques jours à deux ou trois méchans procez, & n'attends que d'avoir trouvé quelque fil à ce labyrinthe pour m'en retourner en nos quartiers. Ce ne ſera pas ſans vous aller baiſer les mains, en quelque part que

vous ſerez, & vous témoigner à quel prix je mets l'honneur de vos bonnes graces. Continuez-les moy, s'il vous plaiſt, Mouſieur ; & puis que mon impuiſſance me défend toute autre choſe, contentez-vous que je prie Dieu, comme je fais de tout mon cœur, pour l'accroiſſement de vos proſperitez. D'Aix ce 9. de Novembre 1601.

A MONSIEUR L'EVESQUE DE MANDE.

III.

MONSIEUR,

La civilité a auſſi bien ſes inconveniens que le reſte des choſes du monde ; & pour le moins a-t'elle celle-cy, qu'elle attire les importunitez. Si vous en doutez, mon impudence le vous va faire connoiſtre. Il pleut à Monſeigneur le Cardinal il y a quelques jours de me promettre qu'auſſi-toſt que Monſieur de Fiat ſeroit de retour il me feroit payer de ma penſion, & y adjouſta encore qu'il me vouloit faire mes petites affaires. Ce

témoignage de ſa bonté fut grand, comme veritablement il n'y a rien de petit en luy; mais ce qui le rendit plus glorieux, fut qu'il prevint ma requeſte, & ne voulut pas que j'euſſe la peine de luy demander une choſe dont il pûſt connoiſtre que j'euſſe beſoin. Aujourd'huy que Monſieur de Fiat eſt arrivé, il eſt queſtion de me ramentevoir à Monſeigneur le Cardinal, afin qu'il ſe ſouvienne, tant de l'aſſiſtance qu'il m'a offerte en cette occaſion, que de celle qu'il m'a promiſe en l'office de Treſorier de France dont il a pleu au Roy me gratifier. C'eſt choſe que vous pouvez faire, & je prens la hardieſſe, Monſieur, de vous prier de me vouloir faire ce bon office, & de l'accompagner de quelque parole de recommandation ſur l'une & l'autre de ces affaires. La monnoye dont les petits payent les bien-faits des grands, c'eſt la gloire. J'eſpere qne de ce coſté-là on ne m'accuſera jamais d'ingratitude. Je ſuis en un âge où il eſt vray-ſemblable que les Muſes, qui ſont femmes, ne font pas grand compte de moy, & que pour le mieux elles ne me bailleront que quelque brin de lavende, quelque tulippe, ou quelqu'autre de ces chetifves

fleurs, qui ne ſont bonnes que pour le chapeau d'un nouveau marié de Clamar ou de Vaugirard. Mais quand je les conjureray au nom de ce demy-Dieu, je m'aſſeure qu'elles n'ont point de jardin qui ne me ſoit ouvert, & qu'il n'y a œillets ny roſes qu'elles-meſmes ne prennent la peine de me cueillir. Elles ſont retirées dans les ſolitudes. Il eſt vray, mais c'eſt ſur des montagnes ſi hautes, que ſans eſtre au monde elles ne laiſſent pas de ſçavoir tout ce qui s'y fait. Et parce qu'elles ſçavent bien que nous ſommes en un ſiecle où il n'y a point d'appuy pour elles que celuy de cet adorable Prélat, elles ne ſont pas ſi mal-adviſées que de refuſer un protecteur qui leur eſt ſi neceſſaire. Je fus dernierement trouver un homme pour quelque petite affaire, & je crois que ſans offenſer ſa conſcience, il luy eſtoit aiſé de me ſatisfaire. La peur que j'ay d'eſtre refuſé, me fait tousjours prendre garde de ne jamais rien demander qui ne ſoit raiſonnable; & d'ailleurs j'avois quelque ſujet de croire que cet homme aimaſt les vers. Je le trouvay toutefois ſi peu courtois, & ſi fort reſolu de ne me point gratifier, que je m'en revins avec

un déplaiſir de luy avoir jamais rien demandé, & avec une proteſtation de ne luy demander jamais rien. Je ſuis encore en cette meſme opinion. La neceſſité eſt forte, mais à ce que je vois elle ne l'eſt pas aſſez pour me faire faire une ſeconde priere à un homme à qui la premiere n'a de rien ſervy. Il me pouvoit faire du bien ; je luy pouvois donner des louanges. Il me ſemble que ce qu'il euſt eu de moy valoit bien ce que j'euſſe receu de luy. Puis qu'il ne l'a pas voulu, il le faut laiſſer là. Me voilà déchargé d'une grande peine. Auſſi-bien ſuis-je fort aiſe de n'avoir autre objet que celuy de ce grand Cardinal. C'eſt un ſujet où il n'y a que trop de matiere. Ma fortune eſt un monſtre, qui ne mourra jamais, ou mourra de la main de cet Hercule. C'eſt à luy ſeul, & de luy ſeul que je veux parler. Pour vous, Monſieur, en la peine que vous prendrez de le faire ſouvenir de moy, vous aurez ce déplaiſir d'avoir obligé un homme incapable de toute revenche ; mais vous le conſolerez, s'il vous plaiſt, du contentement de vous eſtre acquis un tres-humble & tres-affectionné ſerviteur.

A MONSIEUR L'EVESQUE DE RIEZ.

IV.

MONSIEUR,

Je penſois après l'affliction que m'a donnée la mort de Monſieur de Termes avoir au moins pour quelque temps, ou paix ou tréve avecque ma mauvaiſe fortune. Mais voicy pour une ſeconde injure, non moins ſenſible que la premiere, la perte qu'avecque vous, ou pluſtoſt avecque toute la France, j'ay faite de Monſieur le Garde des ſeaux. Vous ſçavez, Monſieur, combien ce grand perſonnage m'aimoit, & m'eſtimoit au delà de mon merite. Ce ſera là-deſſus, s'il vous plaiſt, que vous prendrez la meſure de la douleur que j'en ay euë, ſans que je m'engage à un travail inutile de la vous repreſenter. Monſieur de Peyreſque, de qui je tiens cette pitoyable nouvelle, me l'a en meſme temps aucunement adoucie par ce qu'il m'écrit de la bonne volonté qu'en cette occaſion le

Roy a témoignée pour vous & pour Monſieur Ribier. Si à cela vous adjouſtez l'honneur de me continuer la meſme bienveillance qu'il m'a portée, ce ſera le comble de toute la conſolation dont je ſuis capable en cet énnuy. Je vous en ſupplie tres-humblement, Monſieur, & de me croire tousjours ce que je ſuis, & que je veux eſtre toute ma vie, voſtre ſerviteur tres-humble & tres-affectionné. Ce 15. d'Aouſt 1621.

A M. COEFFETEAU EVESQUE DE MARSEILLE.

V.

MONSIEUR,

Je viens d'apprendre par une lettre que Monſieur de Peyreſque m'a écrite, le don que le Roy vous a fait de l'Eveſché de Marſeille. Voilà graces à Dieu un grand démenty, & une grande vergongne tout enſemble au gallant homme qui diſoit que l'on tenoit à la Cour que vous en aviez aſſez. Je m'aſſeure que non-ſeulement en voſtre Dioceſe, mais

en toute la Provence cette nouvelle sera receuë comme elle doit. Pour moy, outre la part que je prens en la joye commune, j'en ay une si particuliere qu'elle va jusqu'au transport. Le moyen qu'ont les Rois de se faire bien obeir, c'est de bien regner, & le bien regner à mon advis ne consiste en aucune chose tant qu'en la distribution des charges aux personnes de merite. Je prie Dieu que le nostre, qui a témoigné son bon goust en vostre élection, le continue en vostre promotion si avant, que comme vous estes au comble de la doctrine & de la vertu, vous arriviez à celuy de la dignité. Je fais cette priere de tout mon cœur, mais, Monsieur, c'est à condition que vous m'aimerez tousjours, & tousjours me tiendrez pour vostre serviteur tres-humble & tres-affectionné.

VI.

MONSIEUR,

S'il n'y a point de bien faits qui nous obligent davantage que ceux que nous recevons sans les avoir meritez, je ne

crois point qu'en celuy qu'en ces dernieres occasions il vous a plu me faire il se puisse trouver des paroles capables de vous remercier. Et sans mentir cette consideration m'a tenu quelques jours en opinion de me taire, & d'attendre que par les effets je vous pusse donner quelque asseuré témoignage de ma tres-humble servitude. Mais craignant que cependant que la fortune me differoit ce contentement, vous ne prinsiez quelque mauvaise impression de mon silence, je me suis resolu de le rompre, & d'éviter plustost le soupçon d'ingratitude, que le blasme d'indiscretion. Excusez, Monsieur, cette hardiesse, & vous souvenez que si les sentimens des faveurs doivent estre proportionnez au lieu d'où elles viennent, il n'est pas possible qu'il y ait ny respect ny sagesse qui puisse faire dissimuler celles qui viennent de vous. Je sçay bien, Monsieur, que depuis quelques jours on a voulu par de mauvais offices me rendre indigne de l'honneur de vostre bienveillance ; mais ce n'est pas chose nouvelle que l'innocence soit travaillée par la calomnie. Je loue Dieu que vostre beau jugement a vû clair au travers de ces nuées, & le prie avecque

les vœux les plus religieux que je fis & que je feray jamais, qu'il me face naiſtre quelque ſujet, où par le mépris que je feray de ma propre vie pour acquerir vos bonnes graces, vous connoiſſiez avec quelle paſſion je voudrois eſtre capable d'y parvenir.

VII.

JE voudrois, Madame, qu'il me fuſt auſſi aiſé de reconnoiſtre l'honneur que vous me faites, comme d'avoir ma raiſon de ce que vous m'écrivez. L'un eſt trop peu de choſe, pour m'en mettre en peine que lors que nous ſerons ſur le lieu; mais pour l'autre, il faut que je confeſſe que quand j'y penſerois toute ma vie, je ne m'y ſçaurois jamais donner une ſatisfaction ſi grande, qu'il ne me demeuraſt tousjours quelque regret d'avoir fait beaucoup moins que je n'aurois deſiré. Ce qui me conſole, c'eſt qu'obligeant des perſonnes du tout incapables de revenche, vous monſtrez bien que vous ne vous ſouciez gueres d'en recevoir. Il reſte, Madame, que pour faire la grace accomplie, vous

m'accordiez la tres-humble requeſte que je vous fais de ne parler à perſonne de cette affaire, comme de ma part je ſuis reſolu, non pas de la diſſimuler ſeulement, mais preſque de l'ignorer juſques à ce que l'heure de l'execution ſoit venuë. J'ay tousjours ouy dire que le ſecret eſtoit l'ame de l'amour ; mais je trouve qu'il ne l'eſt pas moins de la haine, & qu'il l'eſt generalement de toutes les entrepriſes où l'on ſe reſout de contenter ſa paſſion. Vous ne devez point douter que je ne vous euſſe fait part de nos nouvelles, ſi j'euſſe ſçeu où adreſſer mes lettres. Mais je n'ay pas tant de peur en ne vous écrivant point, comme en vous écrivant temerairement. Je m'aſſeure, Madame, que vous connoiſſez que mon excuſe eſt legitime, & que pour cela vous ne laiſſerez pas de vous aſſeurer de ma tres-humble ſervitude. Vous y avez fait un nœu ſur lequel j'auray continuellement les yeux, juſques à ce que j'en ſois diverty par quelque objet plus agreable, qui ne ſçauroit eſtre autre que la belle main qui l'a compoſé. Je crois bien, Madame, qu'alors vous me permettrez de laiſſer la contemplation de l'ouvrage, pour adorer l'ouvriere, &

la baiſer avec le reſpect & la reverence que je dois. Ce ne ſera pas ſans vous en demander la licence. A meſure que l'affection croît, auſſi fait la diſcretion & l'humilité. Nous n'avons icy rien qui vaille que vous le ſçachiez. Car on ne parle que de chaſſe ; & vous ſçavez que ce n'eſt pas mon gouſt, comme je ſçay bien que ce n'eſt pas le voſtre.

VIII.

MADAME,

Je ne ſçaurois recevoir qu'avec une gloire extréme les témoignages qu'il vous plaiſt me donner de la continuation de vos bonnes graces. J'ay dit gloire, pource que le contentement ſimple n'eſt pas une parole qui exprime aſſez un ſi agreable reſſentiment. Je loue Dieu que juſques icy mes actions ont eu cette bonne fortune d'avoir touché le but que je leur ay propoſé, qui eſt de vous eſtre agreables. J'eſpere qu'elles auront le meſme ſuccez à l'advenir. Je vous remercie tres-humblement, Madame, de la grace que vous me faites de me don-

ner de vos nouvelles, & me rejoüis que vous ayez ſi bien paſſé le temps à Monceaux. Pour le mariage du Gentil-homme & de la Damoiſelle, puis qu'il en eſt ſi content, il n'y auroit point d'apparence de s'en faſcher. S'il euſt eſté curieux, il y a à la Cour aſſez de perſonnes qui avoient moyen de luy apprendre beaucoup de choſes. Mais, à mon advis, il a fait en habile-homme, de ne chercher point ce que peut eſtre il euſt eſté marry d'avoir trouvé. C'eſt un grand malheur que le ſcandale qui eſt arrivé chez la Dame de derriere l'hoſtel de Guiſe. Il n'y a icy perſonne qui vueille avoüer d'y avoir de l'intereſt. Ce n'eſt pas tousjours bien fait de s'arreſter aux depoſitions qui ſe font à la torture, & principalement quand ceux à qui on la donne ſont delicats, comme il eſt croyable qu'eſt cette pauvre ſervante qui a ſi vilainement gaſté la reputation de ſa maiſtreſſe. Je ſuis contraint, Madame, de vous entretenir ſur les meſmes ſujets dont vous avez pris la peine de m'écrire, pource que je n'ay rien à vous dire des affaires de cette province. Les peuples y jouiſſent, comme par tout ailleurs, du repos que le Roy leur a acquis par ſa

valeur, & qu'il leur conſerve par ſa juſtice. Quant à mon particulier, Madame, je ſuis ſi glorieux d'avoir pour maiſtreſſe la premiere beauté du monde, que bien à peine par le ſacrifice propre de ma vie je ſeray ſatisfait au deſir que j'ay de luy faire paroiſtre combien je ſuis, &c.

IX.

VOus ne m'euſſiez que trop obligé, belle Comteſſe, de me témoigner ſimplement l'honneur que vous me faites de vous ſouvenir de moy, ſans y adjouſter des honneſtetez qui m'oſtent le moyen, non pas de reconnoiſtre cette faveur, mais de vous en remercier. Soyez, Madame, plus retenue en vos courtoiſies, & ne les faites pas telles, qu'elles apportent de la honte à celuy qui les reçoit. Voſtre lettre me fut rendue à Paris Vendredy dernier. A cette heure je ſuis à Fontainebleau parmy les preparatifs des nopces de Monſieur de Vendoſme, qui tiennent toute la Cour en rumeur. Il ne ſe parle que de courre la bague, danſer, & faire telles autres galanteries. Demain ſe doit faire le der-

nier acte de la Comedie. Samedy, ſi la reſolution ne change, nous nous en retournerons à Paris. Ce ſera là que le repos me rendra plus capable de vous écrire avecque le ſoin que vous deſirez. Je vois icy remuer trop de choſes, pour y avoir l'eſprit arreſté. Les rivieres qui vont viſte, font tourner la teſte à ceux qui les regardent. Il m'en prend de meſme parmy ces brouilleries. J'ai fait tenir vos lettres à l'homme. Depuis j'ay eu une des ſiennes; mais il ne m'en parle point. Ce ſera peut-eſtre par la premiere. Je ne doute point qu'il ne ſoit tousjours voſtre ſerviteur. C'eſt une affection qu'il ne ſçauroit nier à voſtre merite. Pour moy je le ſuis, & le ſeray toute ma vie avecque paſſion. Croyez-le, Madame, & en recompenſe faites moy l'honneur que je ſois en vos bonnes graces. Je vous baille du cuivre, & vous demande de l'or. Mais c'eſt ainſi que ceux de ma fortune traittent avecque les perſonnes de la voſtre. De Fontainebleau, ce 6. de Juillet 1609.

A MONSIEUR DE RACAN.

X.

MONSIEUR,

Hyer je receus voſtre lettre du 27. du paſſé, & tout auſſi-toſt je fis tenir à Madame de Termes celle que vous luy écrivez. Je la luy euſſe portée moy-meſme, mais j'avois quelque affaire que je ne pouvois remettre. Cependant je ne voulus pas differer de la luy faire bailler, afin qu'elle euſt du temps d'y faire reſponſe, comme elle a promis de faire. Je crois bien que ce ne ſera pas pour ce voyage, mais je la ſolliciteray pour l'autre, Dieu aidant. Vous m'avez fait un plaiſir extréme de me mander la nouvelle de cet accident notable advenu à la Fléche. Il y a là de quoy entretenir la Reine. Mais, s'il vous plaiſt, vous m'en manderez plus de particularitez. Je ne veux pas examiner l'affaire, pour y penſer comprendre quelque choſe. Les livres n'en apprennent rien; & je m'aſſeure que les Jeſuites, que vous me di-

tes eſtre après, en ſçavent auſſi peu que les Cordeliers, qui n'y penſent point. Dieu s'eſt reſervé beaucoup de ſecrets, deſquels cetuy-cy eſt infailliblement du nombre. Autresfois on a creu que les Anges avoient deſiré la compagnie des femmes; & vous pouvez penſer que les femmes n'auroient pas refuſé aux Anges ce qu'elles accordent aſſez volontairement aux hommes. Toutefois l'Egliſe a condamné cette opinion. Je m'en rapporte à ce qui en eſt. Je ſuis ébahy que cet inviſible amoureux, qui qu'il ſoit, ne s'adviſa d'aimer cette femme devant qu'elle fut mariée. Sinon qu'il ſoit comme ſont beaucoup d'hommes, qui n'aiment ny les filles ny les veufves, les unes comme trop difficiles, les autres comme trop aiſées; & qu'il ſe ſoit voulu arreſter à l'amour d'une femme mariée, pour avoir le plaiſir de planter des cornes, & faire en meſme temps plaiſir à la femme & déplaiſir au mary. Si ce n'eſt cela, on peut dire que c'eſtoit quelque eſprit qui venoit à la Fléche en commiſſion, ou paſſoit par la Fléche pour aller ailleurs, & que ayant trouvé cette commodité, il l'a voulu prendre en chemin faiſant, au hazard d'eſtre repris de

ſes ſuperieurs quand il ſera de retour, pour s'eſtre amuſé par les chemins; comme ces lacquais qu'on envoye au vin, & qui s'amuſent à jouer à la mourre. Nous avons beau nous diſtiller l'eſprit là-deſſus, nous n'en ſçaurons jamais rien. Il me ſemble que cela vaut bien la peine que vous y alliez faire un voyage. Je ſuis bien en peine de cette periode que vous n'avez ſceu lire. Mais puis que vous vouliez deviner, vous deviez deviner toute autre choſe que quelque proſperité pour moy. Vous ſçavez bien que je ne ſuis pas homme à bonnes fortunes. Je ſeray bien aiſe que vous gardiez ma lettre, afin qu'à voſtre retour nous voyons que c'eſt, & que je me contente ſur la doute où je ſuis de ce que ce peut eſtre. Je ne vous envoye point de vers. Ils ſont faits, & baillez, mais il y a deffenſes de les faire voir; par deſſus laquelle je ne veux paſſer que vous ne ſoyez icy. Il n'y a que ſept ſtances de ſix vers, de la meſure de ce premier couplet que j'avois fait pour Montauban. Pour ϑφλ, je ne ſçaurois que vous en mander. C'eſt une affaire, qui, ſelon la couſtume, fiſt un grand bruit à ſa nouveauté. Depuis il ne s'en eſt preſque point parlé. Ce qui m'en

donne plus mauvaise opinion, c'eſt la condition des perſonnes à qui il a à faire. Pour moy, je penſe vous avoir déja écrit que je ne le tiens coupable de rien, que de n'avoir rien fait qui vaille au meſtier dont il ſe meſloit. S'il meurt pour cela, vous ne devez point avoir de peur, on ne vous prendra pas pour un de ſes complice. Je vous envoye une lettre que Monſieur de Boiſrobert m'a baillée pour vous faire tenir. C'eſt, à ce qu'il m'a dit, afin que vous leur faciez tenir de vos pieces pour mettre en un recueil nouveau qu'ils vont faire. Pour nouvelles, je ne vous puis dire ſinon que les Reines ſont icy depuis hyer, & Monſieur deux jours auparavant. On croit que le Roy y ſera Mardy prochain. Il eſt allé faire encore un petit voyage de chaſſe devant que de ſe retirer. Ainſi voilà ſainct Germain abandonné pour cette année. Nous ſommes icy ſains comme ladres. Tout le monde s'en revient, faites-en de meſme. A Dieu, Monſieur, Dieu veuille que j'aye mieux écrit cette lettre que la precedente. Au moins eſperay-je que vous y lirez bien que je ſuis tout-à-fait voſtre ſerviteur tres-humble & tres-affectionné. A Paris ce 4. de Novembre 1623.

Informez-

Informez-vous quand commença la recherche de cet inconnu, & combien de temps après le mariage.

S'il couche avec elle, & ce que le mary fait cependant. Ce qu'en dit la Demoiselle, & si quand ils sont ensemble dans le lit il ne parle point à elle, & ce qu'il luy dit.

Si elle est melancholique, & si elle témoigne n'y prendre point de plaisir.

Vous vous adviserez assez de vous mesmes de plusieurs questions curieuses, qu'il y a moyen de faire a la femme. Mais cela vaut bien la peine d'y aller vous-mesme.

Sçachez le nom de la Demoiselle, & son surnom, &c.

AU MESME.

XI.

MONSIEUR,

Il faut avouer que je fus paresseux la derniere fois que je vous écrivis. Quand j'envoyay ma lettre chez Monsieur Boyer, il avoit déja envoyé son pacquet

au messager. Je vous en crie mercy, & vous promets que cette faute ne m'arrivera plus. Monsieur Royer n'avoit pas esté si diligent à l'autre voyage; ce fut ce qui me trompa. Vous obligez grandement mon fils de vous souvenir de luy. Il y a fort long-temps que je l'ay envoyé en Normandie, où il passe son temps, à ce qu'il m'écrit, mieux qu'en lieu où il ait jamais esté. Je l'ay tiré d'icy, pour la doute que j'avois que ses parties ne luy eussent tendu quelque piege; comme certes j'ay découvert qu'ils avoient fait. Mais j'eus bon nez; de quoy bien luy print, & à moy aussi. J'attens avec un million de Gentilshommes un pardon general de tous les duels, dont le mariage de Madame sera le pretexte. Si l'affaire de βμχ estoit en aussi beau chemin, il n'auroit que faire d'aller chercher sa seureté en l'isle de Noirmonstier, où l'on dit qu'il s'est retiré. Pour ϑφλ, il ne se dit rien de luy. Le pauvre homme est en tres-mauvais estat. On m'avoit dit qu'on l'alloit juger; mais à cette heure il ne s'en parle plus. Je ne crois pas que la mort ne luy fust plus douce, que de vivre comme il fait. Soyez homme de bien à son exem-

ple, & qu'il ne tienne pas à aller bien devotement à la Messe que vous ne soyez appellé Monsieur par ceux de vostre village. De nouvelles, je n'en sçay point, & qui plus est, je crois que je vous puis dire qu'il n'en est point. Si vous ne venez icy qu'au quinziéme de Janvier, vous estes homme pour ne baiser pas les mains à Madame. Monsieur de la Ville aux Clercs est allé en Angleterre. Il y a long-temps qu'il est party, mais le mauvais temps l'a gardé de se mettre sur la mer plustost que Dimenche dernier. Nous aurons bien-tost après son arrivée le Duc de Bockingham, qui viendra épouser Madame. Si vous voulez sçavoir des nouvelles des financiers, elles vont tousjours de mal en pis. Quoy que l'on vous ait dit, il ne s'est jamais parlé de composition, & je crois qu'il ne s'en parlera jamais. Dieu garde les innocens d'oppression, & nous face voir la justice des méchans. Et là-dessus je vous baise, Monsieur, tres-humblement les mains, & suis vostre tres-humble serviteur. A Paris ce 13. de Decembre 1624.

AU MESME.

XII.

MONSIEUR,

Je tenois la plume quand j'ay receu voſtre lettre du 8. de ce mois, & ne l'ay point quittée que je ne vous aye fait reſponſe. Voyez ſi je ſuis diligent, ou ſi je ſuis pareſſeux ; lequel qu'il vous plaira. Vous m'avez oſté d'une grande peine où j'eſtois, pource que m'ayant écrit que vous partiriez le lendemain des Rois pour venir icy, & ne vous y voyant point, je penſois que voſtre indiſpoſition ſeroit augmentée, & que voſtre malheureuſe carcaſſe ne ſeroit plus en autre eſtat que d'eſtre jettée à la voirie. Je me réjouïs que cela ne ſoit point, & que vous ayez encore de la ſanté aſſez pour boire, manger, & dormir. Pour le reſte, je ſçay que vous vous en paſſez bien. Vous ſeriez monſtrueux, ou monſtre tout à fait, ſi à l'âge de trente-cinq ans vous valiez mieux qu'à vingt ou vingt-cinq ans. Vous avez donc tort de vous

souvenir d'Artenice, La bonne Dame ne songe point à vous ; ne songez point en elle. Je le vous dis en prose, & le vous diray en vers en quelque piece que je voudrois bien faire si je pouvois. J'y feray tout mon effort. Pour nouvelles, nous attendons aujourd'huy Monsieur de la Ville aux Clercs, qui revient d'Angleterre chargé de pierreries qui luy ont esté données par le pere & par le fils. Vous sçavez l'entreprise faite par cet heureux homme Monsieur de Soubize sur le port de Blavet. Il y avoit envoyé deux vaisseaux, commandez par deux de leurs meilleurs corsaires, Gentillot & Fleury; mais ils y sont demeurez pris eux & leurs vaisseaux. Je l'ay ouy de la propre bouche de la Reine mere du Roy. Nous aurons dans la fin de ce mois le Duc de Bockingham, pour venir épouser Madame. Si vous voulez donc estre des nopces, il vous faut haster. J'oubliois à vous dire que nous avons icy le Prince Thomas, qui a épousé Mademoiselle de Soissons qui estoit à Frontevaux. Elle s'appelle aujourd'huy la Princesse de Carignan. Pour luy, il ne veut point changer de nom, & veut tousjours estre le Prince Thomas. La Valteline est toute à

nous ; & s'il s'en faut quelque choſe, ce n'eſt qu'un fort, qui n'eſt pas meilleur que les autres qui ſe ſont rendus. A Dieu, Monſieur, en voilà plus que vous n'en vouliez. Les financiers que j'oubliois ſont tousjours perſecutez, & hors d'eſperance de compoſition, & moy tousjours voſtre trés-humble ſerviteur. A Paris ce 18. de Janvier 1625.

AU MESME.

XIII.

MONSIEUR,

On me vient de rendre voſtre lettre du premier de ce mois. Vous voulez que je la doive à la fortune, & moy je la veux devoir à celuy qui me l'a écrite. Vous eſtes mon amy, elle mon ennemie. Jugez auquel des deux j'aime mieux avoir à faire. Il y a trop long-temps qu'elle & moy ſommes mal enſemble, pour me ſoucier d'y eſtre bien à l'advenir. Je ſçay que ſon pouvoir eſt auſſi grand qu'il fut jamais, & que ſa volonté n'eſt pas meilleure ; mais pour le

peu de temps qui me reſte à vivre, que ſçaurois-je craindre ny d'elle ny de perſonne ? Qui me voudra nuire qu'il ſe haſte, ſinon il y a de l'apparence qu'il ne me trouvera pas au logis. Ce langage-là vous ſemblera peut-eſtre bien hardy ; mais tel qu'il eſt, il eſt pris dans le ſens commun, contre lequel, la religion à part, vous ſçavez qu'il n'y a orateur au monde qui ne pût rien perſuader. Vous m'obligez de me prier de vous aller voir, & ſi mes affaires m'en donnoient le loiſir, je vous jure que je le ferois plus volontiers que vous ne le ſçauriez deſirer. Mais les melons dont vous me faites feſte, quelques bons qu'ils ſoient, ne valent pas ceux de l'eſpargne. J'ay le courage d'un Philoſophe pour les choſes ſuperfluës ; pour les neceſſaires, je n'ay autre ſentiment que d'un crocheteur. Il eſt aiſé de ſe paſſer de confitures, mais de pain, il en faut avoir ou mourir. Nous avons icy à faire à un Superintendant, dont je ne doute point que la probité ne ſoit hors de toute cenſure ; mais la peur qu'il a de choir le fait aller ſi bellement, qu'il n'y a patience qui ne ſe laſſe de le ſoliciter. Vous pouvez penſer comme là-deſſus feu Mon-

ſieur le Preſident Janin, & Monſieur de Caſtille ſon gendre ſont regrettez, non de moy ſeulement, mais de tous ceux qui ſont en la peine où je ſuis. L'un eſt hors du monde, & l'autre hors des affaires. Tellement que tout ce que je ſçaurois dire d'eux ne peut eſtre ſoupçonné de flatterie. Mais il faut avouer que ſi les finances ont jamais eſté religieuſement & judicieuſement adminiſtrées, ç'a eſté entre les mains de ces deux grands perſonnages. Ils aimoient le bon ménage autant que nul autre; mais comme ils ſçavoient qu'il y a des penſions ridiculement obtenuës, qui ne peuvent eſtre que ridiculement continuées, auſſi reconnoiſſoient-ils qu'il y en a de ſi juſtes, que les oſter ce ſeroit décrier le jugement du Prince, & pour peu de choſe luy faire perdre l'affection de ſes ſujets, qui luy eſt plus neceſſaire que ſon argent. Pour moy, je ne diſpute de merite avec perſonne, & crois que de tous ceux à qui le Roy fait du bien, il n'y en a pas un qui n'en ſoit plus digne que moy. Mais ſi je n'ay autre avantage, pour le moins ay-je celuy de n'eſtre point venu à la Cour demander ſi l'on avoit à faire de moy, comme la pluſ-

part de ceux qui y ſont aujourd'huy le plus de bruit. Il y a en ce mois où nous ſommes juſtement vingt ans que le feu Roy m'envoya querir par Monſieur des Yveteaux, me commanda de me tenir près de luy, & m'aſſeura qu'il me feroit du bien. Je n'en nommeray point de petits témoins. La Reine mere du Roy, Madame la Princeſſe de Conty, Madame de Guiſe ſa mere, Monſieur le Duc de Bellegarde, & generallement tous ceux qui alors eſtoient ordinaires au cabinet ſçavent cette verité; & ſçavent auſſi qu'une infinité de fois il m'a dit que je ne me miſſe point en peine, & qu'il me donneroit tout ſujet d'eſtre content. A ce compte-là je ne crois pas que je ne doive en quelque façon eſtre tiré hors du commun. Toutefois pource que les choſes ne vont pas tousjours comme elles doivent, & que mon abſence diminueroit encore le peu de ſoin que ma preſence fait avoir de moy, je ſuis reſolu de ne bouger d'icy que je n'aye porté mon affaire à ſon dernier point. Si après cela il me reſte encore quelques jours de cette autonne, je les vous donneray de tres-bon cœur. Pour l'hyver, je ſuis d'advis que nous le paſſions à Paris. C'eſt un

lieu où toutes choſes me rient. Mon quartier, ma ruë, ma chambre, mon voiſinage m'y appellent, & m'y propoſent un repos que je ne penſe point trouver ailleurs. Quand j'eſtois jeune, le gouſt de la jeuneſſe m'y euſt ramené; mais à d'autres ſaiſons d'autres penſées. Ce n'eſt plus à un homme de mon âge à chercher les plaiſirs; quand il les chercheroit, il ne les trouveroit pas. Il luy doit ſuffire de n'eſtre point dans les incommoditez. Je finirois icy, mais je ſçay bien que vous ne ſerez point marry que je vous conte des nouvelles, ſinon pour autre choſe, au moins pour vous donner dequoy entretenir la petite nobleſſe qui vous viendra viſiter. Ce que je ſçay, je le puiſe en la court en ovale, où la ſource n'eſt pas trop claire; mais je vous diray peu de choſes dont je n'aye eu la confirmation au cabinet. La Valteline eſt tousjours noſtre. C'eſt à ce que l'on dit, la ſeule occaſion de la venuë de Monſieur le Legat; mais ſes propoſitions ne plaiſent pas. Elles ſont trouvées trop partialles. Nous avons eu de ſes benedictions; je ne ſçay s'il aura des noſtres. Les Eſpagnols ſont tousjours devant Verruë. C'eſt un lieu, à ce que diſent

ceux qui l'ont veu, qui vaut un peu mieux que Challiot, mais qui n'a garde d'eſtre ſi bon que Lagny. Cependant juſques à cette heure le Duc de Feria s'y eſt morfondu en dépit meſme de la Canicule. Monſieur le Mareſchal de Crequy s'eſt logé entre les aſſiegez & les aſſiegeans, où, ſelon ſa couſtume, ſon jugement & ſon courage font des merveilles. Si vous demandez le ſuccez que j'en attens, je crois que les Eſpagnols auront veu les clochers & les cheminées de cette bicoque, mais pour les ruës il faudra qu'ils s'en rapportent à ce que la carte leur en apprendra. Je conſeille à ces pauvres gents, que s'ils pretendent à la monarchie univerſelle, comme on leur veut faire accroire, ou qu'ils aillent plus viſte en beſogne, ou qu'ils voyent d'obtenir un ſurſoy de la fin du monde pour achever leur deſſein plus à leur aiſe. Au train qu'ils vont, un terme de cinq ou ſix ſiecles ne leur fera point de mal. Encore ay-je peur que tandis qu'ils ſeront trois ans à prendre une autre Oſtende, on ne leur prenne une autre Ecluſe en quinze jours; & que de cette façon ils ne ſoient tousjours à recommencer. La partie qui eſt aujourd'huy dreſſée contre eux leur

va tailler de la beſogne, & ſi de la circonference ils ne ſont rappellez au centre, pour le moins ſera-t'il malaiſé que de cette ſecouſſe il ne leur tombe quelque plume de l'aile. Les Huguenots ont icy leurs Deputez. Je ne ſçay ſi leur intention eſt auſſi bonne que leur langage eſt honneſte; mais au pis aller noſtre galimatias vaudra bien le leur. Quand ils obtiendront qu'on leur pardonne le paſſé, s'ils ont ce qu'ils deſirent, ils auront plus qu'ils ne doivent eſperer. Il me ſemble qu'après quatre-vingts ans il ſeroit temps, que s'ils ne ſont las de leur folie; ils le fuſſent de leur miſere. La Reine mere a pris ſes eaux. Son viſage monſtre l'operation qu'elles ont faite. Il y a vingt-cinq ans que j'ay l'honneur de la connoiſtre & d'en eſtre connu, mais je ne la vis jamais en meilleur eſtat qu'elle eſt aujourd'huy. Je ne ſçay à quelle cauſe je dois rapporter un effet ſi miraculeux; ſi non que pour les biens extraordinaires qu'elle fait en la terre, elle eſt extraordinairement comblée des graces du ciel. Au demeurant, on ne vit jamais témoignages d'affection reciproque, comme ceux que nous voyons tous les jours entre le Roy & elle. Chacun ſçait com-

me les affaires qu'elle a euës l'ont endettée. Avecque tout cela elle donne au Roy l'entretenement de six mille hommes de pié, & six cens chevaux. Dieu face vivre cette grande Reine. Une des considerations dont je console ma vieillesse, c'est que je seray hors du monde quand elle en partira. Monsieur le Cardinal de Richelieu a esté si mal, que j'ay esté huit ou dix jours que je n'entrois jamais au chasteau qu'avec apprehension d'ouir cette funeste voix : *Le grand Pan est mort.* A cette heure, graces à l'Ange protecteur de la France, il est hors de peril, & les gens de bien hors de crainte. Il s'en est allé chercher quelque repos en sa maison de Limours. De-là il faisoit compte d'aller à Forges prendre des eaux. Mais, soit qu'il ait estimé n'en avoir plus de besoin, soit que, comme il est tout genereux & tout né à la gloire, il ait voulu aux dépens mesmes de sa santé demeurer en un lieu où il pût continuer à leurs Majestez l'assiduité de son service, il a rompu son voyage. Vous sçavez que mon humeur n'est ny de flatter, ny de mentir ; mais je vous jure qu'il y a en cet homme quelque chose qui excede l'humanité, & que si nostre vaisseau doit

jamais vaincre les tempeſtes, ce ſera tandis que cette glorieuſe main en tiendra le gouvernail. Les autres pilotes me diminuent la peur, cette cy me la fait ignorer. La ſainte vie du Roy luy attire toutes ſortes de bonnes fortunes ; mais, à mon gré, la plus viſible & la plus eminente eſt celle d'avoir en ſes affaires l'aſſiſtance de cet incomparable Prelat. Juſques icy, quand il nous a falu baſtir de neuf, ou reparer quelque ruïne, le plaſtre ſeul a eſté mis en œuvre. Aujourd'huy nous ne voyons plus employer que du marbre, & comme les conſeils ſont judicieux & fidelles, les executions ſont diligentes & magnanimes. Vous direz que l'honorant, comme je fais, je devois luy en avoir donné quelque témoignage par mes écrits. Il eſt vray. Mais vous ſçavez auſſi-bien que moy qu'un eſprit troublé n'eſt capable de rien faire qui ſoit net. Toutes offrandes ne ſont pas propres à un autel de la grandeur du ſien. J'ay quelques petites affaires d'où il faut que je ſorte devant que d'entreprendre ce que je luy prepare. Juſques à ce que cela ſoit, j'aime mieux m'en taire, que de dire choſe qui ſoit indigne de luy & de moy. C'a tousjours

eſté mon advis, qu'on ne ſçauroit trop penſer à ce qu'on ne ſçauroit aſſez bien faire. A Dieu Monſieur. Je ſuis voſtre ſerviteur tres-humble & tres-affectionné. A Fontainebleau le 10. de Septembre 1625.

AU MESME.

XIV.

MONSIEUR,

Nous voilà revenus à Paris, il eſt temps de renouveller ma pareſſe. Elle a dormy auſſi long-temps qu'Endimion, ou gueres ne s'en faut. Mais certainement ſi je ne vous ay fait reſponſe à deux lettres que j'ay receuës de vous, toute la faute n'en eſt pas à elle. J'eſtois à Fontainebleau, qui eſt un lieu d'où perſonne ne va chez vous; & de les envoyer à Paris, pour de-là les vous faire tenir, il n'y avoit pas d'apparence de perſuader à un homme défiant comme je ſuis que paſſant par tant de mains elles peuſſent ſans courre quelque fortune arriver juſques aux voſtres. Ne ſoyez point en pei-

ne du pacquet de mes lettres que vous avez fait venir ; je l'ay receu. Il y avoit deux lettres dedans qui s'adreſſoient à vous ; je les vous envoye. Cela juſtifiera peut-eſtre ceux que vous accuſiez. Pour les lettres de Madame des Loges, n'en ſoyez point en peine. Je n'ay garde de les faire voir à perſonne, car je ne ſçay où elles ſont. Je ſçay bien-pourtant que je les ay ferrées, mais la queſtion eſt de ſçavoir où. Nous les chercherons à voſtre venuë. Pour la Dame de Bourgogne, je ne luy écriray point, puis que vous ne l'approuvez pas. Auſſi n'en avois-je pas grande envie. Je ne me donne pas volontiers de la peine aux choſes dont je n'eſpere ny plaiſir ny profit. Si elle m'euſt envoyé de la mouſtarde, ſon honneſteté euſt excité la mienne. Mais elle n'a que faire de moy, ny de vous non plus, quoy que vous diſent ſes lettres. Elle écrit bien, mais ce qu'elle écrit ne vaut rien. Si elle venoit icy, vous ſeriez perdu, car elle ſe mocqueroit de vous ſur voſtre mouſtache ; & s'en mocquant au lieu où elle eſt, voſtre déplaiſir eſt moindre d'une choſe que vous ne voyez pas. Je ſuis complaiſant à l'accouſtumée, c'eſt à dire incomplaiſant

tout-à-fait. Mais je n'y ſçaurois que faire. Il n'y a moyen que je force mon humeur. Elle eſt bonne. Je voudrois que la voſtre luy reſſemblaſt. J'eſpere qu'à la fin vous deviendrez ſage, & que vous direz comme moy.

Quand je verrois Helene au monde revenuë,
Pleine autant que jamais de charmes & d'appas,
N'en eſtant point aimé, je ne l'aimerois pas.

Je n'ay plus rien à vous dire. Si vous voulez que l'on mette quelque choſe de voſtre dans le recueil de lettres que l'on va faire, dépeſchez-vous. Monſieur Faret m'avoit dit qu'il vous en vouloit écrire, & qu'il m'envoyeroit ſa lettre pour la mettre en mon pacquet, mais juſques à cette heure il n'en a rien fait. S'il me l'envoye devant qu'il ſoit clos, elle y ſera miſe, ſi non il faudra prendre une autre voye. De nouvelles nous n'en avons point. On dit que nous avons eſté battus à la Valteline, mais comment, je n'en ſçay rien. Je ne m'informe jamais des particularitez d'une choſe que je voudrois qui ne fuſt point du tout. J'aimerois autant un mary à qui on auroit dit que ſa femme l'auroit fait coquu, qui voudroit ſçavoir ſi ç'auroit eſté ſous un

poirier ou ſous un pommier, ſur le bord du lit ou deſſus, qu'elle juppe elle avoit, comme eſtoit veſtu le galant. Des choſes faſcheuſes, ce n'eſt que trop d'en ſçavoir le gros, ſans en demander le menu. J'en ay fait ainſi de cette nouvelle. Nous en avions une autre, que le Comte de Tilly avoit eſté deffait par le Roy de Dannemark. Celuy qui avoit fait le conte avoit tué le pere, le fils, le neveu. Je crois que s'il euſt pû tuer tous ſes deſcendants d'icy au jour du jugement, il les euſt tuez. Mais tout cela s'eſt trouvé ſinon du tout faux, pour le moins en la plus grande partie. L'on dit qu'il s'eſt fait quelque leger combat, où il a perdu quatre ou cinq cens hommes, & le Roy de Dannemark deux ou trois cens. Dieu nous en donne d'avantage. Mes vœux ne s'arreſtent pas-là, car j'aime les Eſpagnols autant que jamais. La Cour eſt à ſainct Germain. La Reine mere du Roy eſtoit allée à Monceaux, mais elle s'en ira de-là à ſainct Germain. Qui croit qu'elle repaſſera par icy, qui croit que non. Pour moy, je m'y en vois Lundy ou Mardy. Nous vous attendons à la ſainct Martin. C'eſt le vray temps pour vous en venir, car toutes leurs Majeſ-

tez ſeront à Paris. Vous m'avez dit que je vous avois écrit quelque lettre ſur la mort de Monſieur du Vair que vous ne trouviez pas mauvaiſe. Elle n'eſt point parmy celles qui ont eſté envoyées par deça. Si vous la trouvez, envoyez-la moy; car tout ce que l'on m'a envoyé ne vaut rien. A Paris ce 18. d'Octobre 1625.

AU MESME.

XV.

MONSIEUR,

Vous eſtes honneſte homme de ne me demander qu'une lettre en quinze jours. Vous meſurez ma pareſſe à la voſtre, & faites bien. Elles ſont toutes deux ſi excellentes, que s'il en falloit faire jugement je ſerois bien empeſché à qui donner la pomme. Je ne vous remercie point de vos nouvelles. La quantité en eſt petite, & la qualité chetifve. Si vous ne me voulez écrire rien de meilleur, ne m'écrivez point. Je veux dire de nouvelles; car je ſeray tousjours bien-aiſe

d'avoir de vos lettres. Mais je ne veux pas que vous y mettiez autre prix que celuy de vous ſouvenir de moy. C'eſt aſſez pour me les faire recevoir, non pas d'auſſi bon cœur que vous recevez celles d'Artenice (car cela n'eſtant pas poſſible, il n'eſt pas auſſi à deſirer) mais avec un contentement à qui nul autre que cettuy-là ne peut faire comparaiſon. Je ne ſçay ſi vous lirez bien ma lettre; mais outre ma non-chalance ordinaire, j'y adjouſte encore quelque choſe d'extraordinaire, pour ne vous donner pas moins de peine à lire mes lettres, que j'en ay à lire les voſtres. Pour les Ducs & Pairs j'humilie ma vanité, pour les autres je demeure auſſi grave qu'un Eſpagnol. Si nous continuons vous & moy, je vois bien que nous arriverons à un point que vous ne pourrez non plus lire les miennes que moy les voſtres. Au demeurant, ſi je n'euſſe connu voſtre écriture, je vous declare que jamais je n'euſſe creu à voir voſtre lettre ſi bien formée qu'elle fuſt venuë de vous. Vous m'obligez de me deſirer chez vous, & je vous jure que je m'y deſire auſſi. Mais ce n'eſt point pour vos pois ny pour vos féves, c'eſt pour eſtre avecque vous. Je

ne vous en mentiray point ; je vous irois voir de bon cœur, mais je ne serois pas si-tost chez-vous qu'il m'en faudroit revenir, & vous sçavez que je suis en un âge qui n'aime pas le travail, ou plustost qui n'en a pas besoin. Monsieur Royer est en un lieu où il fera vos affaires. Dieu vueille que Monsieur Bardin se trouve aussi disposé à faire les miennes. Je me réjouïs furieusement d'avoir affaire à Monsieur de Fiat. Sous sa protection en second lieu (car pour le premier je le donne à Monseigneur le Cardinal) j'espere que si je n'ay tout ce que je desire, j'auray tout ce que j'espere. A Dieu, Monsieur. Je vous écris à bastons rompus ; lisez-le de mesme. Je ne m'en soucie pas, pourveu que vous m'aimiez, & me teniez tousjours pour vostre tres-humble serviteur. A Paris ce 11. de Juillet 1625.

AU MESME.

XVI.

MONSIEUR,

Je vois bien que ſi les Muſes vous ont fait paſſer pour un reſveur, Mars ne vous donnera pas meilleur bruit. Vous n'en eſtes encore qu'au colet de buffle, & déja vous ne vous ſouvenez plus de vos amis. Vous pouvez penſer ce que ce ſera quand vous en ſerez à la cuiraſſe. Peut-eſtre chercherez-vous une excuſe en la nouveauté de voſtre mariage. Et certes je ſçay bien que la cage d'Hymenée n'eſt pas plus gratieuſe que les autres, & que les oiſeaux n'y entrent pas ſans quelque étonnement pour les premiers jours. Mais de quelque cauſe que vienne voſtre ſilence, je ne ſuis pas aſſez complaiſant pour ne vous en dire pas mon ſentiment. Si ce ſont les penſées de Mars qui vous occupent, la guerre ne ſera pas ſi longue, Dieu aidant, que pour elle vous deviez tout-à-fait quitter les exercices de la paix. Si ce ſont les

ſoins d'Hymenée, les roſſignols ne ſont muets que quand ils ont des petits, & je ſçay bien que vous n'en eſtes pas encore-là. Je vous jure que ſi jamais vous revenez ſur Parnaſſe, je n'y auray point de credit ou je vous y feray fermer la porte; & ſi vous y entrez par ſurpriſe, ou autrement, vous n'y aurez que des fueilles de chou pour des fueilles de laurier. Penſez-y, & vous amendez. C'eſt aſſez raillé; parlons à cette heure à bon eſcient. Je veux, Monſieur, & vous en prie, que vous m'aimiez tousjours, comme je vous aſſeure que je ſuis tousjours voſtre tres-humble & tres-affectionné ſerviteur. A Paris ce 13. de May 1628.

A MONSIEUR DE BALZAC.

XVII.

MONSIEUR,

Vous avez raiſon de dire qu'il faut peu de choſe pour vous obliger. Il y faut certes ſi peu, que ſi je pretendois à voſtre ſucceſſion, dès demain je preſenterois

requeſte pour vous faire bailler un curateur. C'eſt tout un, quelque prejudiciable que ſoit cette humeur, elle eſt genereuſe. Ne la changez point ſi vous me croyez. Quant à moy, qui ne veux rien au-delà de ce qui m'appartient, je tourne les yeux de tous coſtez pour trouver ſurquoy eſt fondé l'honneſte remerciement que vous me faites. Et après avoir tout examiné, je ne puis que deviner, ſi ce n'eſt qu'il y a cinq ou ſix ſemaines que me trouvant en un lieu où l'on mit vos ouvrages ſur le tapis, je fus du coſté des approbateurs. Ce fut chez Madame des Loges, de laquelle vous ſçavez les qualitez excellentes, & je crois qu'à la Cour il y a peu de gens qui les ignorent. Le Marquis d'Eſſideuil, le Baron de ſainct Surin, Monſieur de Racan, & Monſieur de Vaugelas y eſtoient. Il y en avoit encore quelques autres dont je ne ſçay point les noms, mais ce qu'ils dirent me fiſt connoiſtre ce qu'ils valoient. A ce compte-là vous m'accorderez bien que le lieu ne pouvoit eſtre plus propre, ny la compagnie meilleure pour l'affaire dont il eſtoit queſtion. Je vois bien que l'on vous a dit que je deffendis voſtre cauſe. Il eſt vray; mais ſans

intention

intention d'en meriter le gré que vous m'en ſçavez. Je ne donnay rien à noſtre amitié, je ne donnay rien à la complaiſance, je ne fis que ce qui eſt de mon inclination & de ma couſtume, je prins le party de la verité. Pour celuy contre qui l'on vous a mis ſi fort en colere, je ne ſçay quel rapport on vous en a fait, mais je vous jure qu'il parla de vous & de vos écrits avec une moderation ſi grande, qu'il ſembloit pluſtoſt propoſer des ſcrupules pour en avoir l'advis de la compagnie, que pour deſſein qu'il euſt de nuire à voſtre reputation. Toutefois prenons les choſes d'un autre biais, & poſons le cas que ſon ſentiment fuſt conforme à l'interpretation que vous en faites. Ne ſçavez-vous pas que la diverſité des opinions eſt auſſi naturelle que la difference des viſages ? & que vouloir que ce qui nous plaiſt ou déplaiſt, plaiſe ou déplaiſe à tout le monde, c'eſt paſſer des limites où il ſemble que Dieu meſme ait commandé à ſa toute-puiſſance de s'arreſter ? Quelle abſurdité ſeroit-ce, qu'aux jugemens que font les Cours ſouveraines de nos biens & de nos vies les advis fuſſent libres, & qu'ils ne le fuſſent pas en des ouvrages dont

toute la recommandation eſt de s'exprimer avec quelque grace, & tout le fruit de ſatisfaire à la curioſité de ceux qui n'ont rien de meilleur à s'entretenir? Je ne croy pas qu'il y ait dequoy m'accuſer de preſomption, quand je diray qu'il faudroit qu'un homme vinſt de l'autre monde pour ne ſçavoir pas qui je ſuis. Le ſiecle connoit mon nom, & le connoit pour un de ceux qui y ont quelque relief par deſſus le commun. Et neantmoins ne ſçay-je pas qu'il y a de certains chahuans à qui ma lumiere donne des inquietudes, & qui ſe trouvans en des lieux où la foibleſſe de ceux qui les écoutent leur laiſſe tenir le haut du pavé, font avec je ne ſçay quelles froides grimaſſes tous leurs efforts pour m'oſter ce qu'il y a ſi long-temps que la voix publique m'a donné? Non, non, il eſt de l'applaudiſſement univerſel comme de la quadrature du cercle, du mouvement perpetuel, de la pierre philoſophale, & telles autres chimeres. Tout le monde le cherche & perſonne ne le trouve. Travaillons à l'acquerir tant qu'il nous ſera poſſible, nous n'y réüſſirons non plus que les autres. Ceux qui ont dit que la neige eſt noire, ont laiſſé des

ſucceſſeurs, qui s'ils ne diſent la meſme impertinence, en diront d'autres qui ne ſeront pas de meilleure miſe. Il eſt des cervelles à fauſſe équierre, auſſi-bien que des baſtimens. Ce ſeroit une trop longue & trop forte beſogne de vouloir reformer tout ce qui ne ſe trouveroit pas à noſtre gré. Tantoſt nous aurions à reſpondre aux ſottiſes d'un ignorant; tantoſt il nous faudroit combattre la malice d'un envieux. Nous aurons pluſtoſt fait de nous mocquer des uns & des autres. La pluralité des voix eſt pour nous. S'il y a quelques extravagans qui veuillent faire bande à part, à la bonne heure. De toutes les dettes, la plus aiſée à payer c'eſt le mépris. Nous ne ferons pour cela ny ceſſion ny banqueroute. Aimons ceux qui nous aiment; pour les autres, ſi nous ne ſommes à leur gouſt, il n'eſt pas raiſonnable qu'ils ſoient au noſtre. Mais auſſi en faut-il demeurer-là. Il ne ſe trouvera que trop de gens, qui n'ayant point de marque pour ſe faire connoiſtre, voudroient avoir celle d'eſtre nos ennemis. Gardons-nous bien de leur donner ce contentement. Eſcrive contre moy qui voudra, ſi les colleporteurs du Pont-neuf n'ont rien à vendre

que les reſponſes que je feray, ils peuvent bien prendre les crochets, ou ſe reſoudre à mourir de faim. On penſera peut-eſtre que je craigne les antagoniſtes. Non fais. Je me mocque d'eux, & n'en excepte pas un depuis le cedre juſqu'à l'yſope. Mais je ſçay que juger eſt un meſtier que tout le monde ne ſçait pas faire. Il y faut de la ſcience & de la conſcience, qui ſont choſes qui ne ſe rencontrent pas ſouvent en une meſme perſonne. La cauſe d'un amy eſt preſque tousjours bonne ; celle d'une ennemy preſque tousjours mauvaiſe. Il n'en fut jamais une ſi juſte que celle de Menelas contre le traiſtre qui luy vola ſa femme ; & cependant en l'entrepriſe que fit la Grece pour avoir la reparation de cette injure, les affections des Dieux furent tellement partagées, que parmy eux le raviſſeur ne trouva pas moins de protection que le mary. Qui plus eſt, quand il fut queſtion du combat d'Hector & d'Achille, qui devoit decider l'affaire, Jupiter luy meſme, tout pere des Dieux qu'il eſt, fut ſi peu reſolu du party qu'il devoit prendre, que ſans vouloir rien prononcer de luy-meſme, il ſe fit apporter des balances, peſa les vies de l'un

& de l'autre, & en remit l'iſſuë à ce qu'il plairoit à la Deſtinée en ordonner. Après un exemple où nous voyons ceux qui doivent tonner ſur les injuſtices en faire eux-meſmes de ſi remarquables, penſez, je vous prie, ce que doit eſperer celuy qui eſt expoſé au jugement des ignorans, dont, graces à Dieu, nous avons icy un nombre.

Je ſuis marry que je n'en puis avoir meilleure opinion. Mais leur voyant tous les jours faire cas de je ne ſçay quels écrits qui devant les jurez du meſtier ne paſſent que pour des pois pilez de l'hoſtel de Bourgogne, je ne crois pas qu'il y ait choſe ny ſi mauvaiſe qui ne leur puiſſe plaire, ny ſi bonne dont ils n'oſent faire les dégouſtez. C'eſt trop demeuré ſur un ſi maigre ſujet. Il en faut ſortir, & reſpondre à ce que vous me dites de noſtre amy. Vous l'obligez de le deffendre; il en a bon beſoin. Du coſté des Bergeries, ſon cas va le mieux du monde; mais certes pour ce qui eſt des Bergeres, il ne ſçauroit aller pis. Cette affaire veut une ſorte de ſoins dont ſa nonchalance n'eſt pas capable. S'il attaque une place, il y va d'une façon qui fait croire que s'il l'avoit priſe il en ſeroit bien empeſché.

Et s'il la prend, il la garde ſi peu, qu'il faut croire qu'une femme a eſté bien ſurpriſe quand elle a rompu ſon jeuſne pour un ſi miſerable morceau. Vous dites que vous luy reſſemblez. Mais à qui le perſuaderez-vous ?

Peut-eſtre à quelque Juif, mais non pas à Malherbe.

Vous n'eſtes pas à mon advis ſi rude joueur que cet aſſommeur de monſtres, qui en une nuit vit les cinquante filles de ſon hoſte. Mais à beaucoup moins que cela on ne laiſſe pas de paſſer pour bon compagnon. Vous ferez le diſcret tant qu'il vous plaira ; le mot qui vous eſt échappé, Que les femmes ſont la plus belle moitié du monde, n'eſt pas d'un homme qui n'ait que faire d'elles. Je vois bien que c'eſt, vous voulez aſſeurer les maris, à fin que n'ayant point de ſoupçon de vous, ils vous laiſſent faire vos recherches en toute liberté. Cela s'appelle eſtre habile homme, & tendre des pieges comme il faut. Continuez. Je ſeray bien aiſe que vous ſoyez heureux, à la charge que vous aurez pitié de ceux qui ne peuvent l'eſtre. J'ay fait ce que fait le reſte des hommes. J'ay deſiré la longue vie, & vous voyez où la longue

vie m'a reduit. Je ne ſuis pas enterré, mais ceux qui le ſont, ne ſont pas plus morts que je ſuis. Je n'ay, graces à Dieu, dequoy murmurer contre la conſtitution que la nature m'avoit donnée. Elle eſtoit ſi bonne, qu'en l'âge de ſoixante & dix ans je ne ſçay que c'eſt d'une ſeule des incommoditez dont les hommes ſont ordinairement aſſaillis en la vieilleſſe. Et ſi c'eſtoit eſtre bien que de n'eſtre point mal, il ſe voit peu de perſonnes à qui je deuſſe porter envie. Mais quoy? pource que je ne ſuis point mal, ſerois-je ſi peu judicieux que je me fiſſe accroire que je ſuis bien? Je ne ſçay quel eſt le ſentiment des autres, mais je ne me contente pas à ſi bon marché. L'indolence eſt le ſouhait de ceux que la goutte, la gravelle, la pierre, ou quelque ſemblable indiſpoſition, mettent une fois le mois à la torture. Le mien ne s'arreſte point à la privation de la douleur, il va aux delices; & non pas à toutes (car je ne confons point l'or avec le cuivre) mais à celles que nous font gouſter les femmes en la douceur incomparable de leur communication. Toutes choſes à la verité ſont admirables en elles; & Dieu qui s'eſt repenty d'avoir

fait l'homme, ne s'eſt jamais repenty d'avoir fait la femme. Mais ce que j'en eſtime le plus, c'eſt que de tout ce que nous poſſedons, elles ſont ſeules qui prennent plaiſir d'eſtre poſſedées. Allons-nous vers elles, elles font auſſitoſt la moitié du chemin. Leur diſons-nous, mon cœur; elles nous reſpondent, mon ame. Leur demandons-nous un baiſer; elles ſe collent ſur noſtre bouche. Leur tendons-nous les bras, les voilà penduës à noſtre col. Que ſi nous les voulons voir avec plus de privauté, y a-t'il peril ny ſi grand ny ſi preſent où elles ne ſe precipitent pour ſatisfaire à noſtre deſir. Si après cela il y a malheur égal à celuy de ne pouvoir plus avoir de part en leurs bonnes graces, je vous en fais juge, & m'aſſeure que vous aurez de la peine à me condamner. Mais il ne faudroit gueres continuer ce diſcours pour me porter à quelque deſeſpoir. Briſons-là; auſſi bien ma lettre eſt déja trop longue. Si vous la trouvez telle, vous en pardonnerez la faute au plaiſir que j'ay pris de m'entretenir avecque vous; & de-là jugerez, s'il vous plaiſt, Monſieur, combien en quelque bonne occaſion il me ſera doux de vous témoigner

que je ſuis, & veux touſjours eſtre voſtre ſerviteur tres-humble & tres-affectionné.

A MONSIEUR DE MENTIN.

XVIII.

MONSIEUR,

Quand je ſerois retenu à prier tous les hommes du monde, il ſeroit impoſſible que je le fuſſe en voſtre endroit. Je connois voſtre courtoiſie, & la connois ſi genereuſe, que je penſerois luy avoir donné dequoy ſe plaindre, ſi je luy avois fait perdre une occaſion de m'obliger. L'affaire où j'ay beſoin de voſtre aſſiſtance, n'eſt pas une affaire nouvelle. Il y aura bien-toſt trois ans que vous vous employaſtes à me faire avoir pour mon fils un office de Conſeiller au Parlement de Provence. Le traité qui s'en fit alors fut interrompu par une brouillerie qui luy ſurvint. Il eſt aujourd'huy queſtion de le renouer, & s'il eſt poſſible, de le conduire à ſa perfection. Vous vous émerveillerez qu'ayant autrefois ſi peu eſtimé la longue robbe, je ſois à cette-

heure ſi affectionné à la rechercher. Il eſt vray qu'en mes premieres années j'y ay eu une tres-grande repugnance. Mais ſoit qu'avecque plus de temps j'aye eu plus de loiſir de conſiderer les choſes du monde, ſoit que la vieilleſſe ait de meilleures penſées que la jeuneſſe, il s'en faut beaucoup que je n'en parle comme je faiſois en ce temps-là. Je ſuis bien tousjours d'advis que l'épée eſt la vraye profeſſion du gentil-homme. Mais que la robbe face préjudice à la nobleſſe, je ne vois pas que cette opinion ſoit ſi univerſelle comme elle a eſté par le paſſé. Tous les ſiecles n'ont pas un meſme gouſt. Nos peres ont approuvé des choſes que nous condamnons, & en ont condamné que nous approuvons. Il eſt vray que par la voye des armes on arrive à des dignitez bien relevées ; mais la montée en eſt ſi penible, que pour y parvenir il faut que la fortune, contre ſa couſtume, aide extraordinairement à la vertu. Il n'en eſt pas de meſme aux offices des Cours de Parlement ; toute la peine eſt de commencer. Depuis qu'une fois on y a mis le pié, on peut dire qu'on a fait la principale partie du chemin. Ce ne ſont pas charges qui portent un hom-

me dans les nuës, mais elles le mettent assez haut pour en voir beaucoup d'autres au dessous de soy. On me dira que les gentils-hommes qui les prennent deviennent compagnons de plusieurs qui ne le sont pas. Je l'accorde; mais quel remede? Ne vaut-il pas mieux pour eux qu'ils deviennent leurs compagnons, que s'ils demeuroient leurs inferieurs. La plus auguste compagnie qui soit au monde est sans doute celle des Cardinaux; & cependant parmy des Princes de Bourbon, d'Austriche, de Medicis, & autres maisons souveraines de l'Europe, n'avons-nous pas veu le Cardinal d'Ossat, qui tout excellent personnage qu'il estoit, avoit une extraction si pauvre & si basse, que jusques à cette heure elle est demeurée inconnuë, quelque diligence qu'on ait apporté à la chercher. Le Parlement de Paris entre ses Conseillers en a eu un de la maison de Foix. Après cela je ne croy pas qu'il y ait Gentil-homme qui ne se rendist ridicule s'il en faisoit le dégousté. Pour moy, je confesse librement que je suis tres-marry de n'avoir esté sage quand je le devois & pouvois estre; mais le regret en est hors de saison. J'ay fait la faute en ma per-

ſonne, je laveux reparer en la perſonne de mon fils. Quand je l'auray mis où je le veux mettre, il ſera en la compagnie de pluſieurs Gentils-hommes tres-Gentils-hommes, & dans un Parlement où la Juſtice eſt auſſi religieuſement adminiſtrée, & le Roy auſſi fidellement ſervy, qu'en nul autre de ce Royaume. De-là, s'il eſt galant homme, il eſt de condition pour arriver aux premieres charges de la profeſſion. S'il le fait, à la bonne-heure, ſinon tousjours ſera-t'il en lieu où il aura moyen de bien faire à ſes amis, & empeſchera ſes ennemis de luy faire mal. Je vois bien, Monſieur, que je vous entretiens de mes nigeries avecque beaucoup de privauté; mais eſtant pere auſſi-bien que moy, je ne doute point que vous ne liſiez ma lettre avecque le ſentiment dont je la vous écris. Si vous voulez que je vous parle des affaires publiques, j'en ſuis content; auſſi-bien ſont-elles en ſi bon eſtat, que ſi mon affection ne me trompe, le vieux mot ἰσφίκα τῷ συγχαίρωμεν, ne fut jamais dit ſi à propos comme nous le pouvons dire aujourd'huy. Réjouiſſons-nous, perdons la memoire des miſeres paſſées; nous avons trouvé ce que nous cher-

chions, ou pour mieux dire, nous avons trouvé ce qu'il n'y avoit point d'apparence de chercher. Nos maladies, que chacun estimoit incurables, ont trouvé leur Esculape en nostre incomparable Cardinal. Il nous a mis hors du lit, il s'en va nous rendre nostre santé parfaite, & après la santé un teint plus frais, & une vigueur plus forte qu'en siecle qui nous ait jamais precedez. La chose semble mal-aisée, & l'est à la verité; mais puis qu'il l'entreprend il le fera. L'esprit, le jugement, & le courage ne furent jamais en homme au dégré qu'ils sont en luy. Pour ce qui est de l'interest, il n'en connoist point d'autre que celuy du public. Il s'y attache avec une passion, si je l'ose dire, tellement déreglée, que le préjudice visible qu'il fait à sa constitution extrémement delicate, n'est pas capable de l'en separer. Il s'y restreint comme dans une ligne écliptique, & ses pas ne sçavent point d'autre chemin. Voit-il quelque chose utile au service du Roy, il y va sans regarder ny d'un costé ny d'autre. Les empeschemens le sollicitent, les resistances le piquent, & rien qu'on luy propose ne le divertit. Il n'y a pas long-temps que

nous avons eu des miniſtres qui avoient du nom dans le monde. Mais combien de fois, contre l'opinion commune, ay-je dit avecque ma franchiſe accouſtumée, que je ne les trouvois que fort mediocres ? & que s'ils avoient de la probité, ils n'avoient du tout point de ſuffiſance, ou s'ils avoient de la ſuffiſance, ils n'avoient du tout point de probité ? Prenons garde à leur adminiſtration, & jugeons des ouvriers ſelon les œuvres. Ne trouverons-nous pas que de leur temps ou les factieux n'ont jamais eſté choquez, ou s'ils l'ont eſté, ç'a eſté ſi laſchement, qu'à la fin du compte la deſobeïſſance s'eſt trouvé montée au plus haut point de l'inſolence, & l'authorité du Roy deſcenduë au plus bas du mépris ? Il ſemble qu'il ne ſe puiſſe rien dire de plus honteux. Si fait. Les perfidies & les rebellions avoient des recompenſes, & Dieu ſçait ſi après cela il falloit douter qu'elles n'euſſent des imitateurs. Qui ſçait mieux que vous, ou pluſtoſt qui ne ſçait point que par leur connivence nous avons eu des Gouverneurs qui ont regné dans les provinces, & ſi abſoluëment regné, que le nom du Roy n'y eſtoit connu qu'autant que pour le deſſein qu'ils

avoient il leur eſtoit neceſſaire de s'en couvrir ? Cependant ces grands Conſeillers penſoient avoir bien rencontré quand ils avoient dit, Que c'eſtoit aſſez gagner que de gagner temps. Miſerables ! qui ne s'appercevoient pas que ce qu'ils appelloient gagner temps, eſtoit veritablement le perdre, & nous reduire à des extrémitez d'où il eſtoit à craindre que le temps ne pût jamais nous retirer. Jugez ſi en cette derniere brouillerie il ſe pouvoit rien deſirer de mieux que ce qui s'y eſt fait, & ſi ſans ſortir de la moderation requiſe en une affaire ſi épineuſe, la dignité Royale n'a pas eſté remiſe en un point, où ceux que l'on ne peut empeſcher de la haïr, ſeront pour le moins empeſchez de l'offenſer. Vous voyez bien qu'il y auroit là-deſſus beaucoup de choſes à dire ; mais à mon gré la plus courte mention de nos folies eſt la meilleure. Et puis pour louer cet admirable Prelat, on ne ſçauroit manquer de matiere, il ne faut avoir ſoin que de la forme. La ſeule paix qu'il a faite avecque l'Eſpagnol eſt une action qui juſques icy n'a jamais eu d'exemple, & qui peut eſtre n'en aura jamais à l'avenir. Je fay cas de l'avantage que nous y avons eu

pour nous & pour nos alliez ; mais ce que j'en eſtime le plus, c'eſt que la choſe s'eſt faite ſi ſecrettement & ſi promptement, que la premiere nouvelle que nous en avons euë a eſté la publication. Où en ſerions-nous, à voſtre advis, ſi l'on euſt ſuivy les longueurs tant pratiquées autrefois par ceux qui manioient les affaires, & tant celebrées par je ne ſçay quels diſcoureurs, qui ne parlent jamais avec plus d'aſſeurance que quand ils parlent de ce qu'ils n'entendent point? Qu'euſt-ce eſté autre choſe, que donner loiſir aux intereſſez dedans & dehors le Royaume de ruiner l'affaire, & par l'interpoſition de leurs difficultez nous retirer du port où la dexterité de ce judicieux pilote nous a ſi heureuſement fait arriver? Au demeurant, on ſe tromperoit de s'imaginer qu'en bien faiſant il euſt devant les yeux autre choſe que la gloire. Comme elle eſt le ſeul aiguillon qui l'excite, auſſi eſt-elle la ſeule recompenſe qu'il ſe propoſe. Il eſt vray que le Roy luy commettant ſes affaires, luy fit expedier un brevet de vingt mille eſcus de penſion. Mais il eſt vray auſſi qu'il ne l'accepta qu'avecque proteſtation de ne s'en ſervir jamais, & ne le garder que

pour un témoignage d'avoir eu quelque part en la bienveillance de ſa Majeſté. Vous ne doutez point qu'entre ceux qui ont l'honneur de luy appartenir, il n'y en ait aſſez que leur merite peut faire pretendre aux principales charges de cette Cour; & cependant quand le Roy leur en veut faire quelque gratification extraordinaire, ne le voyons-nous pas y reſiſter avec une modeſtie ſi opiniaſtre, qu'à moins que d'un commandement exprès que ſa Majeſté luy face, il n'eſt pas poſſible qu'il y apporte ſon conſentement? Les inclinations d'un bon naturel ſont en luy auſſi fortes qu'en nul autre, & par conſequent il ne faut pas croire que l'eſtabliſſement des ſiens luy déplaiſe; mais il craint qu'il ne ſoit ſoupçonné de chercher en leur fortune, ce qu'il ne veut devoir qu'à ſa vertu. La dépenſe qu'il fait aujourd'huy pour rebaſtir la Sorbonne de fonds en comble, qui ne s'eſloignera gueres de cent mille eſcus, eſt aſſez conſiderable pour n'eſtre pas oubliée entre les marques de ſa generoſité; mais ce que je vous vay dire eſt bien autre choſe. Comme après avoir jetté les yeux ſur tous les defauts de la France, il a reconnu qu'il ne s'y pouvoit remedier

que par le reſtabliſſement du commerce, il s'eſt reſolu, ſous l'authorité du Roy, d'y travailler à bon eſcient, & par l'entretenement d'un ſuffiſant nombre de vaiſſeaux rendre les armes de ſa Majeſté redoutables aux lieux où le nom de ſes predeceſſeurs a bien à peine eſté connu. Toute la difficulté qui s'y eſt trouvée, c'eſt que ayant eſté jugé que pour l'execution de ce deſſein il eſtoit neceſſaire que le gouvernement du Havre fuſt entre ſes mains, & le Roy le luy ayant voulu achepter, il n'a jamais eſté poſſible de le luy faire prendre qu'en luy permettant de le recompenſer de ſon propre argent. Il avoit à ſept ou huit lieuës de cette ville une maiſon embellie de toutes les diverſitez propres au ſoulagement d'un eſprit que les affaires ont accablé. Il a oublié le plaiſir qu'il en recevoit, ou pluſtoſt le beſoin qu'il en avoit, pour ſe reſoudre à la vendre, & en a employé les deniers à l'achat de cette place. Tout ce que le Roy a pû obtenir de luy, ç'a eſté que lors que les coffres de ſon épargne ſeront mieux fournis qu'ils ne ſont, il ne refuſera pas que par quelque bien-fait ſa Majeſté ne luy témoigne la ſatisfaction qu'elle a de ſon

ſervice. Ce mépris qu'il fait de ſoy, & de tout ce qui le touche, comme s'il ne connoiſſoit point d'autre ſanté ny d'autre maladie que la ſanté ou la maladie de l'Eſtat, fait craindre à tous les gens de bien que ſa vie ne ſoit pas aſſez longue pour voir le fruit de ce qu'il plante. Et d'ailleurs, on voit bien que ce qu'il laiſſera d'imparfait, ne ſçauroit jamais eſtre achevé par homme qui tienne ſa place. Mais quoy? il le fait, pource qu'il le faut faire. L'eſpace d'entre le Rhin & les Pyrenées ne luy ſemble pas un champ aſſez grand pour les fleurs de lys. Il veut qu'elles occupent les deux bords de la mer mediterranée, & que de-là elles portent leur odeur aux dernieres contrées de l'Orient. Meſurez à l'étenduë de ſes deſſeins l'étenduë de ſon courage. Quant à moy, plus je conſidere des actions ſi miraculeuſes, moins je ſçay quelle opinion je dois avoir de leur autheur. D'un coſté, je vois que ſon corps a la foibleſſe de ceux qui ἀξούρας καρπὸν ἔδουσιν; mais de l'autre, je trouve en ſon eſprit une force qui ne peut eſtre que τῶν ὀλύμπια δώματ' ἐχόντων. Tel qu'il eſt, & quoy qu'il ſoit, nous ne le perdrons jamais que nous ne ſoyons en

danger d'eſtre perdus. Le Roy qui le voit mal voulu de tous ceux qui aiment le deſordre (& vous ſçavez qu'ils ne ſont pas en petit nombre) a deſiré qu'il ait quelques ſoldats pour le garder. C'eſt choſe que tout autre euſt demandée avecque paſſion; & neantmoins vous ne ſçauriez croire la peine qu'il a euë à y condeſcendre. Une ſeule raiſon l'y a obligé. Il avoit tout plein de parens, qui pour le ſoin qu'ils avoient de ſa conſervation ne le vouloient jamais abandonner. Cette aſſiduité ne pouvant continuer ſans que leurs affaires domeſtiques en fuſſent incommodées, il leur en a par ce moyen oſté le pretexte, & leur a fait trouver bon qu'ils ſe retiraſſent en leurs maiſons. Quoy que c'en ſoit, s'il n'a eſté aſſez hardy pour contredire en cela tout-à-fait à la volonté du Roy; il a eſté aſſez genereux pour n'y conſentir qu'à la condition d'entretenir ces ſoldats à ſes dépens. Nous avons leu vous & moy aſſez d'exemples de courages que leurs qualitez éminentes ont élevez au deſſus du commun; mais qu'en matiere de mépriſer l'argent un particulier ait eu ſi ſouvent ſon Roy pour antagoniſte, & que tousjours il en ſoit demeuré victorieux,

c'eſt une louange que je ne vois point que juſques icy les plus hardis hiſtorein ayent donnée à ceux meſmes qu'ils ont flattez le plus impudemment. Sa Majeſté, au ſoin qu'elle a eu de le garentir des méchans, a encore adjouſté celuy de le delivrer des importuns. Et pour cet effet a mis auprès de luy un gentilhomme, avecque charge expreſſe de faire indifferemment fermer la porte à ceux qui pour leurs affaires le viendront perſecuter. Voilà certes une bonté de maiſtre digne de l'affection du ſerviteur. Dieu nous conſerve l'un & l'autre. Je ne crois pas qu'il y ait homme de bien en France qui ne face le meſme ſouhait. Pour moy, il y a long-temps que je ſçay que vous eſtes l'un de ſes adorateurs. Le ſejour qu'il a fait en Avignon vous donna l'honneur de le connoiſtre, ſa vertu vous en imprima la reverence, je m'aſſeure que ce qu'il a fait depuis, ne vous aura point changé le gouſt. C'eſt pourquoy j'ay eſté bien aiſe de me décharger avecque vous des penſées que j'avois ſur un ſi agreable ſujet. J'ay eſté un peu long, mais quand on eſt couché ſur des fleurs il y a de la peine à ſe lever. A Dieu, Monſieur, tenez-moy pour voſtre

ſerviteur tres-humble & tres-affectionné. A ſainct Germain en Laye le 14. d'Octobre 1616.

XIX.

MADEMOISELLE MA SOEUR,

Le porteur de cette lettre me vient tout preſentement d'advertir que mon neveu voſtre fils avoit eſté receu aux Jeſuites. Il eſt ſix heures du ſoir, & s'il n'eſtoit ſi tard j'irois le trouver, pour apprendre plus particulierement ce qui en eſt. Je remettray la choſe à demain au matin, & vous donneray advis de tout. Bien crois-je que de luy oſter une opinion de ſi long-temps enracinée en ſon eſprit, ce ne ſera pas choſe ſans difficulté; & pour vous parler encore plus librement, je crois qu'il ſera du tout impoſſible. Il n'y a poix qui tienne comme ces imaginations melancoliques. Je m'aſſeure qu'il ne ſe peut rien dire là-deſſus que vous ne luy ayez dit, ou fait dire par tous ceux dont vous avez creu que les remonſtrances deuſſent eſtre de quelque conſideration en ſon endroit.

Mais ce que les peres ne peuvent faire, il ne faut pas que les meres ny les parents ſe le promettent. Il print la peine de me venir voir auſſitoſt qu'il fut arrivé en cette ville ; & dés l'heure meſme je luy en touchay quelque choſe, mais legerement, pour l'opinion que j'avois qu'il n'y penſoit plus, & que vous ne l'euſſiez pas envoyé icy, ſi vous ne l'euſſiez creu du tout guery de cette maladie. Je le verray donc, & luy diray ce qu'en meſme ſujet je dirois à mon propre fils. Si c'eſt avecque effet, à la bonne heure, ſi non ; il ſe faut reſoudre à ſouffrir ce qui ne laiſſera pas d'eſtre quand nous ferons tout ce que nous pourrons pour l'empeſcher. Quelque habit que l'on porte en ce monde, & par quelque chemin que l'on y marche, on arrive tousjours en meſme lieu. Cette vie eſt une pure ſottiſe. Nous l'eſtimons trop, & de-là vient cette folle couſtume d'approuver & condamner les choſes avecque trop de paſſion. L'indifference eſt un grand garent contre les bizarreries de la fortune. Si elle nous voyoit reſolus à vouloir ce qu'elle veut, peut-eſtre voudroit-elle plus ſouvent ce que nous voudrions. Vous direz que nous faiſons bien

aiſement les Philoſophes aux choſes qui ne nous touchent pas. Je vous jure, ma ſœur, que n'ayant qu'un fils, je ne ſerois pas bien aiſe que cette fantaiſie luy priſt; mais quand cela ſeroit, je me payerois des meſmes raiſons que je vous repreſente. La meilleure condition où il pouvoit arriver par le chemin où vous l'aviez mis, eſtoit d'eſtre ou Conſeiller ou Preſident en un Parlement. Mais, ma ſœur, quelle difference penſez-vous que je trouve entre ces gens-là & les Jeſuites? Nulle, je vous jure, puis que d'icy à cent ans mon neveu ne ſera ny Jeſuite ny Preſident. Et ſi vous voulez encore vous arreſter à la vanité, ne voyez-vous pas des Jeſuites auſſi près des Rois, que tous ceux de qui vous eſtimez davantage la condition? Je ſçay bien qu'il eſt impoſſible de ne deſirer à nos enfans une choſe pluſtoſt qu'une autre, mais je ſçay bien auſſi qu'il n'y a que l'évenement qui nous puiſſe apprendre ſi c'eſt leur bien ou leur mal que nous leur deſirons.

* * *

A M. DE BOUILLON

MALHERBE.

XX.

MONSIEUR MON COUSIN,

Vous me confirmez tousjours l'opinion que j'ay il y a long-temps, que vous m'aimez plus que je ne vaux. Si le fils ne paye ce que doit le pere, vous courez fortune d'en eſtre tres-mal aſſigné. Je ſuis en un âge où il ne me faut plus preſter qu'en intention de perdre. Si vous voulez aſſeurer voſtre dette, faites un heritier, & la luy donnez. J'eſpere que quand vous le verrez, vous le trouverez digne d'une bonne fortune. Quant aux nouvelles, je ne vous en diray qu'une, qui en vaudra une douzaine. C'eſt que le ſuccez des affaires ſera tel que je l'ay tousjours prédit; c'eſt-à-dire que nous aurons la paix. Monſieur de Thou en a donné cette eſperance par la dépeſche que l'on vient de recevoir de luy. Le Roy eſt obey par tout, & il ne ſe

trouve perſonne qui preſte l'oreille à ce que l'on propoſe contre ſon ſervice. C'eſt tout ce que je vous puis dire ; & auſſi. crois-je que c'eſt tout ce que vous voulez ouïr. Ainſi Dieu confonde tousjours les deſſeins de ceux qui nous voudront troubler. N'ayant plus gueres de jours à vivre, je ſeray bien-aiſe que le repos n'en ſoit point interrompu. A Dieu, Monſieur mon couſin. Je vous baiſe bien humblement les mains, & vous ſupplie de m'aimer tousjours comme voſtre plus humble & plus affectionné ſerviteur. A Paris ce 13. Mars 1614.

AU MESME.

XXI.

MONSIEUR MON COUSIN,

Il ſe faut laiſſer vaincre à vos courtoiſies, à peine de recevoir un affront. Vous avez le premier intereſt en la gloire du nom de Malherbe ; c'eſt à vous de faire le principal effort pour la relever. Il y faut de la fortnne. Juſques icy elle nous a tellement abandonnez, qu'il y aura

bien de la peine à nous la reconcilier. Je vous en laiſſe le travail, comme au plus capable de le faire. Mon âge me défend de rien entreprendre qui ſoit ny long ny difficile. C'eſt aux jeunes à planter des cheſnes; les vieux, comme moy, ne doivent plus planter que du perſil, des choux, des épinars, & autres telles denrées. Je voudrois bien vous écrire des nouvelles; mais cette ſemaine peneuſe les a étonnées. Je crois que & à Troye & au camp des Grecs on ne fait que prier Dieu. C'eſt à luy qu'il faut recourir, & de luy qu'il faut attendre ce qui nous eſt propre. Hors de ſon aide tout eſt vain, tout eſt ſonge, ombre & fumée. Je le prie, Monſieur mon couſin, qu'il vous donne les proſperitez que je vous deſire, à la charge que vous continuerez d'aimer, & de bon cœur, celuy qui de tout le ſien eſt voſtre tres-humble & tres-affectionné ſerviteur. A Paris ce 29. de Mars 1614.

AU MESME.

XXII.

MONSIEUR MON COUSIN,

Je ne vaux pas le ſoin que vous avez de moy ; mais je ne me plaindray pas de vous pour cela. Je ne ſçaurois trop ſouvent recevoir des témoignages d'une choſe qui m'eſt ſi chere comme la continuation de voſtre amitié. Mon affection vous eſt plus aſſeurée que je ne le vous ſçaurois exprimer. Si je le pouvois faire, je m'y amuſerois plus volontiers qu'à vous dire de nos nouvelles, les reconnoiſſant indignes d'eſtre écrites, & ſçachant bien que celles des Eſtats, qui ſont aujourd'huy les principales, vous ſont mandées par des gens qui en ſont mieux advertis que moy. Pour celles de la Cour, je ne ſçay que vous dire, ſinon que Madame de Longueville arriva hier. L'on attend Monſieur ſon fils au premier jour. Je crois que nous l'aurons pour Gouverneur, quoy que l'on vous die. Il n'y a pas d'apparence qu'il ne quit-

taſt un œuf pour un chapon ; & je crois qu'il ne viendroit point, s'il n'avoit envie de contenter le deſir de leurs Majeſtez. Si cela eſt, je m'en réjouïray pour noſtre province, qui aura un ſi grand Prince ; ſi non, il faudra en cela, comme en toute autre choſe, vouloir ce que Dieu veut. Je ne vous dis rien de la Paulette. Qui croit qu'elle ira par terre ; qui ne le croit pas. Je ne ſçay qu'en dire. Pour le moins aurons-nous quelque nombre de gentils-hommes pour Conſeillers aux Cours ſouveraines. Il faut attendre l'horloge, qui nous ſonnera quelle heure il eſt. A Dieu, Monſieur mon couſin. Je ſuis tousjours voſtre tres-humble & tres-obeïſſant ſerviteur. A Paris ce premier de Decembre 1614.

AU MESME.

XXIII.

MONSIEUR MON COUSIN,

Je m'étonnois certainement d'eſtre ſi long-temps ſans avoir de vos nouvelles ; mais je ne penſois pas que la cauſe en

fuſt ſi triſte comme elle eſt. Il faut louer Dieu, de quelque façon, & en quelque temps qu'il diſpoſe de nous ou des noſtres. Bien eſt-il mal-aiſé de recevoir de ſi peſants coups, ſans donner quelque ſigne de reſſentiment. Mais il en faut tousjours revenir là, que c'eſt un paſſage neceſſaire à tout ce qui vit au monde, & que ſi aujourd'huy nous perdons & pleurons, demain nous ſerons perdus & pleurez à noſtre tour. Je vous en dirois davantage; mais en ſemblables occaſions les paroles ont plus d'oſtentation que d'effet. Nous attendons icy les remonſtrances du Parlement. On tient que c'eſt pour demain. Si ces gens euſſent rejetté le retabliſſement de la Paulette, ils donneroient meilleure opinion qu'ils ne font, & leur harangue ſeroit de meilleure odeur. Mais où ſont ceux qui ne ſont point ſenſibles à leur intereſt? Je ne ſçay ſi c'eſt au ciel; mais je ſçay bien qu'il n'y en eut jamais en terre, & qu'il ne faut pas eſperer qu'il y en ait jamais. Les preparatifs des mariages ſe font avecque haſte. L'on croit que l'on partira à la my-Juin. Je ne penſe pas que ce ſoit preciſément au quinziéme, mais je tiens que ce ne ſera pas bien long-temps aprés.

A Dieu, Monſieur mon couſin. Je ſuis voſtre tres-humble & tres-affectionné ſerviteur. A Paris ce 20. de May 1615.

AU MESME.

XXIV.

MONSIEUR MON COUSIN,

J'ay receu le Seneque que m'a envoyé mon couſin de Boutonvilliers. Si j'euſſe creu qu'il n'y euſt eu que cela, je ne l'euſſe pas demandé. Je ne laiſſe pas de vous en remercier, & luy auſſi. C'eſt ma couſtume de vous donner de la peine. La fortune qui m'offre tant d'occaſions de vous employer, m'en donnera, s'il luy plaiſt, quelqu'une de vous ſervir. Je vois bien que l'on vous baille de grandes allarmes en ce pays-là. Et certainement nous n'en ſommes pas plus exempts que les autres; mais les faux bruits ne durent pas ſi long temps icy qu'ils font aux provinces. Il y a en cette Cour pluſieurs perſonnes bien judicieuſes, qui penſent comme vous qu'il ſeroit bon de differer le voyage. Ce n'eſt pas mon opinion. Je

crois que tout au contraire c'eſt de-là, & non d'ailleurs, que dépend noſtre repos. L'évenement decidera cette queſtion. Je n'oſe vous dire que l'on s'en va Lundy, pour ce que ce partement a déja eu tant de fauſſes aſſignations, que je crains que celle-cy ne ſoit pas plus veritable que les autres. Toutesfois à la fin il en viendra une bonne, & ſi ce n'eſt Lundy, ce ſera bien-toſt après. Ce ſeroit une grande impuiſſance aux deux plus grands Rois du monde, que trois ou quatre mal-contents, ſans hommes & ſans argent, les empeſchaſſent en un ſi juſte deſſein. Cela ne ſera pas, mon chet couſin. On voudroit bien faire peur, mais il y a trop peu d'apparence. Pour moy, je n'ay fait juſques icy que me mocquer de toutes ces levées de bouclier, & je ne vois rien qui me doive faire changer d'advis. Dieu conduiſe, s'il luy plaiſt, tout à bonne fin. Voſtre ſerviteur tres-humble & tres-affectionné à jamais. A Paris ce 13. d'Aouſt 1615.

TAYLOR INST. OXFORD

AU MESME.

XXV.

MONSIEUR MON COUSIN,

J'ay ce matin receu voſtre pacquet, dans lequel eſtoient les memoires que vous m'avez envoyez. Je les ay veus, & courus par deſſus, ſans y avoir rien trouvé qui puiſſe ſervir à l'ouvrage qui ſe fait. C'eſt pourquoy je les vous renvoye. Il n'eſt queſtion que de trouver des choſes generales, où toute la nobleſſe ſoit compriſe, & faut que ce ſoient de vieux documens de trois ou quatre cens ans. Dans ces cahyers où ſont les memoires de noſtre nobleſſe, il eſt fait mention d'un livre de Navarre Heraut d'armes, & d'une hiſtoire d'outre-mer. Si cela ſe pouvoit recouvrer, ce ſeroit une bonne affaire. Car, comme je vous ay déja mandé, celuy qui travaille à l'hiſtoire de Normandie n'y met rien du ſien, mais ramaſſe avec tout ce qu'il a déja d'imprimé ſur ce ſujet, tout ce qu'il peut trouver de livres écrits à la main. Et cer-

tainement c'eſt ce qui ſera le meilleur, pour ce que s'il parloit des maiſons ou perſonnes en particulier, il ſeroit ſuſpect d'avoir donné quelque choſe à ſon affection. De cette façon, ne faiſant que mettre en lumiere de vieux livres, ce qui y ſera n'aura ny doute ny ſoupçon de faveur ou flatterie. Pour noſtre maiſon, vous n'avez que faire de vous en mettre en peine. Il n'y a pas un livre où elle ne ſoit. Et tout exprés je ne veux en façon du monde voir celuy qui fait le recueil, pour ne donner matiere de croire qu'il y ait mis quelque choſe à ma requeſte. Le livre que j'avois envoyé querir en Angleterre eſt venu, mais il eſt imparfait. J'y renvoye pour avoir ce qui reſte, & pour avoir auſſi de leur main le catalogue de ceux qui ont ſuivy le Duc Guillaume en Angleterre. Il ne faut pas douter que nous n'y ſoyons, auſſi-bien qu'aux memoires qui s'en trouvent par deça. Vous avez veu ce que dit de nous Camdenus. Je luy ay fait écrire par un de ſes amis, pour ſçavoir de luy d'où il l'a tiré. Entre autres ſeigneuries tres-grandes que perdit Payan Malherbe pour avoir appellé Louïs fils de Philippe Auguſte, il y met Boſton Malherbe en la

Comté de Kentz près de Lenham, qui a eſté ſi long-temps en cette maiſon qu'il en a retenu le nom. J'ay fait venir la carte d'Angleterre, où eſt ladite ſeigneurie de Bocton Malherbe. J'eſpere que par la reſponſe de Monſ. de Camdenus nous apprendrons quelque choſe de plus. Je n'ay que faire de l'arbre de genealogie que feu mon pere avoit dreſſé; car, comme je vous ay dit, il n'eſt pas queſtion de rien dire de nous en particulier, mais de faire generalement imprimer tout ce qui ſe trouve de l'hiſtoire de Normandie, où puis que nous nous trouvons, il faut louer Dieu; pource que ſi nous n'y eſtions, ce ſeroit en vain que nous deſirerions ny eſpererions de nous y faire adjouſter. Je ſuis, Monſieur mon couſin, voſtre ſerviteur tres-humble & tres-affectionné. A Paris ce 16. Juin 1618.

AU MESME.

XXVI.

MONSIEUR MON COUSIN,

J'ay receu voſtre lettre du 24. du paſ-

ſé, & avec elle celle de Monſieur de Cagny. Ce n'a pas eſté ſans m'étonner de ce que vous m'écrivez que par une de mes lettres je vous avois aſſeuré que je tenois de luy-meſme ce que je vous mandois qu'il avoit un livre de la nobleſſe de Normandie qui avoit paſſé avec le Duc Guillaume. Je vous ſupplie, mon couſin, de revoir ma lettre, & vous trouverez que c'eſt choſe dont je ne vous parlay jamais. Monſieur de Cagny a grande raiſon de dire qu'il ne me connoiſſoit point, pource que c'eſt un homme que je n'ay point l'honneur d'avoir jamais veu. Un nommé Monſieur de Montchreſtien eſt celuy de qui je le tenois, & qui le m'a dit, non une fois ou deux, mais une douzaine. Depuis ma derniere lettre nous avons recouvert deux roolles d'Angleterre, où nous ſommes en l'un & en l'autre. Il y en a un qui eſt en ryme, l'autre eſt en proſe; l'un imprimé, & tiré d'un plus gros livre, & l'autre écrit à la main. C'a eſté Monſ. Camdenus qui les a envoyez par deça, ſur ce que j'avois deſiré ſçavoir de luy d'où il avoit tiré ce qu'il avoit écrit de l'antiquité de noſtre maiſon. Il a ſigné le memoire que je luy en avois fait en-

voyer, *Guilelmus Camdenus rex armorum*, & y a encores adjousté quelques particularitez sur le mesme sujet. Cela ne doit pas empescher que nous ne gardions tousjours curieusement nostre arrest. Car ce n'est pas tout que de prouver que la maison des Malherbes de sainct Agnan est ancienne, il faut monstrer comme nous en sommes sortis. Et là-dessus je vous diray qu'il me souvient qu'autrefois un de mes oncles religieux de sainct Estienne fit renouveller nos armoiries, qui sont au nombre de plusieurs autres en la bordure d'une sale, où l'on dit que le Duc Guillaume fit mettre toutes celles des grands de son Estat qui l'avoient accompagné à sa conqueste. Je voudrois bien que cela se fust fait avecque quelque forme de justice, & qu'il y eust assisté quelque officier qui en eust baillé acte; pource que de toutes les preuves que nous sçaurions avoir, celle-là est la plus claire & la plus illustre. Si cela ne se fit alors, il se pourroit faire à cette heure, en faisant rapporter par les anciens religieux comme ils ont de tout temps veu lesdites armes en ladite sale, & qu'ils les avoient aussi veu rafraischir, pour oster le soupçon que l'on pourroit avoir

que ce fuſt choſe faite à poſte. Je ne ſçay pas comme ma ſœur de Malherbe porte patiemment que ſon aiſné ſe ſoit fait Jeſuite. Mais pour moy j'eſtime ſi peu le monde, que je n'eſtime pas en quel habit nous facions le peu de chemin que nous avons à y faire. Je voudrois qu'il y en euſt encores un Religieux, & deux chevaliers de Malte, afin qu'il n'en demeuraſt qu'un qui fuſt un peu à ſon aiſe. J'attends tousjours le retour de Monſieur de Vignacourt, pour le prier de faire avecque Monſieur le grand Maiſtre ſon frere qu'il donne à un de mes neveux une place de page chez luy, pour ce que par ce moyen il pourra eſtre receu Chevalier dés à cette heure là, où ſans cela il ne le pourroit eſtre qu'à ſeize ans. Pour nouvelles, il n'y a icy rien ſur le tapis que l'affaire de Bearn. Monſieur de Montpouillan, fils de Monſieur de la Force gouverneur de ce pays-là, a eu commandement de ſe retirer de la Cour; ce qu'il a fait avecque beaucoup de larmes. Mais le Roy veut eſtre obey de tous ſes ſujets. Auſſi eſt-il bien raiſonnable, & crois que ceux qui feront les fous s'en trouveront mal. Dieu nous garde la paix, comme je crois qu'il fera. A Paris ce 2. d'Aouſt 1618.

AU MESME.

XXVII.

MONSIEUR MON COUSIN,

Nous avons eu bien de la peine à avoir une choſe qui ne vaut gueres. Le roolle de Monſieur de Cagny n'eſt pas ce que l'on cherche. Il faut des choſes dont l'eſcriture ſoit ſi vieille, que l'on ait de la peine à la lire. Et au reſte il eſt tout plein de gloſes & de ratures, qui y ont eſté miſes ſuivant l'intereſt de ceux à qui le livre a paſſé par les mains. La nouveauté ne s'en peut nier, pour la mention qu'il y fait de la Reine Eliſabet, qui vivoit encore il n'y a que dix-huit ou vingt ans. Je le vous renvoye donc; auſſi bien, comme je penſe vous avoir écrit, Monſieur Camden en a envoyé deux depuis un mois, deſquels l'un eſt imprimé en Angleterre, & l'autre eſt une copie tres-ancienne. Celuy qui fait cette recherche eſt un Tourangeau, qui a appointement du Roy pour y travailler. Tout ſon travail n'eſt que de recueil-

lir de vieux documents, & les faire imprimer; car du sien il n'y met rien du tout. Vous n'y verrez rien du nostre en particulier, que le nom de nostre maison parmy les anciennes de France. Ce Mons. de Valles dont vous parloit Monsieur de Cagny en sa lettre, presenta il y a environ un mois une requeste au Conseil, pour faire quelque recherche des faux nobles. Monsieur de Valerot Bailleul Maistre des requestes luy fut baillé pour commissaire. Il me dit que si je le voulois aller voir, il me monstreroit les papiers qu'il avoit produits, où nous & nos armes estions au rang des plus anciens. Mais je ne m'en suis point mis en peine, pource que ce n'est point chose qui soit mise en doute. Ceux qui s'imaginent que je prenne la peine de travailler au recueil qui se fait ne me connoissent gueres bien. Premierement, j'aime fort à ne rien faire. Secondement, je n'ay que faire de me travailler pour une noblesse reconnuë par tout comme la nostre. Et tiercement, c'est une affaire où l'autheur ne peut gratifier personne, quand il le voudroit faire, pource qu'il ne fait que transcrire les roolles qu'il recouvre. Tout ce qu'il y peut mettre du

ſien, c'eſt de juger de l'antiquité des écritures ; encore qu'il ſe trouve des marques qui la font aſſez paroiſtre. Au demeurant, Monſieur mon couſin, voſtre couſin mon fils ne vous avoit pas écrit pour vous obliger à luy reſpondre, mais ſeulement pour vous témoigner ce qu'il vous eſtoit. Ce ſont tousjours nouvelles preuves de voſtre courtoiſie. Il ſera bienheureux, s'il peut aſſez vivre, & aſſez heureuſement, pour avoir une occaſion de s'en reſſentir. En quelque façon qu'il le puiſſe faire, ce ne ſera jamais ny comme je deſire, ny comme vous l'y obligez. Pour des nouvelles, nous n'en avons point. Le Roy eſt allé à Villers-cotterets, où il ſera quelques jours, & de-là s'en reviendra à Meaux, & de Meaux à Paris. Il y a icy un Chaous de la part du grand Seigneur, qui a apporté une lettre de ſon maiſtre pour excuſe du mauvais traitement fait à l'Ambaſſadeur de France il y a quelques jours. Mais le Roy, qui avoit ſceu ſa venuë, & qu'il avoit charge de paſſer en Hollande & en Angleterre, a creu que cette ſatisfaction, qui ſembloit n'eſtre faite qu'en chemin faiſant, n'eſt pas ſuffiſante, & à fait inſtance qu'il en vinſt un exprés. Ce qui a eſté

fait, & deja il eſt à Marſeille. Voilà, Monſieur mon couſin, comme nous ſommes pauvres de nouvelles. Puis que cette ſterilité vient du bon eſtat où nous ſommes, louons Dieu, & le prions qu'il la nous entretienne. A Paris ce 17. de Septembre 1618.

AU MESME.

XXVIII.

MONSIEUR MON COUSIN,

Je dors devant que vous écrire, regardez quelle lettre vous pouvez attendre de moy. Je me réjouïs que ma procedure vous plaiſe, de ne me charger plus de meſnage en l'âge où je ſuis. Il y en a aſſez au monde qui en feroient de meſme, s'ils penſoient y avoir auſſi bonne grace que moy. Il y a icy un homme qui a une eau tellement amie de nature, qu'elle remet ceux qui en uſent en leur premiere force. J'attens l'évenement d'un eſſay qu'il en fait ſur une perſonne de ma connoiſſance, pour en uſer ſi elle réüſcit. J'en ay gouſté cette après-diſnée de la main d'une tres-belle Dame. Le gouſt en

eſt tel que d'encre ; la couleur-tres belle & tres-claire. Je vous en diray davantage, ſi l'experience me fait voir que ce ſoit choſe qui le merite. Elle a eſté propoſée à Monſieur le Garde des ſeaux. Le plus beau que j'y voye, c'eſt qu'il ne veut point d'argent ſi l'on ne guerit point. Je ſuis marry que ce coquu vous ait faſché. J'euſſe pluſtoſt attendu d'eſtre mordu d'un agneau, ou becqué d'un pigeon, qu'offencé d'un coquu. Puis qu'on n'eſt pas aſſeuré de ces gens-là, il n'y a perſonne de qui l'on ne doive ſoupçonner du peril. Le Roy revient demain pour voir danſer le balet de la Reine, & Lundy s'en retournera à ſainct Germain. Monſieur de Roquelaure a envoyé icy un courrier pour ſe plaindre de Monſieur du Mayne, qui luy aſſiege la Reolle. L'occaſion eſt, que Monſieur du Mayne ayant eu commandement du Roy de reſſerer au chaſteau Trompette toute l'artillerie de ſon gouvernement, Monſieur de Roquelaure n'a pas voulu bailler celle qu'il avoit à la Reolle, & Monſieur du Mayne s'eſt reſolu à l'avoir, & y eſt allé avecque du canon pour forcer la place. Les amis de Monſieur de Roquelaure font quelque aſſemblée pour

l'assister. Voilà où en est l'affaire, & tout cela ne veut rien dire. La paix pour cela ne laissera pas de continuer, si autre chose ne l'interrompt. Je vous supplie, Monsieur mon cousin, de me tenir tousjours en vos bonnes graces. C'est une requeste que je vous fais souvent, mais aussi est-ce une chose que je désire de tout mon cœur. A Dieu. Ce 16. Février 1619.

AU MESME.

XXIX.

MONSIEUR MON COUSIN,

L'Aubigné que je vous envoye demeurera avecque vous, s'il vous plaist. C'est en cette intention que je le vous ay envoyé. Nous parlerons des secondes nopces de nostre bon amy quand il sera icy. Vous me dites que s'il y passe, ce sera par consideration. C'est une besogne, où quia de l'amour pense tout faire avecque la raison. Quoy que c'en soit, & quoy qu'en disent les mauvaises langues, c'est une douce chose que la com-

pagnie d'une femme. Et ſur ce ſujet, je dis un jour à la Reine mere du Roy un mot qui la fit rire; Qu'il n'y avoit que deux belles choſes au monde, les roſes & les femmes; & deux bons morceaux, les femmes & les melons. Mais, mon couſin, après tous les ſoins que nous aurons apportez à en faire une bonne élection, nous y pourrons auſſi-toſt faire hazard que rencontre; & quoy qui en arrive, il le faut attribuer à la fortune & non à noſtre jugement. Recommandez donc à Dieu noſtre amy, comme l'on fait un homme qui ſe met ſur la mer. Les ſuccez de l'un & de l'autre ont meſmes eſperances, & meſmes craintes. Le mal que j'apprehende le plus pour luy, c'eſt, comme je vous ay dit, le nombre des enfans. Les autres incommoditez ont leurs remedes; celle-cy n'en a du tout point. Pour ce que vous m'écrivez au bas de voſtre lettre touchant l'hiſtoire d'Aubigné, vous avez en ce volume que je vous ay envoyé tout ce qu'il a fait imprimer. Je crois bien qu'il ſera ſuivy d'un troiſiéme. Mais il a ſi mal rencontré en ce commencement, que je crois qu'il y penſera de plus près à l'advenir. Vous pouvez juger comme il doit parler

veritablement des affaires du Levant & du Midy, puis qu'en ce qui s'eſt fait auprès de luy, & par maniere de dire à ſa porte, il rencontre ſi mal. Le meilleur que j'y voye, c'eſt que ſes menſonges ne feront pas geler les vignes, & que les denrées ſeront à la halle au prix qu'elles ont accouſtumé. C'eſt de quoy il eſt queſtion. Tout le reſte, vanité, ſottiſes & chimeres. A Dieu, Monſieur mon couſin, je ſuis tousjours voſtre treshumble & tres-affectionné ſerviteur. A Paris ce 14. de Février 1620.

AU MESME.

XXX.

MONSIEUR MON COUSIN,

Je ſuis payé de la reſcription que vous avez pris la peine de m'envoyer. J'y avois hyer envoyé mon valet ; il s'en eſtoit revenu avec un refus. J'y ſuis allé ce matin ; j'en ay rapporté ce que je demandois, & l'ay rapporté avecque des courtoiſies que j'eſtime avoir beaucoup adjouſté à l'obligation. Il m'eſt alors ſou-

venu d'un mot, que je penſe eſtre de Normandie, *Viſage d'homme fait vertu*; & encore d'un d'Italie, qui eſt meilleur, *Chi vuol, vadi, chi non vuol, mandi.* Gardez-vous bien, mais je vous en ſupplie à mains jointes, mon cher couſin, de penſer que je doute en façon quelconque de voſtre amitié. J'en ay trop de preuves, & ſuis trop éloigné du vice d'ingratitude, pour reconnoiſtre ſi mal ce que je vous dois. Je ne vous puis rien dire de l'affaire beneficiale, que Monſieur le Garde des ſeaux ne ſoit icy. Ce ſera, Dieu aidant, pour la fin de cette ſemaine. Je vous avoue qu'en ces matieres-là, comme en toutes, je ſuis parfaitement ignorant. Mais je penſe n'avoir pû mieux faire, que d'envoyer mot à mot l'extrait de voſtre lettre. Je ſuis tousjours défiant aux choſes que je n'entens point. Si vous vous eſtes mal expliqué, ce ſera à voſtre dam. Pour moy, je ſuis bien aſſez preſomptueux pour en eſperer du bien, ſi l'advis a eſté baillé comme il faut. Nous ne ſerons pas long-temps ſans en ſçavoir des nouvelles. Pour celles du monde, le Roy arriva Samedy à unze heures du matin, après avoir mandé à la Reine qu'elle luy en-

voyaſt ſes caroſſes à Eſtampes & ſurle chemin, pour eſtre icy Lundy au ſoir Sans mentir, mon cher couſin, nous avons un grand Roy, qui a toutes les vertus des Rois, & pas un ſeul de leurs vices. Auſſi eſt-il de bon pere & de bonne mere. Dieu nous le face vivre, & nous donne de ſa race. Elle eſt bonne. Pour l'affaire de la Rochelle, je demanday à Madame la Princeſſe de Conty ce qui en eſtoit. Elle me dit qu'elle croyoit qu'elle s'accommoderoit, & que l'aſſemblée ſe ſeparoit. Je fis la meſme queſtion à Monſieur le Mareſchal de Cadenet, qui me dit qu'il n'en ſçavoit rien. Si vous me demandez ce que j'en crois, je penſe que le Roy ſera le maiſtre, ou que la declaration faite contre les pauvres Deputez aura lieu. Je ſerois mary qu'il y en euſt quelqu'un de nos amis, & encore plus de nos parens. C'eſt une belle choſe que de bien raiſonner. Tout le monde ne le ſçait pas faire. A Dieu, Monſieur mon couſin, je vous baiſe les mains, & vous rends mille grace de tant de bons offices. Ne vous en laſſez point. Vous les faites à l'homme du monde qui eſt de meilleur cœur. Voſtre ſerviteur tres-humble & tres-affectionné. A Paris ce 10. Novembre 1620.

Au

AU MESME.

XXXI.

MONSIEUR MON COUSIN,

Je ne me suis gueres trompé en toutes ces levées de bouclier qui se sont faites depuis la mort du feu Roy ; mais certes en la derniere, je confesse que je n'y ay rien gouté. Il n'y avoit pas d'apparence qu'une montagne si grosse enfantast une si petite souris. Sept ou huit Princes, & autant de Ducs ou Mareschaux de France, avec tant d'autres Seigneurs couverts & découverts, avoir fait une partie, & l'avoir si mal jouée, cela nous apprend bien qu'il y a d'autres mains que celles des hommes qui font mouvoir les ressorts du monde. La force & la prudence sont de puissantes machines ; mais si le destin n'est avec elles, une chenevotte & cela c'est tout un. Vos Philosophes d'Estat ont bon temps de vous donner les apprehensions qu'ils vous donnent. Dormez, mon cher cousin, seurement, & sur ma parole. Sil est question du present, j'en sçay, non pas autant qu'eux, mais

autant que de bien plus huppez qu'ils ne ſont. Si je ne ſuis du Conſeil, je vois des gens qui en ſont, & qui s'ils ne ſont au lever & au coucher du Roy, ne laiſſent pas d'en ſçavoir juſques aux moindres particularitez. Et s'il faut mediter ſur l'advenir, je crois que j'y vois auſſi avant qu'ils ſçauroient faire, qui qu'ils ſoient; mais tous ces orages qu'ils ſe figurent, ſont pures viſions. L'envie qu'ils ont de faire croire à ceux qui ſont hors de la Cour qu'ils ont grande part aux affaires, leur fait faire tous ces diſcours à perte de veuë Monſieur mon couſin, le texte eſt clair & net, tout le monde le void & l'entend. Pour les gloſes, chacun les fait à ſa fantaiſie. Les affaires du Roy vont bien; & ſouvenez-vous qu'elles iront tousjours bien, & que de plus de cinq ou ſix ans vous n'entendrez parler que d'obeïſſance, & de paix par conſequent. Monſieur le Cardinal de Guiſe a deſarmé. Monſieur du Mayne, Monſieur d'Eſpernon, & generalement tous en ont fait de meſme. Il n'y a plus perſonne armé, que le Roy ſeul. Si vous me demandez pourquoy, je crois que c'eſt pour Bearn. C'eſt là, à mon advis, que le pacquet s'adreſſe; mais ils ne ſeront ſi mal-

adviſez d'attendre le coup. Monſieur de la Force, à qui l'on imputoit ce refus d'obeïr, eſt en Cour, avecque les ſubmiſſions telles qu'on ſçauroit les deſirer. Juſques à cette heure les pauvres Huguenots ont fait les mauvais, ſur une opinion qu'ils avoient qu'on n'oſeroit les faſcher; mais je ne leur conſeille pas à l'advenir d'avoir cette preſomption. Le Roy les fera joüir ſans doute de ce qui leur a eſté accordé par les Edits des feux Rois; mais auſſi il faudra qu'ils ſe contiennent dans les bornes qui leur ſont preſcrites. Le Roy eſt party pour aller en Guyenne; mais les Reines n'y vont point. Tellement que je ne crois pas que ſon voyage ſoit long, & ne penſe pas que de quelque coſté qu'il aille, il trouve, non pas de la reſiſtance, mais du murmure. Mauregard, le Curé de Millemont, & tous les autres faiſeurs de propheties mentent. Vos aſtrologues ne ſont pas plus clair-voyans qu'eux. Il ne faut pas avoir peur de leurs almanachs plus que des autres. En voilà trop. A Dieu, Monſieur mon couſin. Ne m'épargnez pas vos lettres, quoy que dient les crocheteurs de Guerin. Quand je ſerois ménager, ce que je ne ſuis pas, ce

ne ſeroit pas en choſes qui me ſeront cheres comme vos lettres, Sur tout aimez-moy tousjours, & me tenez tousjours pour voſtre ſerviteur tres-humble.

AU MESME.

XXXII.

MONSIEUR MON COUSIN,

Vous ne recevez jamais de mes lettres ſans quelque importunité, & moy jamais des voſtres ſans quelque faveur. Voſtre pacquet me vient d'eſtre rendu, & dedans le contract de la conſtitution de rente que je deſirois. Je vous ay déja proteſté que le nombre de vos bienfaits a épuiſé mes remerciemens. N'en attendez donc plus de moy. Je ſuis marry de ne vous pouvoir offrir quelque revenche; mais il faudroit eſtre mieux avecque la fortune que je ne ſuis, pour en attendre cette gratification. Elle en fera ce que bon luy ſemblera. Ma conſolation eſt, que comme vous m'avez tousjours aimé gratuitement, vous en ferez de meſme à l'advenir, & donnerez voſtre

affection, non à l'eſperance de quelque revenche, mais à la ſeule ſatisfaction de voſtre bonté. Je continue tousjours en la volonté de faire venir mon fils par deça; mais avec quel ſuccez ce ſera, il faudroit pour le deviner eſtre plus clair-voyant que je ne ſuis. Dieu luy a donné des graces dont ſes amis peuvent eſperer du ſervice. Il y adjouſtera, s'il luy plaiſt, celle de les employer avecque quelque fruit. Pour nos nouvelles, je m'aſſeure que l'on vous aura conté le paſſage du Prince de Galles. Je crois que par cette impatience il a voulu témoigner à ſa maiſtreſſe la grandeur de ſon amour. Il vit recorder le balet de la Reine, & y vit celle qu'autrefois il a deſiré pour femme. Ce ſera à luy, quand il aura veu celle d'Eſpagne, de juger s'il a perdu ou gagné. Quant à moy, mon couſin, je vous diray ſans cajolerie, que la noſtre eſt une des plus gentilles Princeſſes qui ſoit au monde, & que je ne crois point qu'il y ait, non une perſonne de ſa qualité, mais une Demoiſelle en France, de qui l'eſprit ne perdit ſa cauſe, s'il eſtoit mis en comparaiſon avecque le ſien. J'ay eſté ce matin à l'audience du Mylord Hay, de laquelle je n'ay rien entendu; mais j'ay pris gar-

de que le Roy luy a fait bon viſage & à l'accueil & au congé. Le ſujet de l'audience eſtoit l'excuſe du Prince de Galles en ce petit équipage, & ainſi déguiſé comme il eſtoit. Nous attendons Monſieur le Prince cette ſemaine. Il y en a qui s'imaginent quelque nouveauté à ſa venue. Pour moy, je ne ſuis pas de leur advis. On avoit grandement parlé d'un voyage de Picardie; mais s'il n'eſt tout à fait rompu, il eſt pour le moins differé, au grand contentement de toute la Cour, & de moy particulierement, qui euſſe eu la peine d'aller faire donner mon arreſt à Compiegne. Je ne bailleray point voſtre lettre à Monſieur de ſainct Clair, que je ne voye qu'il en ſoit beſoin. Mais eſtant les choſes comme elles ſont, je penſe que ce ſoit une œuvre ſupererogatoire. J'oubliois à vous dire qu'il y eut hyer huit jours que le Roy envoya un courrier à Montpellier pour faire laſcher Monſieur de Rohan, que Monſieur de Valencé avoit retenu. Je ne ſçay ce qu'il en ſera. Tant y a que Monſieur de Soubize eſt tousjours icy; ce qui ne ſeroit pas ſi ſon frere avoit eu quelque mauvaiſe intention. Mais vous ſçavez comme aux affaires d'Eſtat la défiance & la ſeureté

vont l'une quant & l'autre. Monſieur mon couſin, je vous baiſe humblement les mains, comme voſtre tres-humble & tres-affectionné ſerviteur. A Paris ce 13. Mars 1623.

AU MESME.

XXXIII.

MONSIEUR MON COUSIN,

Il ne me ſouvient pas que j'aye receu une ſeule de vos lettres ſans y avoir fait reſponſe à l'heure meſme, ſinon par le meſme meſſager, au moins par quelqu'autre qui partoit le meſme jour. Que s'il eſt advenu autrement, je vous prie de croire qu'il y a eu quelque empeſchement que je n'ay pû éviter. Je ſuis aſſez religieux en ces choſes-là. Si en toutes autres je l'eſtois autant, je pourrois paſſer pour un grand homme de bien. Je vous remercie des vers que vous m'avez envoyez. Il ne partira jamais rien de Monſieur Patris, que je n'eſtime pour ſon merite, & que je n'aime pour l'affection que je crois qu'il me porte. Je

vous envoyerois en rèvenche ceux des balets du Roy & de la Reine ; mais il eſt trop tard pour les recouvrer. Et certainement vous n'y trouveriez rien, à mon advis, qui vaille les deſirer. Sils ont quelque recommandation, c'eſt qu'ils ſont faits à la Cour, & pour leurs Majeſtez. Vous trouverez en ce pacquet un petit écrit, que vous lirez avecque plus de merveille que vous ne feriez, cette poëſie de careſme-prenant. L'hiſtoire eſt aſſez particulierement écrite. Ce qui y manque, c'eſt la punition du calomniateur qui fut pendu il y a cinq ou ſix jours à la croix du tiroir. Et m'a-t'on dit que l'on avoit envoyé à Baye ſur Baye, pour prendre & amener icy un certain Eccleſiaſtique, que l'on prétend avoir eſté inſtigateur de cette belle affaire. Pour ce que vous vous plaignez de ce que je vous avois écris que ceux qui avoient branlé ne tomberoient pas, je ne vous ay rien écrit en cela qui ne fuſt ſelon l'opinion generale de toute la Cour. Entre pluſieurs raiſons que je vous en pourrois donner, j'en choiſiray une, que je crois que vous jugerez avoir eſté ſuffiſante pour me faire écrire ce que je vous ay écrit.

* * *

Si je ne me laſſois d'écrire, je vous en dirois bien davantage, pour vous faire connoiſtre qu'il n'eſt pas poſſible que quelquefois on n'écrive des choſes qui ne ſont pas veritables. En voicy une, où il n'y a point de reſponſe. Il y eut Samedy huit jours que le Roy eſtant venu voir la Reine ſa mere, luy dit tout haut, & je l'ouïs avec beaucoup d'autres, qu'Alberſtat avoit eſté pris par le pays, qui s'étoit élevé contre luy, l'avoit pris dans une maiſon aſſez foible, & l'avoit mené pieds & poings liez à l'Empereur. Cette nouvelle luy avoit eſté écrite par ſon Ambaſſadeur qui reſide à Bruxelles. Et cependant elle s'eſt trouvée ſi fauſſe, que l'on tient que luy & le Comte de Mansfeld ſeront icy dans cinq ou ſix jours. Vous pouvez juger, ſi je vous avois écrit cette nouvelle-là la tenant de la bouche du Roy, s'il y auroit eu de quoy m'accuſer. En voilà trop, Monſieur mon couſin, pour ma juſtification, & meſmes à l'endroit d'un juge qui m'aime comme vous faites. Nos nouvelles ſont, que le Mylord Rich eſt icy depuis le ſoir du balet. Il ne vient pas, ce dit-on, de la part du Roy d'Angleterre, mais ſeulement pour paſſer ſon

temps en cette Cour. Toutesfois on croit qu'il vient pour ſentir les volontez ſur le mariage de Madame & du Prince de Galles. Il y en a tousjours qui veulent croire que le mariage d'Eſpagne ſe fera. Pour moy, je perſiſte en ma premiere opinion, qu'il ne ſe fera point. La fin des Eſtats d'Angleterre nous en apprendra la verité. Je ſuis las de vous écrire. C'eſt aſſez pour cette fois. Je vous envoye demie douzaine de copies d'un Sonnet que je donnay au Roy il y a cinq ou ſix jours. Vous en donnerez, s'il vous plaiſt, une à Monſieur d'Eſcageul, & l'autre à Monſieur Patris. Des autres, vous en ferez ce que bon vous ſemblera. L'effet qu'il a eu, ç'a eſté cinq cens eſcus que le Roy m'a donnez par acquit patent, où j'ay eſté ſi favorablement traité, que Monſieur de Champigny qui l'a contrôllé, l'a voulu envoyer luy-meſme par Monſieur des Noyers ſon neveu à Monſieur le Garde des ſeaux, qui tout auſſi-toſt l'a ſcellé avec toutes ſortes d'éloges, à ce que m'a dit Monſieur des Noyers. A Dieu, Monſieur mon couſin, je ſuis voſtre tres-humble & tres-affectionné ſerviteur. A Paris ce 28. Février 1624.

AU MESME.

XXXIV.

MONSIEUR MON COUSIN,

Ce que je fais à cette heure, je desirerois l'avoir fait dés hyer. Mais je n'avois point de nouvelles à vous mander, & estois allé pour en apprendre. Cela ne m'a pas réüssy. Tout ce que je sçay; c'est que Madame la Princesse de Conty a écrit à Madame sa mere, qui m'a fait voir la lettre, que si leurs Majestez ne sont à Paris le 15. de ce mois, elles n'en seront pas bien loin. Aprés cela ne me demandez que ce que sçavent les crocheteurs. Le mariage de Monseigneur & de Mademoiselle de Montpensier est déja une vieille nouvelle. Il fut arresté il y eut hyer huit jours. On en attend l'accomplissement au premier jour. La joye est par toute la Cour, aux uns au cœur & au visage, aux autres au visage seulement. Celle de la Reine mere, aprés celle de la mariée, est, à mon advis, la plus grande, & la plus veritable. Cette

bonne Princeſſe deſire de voir perpetuer ſa poſterité en la race de nos Rois, & certes ſon deſir eſt legitime. Nous ne ſçaurions enter de meilleure greffe que la ſienne. Je crois que les vœux de tous les gens de bien ont le meſme but. Pour le mien, je ſçay bien que vous n'en doutez pas Voilà tout ce que j'ay à vous dire là-deſſus. Pour autres nouvelles, je vous envoye la harangue de Monſieur le Garde des ſeaux. Vous y verrez de grandes marques de probité & d'éloquence. J'y loue tout, mais j'y admire cette comparaiſon des mines & des menées des factieux. Vous m'en direz voſtre gouſt. A Dieu, Monſieur mon couſin, je ſuis voſtre tres-humble & tres-affectionné ſerviteur. A Paris ce 2. d'Aouſt 1626.

AU MESME.

XXXV.

MONSIEUR MON COUSIN,

Je ne ſçay ſur quoy vous vous fondez pour ne croire pas que devant qu'il ſoit

Paſques la Rochelle ſera en l'obéïſſance du Roy. Je ſuis bien de contraire opinion. Je ne crois pas qu'elle ſoit ſi long-temps ſans ſe rendre. On y travaille par deux voyes. L'une, par la ſtecade pretenduë de Pompée Targon, de laquelle je n'ay pas grande eſperance, comme auſſi n'ont preſque tous ceux qui en viennent. L'autre, eſt par une digue ou chauſſée, que l'on tire du travers du port, depuis le fort Louïs juſques au fort de Coreilles. Il y a huit ou dix jours qu'il y en avoit cent dix pas de fait. Vous pouvez penſer que depuis la beſogne eſt bien avancée. L'on tient qu'elle ſera achevée pour tout le mois de Janvier. On doit laiſſer au milieu la place d'un canal, qui ſera remply de vaiſſeaux maſſonnez qui ſe font à Bordeaux. Il y a douze ou quinze jours que la Reine mere me dit, je dis à moy, pource que je le luy demanday, qu'il y en avoit déja trente d'achevez. Je luy ouïs dire auſſi Lundy au ſoir que la digue eſtoit ſi bonne & ſi ferme, que la mer n'en avoit pas ébranlé la moindre pierre qui y fuſt. Les choſes eſtant comme cela, je ne ſuis pas d'advis que vous gagiez ? & d'ailleurs, pour avoir mon portrait, vous n'avez que

faire de gageure. La demande que vous m'en faites eſt trop obligeante pour ne la vous accorder pas. Je deſire ſeulement que vous me donniez temps juſques à ce que nous ſoyons dans les chaleurs. Il eſt vray que je n'ay jamais que mauvaiſe mine, mais en hyver je l'ay pire qu'en eſté. Je vous en feray donc faire un ce mois de May, & en feray faire un autre pour me faire mettre en medaille, pour en tirer une cinquantaine, & de cette façon ſatisfaire à beaucoup de perſonnes qui me font la meſme priere que vous. Il y a une douzaine de mes parens où de mes amis à Caën à qui j'en veux donner. Il m'en faut pour cette ville, & pour Provence. Ce ne ſeroit jamais fait de m'amuſer à me faire peindre. Je ſuis bien aiſe, Monſieur mon couſin, que mes lettres vous ſoient agréables. Vous en parlez ſelon mon gouſt, quand vous dites qu'en les liſant vous penſez m'ouïr deviſer au coin de mon feu. C'eſt-là, où je me trompe, le ſtile dont il faut écrire les lettres. J'eſpere, quand je me ſeray tiré de l'affaire où m'a mis la mort de voſtre couſin, en faire imprimer un volume entier, où je mettray celles que vous m'avez envoyées, & avecques

elles celles que je vous écris tous les jours, que vous garderez, s'il vous plaiſt, pour y eſtre miſes quand je les auray reveuës & habillées à la mode. Vous me garderez, s'il vous plaiſt, celles que vous avez receuës de moy depuis les premieres, non pas toutes, mais celles où vous jugerez qu'il y aura de la matiere pour faire quelque choſe. Vous aurez dans quinze ou vingt jours, Dieu aidant, cent ou ſix vingt vers que je vois envoyer au Roy. Ils luy ſeront preſentez par Monſieur le Cardinal de Richelieu, que vous croyez-bien qui n'y ſera pas oublié. Pour nos nouvelles, Lundy Montagu fut mis à la Baſtille. Il vint par eau depuis Melun juſques au pré de ce pavillon qui eſt au bout du jeu de mail de l'arſenac. Le Marquis de Rotelin, qui le receut, & le livra à Monſieur de Tremblay, m'a dit qu'il le trouva fort eſtonné. Je ne penſe pas qu'il ſoit traité d'autre façon qu'en priſonnier de guerre. On dit que Monſieur de Bullion vient pour l'interroger. Il ſe peut faire qu'il eſt déja venu. Les drapeaux pris ſur les Anglois furent hyer apportez au Louvre aux deux Reines. On leur fit faire un tour dans la court, & de-là on les porta à Noſtre-Dame. Il y

en a quarante quatre. Ils ont eſté dix-neuf jours par les chemins. Le frere aiſné de Monſieur de ſainct Simon en a eſté le conducteur, & de quatre petites pieces qui ont eſté priſes ſur les meſmes ennemis. Les drappeaux ont tous au bout d'enhaut & au coin qui eſt vers le bois un morceau de taffetas blanc d'environ trois piés en quarré. En ce taffetas blanc il y a une croix rouge, qui touche à toutes les quatre faces de ce quarré. Monſieur le Prince eſt devant Soyon ſur le Rhoſne, où il aſſiege Briſon. Les aſſiegez ont fait une ſortie ſur nous, où il eſt demeuré deux de leurs priſonniers, qui ont eſté pendus à l'heure meſme. Il eſtoit venu vers Monſieur le Prince deux Deputez de Privas, pour le prier de leur donner quelque temps pour diſpoſer les choſes à l'obeïſſance. Il leur en donna autant qu'il faloit pour aller & pour revenir, c'eſt-à-dire, pour envoyer à Privas. La choſe ne s'eſtant point faite, il fit auſſi toſt pendre les deux Deputez, qu'il avoit retenus pour cet effet. J'ay grande opinion du ſervice que rendra ce Prince au Roy en cette occaſion. Dieu luy en face la grace, & là & par tout donne à ſa Majeſté les proſperitez que les gens

de bien luy desirent. A Dieu, Monsieur mon cousin. Excusez la haste dont je vous écris. J'use avecque vous librement, & comme vostre serviteur tres-humble & tres-affectionné. A Paris ce 22. Decembre 1627.

AU MESME.

XXXVI.

MONSIEUR MON COUSIN,

Je ne sçay pas si je mentiray en mes propheties, mais je sçay bien que je ne mentiray pas au terme que je vous demande pour le portrait. Je suis bien près de la mort, mais je pense que trois ou quatre mois m'en feront la raison. Pour les choses du monde, j'ay l'honneur d'estre tous les jours au cabinet, & à cette heure mesme je n'en fais que de venir, y ayant demeuré trois heures exprés pour apprendre quelque chose digne de vous écrire. Mais vous sçavez plus de nouvelles que moy. Le Duc de Lorraine, qui a desarmé il y a trois semaines, & plus, vous fait peur. Il en est de mesme

de Monsieur de Savoye, qui a fait chanter le *Te Deum*, & fait faire des feux de joye à Turin pour la défaite des Anglois, & a envoyé icy vers leurs Majestez un Ambassadeur extraordinaire, pours'en réjouir avec elles. Avecque tout cela je vois bien qu'on ne laisse pas de vous en faire de mauvais contes. Ne croyez point de leger, mon cousin, & quand on vous dira quelque chose, considerez l'interest de celuy qui la vous dira, & là-dessus raisonnez selon le sens commun. Vous trouverez qu'au lieu de corps, on ne vous presente que des fantosmes. Je ne sçay pas certes d'où vous avez appris cette pretendue intelligence sur la Feve; mais je sçay bien que c'est une chose si absurde, que quand je m'en suis voulu enquerir, si on ne m'eut connu on m'eust fait passer pour duppe. Le Marquis de Nesle, qui en est Gouverneur, estoit ce soir chez la Reine mere. Je luy ay donné de quoy rire, quand je luy ay demandé ce qui en estoit. On ne vous a pas mieux adverty de ces douze vaisseaux, que nous avons eu bien de la peine à mettre ensemble depuis dix-huit jours. Monsieur de Guise en a vingt-cinq ou vingt-six François, & quelque trentaine

d'Eſpagne. Je crois que puis que l'on n'en aſſemble point davantage, on ne juge pas qu'il faille plus de deſpenſe, & que cela ſuffira pour renger la Rochelle à ſon devoir. L'Anglois s'attaquant au Roy, eſt un petit Gentil-homme de cinq cens livres de rentes, qui s'attaque à un qui en a trente mille. Je ne ſçay, Monſieur mon couſin, ſi je vous ay dit qu'il n'y a que deux Rois en l'Europe capable de mener du canon en campagne. Si je ne le vous ay dit autrefois, je le vous dis à cette heure; car il eſt vray. On ne compte que deux puiſſances en la Chreſtienté, la France & l'Eſpagne. Pour les autres, ce ſont leurs ſuivans, & rien plus. Quand aux grands qui foméntent la guerre, ne vous imaginez pas qu'il y en ait un ſi hardy de faire ſemblant d'y penſer. S'ils ſe pouvoient tous accorder, c'eſt bien choſe aſſeurée qu'il feroit du mal. Mais ny en France, ny en lieu du monde, on ne voit jamais entre ces gens-là un conſentement univerſel. Ils ne ſont pas ſi-toſt d'accord que leurs intereſts les ſeparent. Chacun a peur que ſon compagnon ne s'avance à ſes dépens. Cela n'eſt point en France ſeulement; c'eſt par tout où il y a des hommes. Pour moy,

je crois avec beaucoup de gens d'eſprit que la Huguenoterie court fortune par toute l'Europe d'eſtre voiſine de ſa fin. Toutes les apparences vont là. Il me ſemble qu'un peu de bon raiſonnement vous doit faire rire quand on vous menace des Anglois. Ils ſont venus avec que cent ou ſix vingts vaiſſeaux nous ſurprendre, & nous attaquer en un lieu où nous ne pouvions aller. Il n'eſt donc pas vray-ſemblable que venans en terre ferme ils facent mieux leurs affaires, eſtant bien certain qu'ils n'auront pas ſi-toſt pié à terre, qu'ils n'ayent quinze ou vingt mille hommes, ſur les bras contre cinq ou ſix mille hommes qu'ils pourront amener. Quant à moy je le crains comme je crains ceux du grand Caire. Voilà, Monſieur mon couſin, mes ſentimens. La Reine mere du Roy attend Dimanche ou Lundy le Lieutenant de ſes gardes, qu'elle a envoyé vers le Roy. Il nous dira des nouvelles, & ſi elles ſont importantes je vous en feray part tout auſſi toſt. Il ne me ſouvient point de celuy pour qui j'ay fait des vœux, dont vous eſtes ſi étonné. Ce n'eſt pas ma couſtume d'aimer ceux qui n'aiment point le Roy, & qui le ſervent mal à

faute d'affection, ou à faute d'experience. Ma memoire eſt uſée. Si vous ne me ramentevez l'homme dont il eſt queſtion, je ne le ſçaurois deviner. Mais je ſuis trop long. A Dieu, Monſieur mon couſin, je vous donne le bon ſoir. A Paris ce 21. de Janvier 1628.

AU MESME.

XXXVII.

MONSIEUR MON COUSIN,

Je ne penſois pas quand je vous écrivis ma derniere lettre que la reſponſe que vous m'y feriez deut eſtre accompagnée d'une ſi pitoyable nouvelle comme celle que vous me mandez. Ce n'eſt pas que la fortune ne me ſoit tousjours ſuſpecte. Mais eſtant noſtre vie expoſée à autant de ſes injures que nous avons de choſes qui nous ſont cheres, il n'eſt pas poſſible de prevoir qui ſera le premier endroit où nous en ſerons aſſaillis. Je dois bien croire, Monſieur mon cher couſin, & voſtre lettre me le fait paroiſtre aſſez clairement, que vous eſtes encores en un

estat où les consolations, vous seroient des offenses C'est pourquoy vous n'en recevrez point de moy. Vous avez perdu une des meilleures & des plus aimables femmes du monde. J'aurois mauvaise grace de vous parler ou d'estre insensible en cette infortune, ou de ne la sentir que legerement. Non, non, mon cher cousin, satisfaites à vostre devoir, satisfaites à vostre bon naturel, & satisfaites encores à la pauvre défunte; qui sans doute ne peut estre mieux asseurée du plaisir que vous avez eu en sa compagnie, que par les témoignages que vous rendrez du regret d'en estre privé. Je vous donne certes un conseil bien extraordinaire; mais je le fais d'autant plus hardiment, que je sçay qu'il est selon vostre humeur, & que vous sçavez qu'il est selon la mienne. J'en ay fait de mesmes quand j'en ay eu les mesmes occasions. Dieu qui vous a envoyé cette affliction, vous la récompensera, s'il luy plaist, par la conservation de ce qui vous reste. Je la vous souhaite, Monsieur mon cher cousin, & avecque elle toutes sortes de nouvelles prosperitez, comme celuy qui est tousjours vostre tres-humble & tres-affectionné serviteur.

A M. DE COLOMBY.

XXXVIII.

MONSIEUR MON COUSIN,

Vous me donnez tout à la fois deux tres-grandes joyes. L'une, de me faire ſçavoir la bonne ſanté de vous & de vos affaires; l'autre, de me promettre que nous aurons le bien de vous voir en ces quartiers. Je l'ay bien tousjours ainſi eſperé, meſmes en cette ſaiſon, où l'excellence de toutes ſortes de fruits monſtre l'avantage qu'a la Provence ſur les plus beaux lieux de ce Royaume. Mais j'ay tant d'experience des intrigues de la fortune, & des difficultez inopinées qu'ordinairement elle fait naiſtre aux choſes que nous tenons les plus certaines, que je n'attens jamais qu'avecque beaucoup de doute ce que j'ay deſiré avec tant ſoit peu d'affection. Qu'on die ce qu'on voudra de la prudence humaine. Je ne la veux pas exclure de l'entremiſe de nos affaires, quand ce ne ſeroit que de peur de trop authoriſer la non-chalance; mais

pour ce qui eſt des évenemens, il faudroit d'autres exemples que ceux que j'ay veus juſqu'à cette heure, pour me faire croire qu'elle y ait aucune juriſdiction. Qui eſt heureux, ira aux Indes ſur une claye; qui eſt mal-heureux, quand il ſeroit dans le meilleur vaiſſeau du monde, il aura de la peine à traverſer de Calais à Douvre, ſans courir fortune de ſe noyer. J'eſtois venu icy pour y paſſer autant de temps que le Roy en mettroit à faire le tour de la Guyenne & du Languedoc. Je m'attendois d'y recevoir quelque contentement parmy les miens, & ne voyois rien qui fuſt capable de m'en empeſcher. Cependant deux jours après que j'y fus arrivé, je ne ſçay quel petit frippon d'officier fit une niche à mon fils, pour laquelle il a eſté contraint de garder la chambre, & moy privé du contentement que j'eſtois venu chercher à ma maiſon. Certes la Cour eſt bien l'ocean où ſe font les grandes tempeſtes; mais les provinces, comme petites mers, ont des agitations, qui ne laiſſent pas voyager ſans inquiétude. Mes amis me diſent que c'eſt un Juif à qui j'ay affaire, & que je ne dois pas trouver eſtrange que mon fils ſoit perſecuté par ceux meſmes qui ont

ont crucifié le fils de Dieu. Ils disent vray ; mais à quel propos cette consideration ? Un pauvre homme qui auroit esté volé, se consoleroit-il quand on luy diroit que celuy qui a pris son argent est de la race des plus grands voleurs qui jamais ayent mis le pied dans une forest ? Que m'importe qui m'ait frappé ? Le coup que donne un Juif est-il moins sensible que celuy que donne un Chrestien ? Certes je me suis autresfois estonné de voir cette nation haïe & décriée comme elle est. Mon advis estoit qu'il falloit éplucher un homme en sa vie, & non pas en son origine, & qu'autant valoit-il avoir son extraction de Seriphe que d'Athenes. Mais j'aprens aujourd'huy que la voix du peuple est la voix de Dieu. Il est tres-certain que jamais il ne fut une haine plus juste que celle que l'on porte à cette canaille. Nous ne faisons que leur rendre la pareille. Si tout ce que nous sommes de Chrestiens n'avions qu'une teste, ils nous la couperoient avec plus de plaisir qu'ils ne pensent avoir de merite à se couper le prepuce. Ceux qui les approchent de plus près, adjoustent à leurs louanges qu'ils sentent je ne sçay quoy de relent. Pour moy, qu'ils sentent ſe

mal qu'ils voudront, c'eſt choſe dont je n'ay que faire ; j'en ſeray quitte pour n'en approcher point. Ce que y vois de meilleur pour moy, c'eſt que le moyen qu'a ce marouſle de me nuire n'eſt pas égal à ſa volonté. Mais tousjours auray-je de la peine & de la dépenſe à démeſler cet écheveau. Je vous en conteray l'hiſtoi e à noſtre premiere veuë. Ce que je vous en écris pour cette heure, n'eſt que pour vous faire voir que je ſuis tousjours en ma vieille opinion, que le monde n'eſt qu'une ſottiſe, & que par conſequent l homme dont vous me parlez a eſté un ſot de le quitter ſi timidement comme il a fait. S'il euſt regardé les choſes de la terre avec l'œil dont je les regarde, il euſt pris le chemin du ciel avecque plus de reſolution. Mais comme je ne m'étonne pas de ſa courte vie, pource que ſon viſage bouffy & mal coloré ne la luy pouvoient faire eſperer plus longue, auſſi euſſay-je eſté bien trompé ſi un eſprit de la taille du ſien, quelque mal logé qu'il fuſt, n'euſt eu de la peine à quitter ſon hoſte. Peut eſtre, mon cher couſin, vous imaginerez-vous que je ſuis en mauvaiſe humeur. Nullement, je le vous jure ; & ſi vous prenez la peine de

venir jusques icy, comme je vous en conjure de tout mon cœur, vous me trouverez aussi disposé à rire que vous m'ayez jamais veu. Mais il n'y a point de discours où je me laisse emporter si volontiers, qu'à mépriser ce que les dupes estiment. Je suis tres-marry du malheur de nostre amy. S'il est galant homme, il voudra ce que Dieu veut, & se mocquera aussi bien de sa mauvaise fortune, que de celuy qui est en l'autheur. Quand un homme a les choses necessaires, si on luy oste les superfluës, on ne l'offense pas, on le décharge. Mais je crains que sa Philosophie n'aille pas jusques à ce point. Pour Mansfeld, nous en avons icy de meilleures nouvelles que les vostres. On m'écrit de Paris du neufiéme de ce mois qu'il est sur le point de se retirer. Il ne faut pas voir trop clair, pour connoistre que l'homme de la frontiere est de ceux qui l'ont attiré. Mais il est en possession de réüsсir mal en tout ce qu'il entreprend. Voilà pourquoy si de cette nuée il sort pluye, gresle, ny autre sorte de mauvais temps, je veux que vous me teniez pour le plus ignorant astrologue qui jamais ait regardé les estoilles. J'ay eu depuis quatre ou cinq

jours des inhibitions du Conſeil pour oſter à ce Parlement la connoiſſance de ma brouillerie. Il me reſte encore quelque information à faire pour évoquer. C'eſt à quoy je travaille. Cela fait, ſi le Roy s'en retourne, me voilà preſt à le ſuivre, & s'il demeure, preſt à demeurer auprès de luy. Je ne penſe pas eſtre plus heureux ſous le fils que j'ay eſté ſous le pere; mais il n'importe. Le temps que j'ay à vivre eſt ſi peu de choſe, que je ne dois pas faire difficulté de le hazarder. Je prie Dieu, Monſieur mon couſin, qu'il vous ait en ſa puiſſante garde, & vous que vous me teniez tousjours pour voſtre ſerviteur tres-humble & tres-affectionné.

LETTRES DE MALHERBE.

LIVRE TROISIESME.

I.

JE me jette à vos pieds, Madame, pour vous crier mercy d'une temerité que je m'en vois commettre, la plus impudente & la plus outrecuidée qui ſe puiſſe imaginer. Vous vous émerveillerez ſans doute de quelle nature peut eſtre ce crime, dont je demande l'abſolution avant que de l'avoir commis. C'eſt, Madame, que je vous veux offrir de paſſer le reſte de mes jours en voſtre ſervice, & vous proteſter que ſi vous me faites cette faveur de le trouver bon, je la recevray comme la plus particuliere obligation dont jamais la fortune ait moyen de me gratifier. Cette volonté me naſquit en

l'ame la premiere fois que j'eus l'honneur de vous voir ; mais ſans mentir, je la combattis de tant de raiſons, qu'elle eut honte de paroiſtre, & demeura comme aſſoupie juſques à cette heure, que par deux ou trois ſemblables occaſions qui ſe ſont offertes de me rencontrer en voſtre preſence, elle s'eſt tellement reveillée, que je ſuis contraint de la declarer moy-meſme ; pour empeſcher que le deſir de ſe produire ne la precipitaſt à quelque indiſcretion. Je n'ignore pas, Madame, combien l'offrande eſt indigne de l'autel ; mais telle qu'elle eſt, je la vous apporte avec un eſprit entierement purgé de toutes les affections precedentes, & tout-à-fait hors de ſoupçon d'en recevoir jamais d'autres à l'advenir. Je le feray, ma Reine, je le feray, ma chere Déeſſe ; je le jure par le deſir que j'ay d'acquerir vos bonnes graces. Vous pouvez penſer ſi c'eſt un ſerment que je me propoſe de violer. Croyez-le donc, ma chere Déeſſe, & trouvez bon qu'en toute humilité je baiſe vos belles mains.

II.

IL y a, ma Reine, trois ou quatre heures que vous eſtes partie ; mais c'eſt au compte des quadrans & des horloges. Au mien, il y a mille ans & mille ſiecles que je ſuis hors d'avecque vous. Voilà pourquoy je ne crois pas que je puiſſe trop toſt commencer à vous écrire. Les douceurs de voſtre divine converſation ſont perduës. Il faut voir, non de me les remplacer en quelque choſe, puis qu'il n'y a rien au monde qui les vaille, mais de trouver en quelque remede la conſolation d'en eſtre privé. Le mal eſt, que les paroles, qui n'avoient ny juge ny témoin que vous-meſme, eſtoient libres, & que les lettres, que la fortune peut faire choir en mains eſtrangeres, ſeroient veritablement indiſcretes, ſi elles ne taiſoient quelque choſe de ce que la paſſion leur voudroit faire exprimer. Je vous dirois volontiers que vous eſtes la choſe du monde que j'aime & que j'adore le plus. Et certainement il ne ſe dit jamais rien de plus veritable. Mais puis qu'il y a des conſiderations qui preſcrivent des

bornes à ma hardieſſe, il me ſuffira de vous jurer que je ne connois rien au monde qui ſoit aimable & adorable comme vous. En cette opinion j'ay chargé ma memoire de la conſervation de vos incomparables merites, comme du plus precieux & du plus agreable dépoſt que je luy baillay jamais en garde. Ne doutez point qu'elle ne face ſon devoir de m'en entretenir. De ce peu que je dis, voſtre bel eſprit s'imaginera, s'il luy plaiſt, ce que je ne dis point. Je vous en ſupplie tres-humblement, & de trouver bon que je baiſe vos tres-belles mains avecque toute ſorte de ſubmiſſion & de reſpect. A Dieu, ma Reine, Je vous donne ce nom, comme celuy que je crois mieux exprimer le pouvoir abſolu que vous avez ſur voſtre tres-humble, tres-fidelle, & tres-obeïſſant ſerviteur.

III.

JE vous jure, Madame, que ſi je croyois ma paſſion, vous auriez plus de lettres de moy qu'il n'y a d'heures que vous eſtes partie. Je vois bien que de trouver de la recommandation aux ef-

fets, c'eſt choſe que mal-aiſément je puis eſperer de ma fortune. Voilà pourquoy je la cherche aux paroles. La diſcretion m'y reſiſte, & par la conſideration de vos merites, me retient le plus qu'elle peut de vous importuner. Mais en fin je laiſſe vaincre le party qui m'eſt le plus agreable, qui eſt de vous écrire, & me faire croire que voſtre bonté ne s'offenſera point de voir en la vehemence de mon affection combien eſt extréme le pouvoir que vous avez acquis ſur moy. Je ne vous eus pas ſi-toſt fait le vœu de ma ſervitude, que je deffendis à mes yeux de ſe tourner jamais ailleurs qu'à l'admiration de vos beautez, à mon cœur de rien imaginer que l'obeïſſance de vos commandemens, & à ma bouche de reſpirer autre choſe que la gloire de voſtre nom. Ils y ſont tous diſpoſez, avec une volonté qu'il n'eſt pas poſſible de vous exprimer. Témoignez-leur, ma Reine, le plaiſir que vous y prenez, & par les tranſports de joye que me donne voſtre preſence, meſurez les reſſentimens de douleur que me cauſe voſtre éloignement. Commandez à vos belles mains de me conſoler de quelque ouvrage de leur façon. J'attens cette fa-

veur, ma belle Déeſſe, & vous baiſe les piés.

A CALISTE.

IV.

A Ce coup vous eſtes obeïe, Madame, Dieu vueille que vous ſoyez ſatisfaite. Je ne vous ſçaurois nier que je n'aye eu de la peine à me reſoudre ; mais enfin toutes les conſiderations que j'oppoſois à voſtre commandement ſont aujourd'huy ſi abſolument vaincuës, que ſi ma conſcience ne m'aſſeuroit, je douterois de quelque tache à mon innocence, de m'eſtre imaginé que mes actions peuſſent eſtre juſtes, ſinon entant qu'elles ſeroient conformes à voſtre volonté. Car, à n'en point mentir, avec quelle apparence vous promettiez-vous que je vouluſſe expoſer ma vie pour vous ſervir, ſi j'avois craint de hazarder une lettre pour vous complaire ? Il faut, s'il vous plaiſt, Madame, que comme au ſcrupule que je faiſois de vous ecrire j'ay quitté le party de la raiſon pour prendre celuy de voſtre deſir, tout de meſme, ſi

d'avanture vous avez pris quelque mauvaise impression de ma longueur, vous en fassiez l'interpretation à mon avantage, & considériez que si vostre authorité n'y fust expressément intervenuë, la hardiesse que je prens estoit infailliblement un crime qui ne se pouvoit expier que de mon sang. Vostre bonté, qui non moins que le reste de vos divines qualitez a fait naistre en moy cette passion pour le contentement de vostre curiosité, daignera la faire vivre pour la gloire de vostre nom. Et acceptant comme quelque meilleure offrande le vœu que je fais de n'avoir jamais occupation si chere que les benedictions & louanges de vostre incomparable merite, vous croirez que du mesme cœur, & de la mesme submission que je vous rends cet hommage, j'apporterois à vos pieds toutes les couronnes du monde, si la fortune me les avoit mises sur la teste. En l'esperance que j'ay que vous ne douterez point de cette verité, j'oseray, Madame, vous baiser tres-humblement les mains, pourveu que j'en obtienne vostre congé. Car en cette occasion & en toutes, je vous jure qu'à jamais mon esprit ne pensera chose avec mon con-

sentement, que je ne croye pouvoir faire avec vostre bonne grace. Le 8. de Mars 1606.

A LA MESME.

V.

JE me doute qu'à la fin vous n'aurez pas moins de peine à m'oster la hardiesse de vous écrire, que vous en avez eu à me la donner. Il n'y a remede, je suis trop en colere pour dissimuler mon déplaisir. C'est m'avoir fait perdre un siecle de felicitez, que de m'avoir retranché une heure de vostre presence. Je ne trouve pas étrange que la fortune me traverse. Il n'appartient qu'à ceux qui ont accoustumé d'en recevoir des faveurs, de se plaindre de ses injures. Mais si ainsi est qu'elle me vueille continuer les témoignages de sa haine, pourquoy ne le peut-elle faire en quelque autre occasion qu'en celle-cy? Et puis, qu'est-ce que je n'en dois apprehender au progrez de mon affection, si bien à peine elle a eu le loisir de la laisser naistre pour commencer à la travailler? Voulez-vous

bien faire, Madame? Soyez plus soigneuſe de mon ſalut que je ne ſuis moy-meſme. Oſtez à mon imprudence la protection de voſtre bon naturel, & l'abandonnez à voſtre rigueur. Ne nouriſſez point de monſtres; ils vivent trop quand ils vivent un jour entier. J'appelle ainſi ma paſſion, pour ce qu'il n'eſt pas poſſible que ſelon nature elle fuſt en ſi peu de temps arrivée à la grandeur où elle eſt. L'experience des fortunes paſſées me fait trembler en la conſideration de l'advenir; & prevoy bien qu'ayant perdu la carte autant de fois que je me ſuis embarqué ſur cette mer, il ne faut pas qu'eſtant aujourd'huy les cauſes plus grandes, je m'en promette de moindres effets. Mais que fais-je, Madame? J'ay beſoin de voſtre miſericorde, & je ſolicite voſtre cruauté. Ce ſont déja des fruits de mon imagination gaſtée. Je ſeray plus ſage de vous laiſſer faire, & me preparer à recevoir avec action de graces tout ce qu'il vous plaira m'ordonner. Je revoque donc la priere que je vous vien de faire, & vous en fais une autre. C'eſt que vous croyez que ces indiſcretions, quelques temeraires qu'elles ſoient, partent de l'ame la plus obeïſ-

ſante & la plus humiliée à qui jamais vous ayez permis l'honneur de vous adorer. Le 10. de Mars 1606.

A LA MESME.

VI.

IL ſemble, Madame, que j'ay quelque ſujet de me plaindre de voſtre injuſtice. Je dis qu'il le ſemble, pource qu'ayant fait reſoudre mes volontez à s'humilier éternellement ſous les voſtres, je ne ſçaurois plus tourner les yeux ſur vous, que pour vous regarder avec admiration, ny ſur vos actions, que pour en parler avecque reverence. L'injuſtice que je veux dire, c'eſt que vous avez fait naiſtre ma paſſion, vous eſtes, au moins en apparence, bien aiſe qu'elle continuë, & cependant vous ne voulez rien contribuer à l'entretenir; comme ſi vous n'aviez deſiré ſon eſtre, que pour avoir le plaiſir d'en voir la ruine. Vous pouvez bien juger que l'honneur qu'elle a d'eſtre creature de voſtre bonté, me la fait avoir aſſez chere pour ne luy rien dénier de ce qui dépend de moy. Mais en quel long

eſpace de temps pourrois-je avecque toute ma ſolicitude la fortifier à beaucoup près de ce que vous feriez en un moment, ſi vous luy daigniez monſtrer le moindre trait de voſtre bien-veillance, ou ſeulement témoigner en quelque choſe la diminution de voſtre froideur? Je ne doute point, Madame, que me permettant comme vous faites la douceur ineſtimable de voſtre communication, en laquelle ſans mentir je vois des graces que je ne trouve point ailleurs, vous ne m'obligiez bien au-delà des moyens que j'ay de m'en rendre digne; & vous proteſte que cette confeſſion me part tellement du cœur, qu'autant de lettres que je forme ſur ce papier, autant de goutes de ſang me rougiſſent le viſage, pour la honte que j'ay de produire à voſtre belle veuë une temerité que je ne ſçaurois cacher dans des tenebres aſſez obſcures. Mais que faudroit-il eſperer de l'eſtat du monde, ſi la providence infinie qui le gouverne, & dont vous eſtes l'un des plus admirables ouvrages, meſuroit ſes liberalitez à nos merites? Cette diligence à rechercher exactement de la proportion entre les bienfaits & ceux qui les reçoivent, eſt

certainement indigne d'une belle ame comme la voſtre. Toutesfois, Madame, vous en uſerez comme il vous plaira. S'il faut que je face naufrage, j'ay de l'obligation à ma fortune de me le preparer dans un ocean ſi glorieux. Je m'en remets entierement à voſtre diſcretion. Vous ſçavez comme je ſuis voſtre. Cela me fait croire que vous reconnoiſſant intereſſée en ma perte, ce ne ſeroit point ſans regret que vous y apporteriez du conſentement. Le 12. de Mars 1606.

A LA MESME.

VII.

JE ſçay bien, Madame, que de quelque coſté que ſe tournent vos affections, la raiſon veut que les miennes les accompagnent ; & que ſi je ne me réjouïs de vos joyes, ſi je ne m'attriſte de vos ennuis, & ſi generalement je ne conforme toutes mes penſées aux voſtres, il faut que je renonce au glorieux titre de voſtre tres-humble ſerviteur. Toutesfois pource qu'aux loix du reſpect ſont compriſes celles de la fidelité,

& que le même devoir qui m'oblige à vous rendre obeïſſance, veut que tant qu'il me ſera poſſible je procure voſtre bien & voſtre repos, je ne croy point vous offenſer, Madame, ſi en l'occaſion qui ſe preſente, deſirant ſoulager voſtre douleur, & ne le pouvant faire d'autre façon, je me diſpenſe de vous dire que le ſujet n'en eſt peut-eſtre ny ſi grand ny ſi juſte comme voſtre bel eſprit ſemble ſe l'imaginer. Il eſt bien certain que de tous les troubles de l'ame, le plus excuſable & le mieux ſeant à la nature, c'eſt le déplaiſir que nous avons d'eſtre privez des perſonnes qui nous ſont cheres. Mais il eſt clair auſſi que ſi nous n'apportions du choix à diſcerner celles que nous devons plaindre, ce ſeroit nous expoſer tellement aux injures de la fortune, & luy donner tant de priſe ſur nous, qu'il ne ſe paſſeroit heure que nous n'euſſions quelque nouvelle matiere de nous affliger. Ce n'eſt pas à moy, Madame, de m'informer ſi celle que vous regrettez avoit du merite; car icy, comme ailleurs, voſtre jugement ſera la regle du mien. Mais quand elle auroit eſté, non parfaite, mais la perfection meſme, l'honneur qu'elle reçoit que

vous parlez d'elle après ſa mort, & conſervez ſon nom en voſtre memoire, c'eſt-à-dire au plus digne lieu qui ſoit au monde, ne luy eſt-ce pas une felicité qui ſurpaſſe de bien loin tout ce qu'elle pouvoit jamais eſperer ny deſirer ? Vous eſtes, Madame, le principal ornement de noſtre ſiecle. C'eſt pourquoy prenant part en ſon intereſt, & y adjouſtant encore le mien, je penſerois faire un crime aſſez grand pour m'oſter à jamais l'eſperance de voſtre miſericorde, ſi je ne vous ſuppliois & conjurois par tout ce qui eſt capable d'émouvoir une ame genereuſe, de vouloir avoir ſoin de vous-meſme, ſinon pour la gloire de voſtre beauté, au moins pour le contentement de ceux qui comme moy la regardent avecque merveille. Croyez-moy, Madame, oſtez ce faſcheux objet à voſtre imagination, & n'en recevez plus de ſemblables à l'avenir. Donnez des témoignages de voſtre bon naturel ; mais que ce ne ſoit pas à voſtre préjudice ; & vous ſouvenez qu'il n'y a perſonne à qui plus raiſonnablement vous deviez de la pitié, qu'à ceux qui en ſont dignes par le mauvais traitement que leur fait voſtre froideur. Je ſerois indiſcret ſi

j'en disois davantage. Je vous donne le bon soir, Madame, & m'encline à vos piés pour les baiser en toute humilité, si vous me faites la grace de me le permettre.

A LA MESME.

VIII.

A La fin cette belle main, cette main incomparable, cette main a qui mon imagination ne peut donner de qualitez qui satisfacent ny à son merite, ny à la passion que j'ay de l'adorer; cette main plustost perfection que parfaite, plustost miracle que miraculeuse, a daigné prendre la peine non seulement de m'écrire, mais de m'écrire que ma treshumble servitude luy est agreable. C'est à ce coup, Madame, que par le glorieux effet de vostre bonté je me puis à bon escient reconcilier avecque la fortune, & que si jusques à cette heure j'ay murmuré contre elle, j'ay dequoy luy pardonner avecque les injures passées toutes celles qu'elle me sçauroit faire à l'avenir. Je ne doute point que vous ne

vous étonniez de la confuſion dont je vous écris. Mais comme voudriez-vous qu'une ame en deſordre comme la mienne pûſt donner de l'ordre à ſes paroles? Trouvez bon, s'il vous plaiſt, Madame, que je vous face paroiſtre comme je puis, ce que je ne vous ſçaurois celer qu'avecque ingratitude; & ne vous perſuadez pas que mon contentement, quelque extréme qu'il ſoit, ny en cette occaſion, ny en aucune autre, ait aſſez de violence pour me faire ſortir du reſpect que je vous ay juré. Je ne ſuis pas de ceux qui ne craignent le ciel que quand il tonne. Quelque grande que ſoit la bonace, il me ſouvient tousjours de reverer le lieu d'où vient la tempeſte. Et puis, comme il eſt difficile que pour la mauvaiſe opinion que j'ay de moy je puiſſe rien interpreter à mon avantage, que ſçay-je ſi vous m'avez point fait cette faveur pour eſtre le contrepoids de quelque douleur extraordinaire dont vos rigueurs ſe preparent à m'affliger? Il en ſera ce que vous ordonnerez, Madame. Je ne veux ny mal penſer de voſtre bon naturel, ny mal augurer de ma bonne fortune. Mais en quelque façon qu'il vous plaiſe diſpoſer de moy, pour le

moins auray-je tousjours en ces belles lettres un objet pour fortifier ma patience contre toute sorte d'accidens ; & me confirmer en l'affection que j'ay de rapporter toutes mes actions à vostre gloire. Je baiseray quand il me plaira l'ouvrage, en memoire de la belle ouvriere qui l'a produit. J'en baiseray le cachet, la cire, la soye, & le papier ; & n'y aura si petit caractere en toute cette divine écriture, à qui je ne donne quelque louange & quelque benediction particuliere. Mais je ne m'apperçois pas que je retourne au transport d'où je voulois sortir, & que par cette indiscretion avecque laquelle je vous represente ma joye, je pourrois faire en sorte que vous ne m'en donneriez jamais d'autre. Je finis donc, Madame, & vous supplie treshumblement de croire que puis que vous me faites l'honneur d'approuver ma resolution d'estre vostre tres humble & tres affectionné serviteur, il n'y a condition au monde si perilleuse, avecque laquelle je ne sois prest de le meriter. Le troisiéme Avril 1606.

A LA MESME.

IX.

JE ne me ſuis jamais promis, Madame, de recevoir de grands témoignages de voſtre bien-vueillance. L'inégalité de voſtre merite & du mien ne part point de ma memoire, & par conſequent il n'y a gueres d'apparence que je me doive donner cette vanité. Mais ſans mentir je ne crois pas qu'il ſe pûſt faire des lettres ſi froides comme vos dernieres. Telles qu'elles ſont, l'honneur qu'elles ont d'eſtre voſtres leur eſt une ſi chere & ſi glorieuſe recommandation, qu'il n'y a reſpect au monde auquel je n'aimaſſe mieux faillir qu'à celuy que je leur dois. Je leur ay fait le meſme accueil qu'aux premieres. Je les ay leuës & releuës, & admirant la diligence dont vous avez ſceu éviter les paroles qui me pouvoient donner du contentement, je n'ay pas laiſſé de reverer tousjours ces belles mains, qui n'ont point dédaigné de me gratifier de leur ouvrage. Je ſçay bien, Madame, que vous me pouviez écrire

quelque choſe de plus agreable ; mais quand vous ne m'écririez du tout point, & que l'impatience me voudroit emporter à quelque murmure, ne me dois-je pas ſouvenir que nous ſommes vous & moy en des extrêmitez ſi éloignées, qu'autre que le meſme eſprit que l'ordre du monde fait preſider ſur les paſſions & en exciter les mouvemens n'eſt capable de les approcher ? Non, non, Madame, ſoyez froide, ſoyez rigoureuſe, ſoyez cruelle ; mon affection pour cela ne ſortira point de ſon aſſiette. Elle eſt en un port où les vents ne luy peuvent nuire, de quelque coſté qu'ils ſoufflent. Je vous reprocheray bien tousjours que vous l'avez fait naiſtre, pour vous convier à ne luy faire pas le mauvais traitement que voſtre humeur vous conſeillera ; mais mon indiſcretion ne paſſera jamais plus outre. Vivez heureuſe, Madame. C'eſt le premier vœu de voſtre tres-humble & tres-fidelle ſerviteur. Le 16. Avril 1606.

A LA MESME.

X.

IL n'y a, Madame, que les mauvais ſujets qui mettent en avant leurs privileges quand il eſt queſtion du ſervice de leur ſouverain. C'eſt pourquoy quelque diſpenſe que me ſemble donner le lieu de ma naiſſance, je ne l'employe jamais contre l'authorité abſoluë que vous avez ſur mes volontez. La fortune me tient icy parmy de petites affaires que ma condition me peut faire eſtimer grandes, toutesfois ce ne ſont point chaiſnes capables de me retenir, puis que vous me faites l'honneur de m'appeller. Toute la grace, Madame, qu'en cette occaſion je deſire obtenir de vous, c'eſt que, puis que pour eſtre freſchement arrivée vous eſtes encores occupée aux complimens de ceux qui vous viennent viſiter, & que ſans doute il vous faut perdre cinq ou ſix jours en ces importunitez, vous me donniez le meſme terme de vous aller trouver; & vous aſſeuriez que ny en ce commandement, ny

ny en aucun autre dont vous me daigniez honorer, il n'y aura jamais consideration qui me puisse réduire à la necessité de vous desobeir. Le 15. de Juin 1606.

A LA MESME.

XI.

CE n'est point icy la response des vostres ; c'est la confession du plus grand & plus extraordinaire transport où se trouva jamais une ame touchée de la malheureuse passion à laquelle vous m'avez assujetty. Vous estes tousjours belle, tousjours incomparable, & tousjours digne de l'envie de vostre sexe, & de l'admiration du nostre. Mais, Madame, soit que mon affection s'augmente, soit que mon jugement s'éclaircisse, vous m'avez semblé ce soir avoir quelque chose au de là de l'ordinaire, & vous surpasser vous-mesme autant que vous surpassiez les autres auparavant. Jugez, s'il vous plaist, avec quelles imaginations, quelles ardeurs, & quels ravissemens je suis revenu au logis. Je ne

ſçay point, Madame, ny flatter ny mentir ; mais je ne crois pas que vous ayans veuë de cette façon, je ne me puiſſe glorifier d'avoir veu la beauté meſme aſſiſe en ſon throſne, & le ſceptre en la main, donnant imperieuſement ſes loix aux courages les plus outrecuidez, & attachant des chaiſnes aux eſprits les plus opiniaſtres en la conſervation de leur liberté. Que voulez-vous, Madame, que je vous die davantage ? Quand vous ſeriez ſervie de tous les Rois de la terre, vous ne le ſeriez jamais comme vous meritez. Je crois bien que la recherche que je fais d'une choſe où je tiens le reſte du monde indigne de parvenir, eſt une condamnation de ma temerité ; mais je ne ſçaurois que faire. Ce dernier coup eſt trop ſenſible pour le pouvoir diſſimuler. Et puis, vous ſçavez bien que je ne prens point de hardieſſe, à quoy voſtre bonté ne m'ait convié par une infinité de commandemens. Quand vous revoquerez cette grace, je ne ſuis pas ſi mal adviſé que je ne ſçache bien faire ce que vous ne voudrez point ouïr. Bon ſoir, Madame, Dieu vous donne meilleure nuit que celle qui m'eſt préparée. Juſques icy je m'étois vanté de ne ſçavoir que c'eſt

d'inquiétude, mais je vois bien que je suis sur le point de l'apprendre à bon escient. Le 4. de Février 1607.

A LA MESME.

XII.

SAns mentir, Madame, je pensois que ma dernière lettre m'eust si bien justifié de ce que j'avois été si long temps sans vous écrire, qu'infailliblement je deusse obtenir de vous une déclaration de mon innocence. Toutesfois puis que vous avez trouvé plus à propos de me pardonner que de m'absoudre, ce m'est tout un de quelle sorte vous me faciez paroistre les effets de vostre bonté. Vous avez le choix de me traiter comme bon vous semble, & moy la nécessité d'approuver tout ce que vous m'ordonnerez. Je reçois donc, non avecque satisfaction seulement, mais avecque gloire, la grace que me fait paroistre vostre miséricorde, & vous en remercie comme d'une faveur dont l'éloquence mesme ne sçauroit exprimer le ressentiment. Mais pour cela, Madame, je ne

laisse pas de me plaindre que vous revo-quiez ma fidelité en doute, & que de peur de me trop obliger, comme vous dites, vous offensiez vos belles qualitez, en ne les croyant pas capables de conserver aussi bien que d'acquerir. Je me suis tousjours soubmis, & me veux éternellement soubmettre à la censure de vostre jugement; mais quand vous direz quelque chose où vos louanges auront de l'interest, vous me permettrez, s'il vous plaist, de vous contredire, & me dispenserez que pour vous j'ose murmurer contre vous-mesme. Vous avez des froideurs incroyables, des injustices extraordinaires, des rigueurs qu'un qui ne vous respecteroit pas comme je fais, appelleroit des cruautez. Mais avecque tout cela serois-je bien si mal-avisé, qu'ayant le goust de cette douceur incomparable qui est en vostre communication, je peusse transporter ailleurs l'affection que je vous ay vouée, & faire comme ces intelligences, que l'on dit estre descenduës au monde pour essayer les plaisirs des hommes, & chercher aux vaines délices de la terre quelque chose de plus doux qu'aux felicitez incomparables du ciel. Non, non, Madame,

fiez-vous comme vous devez de voſtre merite, & vous ne vous défierez point de ma conſtance. Les beautez vulgaires peuvent avecque apparence craindre d'eſtre vulgairement aimées; les voſtres ſont hors de ce rang, & par conſequent hors de ce danger. Il eſt mal-aiſé que le courage du monde le plus laſche ne diſpute ſa liberté devant que de ſe rendre; mais quand elle eſt perduë en de ſi belles mains comme les voſtres, n'y a-t'il pas plus de raiſon de ſe repentir de l'avoir trop gardée, que de faire des efforts inutiles pour la recouvrer? Je ne continuë point davantage ce diſcours, pour ce qu'il me faudroit dire des choſes auſquelles voſtre modeſtie vous feroit fermer les oreilles. Je m'en vois faire place à quelque objet qui vous ſera plus agreable que mes importunitez. Bon ſoir, Madame. Trouvez bon qu'au moins en imagination je me proſterne à vos piés pour les baiſer. Et puis que voſtre humeur eſt portée aux vanitez, comme je penſe vous avoir ouy dire, ſouvenez-vous que vous ne ſçauriez jamais rien aimer de ſi grand comme l'affection inviolable que j'ay de vous eſtre toute ma vie tres-humble & tres-fidelle ſerviteur. Le huictiéme Février 1607.

A LA MESME.

XIII.

IL y a tantoſt ſix ſemaines, Madame, que j'attens de vous la reſponſe d'une lettre. Je m'en voudrois plaindre, & penſerois le pouvoir faire avecque quelque pretexte; mais ſans mentir, depuis ce malheureux accident, dont la memoire me tient en continuelle frayeur, je me ſuis propoſé de vous rendre mes actions ſi nettes, que pluſtoſt voſtre miſericorde ait ſujet de me blaſmer de peu de courage, que voſtre juſtice de me punir de trop de liberté. Il me ſuffit d'avoir veu une fois vos beaux yeux & voſtre belle bouche éclairer & tonner contre moy. C'eſt un ſpectacle où je ne veux jamais retourner. Toute ſorte de vents me doivent eſtre ſuſpects, après m'eſtre veu ſi près de faire naufrage. Je ne puis nier, Madame, que je ne tienne vos lettres entre les choſes du monde qui me ſont les plus cheres; mais ſi je murmure de ce que je n'en reçois point, n'eſt-ce pas pour faire croire que j'en ſuis digne, &

par conſequent retomber au crime de préſomption que vous me venez de pardonner ? Et enfin, que ſçay-je ſi vous importunant de m'écrire, je ne vous ſollicite point de m'oſter ce peu qui me reſte d'eſperance, & ruiner tout à fait des imaginations qui me ſont ſi précieuſes, que ſi je les avois perduës je ſerois content de ne vivre pas une heure après ? N'ay-je pas aſſez de témoignages du peu d'inclination que vous avez en mon endroit, ſans vous preſſer de m'en donner davantage ? Depuis quand ne ſeriez-vous plus rigoureuſe, plus cruelle, plus inexorable ? ou, pour comprendre tout en un mot, depuis quand ne ſeriez-vous plus vous-meſme, pour vous laiſſer perſuader à m'écrire quelque choſe de plus agreable & plus obligeant que ce que vous m'avez écrit par le paſſé ? Mais que fais-je, Madame ? Je ne m'apperçois pas que pendant que je vous confirme le reſpect que je vous porte, je diminuë vos louanges en me figurant que vous ſoyez quelque rocher inſenſible, & oſtant du nombre de vos divines qualitez celle d'eſtre pitoyable, qui eſt ſans difficulté la plus haute & la plus excellente dont une ame genereuſe ſe puiſſe

glorifier. Je ſçay bien que ſelon voſtre couſtume vous direz que vous ne pouvez vous aſſeurer de moy que ſur des paroles. Je ſuis d'accord avecque vous de mon peu de merite, & du peu de pouvoir que j'ay de vous ſervir. Mais ſi crois-je bien que quelque défaut que vous trouviez en ma fortune, vous n'en ſoupçonnez point en mon affection. Et avecque cette vanité, Madame, j'oſeray vous ſupplier tres-humblement de trouver bon que me laiſſant aller à ce que la paſſion me conſeille, je vous demande trois ou quatre lignes de voſtre belle main. Je ne vous parle point de me rien écrire qui me plaiſe. Ecrivez-moy ce qu'il vous plaira ; pourveu que vous m'écriviez, il me ſuffit. Si les ſimples froideurs ne vous contentent, adjouſtez-y des glaces ; j'adoreray ſans exception tout ce qui viendra de voſtre part. Mais ſur tout, Madame, ne faites jamais cette injure à ma diſcretion, de croire que ſi je recherche de vous quelque preuve de voſtre bien-veillance, ce ſoit pour autre occaſion que pour me continuer le deſir que j'ay de publier voſtre gloire, & m'exciter à ce labeur par quelque ſorte d'obligation. Tout voſtre ſexe void avec

que envie admirer vos perfections; il faut qu'avecque rage il oye reciter vos louanges. Ce me seroit un regret perpetuel d'avoir esté privé d'un si digne sujet comme le beau nom de Caliste; mais aussi ne crois-je point qu'ayant cette magnanime ambition que vous avez, vous n'euſſiez quelque jour un déplaisir extrême de n'avoir employé la volonté que me donnent vos merites de vous servir en une si louable occasion. A Dieu, Madame. Jouïssez des felicitez que vous souhaite vostre tres-humble & tres-fidelle serviteur, & il ne vous restera guetes de vœux à faire. Le 9. Avril 1607.

A LA MESME.

XLV.

JE ne sçay, Madame, quel jugement vous faites de moy. Il est certain que si je suis temeraire à m'imprimer des affections, je suis assez retenu quand il est question de les découvrir. C'est infirmité que de commettre des fautes, aveuglement que de ne les connoistre pas; mais

prendre plaiſir d'en faire montre, c'eſt, à mon advis, de toutes les preſomptions la plus impertinente & la moins excuſable qui ſe puiſſe imaginer. Tournez vos yeux ſur vous & ſur moy, c'eſt-à-dire ſur les deux plus inégaux & plus differens objets qui ſoient au monde. Regardez-vous d'un coſté, pleine de toutes les graces admirables que par une glorieuſe émulation le naturel & la fortune peuvent donner à voſtre ſexe, & de l'autre voyez-moy dénué de toutes les qualitez dont le noſtre peut tirer quelque recommandation; vous me confeſſerez que les difficultez que je fais de vous écrire ſont ſi juſtes, qu'elles ne le ſçauroient eſtre davantage, & que ce que vous blaſmez en moy comme longueur & pareſſe, y doit eſtre loué comme reſpect & diſcretion. Toutesfois, Madame, puis que par le commandement qu'il vous plaiſt me faire je me trouve réduit de l'élection à la neceſſité, & qu'il ſemble qu'avecque le contentement de me voir ſouffrir, vous affectiez celuy de m'ouïr plaindre, je recommenceray pour le déſir de vous complaire, ce que j'avois diſcontinué pour la crainte de vous importuner. C'eſt un labeur dont juſques à

cette heure j'ay recueilly ſi peu de fruit, & dont j'ay encore ſi peu de ſujet de m'en promettre à l'avenir, que ſi j'avois quelque ſoin de moy-meſme, ou je me repoſerois du tout, ou je ferois quelque pourſuite qui auroit plus de proportion à ma foibleſſe. Mais ayant tousjours mis l'acquiſition de vos bonnes graces au nombre des choſes qui ſe doivent rechercher avecque des efforts & des patiences extraordinaires, je ſuis content de m'opiniaſtrer contre le mauvais ſuccez, & me perſuader que c'eſt eſtre extrêmement ſage, que d'eſtre parfaitement furieux pour une ſi digne paſſion. Voicy, donc, Madame, une confirmation des aſſeurances que je vous ay tousjours données de mon obéïſſance. Ce n'eſt rien; mais c'eſt aſſez, puis que c'eſt ce que vous avez demandé. Si quelque jour ſollicitée par voſtre bonté vous permettiez à l'affection que vous portez à l'ouvrage de s'étendre juſques à l'ouvrier, ce me ſeroit une felicité qui paſſeroit les vœux les plus grands & les plus outrecuidez que j'oſerois jamais faire. Mais il n'en ſera rien. C'eſt voſtre vanité d'eſtre cruelle, comme c'eſt la mienne d'eſtre conſtant. Vous ſerez tousjours ce que

vous eſtes, dure & inexorable à me maltraiter, & moy touſjours ce que je ſuis, ferme & invariable en la réſolution de vous bien ſervir. Bon ſoir, Madame, je vous baiſe tres-humblement les piés. S'il y avoit quelque choſe au deſſous, ce ſeroit mon ambition de m'y abaiſſer. Le 7 Aouſt 1607.

A LA MESME.

XV.

S'Il eſt vray que la miſericorde de Dieu puiſſe eſtre tellement offenſée, qu'il ſe trouve des pechez dont elle ne donne jamais de grace, & que neantmoins ceux qui en parlent nous la figurent infinie & incomprehenſible; je ne ſçay, Madame, quelle aſſez digne qualité je puis attribuer à la voſtre, après avoir obtenu la remiſſion d'un acte le plus laſche, le plus déloyal, & pour dire en un mot, le plus irremiſſible qu'il ſoit poſſible de s'imaginer. Il eſt bien certain que ſi, à la temerité de l'avoir commis je voulois adjouſter l'impudence de le vouloir défendre, j'aurois pour

moy cette excuſe commune à tout le monde, que l'amour eſt une maladie furieuſe, & que par conſequent la raiſon & luy ſont incompatibles. Mais avec quelle aſſeurance entreprendrois-je de perſuader à un jugement clair & net comme le voſtre, qu'une bonne cauſe produiſe de mauvais effets, & qu'il ſorte des injures & des offenſes d'une paſſion qui ne conſeille jamais que l'obéiſſance & le reſpect. Non, non, Madame, l'eſprit par qui je fus porté à cette rebellion contre vous, fut celuy meſme qui dés le commencement du monde ſollicita les Anges de ſe revolter contre leur Createur. Par la meſme voye qu'il leur fit perdre les felicitez du ciel, il ſe figura qu'il me priveroit de celles de vos bonnes graces; & l'euſt fait, ſi avecque une clemence vrayement admirable vous ne l'euſſiez empeſché d'y parvenir. Vous ne fuſtes pas ſi-toſt en colere, que vous en ſortiſtes, & retournant à voſtre douceur accouſtumée, fiſtes voir combien il eſt mal-aiſé que nous demeurions long-temps en un eſtat qui ne convient point à noſtre naturel. Ce qui reſte, Madame, pour l'accompliſſement d'une action ſi genereuſe, c'eſt que par l'oubly vous

terminiez ce que vous avez commencé par le pardon ; & que pour jamais imposant ſilence à voſtre juſtice, vous me faciez connoiſtre qu'à bon eſcient vous deſirez que les choſes ſoient aux termes où elles eſtoient auparavant. J'ay failly, Madame, & failly ſi extraordinairement, que ſi j'avois trahy mon Roy, vendu mon pays, & generalement violé toutes ſortes de loix divines & humaines, je ne penſerois pas eſtre coupable comme je ſuis. Mais avecque tout cela, ſi vos beaux yeux à qui tout eſt penetrable, prennent la peine de regarder au fonds de mon cœur, ils y verront les caracteres de ma fidelle ſervitude auſſi clairs & auſſi viſibles que le premier jour qu'ils y furent gravez ; ils y trouveront voſtre image ſi ſaine & ſi entiere, qu'ils la jugeront avoir eſté pluſtoſt approfondie que effacée par mes violences ; & finalement ils vous rapporteront avecque verité, que vous n'avez jamais regné ſur mes actions abſolument & ſouverainement comme vous y regnez aujourd'huy. Ces conſiderations, Madame, n'eſtans point ſi foibles, que de ſoy-meſme elles ne puiſſent vaincre toutes celles du party contraire, jugez ce qu'el-

les feront ſi vous les fortifiez de voſtre aſſiſtance, & les favoriſez de la protection de voſtre bonté. Faites-le, Madame, faites-le, miracle unique du monde. Oſtez à mon ame ce qui luy eſt demeuré du déſordre où ce malheureux mouvement l'a reduite. Rayez cette hiſtoire abominable du nombre des choſes avenuës. Et ſi mon crime a conſumé tout ce que juſques icy mes ſervices me pouvoient avoir acquis de merites, trouvez bon que malgré luy je puiſſe eſperer quelque récompenſe de ceux que je me propoſe de vous continuer à l'avenir. Je vous en conjure, ma chere Déeſſe, avecque toute ſorte de tres-humbles ſubmiſſions; & vous ſupplie à mains jointes de me rendre la permiſſion de baiſer les voſtres; ſi ce n'eſt pour m'obliger, au moins pour avecque leur attouchement me purifier la bouche de tant de blaſphémes, & la préparer aux benedictions qu'éternellement je veux donner à la gloire de voſtre nom. Le 10. Septembre 1607.

XVI.

QUelque diſcretion que je vous aye promiſe, ſi faut-il, ma Reine, que vous me permettiez de me tranſporter en la joye que m'ont donné vos lettres. Je les ay leuës, & baiſées autant de fois qu'il y a de moments qu'elles m'ont eſté renduës. Je les lis, & les baiſe encore à toute heure, avec regret qu'elles n'ont du ſentiment & des paroles, pour vous ſolliciter quelque jour à me rendre ce qu'elles auront receu de moy. Je ne ſçay, ma chere Déeſſe, ſi je ſors des bornes du reſpect; mais je ſçay bien qu'il s'en faut beaucoup que je n'aille juſques où ma paſſion me veut mener. Les affections foibles & diſſimulées vont retenuës en leur langage; les fortes & veritables parlent hardiment. Voilà pourquoy, ma chere Déeſſe, je ne crains point de vous offenſer en prenant quelque liberté. Vous le trouverez bon, s'il vous plaiſt, ma Reine, & prendrez plaiſir de vous voir autant aimée comme vous eſtes aimable, c'eſt-à-dire infiniment & démeſurément. J'ay appris que

vous allez faire un voyage aux bains. C'eſtoit, ce me ſemble, icy voſtre chemin. Toutesfois puis que vous dépendez de la compagnie où vous eſtes, il faut avoir patience, & digerer cet ennuy avecque les autres. J'avois commencé des vers quand vous partiſtes d'icy, pour vous témoigner le déplaiſir que j'en avois. Je ſuis après de les achever, & les vous envoyeray tout auſſi-toſt, avecque le plus bel air du monde qui y eſt déja fait. Je ne ſçay pas quel moyen la fortune me donnera de vous ſervir; mais je ſçay bien que ſi je vis, voſtre beau nom ſera l'un des plus glorieux qui ait jamais eſté juſques à cette heure, ny qui ſoit jamais à l'advenir en la memoire des hommes. Aſſeurez-vous-en, ma Reine, & ſoyez un peu plus diligente à me donner de vos nouvelles, puis que vous avez une voye ſi aſſeurée de m'en faire tenir. Je conjure vos belles mains de ne s'offenſer point de prendre cette peine, & voſtre bel eſprit d'y mettre quelque choſe que je prenne plaiſir de lire. A Dieu, ma Reine, je vous baiſe les piés. Le 24. May 1608.

XVII.

SI la faſcheuſe compagnie où vous eſtiez vous euſt quittée, comme vous me l'aviez fait eſperer, je n'euſſe pas eſté ſi malheureux que vous fuſſiez partie ſans que j'euſſe eu l'honneur de vous voir, & d'ouïr peut-eſtre de voſtre belle bouche quelques paroles qui euſſent ſoulagé l'ennuy que j'avois de vous voir en aller. Mais puis que cela n'a pû eſtre, je ſatisferay à l'un par cette lettre, & vous, s'il vous plaiſt, à l'autre par voſtre reſponſe. Ma memoire s'eſt tellement remplie de l'imagination de vos incomparables beautez, qu'il n'y a point de moyen que d'autres objets y trouvent place. Je vous ſupplierois volontiers, ma belle Princeſſe, de commander à la voſtre de faire le ſemblable pour moy; mais il y auroit de la préſomption à ma requeſte. Je laiſſeray faire à voſtre bonté, qui vous conſeillera peut eſtre plus que je n'oſerois vous demander. Bien, vous diray-je, que vous n'avez jamais obligé perſonne qui avecque plus de diſcretion reçoive cette grace, & toutes

celles que la continuation de ma tres-humble ſervitude ſe promet de meriter à l'advenir. Souvenez-vous, Madame, du lieu où je me donnay à vous, & le prenez pour un augure indubitable que je ſeray voſtre juſques au terme que l'on preſcrit aux choſes du monde les plus durables, c'eſt à-dire juſques à la mort. A Dieu ma Reine. Je ne fus jamais tranſporté comme je ſuis; auſſi faut-il confeſſer que je n'en eus jamais tant de ſujet. Je me proſterne à vos piés, & les adore, avec un regret extrême de ne pouvoir faire quelque choſe qui plus manifeſtement vous témoigne que je ſuis voſtre tres-humble & tres-fidelle ſerviteur.

XVIII.

JE ne faiſois plus compte de vous écrire tant que nous ſerions icy, pource que l'on nous promet que ſur la fin de la ſemaine qui vient, nous nous en retournerons à Paris. Mais ayant appris d'un homme qu'il vous avoit laiſſée malade, cette nouvelle, ſans mentir, m'a ſi vivement touché, qu'il a falu que j'ay ſui-

vy le conſeil que m'a donné mon impatience d'envoyer ce porteur exprés pour en apprendre la verité. Vous ſçavez, Madame, de quelles chaiſnes je ſuis icy attaché; mais elles ne ſont point ſi fortes, que quand une conſideration juſte comme celle de voſtre ſervice me commandera d'en partir, je ne rompe avecque la violence ce qu'avecque la dexterité je ne pourray délier. Je laiſſe diſputer aux Philoſophes qui eſt le ſouverain bien de l'homme. Vous eſtes le mien, Madame, & le ferez tant que mon affection vous ſera agreable. Il y aura demain quinze jours que le Roy me fit force belles promeſſes. Je ne ſçay ce qui en réüſcira; mais je vous jure que tout le fruit que j'en veux recueillir, c'eſt de pouvoir avecque plus de moyen vous faire paroiſtre que je vous ſuis quelque choſe que ne vous ſont point ceux qui veulent que vous les croyez vos ſerviteurs. Mon malheur eſt, que les fauſſes paſſions s'expriment avecque le meſme langage que les veritables. Mais la reſſemblance d'un verre & d'un diamant n'eſt pas ſi grande, que voſtre beau jugement n'en faſſe difference, pourveu qu'il luy plaiſe prendre la peine de s'y

employer. Je ſuis marry que je ne puis ſatisfaire au deſir que vous avez d'avoir des nouvelles de cette Cour. Mais quelque diligence que je face de m'en informer, & de me trouver aux lieux où elles s'apprennent, je ne vois rien que j'eſtime digne de vous. Ce que je vous puis mander de meilleur, c'eſt que le Roy eſt délivré de ſes goutes, & que par conſequent nous ne ſerons plus gueres icy. Je faux de dire gueres, parce que toutes les heures me ſeront des années. Mais je le dis ſelon le cours du ſoleil, & non ſelon la vehemence de ma paſſion. Je vous envoye des vers qui vous en donneront quelque témoignage. Si vous les jugez dignes d'eſtre gardez, vous commanderez à vos belles mains de les enregiſtrer, & me permettrez de les baiſer aveeque le reſpect & la reverence que j'ay accouſtumé. Je prie Dieu qu'il me face ouir de voſtre ſanté ce que j'en deſire. Si vous me voulez mander quelle eſt la diſpoſition de Caliſte à l'endroit de celuy que vous ſçavez, pourveu que ce ſoit choſe qui le puiſſe réjouïr, vous m'obligerez infiniment.

XIX.

IL y a, Madame, assez de peine à ne vous point voir, sans y adjouster celle de n'avoir point de vos nouvelles. Aussi n'eussay-je pas tant differé de les rechercher, & vous continuer les asseurances de mon éternelle servitude, si ce n'est que l'on nous faisoit esperer que le lendemain des festes nous nous en retournerions à Paris. A cette heure que la résolution est prise de demeurer encore dix ou douze jours en ce malheureux lieu (je parle selon le compte ordinaire, car selon le mien ce seront dix ou douze siecles,) il est temps, Madame, de vous faire connoistre de quelle ame je veux religieusement obéir au commandement qu'il vous a plû me faire de me souvenir de vous. Cette lettre vous en va porter le témoignage, qui vous sera confirmé par les vers qui l'accompagnent. Je les commençay Samedy au soir, & les achevay le lendemain à la mesme heure La journée où je les fis, qui estoit la Pentecoste, me feroit volontiers dire que cette diligence extraor-

dinaire fut un miracle, que le Sainct Esprit voulut que je fisse à la gloire de vostre nom. Mais je sçay bien que vous aimez mieux meriter des louanges, que les recevoir. Et puis en des effets dont l'amour peut estre cause, je me ferois tort de la rechercher ailleurs. Vous jugerez qui sera le meilleur de ces ouvrages. Pour moy je donne ma voix à celuy qui aura la vostre; estant bien raisonnable que puis que je les ay faits pour vous plaire, je face plus d'honneur à celuy qui aura plus près approché de mon intention. Nos gousts ne s'accordent pas tousjours en prose, je ne sçay ce qu'ils feront en ryme. Tant-y-a, Madame, que si vous n'y trouvez autre chose, au moins y reconnoistrez-vous que les esprits melancoliques reçoivent au centre ce qui ne touche les autres qu'en l'exterieur. J'attends ce que vous m'ordonnerez sur le voyage de Normandie, auquel je suis résolu. Demain, Dieu aidant, je presenteray au Roy ce que je vous envoye, & vous advertiray aussitost de ce qui en sera succedé; ou si vous me mandez que vous soyez preste à partir, je vous en iray moy-mesme porter des nouvelles. Je ne sçay point de

celles du monde, parce que jusques à cette heure je n'ay eu le loisir de voir personne. J'espere estre sçavant devant que je parte; pour le moins il ne tiendra pas à bien estudier. A Dieu, Madame, Je baise & rebaise vos tres-belles mains, & vous supplie tres-humblement de croire que quand tout ce qu'il y a d'hommes au monde auroient conjuré de vous servir, il n'y en aura jamais un qui le face avecque plus d'affection. Vous m'avez dit assez de fois que vous n'estes point ingrate. Regardez à quoy cela vous oblige.

XX.

IL faut dire la verité, Madame, qu'il est mal-aisé de se revolter contre une beauté comme la vostre, & que quand nous en sommes venus à ce desordre, il est encore plus mal-aisé que tost ou tard une meilleure pensée ne nous rappelle à nostre devoir. Quels extraordinaires murmures, ou plustost quels prodigieux blasphêmes ne m'avoit fait faire le déplaisir de vos inégalitez? Avec quelles imprecations n'avois-je protesté de mourir

mourir de mille morts, pluſtoſt que de me remettre ſur une mer où la navigation fuſt accompagnée de tant de perils? Et cependant, Madame, me voicy à vos piés, ſi humilié, qu'il ne fut jamais rien de penitent comme je ſuis, & ſi amoureux, que l'eſtant au-delà de toute meſure, je ne le crois pas eſtre à beaucoup près de ce qui eſt deu à vos incomparables qualitez. Je ne ſçay certes de quels yeux je vous regarde; mais il eſt tres-vray que d'un jour à l'autre je trouve en vos perfections un progrez tellement avantageux, que ſi hyer vous m'eſtiez miraculeuſe, aujourd'huy vous m'eſtes divine, demain vous me ſerez Déeſſe. Et à ce compte-là, qui doute qu'à la fin pour vous nommer ſelon mon ſentiment & ſelon voſtre merite, les paroles ne défaillent à mon imagination. Conſiderez, s'il vous plaiſt, Madame, en la ſatisfaction que je vous fais, combien les coleres de ceux qui aiment ſont ridicules. Mocquez-vous des miennes, & les effacez en voſtre eſprit, comme ſont effacées au mien les penſées qui m'avoient portées à ce deſeſpoir. Je vous demande cette grace les genoux en terre, & vous ſupplie tres-humblement Ma-

dame, de croire que le desir de vivre ne me durera qu'autant que vous conserverez l'affection inviolable que vous m'avez fait l'honneur de me promettre. Le 23. Juin 1616.

XXI.

IL est certain, Madame, qu'en cette malheureuse absence je ne fais rien si volontiers que de vous écrire; & toutesfois je vous jure que ce n'est jamais ny sans quelque scrupule, ny sans le sentiment de quelque déplaisir. La raison est que toutes mes pensées estant au dernier point de la melancolie, il est mal-aisé que mes paroles tenant de leur qualité, n'ayent en leur continuation quelque chose dont vostre bel esprit ne demeure pas satisfait. Mais, Madame, que ferois-je sans cette consolation? Les passions ne sont pas toutes sous mesmes loix. La mienne qui vient d'un sujet aussi élevé au-dessus des autres que le ciel est élevé au-dessus de la terre, doit avoir quelque extraordinaire liberté. Vous sçavez ce que me fait souffrir la tyrannie de la fortune, & jugez bien que ce

ſeroit pour me deſeſperer ; que d'eſtre hors de voſtre preſence & de voſtre memoire tout enſemble. Voilà pourquoy, Madame, vous excuſerez, s'il vous plaiſt, le ſoin que j'ay de m'y ramenteuoir, & vous aſſeurerez que comme vous eſtes d'un merite dont l'exemple ne ſe peut trouver que parmy les Anges, je n'ay autre deſir que de vous témoigner une fidelité à qui nulle autre ne puiſſe faire comparaiſon.

XXII.

J'Ay beau me trauailler, Madame, & beau tourner mes imaginations de coſté & d'autre, pour trouver quelque ſoulagement en mes ennuis, je ne vois rien qui ne les aigriſſe au lieu de les adoucir. Je ſçay bien qu'en la contemplation que mon ame fait inceſſamment de vos incomparables merites, elle jouït des meſmes felicitez dont elle jouïra un jour au ciel ; mais elle ſe reconnoiſt ſi obligée à mes yeux, & par conſequent elle prend telle part en leur intereſt, que tant qu'ils ſeront affligez il eſt impoſſible qu'elle vueille gouſter aucune

consolation. La fin de ma misere ne peut venir d'ailleurs que de mon retour auprès de vous, qui est chose dont je vois le terme si éloigné, que tant s'en faut qu'en la tempeste où je suis, j'apprehende le naufrage, au contraire je pense avoir toutes les occasions du monde de le desirer. Ayez-en pitié, Madame, & croyez qu'aux mauvais traittemens que me fera la fortune, s'il y a chose qui me les puisse rendre supportables, ce sera de vous les voir considerer avecque quelque déplaisir.

XXIII.

JE ne sçay ce que je suis, je ne sçay ce que je fais, Madame, & encore moins sçay-je ce que je vous dois dire, tant mon ame est en desordre par ce malheureux éloignement. Je suis icy en un lieu où tout m'afflige, & où bien à peine je me pense trouver moy-mesme, puis que je ne vous y trouve point. Aussi est-ce par vous & pour vous seule, Madame, que mes yeux s'ouvrent & se ferment. Pour toutes autres choses, quelques presentes qu'elles me soient, & en quelque façon qu'elles m'importent,

ou je ne les vois du tout point, ou si je les vois, c'eſt avecque tant de nonchalance, que ſans mentir s'il falloit que j'en rendiſſe compte, je n'en ſçaurois parler autrement que comme des viſions qui de nuit me ſeroient apparuës, & ſe ſeroient évanouïes auſſi-toſt que le jour ſeroit arrivé. Ces parolles, Madame, ſont pures veritez; mais mon eſprit, qui ſe reſſent de ma mauvaiſe humeur, me les fait dire avecque le peu de grace que vous y voyez. Madame, mon eſperance eſt que les ennuis que je ſouffre vous feront ſupporter mes défauts. Et pour le moins connoiſtrez-vous en ma diligence, qu'il ne fut jamais paſſion ſi forte comme celle que j'ay d'eſtre conſervé en voſtre memoire.

XXIV.

JE veux croire, Madame, que le temps ſoit un remede à quelques douleurs; mais qu'il les gueriſſe toutes, le progrez que d'un jour à l'autre je vois faire aux miennes m'empeſche bien d'accorder à ſon pouvoir cette infinité d'étenduë qui luy eſt attribuée ordinairement. Mes

afflictions auſſi-toſt qu'elles naſquirent me ſemblerent extrémes ; & toutesfois quelle comparaiſon y a-t'il de ce qu'elles ſont à cette heure, à ce qu'elles eſtoient en leur commencement? Non, non, Madame, l'eſperance peut bien avoir des flatteries & des impoſtures pour les autres ; mais pour moy, la mort eſt la ſeule fin que vray-ſemblablement je dois propoſer à mes ennuis. Je contribue tout ce que je puis pour y parvenir, c'eſt à la fortune à faire le reſte. Puis qu'elle m'a oſté de voſtre preſence, quand elle m'oſtera du monde, la derniere injure ſera moindre que la premiere. Je ſçay bien, Madame, les frayeurs ordinaires qui ſont apprehendées en ce paſſage; mais je vous jure que le ſeul regret que j'y porteray, ſera celuy de ne vous avoir par quelque effet ſignalé fait connoiſtre que vous aurez perdu le plus fidelle & le plus affectionné ſerviteur à qui jamais l'amour ait donné de la paſſion.

XXV.

JE continue de souffrir, Madame; c'est pourquoy vous ne devez attendre que je cesse de me plaindre. Mon malheur iroit jusques au desespoir, si à la contrainte que j'ay de cacher mon mal à tout le monde, il me falloit adjouster celle de ne vous en oser entretenir. Ce n'est pas sans un déplaisir extréme que je vous tiens des discours si mal agreables; mais en ce pitoyable moment que je fus séparé de vous, ou pour mieux dire que je fus arraché à moy-mesme, la tristesse s'estant emparée de mon esprit, s'y est tellement fortifiée, & s'y fortifie encore d'un jour à l'autre avecque tant d'opiniastreté, qu'à moindre condition que de vous revoir, il ne faut pas que j'espere de l'en pouvoir faire sortir. Je sçay bien, Madame, que vostre modestie est incomparable, & que comme telle elle ne juge pas bien équitablement de la divinité de vostre merite; mais pour cela je ne crois pas que vous ne m'accordiez, qu'en vous perdant, je dois avoir perdu l'envie de vivre. Ouy, Madame, je l'ay

perdue ; & si jamais je la recouvre autrement que par le récouvrement de vostre adorable presence, je me condamne à la privation éternelle de l'honneur que vous me faites de me tenir pour vostre tres-humble serviteur. C'est bien la plus cruelle imprécation que je me sçaurois faire ; mais veu la disposition que je sens en mon ame, c'est celle dont je pense avoir moins d'occasion d'apprehender l'évenement.

XXVI.

ENfin, Madame, me voicy au malheureux point que j'ay si long-temps apprehendé. L'heure de partir est venue, heure veritablement infortunée en toutes ses circonstances, mais où rien ne me trouble comme la necessité de cacher mon déplaisir. Le sentiment me demande des larmes & des plaintes ; les considerations ne me permettent ny l'un ny l'autre. Que feray-je, Madame, en ce desordre ? de quelle imagination combattray-je une douleur si juste ? & quel exemple suivray-je en un malheur où je ne vois personne qui m'ait precedé ? Je

ſçay bien qu'aux accidens qui n'ont point de remede, le conſeil ordinaire eſt de prendre patience. Mais pourquoy ſoubmettray-je aux regles de la terre une affection qui ſi manifeſtement a ſa naiſſance dans le ciel? Non, non, Madame, je ne feray point cette injure, ny à la grandeur ineſtimable de voſtre merite, ny à l'excez incomparable de ma paſſion, de chercher à me conſoler en ce que je ſouffriray pour vous, ny en cette occaſion ny en aucun autre. La fortune me traittera ſelon ſon humeur; je ne capituleray point avec elle pour demeurer en voſtre obeïſſance. Je ſuis ſous vos loix; j'y vivray à telles conditions qu'il luy plaira, & mourray dans la réſolution de n'eſtre jamais autre que voſtre ſerviteur tres humble, tres fidelle, & tres-affectionné. Si vous me faites cette grace de le croire, comme je vous en ſupplie, Madame, les genoux en terre, vous donnerez à mon eſprit une ſatisfaction qu'il ne veut ny ne peut eſperer d'ailleurs.

XXVII.

SI je ne fais jamais autre faute que celle dont vostre derniere lettre m'accuse, je ne crois pas que je sois jamais en peine d'implorer vostre misericorde. J'ay certes esté quelques jours sans vous écrire, Madame ; mais l'homme par qui j'avois accoustumé de vous faire tenir mes lettres n'estant pas en vos quartiers, vous jugez bien que sans nous exposer aux inconveniens, qui en semblables occasions n'arrivent que trop souvent, je ne pouvois tenter une autre commodité. Aux choses où il ne va que de mon interest, je me commets volontiers à la fortune ; en celles où il va de vostre honneur, si la seureté mesme ne m'est suspecte, je ne pense pas estre assez consideré. Mon affection, Madame est montée à son dernier point. Il est temps que vous en ayez pitié. Si à cette heure que l'absence de vostre fascheux vous en donne le moyen vous ne vous y resolvez, il n'y a plus de salut pour moy. Je vous envoye ce courrier en diligence, avecque charge de me revenir trouver

ſur le chemin. Renvoyez-le moy inſtruit de voſtre volonté. Mon advis ſeroit que je vous viſſe avant que l'on ait ſceu que je ſuis dans le pays. Toutesfois en cecy, comme par tout ailleurs, prenez l'autorité de commander, & ne me laiſſez pour ma part que la gloire d'obeïr. Vous eſtes ma felicité ſeule, il eſt raiſonnable que vous ſoyez ma ſeule loy.

XXVIII.

MADAME,

Si c'eſt eſtre aux bonnes graces d'un homme que d'en eſtre parfaitement eſtimée & honorée, vous avez raiſon de croire que vous eſtes veritablement aux miennes, car je vous jure qu'il y a peu de femmes que j'eſtime ny que j'honore comme vous. Je dirois qu'il n'y en a du tout point, ſi vous m'écriviez une ſeconde lettre auſſi obligeante que la premiere. Je laiſſe cela à voſtre diſcretion. Je n'oſe demander ce que je ne merite point. Si j'euſſe pû auſſi ſeurement vous donner de mes nouvelles que vous me pouvez donner des voſtres, vous n'au-

riez pas l'avantage de m'avoir prévenu. Je bruſlois d'envie de vous faire ſçavoir le déplaiſir que me donnoit voſtre abſence, & l'impatience avec laquelle j'attendois voſtre retour. Mais comme l'euſſay-fait? Il eſt vray que je ne ſuis plus homme à ſcandale. Mais n'importe. Je ne veux pas me mettre à la mercy des rieurs. Vous avez fait un œuvre de ſuperorogation de me parler de ceux de voſtre compagnie. J'en fais cas; mais ſans les mettre en noſtre rang, ny vous au leur. Face ſes vendanges qui voudra, les miennes ſont faites, & ſi bien faites, que le grapage meſme n'y eſt pas demeuré. Les déplaiſirs que j'en ay ſont infinis; mais le plus cuiſant de tous, c'eſt, Madame, celuy de ne vous pouvoir témoigner que je ſuis avecques un cœur auſſi vert que le reſte eſt ſec, voſtre treshumble & tres-affectionné ſerviteur.

A RODANTHE.

IL eſt bien certain, Madame, que de quelque prix que ſoit une offrande, il faut pour la rendre agreable l'accompagner d'une reverence proportionnée à la qualité de celuy qui la doit re-

cevoir. Nous pouvons bien entrer aux maiſons des particuliers avecque une contenance haute & relevée; mais quand il eſt queſtion d'aller aux temples, la raiſon veut que par quelque apparence de crainte nous faſſions voir que nous reſſentons la majeſté de celuy à qui nous allons nous adreſſer. Les choſes ſacrées ne ſe traitent point ſans ceremonie, que par ceux qui les conſiderent ſans religion. Je vous dis cecy, Madame, pour vous rendre compte de ce que depuis l'honneur que vous m'avez fait de me permettre de vous écrire, j'ay eſté quelque jours ſans y ſatisfaire. Dieu ſçait ſi j'en avois envie, & ſi ma paſſion m'en ſollicitoit continuellement. Mais eſtant cette action la premiere que je fais venant à voſtre ſervice, j'ay voulu que la diſcretion que j'y apporterois vous fuſt un gage de celle que vous en devez eſperer à l'avenir. A cette heure que je me ſuis délivré de ce ſcrupule, & que par ma timidité vous avez pû remarquer le reſpect que je porte à vos ineſtimables merites, voicy, Madame, toutes mes affections, toutes mes volontez, & toutes mes penſées que j'apporte à vos piés, avecque autant de regret de les avoir jamais engagées ailleurs, comme

de ſatisfaction & de gloire de les avoir aujourd'huy reduites en un lieu où je n'ay differé de prétendre qu'autant que j'ay deſeſperé d'y parvenir. Je ſçay bien que la condition de celuy qui les offre n'eſt pas telle qu'elle leur puiſſe donner beaucoup de relief ; mais ce leur ſera un ſujet de chercher avecque plus de ſoin leur recommandation en elles-meſmes, & de recompenſer par la fidelité le défaut qu'on leur peut imputer d'ailleurs. Il me ſuffit, Madame, que vous les acqueilliez avecque cette bonté dont vous leur avez donné la hardieſſe de ſe preſenter à vous. Mes ſervices ne m'obtiendront jamais ſi petite part en vos bonnes graces, que je ne la prefere à toutes les faveurs que je ſçaurois avoir de la fortune ; & vous jure que ſi l'acquiſition m'en eſtoit reſervée au dernier jour de ma vie, il n'y a rien à la mort de ſi effroyable que ma reſolution ne mépriſaſt, pour vous témoigner avecque quelle impatience je deſire d'y arriver. Croyez-le, Madame, & trouvez bon que j'oſe baiſer vos tres-belles mains, avecque une humilité que veritablement je puis dire n'avoir jamais eſté en perſonne à qui vous ayez donné cette permiſſion.

FIN.

LE XXXIII. LIVRE
DE
TITE-LIVE.

A MONSEIGNEUR LE DUC DE LUYNES.

MONSEIGNEUR,

Il eſt tres-certain que le mieux que puiſſent faire ceux qui ont à vivre dans les Monarchies, c'eſt de porter honneur aux Rois, & ſe conformer à leurs volontez. Nous ſommes grands ou petits, riches ou pauvres, heureux ou malheureux, comme bon leur ſemble. Ce que la fortune veut que nous ayons, elle nous le baille par leurs mains. Et en un mot ils ſont lieutenants d'un maiſtre, qui leur fait telle part de ſon pouvoir abſolu ſur les choſes de la terre, qu'il faut avoir une ſtupidité fort

approchante de celle des beſtes, pour mépriſer d'eſtre en leurs bonnes graces, & ne craindre pas de tomber en leur indignation. Cette inſtruction eſtant ſi naturelle que ſans étude le ſens commun la donne à tout le monde, ce m'eſt une merveille bien étrange de voir je ne ſçay quelles gents, qui en la ſeule démonſtration que vous fait le Roy de ſa bienveillance, penſent avoir aſſez d'occaſion de vous prendre à partie, & comme ſi voſtre bonheur eſtoit leur miſere, diſent & écrivent des menſonges les plus effrontez, & des abſurditez les plus ridicules qui puiſſent jamais eſtre dites ny écrites ſur un ſemblable ſujet. Ils ſçavent aſſez que vous avez l'honneur d'avoir eſté mis auprès du Roy par le feu Roy ſon Pere. Ils voyent tous les jours les devoirs que vous rendez à ſa Majeſté, ſi grands, ſi laborieux, & ſi peu divertis, que dans la Cour meſme, où ſont les ames les plus nées à la ſervitude, il y en a d'aſſez libres pour refuſer une faveur ſemblable, ſi elle leur

eſtoit preſentée à ſemblable condition. Pour ce qui eſt de voſtre fortune, ils ne peuvent pas nier que toute grande qu'ils la figurent, elle ne ſoit encore au deçà de beaucoup d'autres, dont nous avons l'hiſtoire dans le ſiecle & dans le Royaume, ny que telle qu'elle eſt vous ne la conduiſiez avec une franchiſe ſi obligeante, & une civilité ſi officieuſe, que ne donnant ſujet de ſe plaindre à homme qui vive, vous en donnez de vous remercier à tous ceux qui s'adreſſent à vous. Et finalement ils jugent bien que reduire les gratifications des Rois à la meſure qu'ils pretendent, c'eſt condamner tout ce qu'il y a de Gentils-hommes en France à n'avoir jamais ny plus de bien ny plus de rang que ce que leur naiſſance leur en a donné. Mais quoy toutes ces conſiderations, quelques veritables qu'elles ſoient, ne les touchent point. Il faut, à quelque prix & de quelque façon que ce ſoit, qu'ils ſatisfacent à leur malice, & que pour avoir l'applaudiſſement de ceux qui leur reſſem-

blent, puis qu'ils n'ont rien à dire contre voſtre vie, ils trouvent en voſtre proſperité dequoy vous mettre ſur le tapis. Je ne croy pas, Monſeigneur, que lors que ces calomnies viennent à vos oreilles, bien que leur ſeule impertinence les refute, vous les entendiez ſans en avoir quelque déplaiſir. Si vous eſtes patient, comme certainement vous l'eſtes juſques au point où le peut eſtre un courage parfaitement genereux, il ne s'enſuit pas que vous ſoyez inſenſible. Mais outre le repos d'eſprit que donne à ceux qui ſont innocens la témoignage de la conſcience, n'avez-vous pas une conſolation telle que vous ne la pouvez deſirer plus grande, quand vous voyez les gents de bien s'attacher à cette maxime, que les affections des Rois ne ſont pas moins ſacrées que leurs perſonnes, & admirans en vous & en Meſſieurs vos freres une moderation qui difficilement ſe trouveroit en d'autres qui auroient le meſme pouvoir, prier Dieu que longuement il vous laiſſe jouir d'un bien

qu'il vous a fait posseder si justement? Croyez-moy, Monseigneur, quelques bons orateurs que soient tous ces brouillons que nous avons parmy nous, s'ils persuadent quelque chose à vostre préjudice, ce ne sera qu'à des gents qui sont déja persuadez. Tout homme qui sans ypocrisie aime la paix de l'Estat, se mocque des maladies qu'ils y presupposent, & croit que par la mesme raison que tout semble jaune à ceux qui ont la jaunisse, il est impossible qu'il n'y ait du desordre en la teste de ceux qui s'en imaginent au gouvernement. Pour moy, qui ay tousjours gardé cette discretion de me taire de la conduite d'un vaisseau où je n'ay autre qualité que de simple passager, le meilleur avis que je puisse donner à ceux qui n'y sont que ce que je suis, c'est de s'en rapporter aux mariniers, & se representer que la voye ordinaire que tiennent les factieux pour exciter les peuples à mal obeïr, c'est de leur faire entendre qu'ils ne sont pas bien commandez. Nous avons dans

les charges & dans les affaires de ſi grands hommes, que s'ils n'y eſtoient point, il ſeroit neceſſaire de les y appeller. Je ne penſe pas que nous ſoyons trompez quand nous dormirons ſur leur vigilance, & que nous nous repoſerons ſur leur travail. Je dis cecy en general. Mais s'il eſt queſtion de les conſiderer chacun à part, qui eſt-ce qui connoiſt Monſieur le Chancelier & Monſieur le Garde des Seaux, qui ne confeſſe que l'Eſtat n'a jamais eu de Miniſtres, dont la ſageſſe fuſt mieux preparée à toute ſorte d'occurrences, ny la Juſtice de Magiſtrats qui fuſſent ou plus roides à chaſtier ceux qui oppriment, ou plus favorables à deffendre ceux qui ſont opprimez! Les finances, au maniement deſquelles pour ce que le pecher eſt ſi profitable, il eſt mal-aiſé de ne pecher point, n'ont-elles pas en Monſieur le Comte de Schomberg un chef, dont la diligence eſt ſi exacte, & l'integrité ſi ſcrupuleuſe, qu'il faut croire ou que jamais on ne verra l'abondance de

les coffres du Roy, ou qu'indubitablement ce ſera luy qui par ſes reglemens ſalutaires aura l'honneur de l'y avoir fait revenir? Qu'eſt-ce qu'on peut dire à la louange de Meſſieurs les Secretaires d'Eſtat, qui ne ſoit au deſſous de leur ineſtimable ſuffiſance, & de leur incomparable probité? Quelle ſi grande gloire peut on donner à Meſſieurs les Treſoriers de l'Eſpargne, qu'on ne leur en doive davantage, pour les notables ſecours qu'aux dépens de leurs commoditez particulieres ils donnent aux neceſſitez publiques, toutes les fois que le temps en fait naiſtre quelque beſoin? Qui peut ignorer que Monſieur le Cardinal de Rais ne ſoit un Prelat, dont la pourpre a moins d'éclat que le merite? & Monſieur le Preſident Janin un perſonnage, à qui tous les ſervices, tousjours tres-fidellement faits & tousjours tres-heureuſement reüſſis, ont fait avoir une approbation la plus generale que juſqu'icy noſtre ſiecle ait donné à la vertu? Si cela ne ſuffit, allons juſqu'à

Monſieur le Prince, & ſans rien donner à ſa qualité de premier Prince du ſang, prenons la liberté de faire la meſme reveuë de ſes actions que nous ferions de celles d'une perſonne privée. Ne trouverons-nous pas que ſi la naiſſance l'euſt fait moins que ce qu'il eſt, elle ne l'euſt pas fait ce qu'il meritoit d'eſtre? & qu'ayant en ce dernier tumulte ſi utilement & ſi glorieuſement contribué ſon aſſiſtance à la conſervation de l'authorité royale, il n'y a rien de bon ny de grand qu'en toutes les occaſions qui s'offriront, on ne ſe puiſſe promettre de luy? Mais qu'eſt-ce que je fais, Monſeigneur, & à quoi eſt-ce que je penſe? Je parle à vous & ne parle point du Roy. Je parle de chaſſer nos tenebres, & ne me ſouviens point de noſtre ſoleil. Certes devant que les miracles qu'il vient de faire nous euſſent monſtré à quoy devoit aboutir l'extraordinaire vigueur de ſes premieres années, il y avoit ſujet d'eſtre en quelque peine. Nous remarquions bien en

luy

luy une tres-grande repugnance à toute ſorte de vices, & une parfaite inclination à toute ſorte de vertus; qui ſont deux qualitez que nous trouvions d'autant plus admirables, que n'eſtant pas fort compatibles avecque la jeuneſſe, il ſemble qu'elles le ſoient encore moins avecque la royauté. A cela nous adjouſtions qu'eſtant fils du plus ſage & du plus victorieux Roy du monde, & de la Reine la plus accomplie que nous euſſions jamais veu ſeoir au trofne des fleurs de lis, il eſtoit vray-ſemblable que la vertu de la ſouche paſſeroit au rejetton, & que par conſequent il ne pourroit apporter que de bon fruit. Mais ſi toutes ces raiſons eſtoient aſſez fortes pour nous donner des eſperances, elles eſtoient trop foibles pour mettre nos vœux en ſeureté. A cette heure qu'il s'eſt rendu maiſtre d'une tempeſte qui nous faiſoit craindre le naufrage, & a reſtably ſon authorité entre des peuples qui depuis cinquante ans ou ne l'avoient du tout

point connuë, ou ne l'avoient connuë que pour la mépriſer, ne luy ſerions-nous pas injurieux ſi nous penſions qu'il y euſt monſtre qui pûſt échapper à ſon épée, ny labyrinthe d'où ſa prudence ne fuſt capable de nous développer? Quant à vous, Monſeigneur, que chacun ſçait avoir la plus ſecrete communication de ſes penſées, à quel degré d'imprudence faudroit-il eſtre monté, pour, après avoir rendu à ſa Majeſté ce qui luy appartient comme au premier & plus puiſſant reſſort de noſtre ſalut, ne vouloir pas avouer que la fidelité de vos conſeils & l'aſſiduité de vos travaux ſont les plus fortes aides qu'il ait euës, & les plus veritables cauſes du repos où nous ſommes aujourd'huy. C'eſt, à n'en mentir point, un ſujet ſur lequel je ſerois bien-aiſe de m'étendre; mais le lieu où je ſuis n'ayant pas d'eſpace pour une ſi longue carriere, il vaut mieux que je le reſerve à une autre fois. Auſſi bien n'ayant entrepris ce diſcours que pour vous témoigner qu'en ce qui eſt des

brouilleries du temps, quelque pretexte qui les colore, & quelque multitude qui les ſuive, je n'ay point d'autre ſentiment que celuy d'un homme qui ne veut jamais ſortir de ſon devoir, je penſe en avoir aſſez dit pour le vous faire croire, & pour en cette conſideration obtenir de vous la reception favorable d'un petit ouvrage que ma tres-humble affection me donne la hardieſſe de vous apporter. C'eſt un livre de Tite-Live, qui n'a jamais eſté veu juſques à cette heure, que la bonne fortune des lettres le vient de tirer d'entre la poudre & les araignées d'une bibliotheque d'Alemagne, où la mauvaiſe l'avoit tenu douze ou quinze ſiecles enſevely. Son exemplaire Latin a eu le Cardinal Bourgueuſe pour protecteur; quand la traduction que ſ'en ay faite aura le Duc de Luynes pour le ſien, je ne penſeray pas eſtre le plus mal partagé. Voſtre courtoiſie, Monſeigneur, n'eſt pas de ces peſantes machines, qui ne vont qu'avec un

nombre infiny de contrepoids & de rouës. Elle ſe meut d'elle-meſme, & ſi naturellement, que je l'offenſerois de la ſolliciter avecque trop de ſoin. J'ay eu l'honneur que toutes les fois que je me ſuis treuvé devant vous, j'en ay eſté recueilly avec un viſage & des careſſes qui euſſent convié un plus ambitieux que je ne ſuis á vous importuner plus ſouvent que je ne fais. Si aujourd'huy avecque les meſmes demonſtrations vous me daignez faire paroiſtre que le deſir que j'ay de vous plaire, quelque foible qu'en ſoit la preuve, ne laiſſe pas de vous eſtre agreable, vous me ferez une grace qui mettra mes contentements au point où je les ſouhaitte; & m'obligerez, MONSEIGNEUR, à chercher de plus importantes occaſions pour vous donner de plus fortes aſſeurances de la volonté que j'ay d'eſtre toute ma vie & de tout mon cœur,

Voſtre ſerviteur tres-humble & tres-affectionné. MALHERBE.

SOMMAIRE DU XXXIII. LIVRE DE TITE-LIVE.

TITUS Quintius fait résoudre les Béotiens à s'allier avecque les Romains. Philippe & luy cherchent à se rencontrer. Comparaison de la palissade Grecque avecques la Romaine. La bataille se donne aux Cynocephales. Philippe la perd. Quintius & luy conferent. Androsthenes, l'un des Lieutenans de Philippe, est defait prés de Corinthe par les Achaïens. Les Acarnaniens sont sollicitez de prendre le party des Romains. Pour en deliberer ils s'assemblent à Leucade. La chose ne réussit pas au gré des Romains. Ils assiegent Leucade, & la prennent. Ceux de Rhodes attaquent la Perae, & dessont Dinocrates Lieutenant de Philippe. Les Dardaniens entrent en la Macedoine. Ils sont deffaits, & se retirent. Antiochus s'empare de tout plein de places en la coste de Cilicie & de Carie. Attalus meurt à Pergame. Il se fait un grand mou-

vement en Eſpagne. Philippe eſt battu en Theſſalie par Quintius. Il envoye à Rome demander la paix. On députe des Commiſſaires pour l'aller faire. Sempronius Tuditanus eſt deffait & tué en Airagon. Prodiges expiez. Les Beotiens piquez du meurtre de Barcylas leur Capitaine general, aſſaſſinent les ſoldats Romains. Ils ſont rangez à la raiſon. Quintius & les Commiſſaires s'aſſemblent à Corinthe. Les jeux Iſthmiens ſe celebrent. La liberté des villes de la Grece y eſt proclamée. Aprés les jeux, les Deputez d'Antiochus ont audience, puis ceux des communautez. L'aſſemblée Pylaïque ſe tient aux Thermopyles. Quelques eſclaves prennent les armes en Toſcane. Ils ſont chaſtiez. Marcellus eſt battu par les Boies, & aprés il bat les Inſubriens. Antiochus paſſe en la Cherſoneſe, & fait rebaſtir Lyſimachie. Cornelius y vient conferer avecque luy. Un faux bruit de la mort de Ptolomée les fait ſéparer ſans rien faire. Les Preſtres prétendent exemption des frais de la guerre. Ils en ſont déboutez, & condamnez aux arrerages. Un printemps ſacré, voué vingt & un an auparavant, eſt mis en execution. Annibal eſt eſleu Preteur à Carthage. Il veut re-

primer l'insolence des officiers de justice, & à cette fin fait faire un Edit, que leurs charges qui estoient à vie, ne seroient plus qu'annuelles. Il essaye aussi de reformer le desordre des finances. Ce qui luy acquiert force ennemis, qui donnent des advis à Rome contre luy. On députe à Carthage pour luy faire faire son procez. Il en a le vent, & s'enfuit vers Antiochus.

VOILA comme se passa l'hyver. Aussi-tost que le printemps fut venu, Quintius, qui voyoit que les Beotiens ne se déclaroient encore ny d'un costé ny d'autre, ne voulut pas demeurer avecque cette peine en l'esprit. Il partit donc d'Elatie, accompagnée d'Attalus, que pour cet effet il pria de vouloir estre du voyage, & passant par la Phocide se vint camper à cinq quarts de lieuë de Thebes, ville capitale de la Beoce. Le lendemain avec une compagnie de gens de pied, & les députez des villes qui le suivoient alors en assez bon nombre, il s'achemina droit à la ville, & commanda aux piquiers d'une legion, qui estoient deux mille hommes, de venir mille pas après luy. Anthiphilus Preteur des Beo-

tiens vint au devant de Quintius jusqu'à la moitié du chemin. Le reste du peuple, préparé à cette nouveauté de voir ensemble un general d'armée Romain & un Roy, estoit sur les murailles à les attendre. Il ne paroissoit à leur suite que bien peu d'armes, & encore moins de gens de guerre. Pour les piquiers, on ne les voyoit point, à cause du grand tour qu'on leur avoit fait prendre, & des vallons où ils passoient à couvert. Comme Quintius approcha de Thebes, il se mit à marcher au petit pas. Il sembloit que ce fust pour recevoir ceux qui lui venoient faire des compliments, mais en effet c'estoit pour attendre les piquiers qu'il avoit laissez derriere. Cela fust manié si dextrement, que ceux de la ville, que tout exprès l'on faisoit marcher devant le heraut, ne s'en apperceurent que l'on ne fust au logis du General. A cette veuë, se figurant que leur Preteur les avoit trahis, ils demeurerent grandement troublez; & jugerent bien qu'en leur assemblée, qui estoit assignée au lendemain, la necessité de complaire leur osteroit la liberté d'opiner. Toutefois pour ce que c'estoit une affaire faite, & que d'en témoigner du déplaisir, c'eust

eſté faire avecque danger une choſe qui n'auroit de rien ſervy, ils ſe réſolurent de tenir bonne mine. En cette aſſemblée Attalus parla le premier. Le commencement de ſa harangue fut un recit des bons offices que toute la Grece, & particulierement les Beotiens, avoient receus de ſes predeceſſeurs & de luy. Là-deſſus la foibleſſe de ſon âge ne reſpondant pas à la vehemence de ſon action, il demeura tout d'un coup ſans mouvement & ſans voix, & le falut emporter à ſon logis. Le trouble de cet accident fit pour quelque temps diſcontinuer la déliberation. Comme il fut paſſé, Ariſtene Preteur d'Achaïe print la parole; & fut ſon avis d'autant mieux receu, que c'eſtoit le meſme qu'il avoit baillé aux Achaïens. Quintius, qui parla après luy, ne s'arreſta pas tant à magnifier les armes des Romains, qu'à donner bonne opinion de leur foy envers leurs amis. Cela fait, Dicearque deputé de Platées, propoſa qu'il ſe faloit ranger au party des Romains. A quoy ne ſe trouvant perſonne qui oſaſt contredire, la choſe paſſa ſelon ſon avis, & du conſentement de toute la compagnie fut arreſté que le decret en ſeroit fait. L'aſſemblée finie,

Quintius, qui par le moyen de cette alliance nouvelle, & de celle qu'auparavant il avoit faite avec les Achaïens, ne laissoit rien derriere luy qui ne fut à sa devotion, tourna toutes ses pensées à terminer la guerre contre Philippe. Et pour cet effet n'ayant séjourné à Thebes qu'autant que l'y obligea l'inconvenient arrivé à Attalus, comme il vit que pour ce coup il estoit hors de danger, & que la fin de son mal ne pouvoit estre qu'une debilitation de membres, il le laissa là pour achever de se guerir, & s'en revint à Elatie. Philippe, à qui le retour des ambassadeurs qu'il avoit envoyez à Rome avoit fait perdre toute esperance de paix, se mit à faire de nouvelles levées par tous les lieux de son Royaume. Et pource que aux guerres que depuis long-temps luy & les siens avoient euës, tant par mer contre Attalus & les Rhodiens, que par terre contre les Romains, toute la fleur de ses hommes s'estoit perduë, il fit comprendre en cet enrôlement jusques à de jeunes garçons de seize ans. Que si parmy ceux à qui la vieillesse avoit fait donner des exemptions il s'en trouvoit qui eussent encore quelque reste de force pour la guerre, il les con-

craignoit d'y retourner. Sur la fin de Mars ayant ainſi refourny ſon armée, il la mena à Dion ; où faiſant journellement exercer ſes ſoldats, il ſe préparoit pour la venuë de l'ennemy. Cependant Quintius partit d'Elatie, & prenant ſon chemin par Thronion & par Scarphie, s'en vint aux Thermopyles, pour eſtre à l'aſſemblée generale des Etoliens, qui s'alloit tenir à Heraclée. Il eſtoit queſtion de ſçavoir de quel nombre d'hommes ils aſſiſteroient les Romains. L'affaire ayant eſté reſoluë, trois jours aprés il ſe rendit aux Xinies ſur les confins des Enniens & des Theſſaliens, où Phaneas luy amena tout auſſi-toſt deux mille hommes de pied, & quatre cens chevaux, que les Etoliens luy envoyerent. Comme il les eut receus, il en partit à l'heure meſme; ce qui fit connoiſtre qu'il n'y avoit ſéjourné que pour les attendre. De-là il s'en vint ſur les terres de Phtie, où cinq cens Gortyniens commandez par Cyndates, avecque trois cens Apolloniates en meſme équipage le vindrent joindre ; & bien-toſt aprés le joignirent auſſi douze cens hommes de pied qu'Aminandre luy amena. Philippe qui vit les Romains ſortis d'Elatie, ſe douta bien

qu'ils le venoient chercher. Il penſa donc qu'il eſtoit temps de parler à ſes ſoldats, & les mettre en humeur de ſe battre. Pour cet effet leur repetant des langages qu'aſſez ſouvent il avoit accouſtumé de leur tenir, tant de la vertu de ceux de ſa maiſon, que de la valeur des Macedoniens, il n'oublioit rien de ce qu'il eſtimoit pouvoir ou accroiſtre leur eſperance, ou diminuer leur apprehenſion. Il leur diſoit que ſi les Romains avoient eu quelque atteinte ſur eux au bord de la riviere d'Aous, pource que les Macedoniens avoient eſté attaquez en un lieu où ils n'avoient pas eu moyen de former leur bataillon, ils en avoient eu leur revenche auprès d'Atrace, où ſans autre avantage que celuy du bras & du courage ils avoient fait tourner le dos aux Romains. Et quant à ce qui eſtoit du pas d'Epire, qu'ils avoient abandonné, il diſoit que la premiere faute de s'eſtre laiſſé ſurprendre eſtoit venuë de leurs ſentinelles, & que pour la ſeconde de n'avoir pas bien combattu, elle ſe devoit imputer à je ne ſçay quels mercenaires & mal armez, & non pas aux Macedoniens, qui en cette occaſion avoient fait tout ce que des gens

de bien pouvoient faire ; comme tousjours ils feroient quand la partie feroit égale, & que le lieu ne donneroit point d'avantage à leurs ennemis. Son armée estoit composée de seize mille Macedoniens, qui estoit ce qu'il avoit de meilleur, deux mille hommes portans rondaches, deux mille Thraciens, avec autant d'Illyriens, de ceux qu'on appelle Tribales, & environ mille soldats ramassez, que pour de l'argent il avoit fait lever en divers endroits. Sa cavalerie estoit de deux mille hommes. L'armée des Romains pouvoit estre de mesme nombre. S'ils avoient quelque chose plus que Philippe, ce n'estoit que ce que les Etoliens leur avoient envoyé. Quintius s'estant venu camper auprès de Thebes en Phtie, eut opinion de s'en pouvoir emparer par le moyen d'une intelligence pratiquée avec un Dimon, qui estoit le premier homme de là-dedans. Il s'approcha donc des murailles avec quelque cavalerie legere ; mais il se trouva si loing de son compte, par une furieuse sortie que firent sur luy ceux de la ville, que sans le secours de quelques gens de pied & de cheval qu'il fit venir du camp, & qui arriverent à point nommé, il estoit

en danger d'estre perdu. Comme il vit le mauvais succez d'une esperance qu'il n'avoit pas bien conceuë, il ne s'y voulut pas opiniastrer davantage ; & sur l'advis qu'il eut que Philippe estoit déja entré en la Thessalie, sans toutefois sçavoir en quelle part, il envoya ses soldats couper du bois, pour avoir dequoy fermer son camp lors qu'il en seroit besoin. L'invention de la palliſſade a bien esté pratiquée par les Macedoniens & par les G[illegible]. Mais avecque ce qu'ils y employoient des arbres si gros & si branchus, que les soldats déja chargez de leurs armes estoient accablez de les porter, la closture qui s'en faisoit n'estoit pas une fortification sur laquelle on se pûst bien asseurer ; d'autant qu'en cette quantité de grosses branches, entre lesquelles il demeuroit de grands espaces vuides, estant aisé de les prendre à plein poin, quand deux puissans hommes, ou trois au plus venoient à y mettre la main, il n'y avoit pieu si ferme qu'avecque peu de peine ils n'arrachassent ; & depuis qu'il y en avoit un arraché, il y demeuroit une ouverture aussi large qu'une porte, laquelle il n'estoit pas possible de boucher qu'avecque beaucoup de loisir,

Au contraire les pieux des Romains ſont legers, & n'ont que deux ou trois fourchons, ou quatre pour le plus; de maniere que le ſoldat avecque ſes armes penduës derriere le dos en peut encore porter pluſieurs tout à la fois. Qui plus eſt, ils les fichent ſi près l'un de l'autre, qu'il eſt mal-aiſé de juger de quelle tige partent les branches; & avec ce qu'ils en font le bout fort pointu, ils les entrelaſſent d'une façon qu'il n'y a moyen d'y paſſer la main pour les arracher, ny de les renverſer en les pouſſant. Que ſi d'aventure l'ennemy en arrache quelqu'un, la bréche ne peut pas eſtre ſi grande qu'il ne ſoit bien aiſé d'y remedier. Quintius le lendemain faiſant prendre des pieux à ſes ſoldats, afin qu'en quelque lieu qu'il ſe trouvaſt il fuſt touſjours preſt à camper, s'avança à une lieuë & demie de Pheres, & de-là envoya découvrir en quelle part de la Theſſalie eſtoient les ennemis. Philippe eſtoit alors aux environs de Lariſſe. Comme il ſceut que de Thebes Quintius eſtoit venu à Pheres, il jugea bien que c'eſtoit en intention de ſe battre. Ayant donc de ſon coſté le meſme deſir, il marcha droit à luy, & ſe campa à une lieuë de

Pheres. Le lendemain eſtant allé des courreurs de part & d'autre pour ſe ſaiſir de certaines buttes, qui eſtoient au-deſſus de la ville également proches des deux armées, comme ils ſe furent veus, ils en envoyerent porter des nouvelles à leurs gens, & demander ce qu'ils avoient à faire. L'ordre qu'ils eurent, fut de ſe retirer, comme ils firent. Le lendemain il y eut quelques eſcarmouches au-deſſous de ces meſmes buttes, où principalement par le devoir que rendirent les Etoliens, les gens de Philippe furent mal traittez, & remenez battant juſques dans leur retranchement. Le lieu où ils ſe trouvoient eſtoit plein d'arbres & de jardins (comme cela ſe voit ordinairement aux environs des villes) & les chemins reſſerrez entre des murailles de pierre ſeche avoient ſi peu d'eſpace, & en quelques endroits eſtoient ſi embaraſſez, qu'il n'eſtoit pas poſſible d'y faire un notable combat. Ils ſe réſolurent donc les uns & les autres, comme s'ils euſſent concerté enſemble, de s'oſter delà, & s'en aller vers Scotuſe, Philippe en intention d'y trouver des blez pour faire vivre ſon armée, & Quintius avec que deſſein de l'affamer. Les armées, à

cauſe d'une rangée de petites montagnes qui les ſéparoit, marcherent un jour ſans ſe voir. La nuit venuë, les Romains ſe logerent à Erethrie au terroir de Phtie, & Philippe le long de la riviere d'Oncheſte. Le lendemain Philippe s'eſtant logé à Melambion ſur les terres de Scotuſe, & Quintius à Thetidion ſur les terres de Pharſale, ils n'eurent non plus de nouvelles les uns des autres qu'ils en avoient eu le jour précedent. Le troiſiéme jour il tomba une groſſe pluye, à laquelle ſucceda une obſcurité ſi grande, qu'il ſembloit qu'il fuſt nuit. Les Romains craignans que l'ennemy ne ſe ſerviſt de cette occaſion pour leur faire quelque ſurpriſe, ne bougerent de leur logement. Philippe n'eut point cette apprehenſion, & ſans perdre temps, fit marcher ſon armée auſſi toſt qu'il euſt ceſſé de pleuvoir. Mais eſtant les brouillas ſi épais, qu'il n'eſtoit pas poſſible ny à ceux qui portoient les enſeignes de voir le chemin, ny aux ſoldats de voir les enſeignes, ils ne faiſoient que ſe fourvoyer, & ſans ſçavoir où ils alloient, comme gens égarez de nuit, tournoient indifferemment par tout où ils eſtoient appellez. Comme ils furent au-delà de

certaines petites montagnes qui se nomment les Cynocephales, ils y assirent de bons corps de garde, tant d'infanterie que de cavalerie, & se logerent. Les Romains sans partir de Thetidion envoyerent trois cens chevaux & mille hommes de pié apprendre ce que faisoit l'ennemy, & les advertirent de prendre garde a soy, pource qu'en ces tenebres il n'y avoit lieu si découvert où il n'y eust moyen de se cacher. Ils ne furent pas si-tost aux buttes dont l'ennemy s'étoit emparé, qu'ils se trouverent en veuë. Cette rencontre inopinée ayant donné de la peur aux uns & aux autres, les fit demeurer sans rien entreprendre. Seulement envoyerent-ils chacun en leur camp porter de leurs nouvelles. Comme ce premier étonnement fut passé, il n'y eut plus de moyen qu'ils s'empeschassent de venir aux mains. Le combat fut commencé par quelques-uns qui s'avancerent à la teste de leurs troupes, & entretenu par ceux qui les vindrent soustenir. Les Romains qui n'y faisoient pas bien leurs affaires dépescherent vers leur General, pour luy faire entendre leur necessité. Il leur envoya quant & quant deux maistres de camp, avecque cinq

cens chevaux & deux mille hommes de pié, Etoliens pour la pluſpart. Ce renfort ayant fait regagner aux Romains l'avantage qu'ils avoient perdu, il falut que les Macedoniens à leur tour envoyaſſent querir du ſecours. Philippe, qui à cauſe du grand brouillas ne s'étoit préparé à rien moins qu'à la bataille, & avoit envoyé la pluſpart de ſon armée au fourage, demeura quelque temps qu'il ne ſçavoit à quoy ſe réſoudre. Enfin preſſé par les meſſagers qui luy arrivoient l'un ſur l'autre, & déja par l'éclairciſſement du brouillas voyant ſes gens ſur une butte la plus élevée de toutes, où ils ſe défendoient pluſtoſt par l'aſſiette du lieu que par la force de leurs armes, il penſa qu'il valoit mieux tout haſarder, que d'en laiſſer perdre une partie à faute de la ſecourir. Il y envoya donc Athenagoras colonel de ſes mercenaires; & outre la cavalerie Macedonienne & Theſſalienne, luy bailla tout ce qu'il avoit de cavalerie eſtrangere, reſervé les Thraces. A leur arrivée les Romains furent ſi rudement pouſſez, qu'ils ne s'arreſterent qu'au fonds de la valée. Et ſans la cavalerie Etolienne, il eſt vray-ſemblable qu'ils eſtoient pour-

avoir encore pis. Auſſi certes eſt-ce la meilleure cavalerie qui fuſt alors en toute la Grece. Pour leur infanterie, elle n'eſtoit pas ſi bonne que celle de leurs voiſins. Cet exploit ayant eſté figuré à Philippe plus à ſon avantage qu'il n'eſtoit, & de moment en moment luy eſtant rapporté que les Romains avoient l'épouvante, & qu'ils s'enfuyoient, il ſe réſolut de mettre toute ſon armée en bataille, avecque proteſtation neanmoins, qu'il faiſoit une faute, & que le temps ny le lieu ne luy plaiſoient point. Quintius, par neceſſité pluſtoſt que par élection, en fit de meſme. Il mit ſes elephans à la teſte des enſeignes, & laiſſant à la main droite ſes troupes de reſerve, print le bataillon de la main gauche, & marcha contre les ennemis, diſant à ſes gens pour leur donner courage; Que les Macedoniens qu'ils avoient à combattre, eſtoient ceux meſmes à qui malgré tant de montagnes & de rivieres qui les couvroient ils avoient fait quitter le pas d'Epire, & ceux meſmes que ſous la conduite de Sulpitius ils avoient autrefois aſſiegez & forcez au meſme paſſage; Que la réputation ſeule avoit juſques à cette heure-là maintenu le Royaume de Ma-

edoine, & que encore s'en falloit-il beaucoup qu'elle ne fuſt telle qu'elle avoit eſté par le paſſé. A la venuë de Quintius & des troupes qu'il amenoit, les Romains qui eſtoient dans ce fonds le valée où ils avoient eſté pouſſez, retournerent au combat, & eurent leur revenche de ceux qui les avoient fait fuir. Philippe avec ſes porteurs de rondaches & ſa phalange, qui eſt ce que les Macedoniens tiennent pour la principale force de leurs armeés, s'en va au grand pas vers les ennemis, & commande à Nicanor, l'un des principaux d'auprès de ſa perſonne de le ſuivre avecque le reſte de l'armée. Comme il fut au haut de la butte, il y trouva des armes & des morts que les Romains y avoient laiſſez en ſe retirant. Ce ſpectacle luy donna une extréme joye; qui fut encore plus grande quand il vit que déja le combat ſe faiſoit proche du camp des ennemis. Mais en un inſtant voyant les affaires changées, & ſes gens mis en fuite, il fut ſur le point de s'en retourner en ſon camp. Toutefois comme il eut conſideré que ceux des ſiens qui tenoient ferme eſtoient infailliblement perdus, s'ils n'avoient du ſecours, & d'ailleurs que luy-

meſme ne pouvoit plus ſe retirer qu'avecque peril, en fin ſans pouvoir attendre le reſte de ſon armée, ce luy fut force de hazarder la bataille. Et pour cet effet ayant mis à la main droite ceux de ſa cavalerie & des armez à la legere, qui avoient déja eſté au combat, il donna la main gauche aux porteurs de rondache & à la phalange des Macedoniens; auſquels, pource que la longueur de leurs piques eſtoit empeſchante, il fit commandement de les quitter, & mettre du premier abord l'épée à la main. D'ailleurs, il diminua le nombre des rangs, & retira dans les files ce qu'il en oſta, pour faire ſon bataillon plus long que large, & par conſequent plus mal-aiſé à enfoncer. Il leur fit auſſi ſerrer les rangs, en ſorte que les hommes & les armes s'entretouchoient. Quintius après avoir retiré dans les rangs ceux qui eſtoient venus du combat, fit ſonner la charge. Il eſt peu ſouvent arrivé que l'on ait crié au commencement d'une bataille, comme il fut crié au commencement de celle-cy. Car il ſe rencontra que les deux armées firent leur cry tout à la fois; & ne fut pas ſeulement crié par ceux qui eſtoient aux mains, mais auſſi par les

troupes de reserve, & encore plus par ceux qui estoient en chemin pour aller au combat. A la main droite Philippe, à cause du lieu élevé d'où ses gens combattoient, avoit de l'avantage ; mais à la gauche ses affaires alloient mal. Et mesme une partie de la phalange, qui avoit esté mise en l'arriere-garde, ayant commandement de s'avancer, ne le faisoit qu'en desordre. Le bataillon du milieu, qui se trouvoit le plus près du costé droit, regardoit faire ceux qui se battoient, comme si c'eust esté chose où il n'eust point eu d'interest. La phalange, qui estoit venue en foule plustost qu'en bataille, & plus préparée à marcher qu'à se battre, n'estoit que bien à peine arrivée au haut de la butte, que le Consul qui se voulut servir de l'occasion, encore qu'il vist ses gens mal-menez au costé droit, s'en va l'attaquer, & fait marcher devant luy ses elephans, avecque cette imagination que ceux qui en seroient renversez feroient vray-semblablement courir la mesme fortune au demeurant. Et certainement la chose luy réüssit comme il se l'estoit proposée. Les premiers rangs s'estant mis en desordre par la frayeur que leur donnerent ces

animaux, en firent faire de meſme à ceux qui venoient après eux. D'ailleurs, un maiſtre de camp s'eſtant aviſé qu'il y avoit moyen de rompre un bataillon d'ennemis qui eſtoit à la main droite en le prenant par derriere, laiſſa cette partie des ſiens qu'il voyoit avoir de l'avantage, & avecque vingt compagnies s'en alla le charger, & le défit. Les affaires des Macedoniens eſtant de tous coſtez en ces mauvais termes, il y avoit encore un autre inconvenient pour eux; c'eſt que leur phalange, & pour avoir des armes ſous leſquelles elle ne ſe pouvoit preſque mouvoir, & pour ſe trouver aſſaillie de ceux meſmes qui venoient de fuïr devant elle, ne pouvoit aller où la neceſſité l'appelloit. Avecque tout cela le lieu ne leur eſtoit pas favorable; pourque pendant qu'ils avoient donné la chaſſe aux Romains, qui leur tournoient le dos, ils avoient abandonné le haut de la butte aux ennemis, qui s'en eſtoient ſaiſis par derriere. De cette façon ayans à faire en deux lieux, & ne pouvans pas entendre par tout, il en demeura une partie ſur la place, l'autre jetta ſes armes, & s'enfuit. Philippe, qui avecque quelques gens de pié & de cheval étoit monté

monté sur la plus haute de ces buttes pour considerer ce qui se faisoit à la main gauche, comme il vit tous ses gens en fuite, & que de quelque part qu'il se tournast il ne paroissoit que les armes & les enseignes des Romains, il se retira luy-mesme hors du combat. Quintius, qui alloit après les fuyars, ayant veu les Macedoniens hausser les piques, & ne sçachant ce que cela vouloit dire, s'arresta tout court; puis ayant appris que c'estoit un signe que ceux de cette nation avoient accoustumé de faire lors qu'ils se vouloient rendre, il eut opinion de les sauver. Mais les soldats qui ne sçavoient, ny que l'intention des Macedoniens fust de demander la vie, ny que la volonté du General fust de la leur donner, se ruerent sur eux si furieusement, qu'il n'échappa de leurs mains que ceux que la fuitte en pût garantir. Philippe à bride abatue se retira à Tempé, & séjourna un jour à Gonnes, pour recueillir ceux qui seroient échappez du combat. Les Romains estans allez au camp des ennemis pour le piller, treuverent que la diligence des Etoliens les avoit délivrez de cette peine. Il mourut en ce combat huit mille des gens de Phi-

lippe, & en fut prins quinze cens. Les Romains y en perdirent environ sept cens. Antias, qui tousjours fait les choses démesurément plus grandes qu'elles ne sont, dit que Philippe y perdit quarante mille hommes. Quant aux prisonniers, il y va plus retenu. Il n'en met que cinq mille sept cens, & deux cens soixante & une enseigne perduës. Claudius fait le nombre des morts de trente-deux mille, & quatre mille trois cens prisonniers. De moy, j'ay suivy Polybe, qui en toutes choses, mais particulierement aux affaires de la Grece, parle pertinemment de ce que les Romains y ont fait. Philippe ayant rassemblé ceux qui dissipez par les divers accidens de la bataille l'estoient venu retrouver, & ayant envoyé à Lariſſe brusler ses memoires, de peur qu'ils ne fussent veus des ennemis, se retira en Macedoine. Quintius après qu'il eut vendu une partie des prisonniers & du butin, & donné l'autre aux soldats, s'en alla à Lariſſe, n'ayant pas encore nouvelles asseurées, ny de quel costé Philippe avoit tiré, ny quelle pouvoit estre son intention. Là vint un heraut de la part de Philippe luy demander une suspension d'armes pour empor-

ter ſes morts, mais en effet c'eſtoit pour obtenir un ſauf conduit aux ambaſſadeurs qu'il luy vouloit envoyer. Quintius luy accorda l'un & l'autre, & chargea le heraut de luy dire qu'il euſt bon courage. Cette civilité ne fut pas au gouſt des Etoliens, qui déja commençoient de murmurer. Ils ſe plaignoient que depuis la bataille Quintius avoit changé d'humeur; Qu'auparavant il n'y avoit affaire, grande ny petite, dont il ne communiquaſt avecque ſes alliez, & qu'à cette heure, dequoy qu'il fuſt queſtion, ils n'eſtoient jamais appellez au conſeil; Qu'il faiſoit toutes choſes de luy-meſme, & déja cherchoit de s'obliger Philippe en particulier; Que les Etoliens avoient eu la principale part des travaux & des perils de la guerre; & que les Romains en vouloient avoir tout le profit. Et ſans mentir, ce qu'ils diſoient de ſon refroidiſſement en leur endroit eſtoit bien veritable; mais la cauſe qu'ils en ſoupçonnoient ne l'eſtoit pas. Quintius avoit auſſi peu d'inclination à l'avarice qu'homme du monde. Neantmoins ils penſoient que ce qu'il ne les honoroit pas comme de couſtume, fuſt qu'il vouloit obliger Philippe, pour en tirer des

preſens ; & c'eſtoit qu'il s'offençoit de les voir inſatiables, & ne pouvoit ſouffrir qu'ils s'attribuaſſent le gain de la bataille, comme ils faiſoient avec des paroles ſi préſomptueuſes, qu'il n'eſtoit pas poſſible de les ouïr ſans en eſtre importuné. Il prévoyoit d'ailleurs que ſi Philippe eſtoit mort, & la puiſſance des Macedoniens détruite, il faloit que la Grece tombaſt en la domination des Etoliens. Voilà pourquoy tout exprès il faiſoit pluſieurs choſes pour diminuer leur credit, & humilier leur vanité. On avoit accordé quinze jours de tréves à Philippe, & pris lieu pour traitter avecque luy. Devant que le temps expiraſt, Quintius appella tous les alliez au conſeil, pour avoir leur avis ſur les conditions de paix qu'il devoit impoſer à Philippe. Aminandre dit en un mot, qu'il faloit ſi bien faire la paix, que lors que l'armée des Romains ſeroit retirée, la Grece demeuraſt aſſez forte pour conſerver d'elle-meſme la paix & ſa liberté. Les Etoliens ne parlerent pas ſi honneſtement. Après quelque préface de belles paroles, ils dirent à Quintius qu'il faiſoit ce qu'il devoit de communiquer les déliberations de la paix à ceux qui avoient eſté

ſes compagnons en la guerre ; mais qu'il ſe trompoit manifeſtement s'il croyoit que les Romains ſe pûſſent aſſeurer de la paix, ny les Grecs de leur liberté, que Philippe ne fuſt hors du monde, ou pour le moins hors de ſon Royaume ; qui eſtoient deux choſes tres-faiſables, ſi l'on ſe vouloit ſervir de l'occaſion. A cela Quintius reſpondit, que veritablement leur opinion eſtoit conforme à leur humeur, & qu'en toutes les conferences il ne s'eſtoit jamais parlé de paix, qu'ils n'euſſent tousjours eſté d'avis de faire la guerre à toute extrémité, & de ne deſarmer que le party contraire ne fuſt ou mort ou ruïné ; mais qu'ils ſe devoient ſouvenir, que les Romains ont tousjours fait profeſſion de pardonner à ceux qu'ils ont vaincus, dont l'exemple eſtoit memorable en la paix qu'ils avoient accordée à Hannibal & à ceux de Carthage ; Que pour ne parler que de Philippe, ils avoient pluſieurs fois traitté avecque luy, mais jamais ils n'avoient fait mention de le depoſſeder de ſon Royaume ; Que ſi à cette heure il avoit perdu une bataille, ce n'eſtoit pas dire qu'il le faluſt exclure de toute reconciliation ; Que tant que les ennemis avoient l'é-

pée à la main, il leur faloit faire la guerre à bon escient; mais que depuis qu'ils estoient par terre, il n'appartenoit qu'à des ames lasches de leur mettre le pié sur la gorge; Que la Grece avoit jalousie des Rois de Macedoine, mais que si une fois ce Royaume & cette nation n'estoient plus au monde, ce que la Grece craignoit d'eux, elle l'auroit à craindre des Thraces, des Illyriens, & des Galates, qui estoient toutes nations tres-puissantes, & desquelles il ne faudroit jamais esperer ny pitié ny courtoisie; Que les Grecs devoient prendre garde que se voulant garantir des incommoditez qu'ils avoient à leur porte, ils ne fissent ouverture à d'autres qui les fascheroient bien davantage, & dont il ne leur seroit pas si aisé de se développer. Phaneas Prestre des Etoliens l'interrompant, & protestant que si Philippe échappoit en cette occasion, il ne faloit pas douter qu'au premier jour il ne reprinst les armes, & ne donnast plus d'affaires que jamais, Quintius luy repliqua; Nous ne sommes pas icy pour crier, nous y sommes pour déliberer. Nous donnerons à Philippe des conditions de paix, qui le garderont bien de recommencer la guerre. Le len-

demain que leur déliberation fut ceſſée, Philippe s'eſtant rendu au pas de Tempé, qui eſtoit le lieu de l'aſſignation, les Romains au bout de deux jours y arriverent, & avecque eux un grand nombre de leurs alliez. En cette conference Philippe ayant mieux aimé laiſſer paſſer volontairement tout plein de choſes, ſans leſquelles il ſçavoit bien qu'il ne pouvoit avoir la paix, qu'après les avoir conteſtées eſtre contraint de les accorder, declara que de tout ce qu'avoient deſiré les Romains, & de tout ce qu'avoient demandé leurs alliez la derniere fois qu'on avoit traité, il s'en remettoit à ce qui en ſeroit ordonné par le Senat. Il ſembloit bien qu'une ſubmiſſion ſi grande devoit fermer la bouche à ceux meſme qui luy eſtoient les plus mal affectionnez. Neantmoins le meſme Phaneas, n'y ayant pas un des autres qui reſpondiſt mot, s'adreſſa à luy, & luy dit; A quoy tient il, Philippe, que vous ne nous rendez Pharſale, Lariſſe, Cremaſte, Echin, & les Thebes de Phtie? Philippe luy ayant reſpondu qu'il n'empeſchoit pas qu'ils ne les prinſſent, il y eut diſpute entre Quintius & les Etoliens pour le fait de Thebes. Quintius préten-

doit que par droit de guerre cette ville appartenoit au peuple Romain, d'autant que lors que les choſes eſtoient encore en leur entier les eſtant allé prier de vouloir eſtre ſes amis en un temps où ils le pouvoient faire ſans courir fortune, & ayant tout exprès fait éloigner ſon armée, pour ne leur donner opinion qu'il vouluſt rien avoir d'eux que ce que leur propre ſentiment leur conſeilleroit, ils avoient preferé le party de Philippe à celuy des Romains. Phaneas ſouſtenoit que par le traitté ce qu'ils avoient eu devant la guerre leur devoit eſtre rendu par la paix, & qu'il avoit eſté convenu entre-eux, que des choſes gagnées celles qui ſe pourroient emporter ou emmener appartiendroient aux Romains, les autres, comme les terres & les villes, demeureroient aux Etoliens. La replique de Quintius fut, que les Etoliens avoient les premiers contrevenus au traitté, lors qu'abandonnant les Romains ils s'eſtoient jettez au party de Philippe; Que quand cela ne ſeroit pas, en matiere de conqueſtes les choſes ne ſe prattiquent jamais d'autre façon; & Que pour le regard des villes de Theſſalie, elles s'eſtoient volontairement données au peu-

ple Romain. Ces raiſons furent generalement approuvées de tous les alliez. Les Etoliens furent ſeuls qui témoignerent en eſtre mal ſatisfaits, & par leurs bizarreries bien-toſt après s'attirerent ſur les bras une guerre, qui les accabla de toutes ſortes de calamitez. L'accord avecque Philippe fut, qu'il bailleroit ſon fils Demetrius, & quelques-uns de ſes amis en oſtage, payeroit ſix vingts mille eſcus; & pour le ſurplus députeroit à Rome vers le Senat; Qu'à cette fin il y auroit tréves de quatre mois; Que ſi le Senat ne vouloit point de paix, on rendroit à Philippe ſes oſtages & ſon argent. Ce qui faiſoit preſſer la concluſion de la paix à Quintius, c'eſtoit qu'il avoit de bons avis qu'Antiochus ſe préparoit à la guerre, & vouloit paſſer en Europe. Au meſme temps, &, ſelon quelqu'uns, le meſme jour que Philippe perdit la bataille des Cynocéphales, Androſthenes l'un de ſes lieutenans fut défait par les Achaïens près de Corinthe. Philippe qui avoit fait compte que cette ville luy ſeroit une citadelle pour tenir en bride le reſte des villes de la Grece, ayant fait venir à luy les principaux habitans ſous couleur de traitter avec eux du nombre

de cavalerie qu'ils luy pourroient fournir en cette guerre, les avoit retenus pour luy servir d'ostages; & de plus, outre la garnison ordinaire, qui estoit de treize cens hommes, dont il y en avoit huit cens Macedoniens, il y avoit envoyé de surcroit mille autres Macedoniens, douze cens Illyriens, huit cens Thraces & Candiots, peuples qui servoient indifferemment en l'un & en l'autre party. Outre tout cela, Androsthenes avoit mille Beotiens, Thessaliens & Acarniens, tous portans rondaches; desquels & de la jeunesse de Corinthe, ayant mis ensemble jusqu'à six mille combatans, il ne cherchoit que l'occasion de venir aux mains. Niceratus Preteur d'Achaïe, qui en gens de pié & de cheval n'avoit que deux mille hommes, & lesquels encore n'avoit garde d'estre si bons soldats que ceux des ennemis, n'osoit monstrer le nez hors des murailles de Sycionne. Les troupes d'Androsthenes, autant l'infanterie que la cavalerie, alloient ordinairement courir sur les terres de Pellene, Phlionte, & Cleonées, & quelquefois mesmes donnoient jusqu'aux portes de Sycionne, reprochans à ceux de la garnison qu'ils leur faisoient garder la chambre. Qui plus est, Androsthenes avoit quelque nom-

bre de vaisseaux, avecque lesquels il pilloit toute la coste d'Achaïe. Niceratus ayant consideré que pour le mépris que les ennemis faisoient de sa foiblesse, ils ne marchoient jamais qu'en desordre, s'imagina qu'il y avoit moyen de leur donner sur les doigts. Il advertit donc secretement ceux des villes voisines de se trouver à certain jour à Apelaure en Stymphalie, avecque le plus d'hommes qu'il leur seroit possible. Si-tost qu'ils y eurent satisfait, il part à l'heure mesme, & passant par les confins de Phliontè arrive de nuit à Cleonées, sans que personne se doutast de ce qu'il avoit envie de faire. Il avoit cinq mille hommes de pié; d'entre lesquels il print ceux qui estoient armez legerement, & avecque trois cens chevaux les envoya reconnoistre en quelle part les ennemis seroient allé courir. Andrósthenes, qui ne sçavoit rien de cette assemblée, se loge sur la riviere de Nemée, entre les terres de Corinthe & de Sicyonne. Là il fait trois troupes d'une moitié de ses gens, & en envoye courir l'une à Pellene, l'autre à Sicyonne, & la troisiéme à Phlionte. L'avis en ayant esté aussi-tost porté à Cleonées, Niceratus à l'heure mesme fait

partir une bonne troupe de ſes mercenaires, pour aller gagner un bois où il faloit paſſer pour entrer ſur les terres de Corinthe, & faiſant marcher ſa cavalerie à la teſte des enſeignes, diviſe ce qu'il avoit de reſte en deux troupes. En l'une il met ce qu'il avoit encore de mercenaires, & ceux qui eſtoient armez legerement, en l'autre ceux qui portoient des rondaches, & en cet équipage s'en alla chercher les ennemis. Il n'eut gueres fait de chemin qu'il les rencontra, infanterie, cavalerie, & particulierement les Thraciens, en l'eſtat qu'il deſiroit, c'eſt-à-dire épars & débandez, comme gens qui ne croyoient pas avoir occaſion de penſer à ſoy. Il ſe jette ſur les plus avancez. Ceux qui eſtoient moins éloignez de leur camp eurent loiſir de s'y retirer, & y donnerent l'allarme. Ce fuſt une merveille à Androſthenes de voir juſques à Cleonées ceux que jamais il n'avoit veu ſortir de Sicyonne plus avant que les coutaux qui ſont auprès de leur porte; & encores eſtoit-ce choſe qu'ils n'avoient faite que bien peu ſouvent. Il envoye donc un trompette faire revenir ceux qui eſtoient à la campagne, commande à tout le monde de prendre

les armes, & ſortant luy-meſme à la haſte aſſez mal accompagné, ſe va ranger en bataille au bord de la riviere. Le reſte de ſes gens n'ayant eu loiſir ny de ſe mettre enſemble, ny de s'équiper, tournerent le dos à la premiere charge qui leur fut faite. Les Macedoniens furent ceux qui en plus grand nombre ſe rendirent auprès des enſeignes. Et certes ils firent ſi dignement, que l'on fut longtemps en doute à qui l'avantage demeureroit. En fin, comme ils ſe virent abandonnez de leurs gens, & aſſaillis de deux coſtez, en flanc de ceux qui eſtoient legerement armez, & en teſte des porteurs de rondache, les affaires n'allans pas bien pour eux, après avoir reculé quelque temps ile tournerent le dos tout-a-fait, & la pluſpart ſans s'arreſter en leur camp, pour le peu d'eſperance qu'ils avoient de le pouvoir défendre, s'en allerent droit à Corinthe. Niceratus les fit ſuivre par ſes mercenaires, & quant & quant envoya ſa cavalerie avecque le ſecours des Thraciens charger ceux qui eſtoient allez ravager ſur les terres des Sicyonne. Ils firent les uns & les autres ſi bien, qu'en ces deux endroits il ne mourut pas moins d'hommes

qu'au lieu du combat. Ceux qui avoient couru du costé de Pellene & de Phlionte, les uns revenans en desordre, comme gens qui ne sçavoient rien de ce qui estoit arrivé, s'allerent jetter ignoramment dans les ennemis, qu'ils prenoient pour estre de leurs gens; les autres, qui par les allées & venuës qu'ils voyoient faire emmy les champs se douterent de ce que c'estoit, ayant pris party qui deçà, qui de-là, tomberent entre les mains des payſans, qui ne leur firent pas meilleur marché qu'eussent fait les gens de guerre. Il mourut en cette journée quinze cens hommes des gens d'Androsthenies, & y en eut trois cens prisonniers. Devant la bataille des Cynocephales, Lucius Quintius General de l'armée de mer avoit mandé à Corfou les principaux des Acarnaniens, qui seuls entre tous les Grecs estoient demeurez au party de Philippe, & pensoit disposer les choses à quelque changement. L'affection de ces peuples à l'endroit de Philippe avoit deux raisons; l'une que naturellement ils ont une forte inclination à garder leur foy; l'autre qu'ils avoient peur des Etoliens, & les haïssoient mortellement. Pour en déliberer, il y eut

une assemblée tenuë à Leucade. Tous les Acarnaniens ne s'y treuverent pas, & ceux qui s'y treuverent ne furent pas tous d'une opinion. Neantmoins les Magistrats & les principaux s'en estant fait accroire, il fut ordonné que l'on s'allieroit avec les Romains. Comme c'estoit chose contre l'avis de la plus grande partie de ceux qui y avoient esté présens, aussi dépleut elle generalement à tous ceux qui ne s'y estoient point trouvez. Cependant que le peuple murmuroit de cette violence, deux des principaux du pays, Androcles & Echidemus, qui arriverent de la part de Philippe, firent non seulement casser l'ordonnance faite en faveur des Romains, mais aussi condamner comme traistres Archelaus & Bianor qui en avoient esté autheurs, & déposer le Preteur Leuxidas qui en avoit fait la proposition. Là-dessus les condamnez prindrent une résolution temeraire, qui toutefois leur réussit. Leurs amis leur conseilloient de s'accommoder au temps, & se retirer à Corfou vers les Romains. Contre cet advis ils s'allerent presenter au peuple, en intention ou de faire leur paix, ou de souffrir tout ce qui leur pourroit arriver. Comme ils furent

arrivez en l'assemblée, il s'y fit premierement un bourdonnement de voix, pour la merveille que donnoit leur action à tous les assistans, & bien-tost après un profond silence, pour la pitié que faisoit la comparaison de leur dignité passée avec leur misere presente. Leur ayant esté donné congé de parler, ils commencerent leur harangue en termes de supplians. Mais comme ils furent plus avant en matiere, & qu'ils vindrent à leur justification, ils parlerent avecque la hardiesse accoustumée aux personnes innocentes; & passans jusqu'à se plaindre eux-mesmes, dirent tout haut qu'on les avoit injurieusement & cruellement traittez. Leurs paroles firent un tel effet en l'esprit des auditeurs, que sur le champ on revoqua leur condamnation; & neantmoins il fut arresté que l'alliance nouvellement faite avecque les Romains n'auroit point de lieu, & que l'on reviendroit à celle de Philippe. C'est ce qui fut résolu à Leucade, ville capitale d'Acarnanie, en laquelle se tiennent ordinairement les Estats generaux de la province. Comme Lucius Quintius eut la nouvelle de cette revolte, il partit de Corfou, & avec ce qu'il avoit de vais-

ſeaux s'en vint prendre terre auprés de Leucade, en un quartier qui s'appelle Hereon. De-là avec toutes ſortes de machines de batterie il s'approcha de la ville, croyant que la ſeule peur de ſa préſence rangeroit incontinent les habitans à faire ce qu'il deſireroit. Comme il les en vit fort éloignez, il commença avec mantelets & gabions à gagner le pié de la muraille, & ſe préparer à la force. Toute l'Acarnanie eſt ſituée entre l'Etolie & l'Epire vers le ſoleil couchant & la mer de Sicile. La Leucadie eſt aujourd'huy une iſle ſeparée de la terre ferme par un foſſé fait à la main, où la mer eſt guéable en beaucoup de lieux; mais alors elle tenoit à l'Acarnanie par une langue de terre d'environ cinq cens pas de long & ſix vingts de large. C'eſt en ce détroit qu'eſt aſſiſe la ville de Leucade, partie attachée contre le pendant d'une petite montagne qui regarde l'Acarnanie & le ſoleil levant, partie étenduë en une plaine le long du trajet qui fait la ſéparation de la Leucadie & de l'Acarnanie. De ce coſté-là, pource que l'eau y eſt extrémement baſſe, & auſſi platte que celle d'un eſtang, & d'ailleurs que la terre y eſt ſi facile à remuer, qu'il n'y a ſorte d'ouvra-

ge que les assiegeans n'en puissent faire, en quelque façon que l'on attaque Leucade il n'est pas mal-aisé de l'emporter. Aussi & par la sappe & par la batterie il y avoit déja beaucoup d'ouvertures à la muraille. Neantmoins aux grandes commoditez que ceux de dehors avoient d'entreprendre, ceux de dedans opposoient tant d'assiduité à remparer les bréches, & tant de courage à repousser les assauts, que veritablement ils défendoient plustost les murailles, que les murailles ne les défendoient. Ce qui en fit avoir meilleur marché aux Romains, fut que par l'intelligence de certains bannis d'Italie qui s'y estoient habituez, ils eurent moyen de faire couler des gens dans la forteresse, & de la forteresse dans la ville. Cela ne s'estant pû faire qu'avecques beaucoup de bruit, les habitans coururent aussi-tost se mettre en bataille à la place du marché, & y soustindrent quelque temps non moins courageusement qu'ils estoient furieusement assaillis. Mais en fin Quintius avec un grand nombre d'hommes, qui entrerent ou par des échelles ou par les ruines de la muraille, les estant venu enclore par derriere, les uns furent tuez sur la place,

les autres quitterent les armes, & se rendirent aux vainqueurs. A quelques jours de là vint la nouvelle de la bataille des Cynocephales, qui en fit faire de mesme au reste de l'Acarnanie. En ce mesme temps, comme si la fortune par une concurrence de toutes sortes de malheurs eust cherché d'avancer la ruine de Philippe, ceux de Rhodes se résolurent de luy oster la Perée, qui est une contrée en terre ferme, laquelle par le passé leur avoit appartenu. Ils en donnerent la commission à Pausistrate leur Preteur, & pour cet effet luy baillerent deux mille sept cens hommes de pié, dont il y en avoit huit cens d'Achaïe, & le reste de toutes sortes de nations, comme Galates, Nisuëtes, Pisuëtes, Tamiens, Arræens en Afrique, & Laodicéens en Asie. Avecque ces troupes Pausistrate s'alla camper au terroir de Stratonicée; & devant que les gens de Philippe en eussent le vent, se saisit d'un lieu fort avantageux, qui autrefois avoit esté entre leurs mains. Là tout-à-propos Theoxene amena aux Rhodiens un renfort de cent chevaux & mille hommes de pié, que pour cet effet ils avoient envoyé querir en Achaïe. Dinocrates lieutenant

de l'armée de Philippe ayant envie de recouvrer cette place, s'en alla du commencement chercher les Rhodiens en leur camp; puis tout aussi tost retourna vers Astragon, qui est un autre fort au mesme terroir de Stratonicée, pour y ramasser les garnisons qu'il avoit aux lieux d'alentour. Cela fait, & ayant mesme tiré de Stratonicée le secours qu'il avoit eu des Thessaliens, il print son chemin vers Alabande, avecque son premier dessein de rencontrer les ennemis. Les Rhodiens ne reculerent point; de sorte que les Macedoniens s'estans approchez, on ne fut gueres sans venir aux mains. Dinocrates à son costé droit mit cinq cens Macedoniens, au gauche ce qu'il avoit d'Agriens, & au milieu les hommes qu'il avoit tirez des garnisons, qui estoient Cariens pour la pluspart. Sur les aisles il mit les gens de cheval. Les Rhodiens à leur main droite mirent avecque ce qu'ils avoient de gens du pays le secours que la Candie & la Thrace leur avoient envoyé, à la gauche leurs estrangers entretenus, qui estoit une infanterie merveilleusement bonne, au milieu un gros composé de toutes les nations qui les assistoient, & aux aisles ce

qu'ils avoient de cavalerie & de gens armez legerement. Le premier jour les armées, qui n'eſtoient ſéparées que d'un ruiſſeau, & encore bien petit, furent en preſence l'une de l'autre, & après s'eſtre ſaluées de quelques coups de trait, ſe retirerent chacune en ſon logement. Le lendemain les uns & les autres eſtans revenus au meſme lieu, & en meſme ordre, la bataille ſe donna plus furieuſe qu'avecque apparence on ne devoit l'attendre de ſi peu de gens, n'y ayant pas de chaque coſté plus de cent chevaux & trois mille homme de pié. Comme leur nombre & leurs armes eſtoient ſemblables, auſſi eſtoient leurs courages & leurs eſperances. Les Achaïens furent les premiers qui paſſerent le ruiſſeau, & allerent charger les Agriens. Après eux paſſa le gros. Le combat dura long-temps ſans avantage d'une part ny d'autre. Les mille Achaïens firent reculer quatre cens hommes qu'ils avoient devant eux, & alors tout le coſté droit commença de ployer. Quant aux Macedoniens, tant qu'ils ne ſe bougerent il n'y eut moyen de les rompre. Mais comme du coſté gauche, n'ayans plus rien qui les couvriſt, ils s'ébranlerent pour tirer ſur les ennemis que

de coſté ils voyoient venir à eux, ils firent ce mouvement avecque quelque trouble, du trouble ils vindrent au deſordre, & en fin tournerent tout à fait le dos, & à ſauve qui peut s'enfuïrent à Bargylos. Dinocrates s'y retira auſſi. Tant que le jour dura, les Rhodiens continuerent la chaſſe. La nuit les fit revenir au logis. On demeure d'accord que ſi de ce pas ils fuſſent allez droit à Stratonicée, on leur euſt ouvert les portes. Mais s'eſtans amuſez à reprendre quelques chaſteaux & petites places de la Perée, ils perdirent cette occaſion. Cependant la garniſon ayant eu du temps pour ſe r'aſſeurer, & bien-toſt après Dinocrates s'y eſtant jetté avecque ce qui luy eſtoit demeuré de la bataille, la ville ſe treuva en tel eſtat, que depuis, quelque ſiege & quelque batterie que l'on y fiſt, il fut impoſſible de la r'avoir, juſques à ce que par le traité de paix les Romains la retirerent de Philippe, & en firent un preſent aux Rhodiens. C'eſt à peu près ce qui d'un meſme temps ſe paſſoit en Theſſalie, en Achaïe, & en Aſie. Philippe ayant nouvelles que les Dardaniens eſtoient entrez ſur ſes terres, & ravageoient la haute Macedoine, en-

cores que de quelque coſté que luy & ſes lieutenans ſe tournaſſent ils euſſent tousjours la fortune contraire, neantmoins jugeant qu'il luy valoit mieux ſe perdre que de ne conſerver pas la Macedoine, il fit promptement une levée de ſix mille hommes de pié & ſix cens chevaux, & avecque cela s'en alla ſurprendre les ennemis auprès de Stobes en Pelagonie. Il en demeurà une bonne partie au lieu du combat; mais le plus grand meurtre ſe fit emmy les champs, de ceux qui eſtoient allez à la picorée. Ceux qui ſe treuverent aſſez loing pour n'eſtre point obligez à ſe battre, n'eſtimerent pas qu'il fuſt à propos de venir chercher noiſe, & ſans tirer l'épée s'en retournerent de bonne heure en leurs maiſons. Philippe par cet exploit, où il fut traicté de la fortune autrement qu'il n'avoit accouſtumé, ayant remis le cœur à ſes gens, ſe retira à Theſſalonique. Il s'eſtoit rencontré fort à propos pour les Romains, que lors qu'il leur falut avoir la guerre contre Philippe celle qu'ils avoient contre Carthage eſtoit terminée. Mais ce leur fut bien encores meilleure fortune, que lors qu'Antiochus ſe mit à brouiller en Syrie ils avoient mis Philippe à la rai-

son. Car outre qu'ils eurent meilleur marché d'un ennemy seul qu'ils n'eussent eu de deux ensemble, il estoit indubitable que la furieuse revolte qui au mesme temps s'estoit faite en Espagne leur alloit tailler de la besogne. Antiochus, qui l'esté precedent avoit pris toutes les places qu'avoit Ptolomée en la Celosyrie, s'en estoit allé passer l'hyver en Antioche ; mais pour cela il n'en estoit pas demeuré plus en repos. Il avoit levé deux puissantes armées, l'une de mer, & l'autre de terre. Comme le printemps fut venu, il bailla celle de terre à ses deux fils Ardues & Mithridates, & leur commanda de l'aller attendre à Sardes. Pour luy, il print celle de mer, qui estoit de trois cens vaisseaux, tant grands que petits, & s'en alla terre à terre le long des costes de Cilicie & de Carie, en partie pour taster le pouls aux villes que Ptolomée y avoit, & en partie pour assister Philippe, qui alors n'estoit pas encore entierement ruiné. Certes les Rhodiens ont en beaucoup d'occasions genereusement témoigné leur fidelité au party des Romains, & leur affection à la liberté de la Grece ; mais de toutes leurs actions celle qui a eu le plus d'éclat,

c'est

c'eſt qu'en un temps où ils voyoient une guerre ſi dangereuſe preſte à leur tomber ſur les bras, ils envoyerent vers Antiochus luy déclarer que ſi ſon armée paſſoit au deça de la Nefelide, qui eſt un promontoire de Cilicie renommé pour un ancien traitté qui y fut fait avecque les Atheniens, ils iroient au devant de luy, & ſe mettroient en devoir de le combattre ; non qu'ils luy vouluſſent du mal, mais de peur qu'il ne ſe joignit à Philippe, & qu'enſemble ils n'empeſchaſſent le deſſein qu'avoient les Romains de remettre la Grece en liberté. Antiochus avoit pris Zephyrion, Soles, Aphrodyſiaque, Corique, & Selinonte au de-là d'Anemurion, qui eſt un autre promontoire de Cilicie, & generalement toutes les petites places de cette coſte, ou de gré ou de crainte s'eſtoient renduës à luy. Coraceſion ſeul, contre ce qu'il s'en eſtoit promis, avoit eu la hardieſſe de luy fermer les portes, & l'avoit obligé à l'aſſieger. Il eſtoit devant, & le battoit lors qu'il ouït les ambaſſadeurs des Rhodiens. Le meſſage qu'ils luy faiſoient avoit de l'aigreur aſſez pour le piquer. Toutefois il n'en fit point de ſemblant. Sa reſponſe fut, qu'il en-

voyeroit à Rhodes renouveller l'amitié que de tous temps luy & les siens avoient euë avec eux, Que pour sa venuë, ils n'en prissent point d'alarme ; que ny eux ny les leurs n'en recevroient aucun déplaisir ; Quant aux Romains qu'ils estoient ses amis, & qu'il ne feroit rien contre eux ; Que ses Ambassadeurs ne faisoient que revenir de Rome, d'où ils luy avoient apporté des declarations du Senat les plus honorables, & des responses les plus gracieuses qu'il eust sçu desirer. Et certainement ce qu'il disoit, pour ce dernier point, estoit veritable ; d'autant que les Romains, qui alors avoient encore à faire à Philippe, vouloient ménager Antiochus, & faire, autant qu'il leur seroit possible, qu'il n'eust aucune occasion de remuër. Pendant que les députez d'Antiochus estoient à Rhodes, la nouvelle de la bataille des Cynocephales y arriva, & osta aux Rhodiens toute la peur qu'ils pouvoient avoir d'Antiochus. Leur résolution fut d'aller combattre son armée de mer. Mais pour cela ils ne témoignerent pas moins le soin qu'ils avoient de conserver la liberté des villes de Ptolomée, qu'Antiochus estoit sur le point d'attaquer. Aux uns ils

envoyerent des hommes, aux autres ils donnerent des avis. Et ce que les Caunniens, Myndiens, Halycarnassiens, & Samiens demeurerent libres, il est tres-certain que ce fut aux Rhodiens & non à autre qu'ils en eurent l'obligation. Mais ce sont choses où je n'ay que faire de m'arrester. Il me suffit de reciter ce qui est proprement de la guerre des Romains. En ce mesme temps le Roy Attalus, qui de Thebes, où il estoit tombé malade, s'estoit fait apporter à Pergame, mourut le soixante & onziéme an de son âge, & le quarante-quatriéme de son regne. La fortune certes n'avoit donné à cet homme autre chose qui luy pûst faire esperer une couronne, que ses tres-grandes richesses. Mais les dispensant comme il faisoit, judicieusement & splendidement tout ensemble, il se mit en estat de pouvoir prétendre à la Royauté, & donna sujet aux autres de l'en estimer digne. Là-dessus luy estant réussi un combat contre les Galates, en un temps où leur nouvelle venuë en Asie les rendoit extrémement redoutables, il ne marchanda plus à prendre ouvertement le titre de Roy. Et certainement il en eut tousjours le courage aussi bien que la

qualité. Jamais il ne fit injuſtice à ſes ſujets, jamais il n'abandonna ſes alliez, & jamais il ne perdit occaſion de faire du bien à ſes ſerviteurs. Sa femme le ſurvéquit, & avec elle deux de ſes fils, auſquels il laiſſa ſon Eſtat ſi bien affermy que juſqu'à la troiſiéme race eux & les leurs en conſerverent la poſſeſſion. Comme les affaires d'Aſie, de Grece, & de Macedoine eſtoient en ces termes, la guerre de Philippe n'eſtant que bien à peine ceſſée, & pour le moins ce qui avoit eſté accordé par la paix n'eſtant pas encore executé, il s'alluma une grande guerre en Andalouzie. Helvius qui en eſtoit gouverneur écrivit au Senat que Colcas & Luſcin, deux des principaux ſeigneurs du pays, avoient pris les armes; Qu'avecque Colcas il y avoit dix-ſept petites villes, & avecque Luſcin deux tres-grandes, Cardonne & Bardonne; Que pour ceux de la coſte, ils ne bougeoient encores; mais que leurs voiſins remuans, il ne ſe falloit pas imaginer qu'ils demeuraſſent les bras croiſez. Ces lettres ayans eſté leuës au Senat par le Preteur Sergius, il fut réſolu qu'après que la creation des Preteurs ſeroit faite, celuy à qui toucheroit l'Eſpagne dreſſeroit incon-

nent un estat de ce qu'il estimeroit necessaire pour y faire la guerre, & en feroit son rapport au premier jour. Environ ce mesme temps les Consuls furent de retour à Rome, & ayant fait assembler le Senat au temple de Bellone, demanderent que pour les bons services qu'ils avoient rendus à la Republique le triomphe leur fust accordé. Les Tribuns du peuple Labeo & Ursanius remonstrerent qu'y ayant de la difference aux merites il y en devoit avoir en la récompense, & que pourtant ils requeroient que chacun des prétendans eust à faire sa poursuite separément. Minutius disoit pour sa raison, que le gouvernement d'Italie leur estoit écheu à tous deux ensemble. Cornelius adjoustoit que son compagnon & luy n'avoient rien fait l'un sans l'autre, & nommément que les Boïes ayans passé le Pau pour venir assister les Insubriens & les Cenomans contre luy, Minutius estoit allé ravager leurs terres, & par ce moyen les avoit contraints de s'en retourner chez eux, pour entendre à la deffence de leurs maisons. Les Tribuns avouoient bien à Cornelius qu'il avoit si dignement servy, qu'il y avoit autant d'apparence de ne remercier pas

les Dieux, que de ne luy accorder pas le triomphe. Mais ils disoient que jamais homme ayant obtenu le triomphe pour soy, n'avoit eu ny le pouvoir ny le credit de l'obtenir pour son compagnon, & qui plus est, pour un homme à qui la seule effronterie donnoit la hardiesse de le demander; Que les combats qu'avoit faits Minutius en la Ligurie n'estoient que simples rencontres, & encore si legeres, qu'elles ne valoient pas en parler; Qu'au contraire il avoit esté rudement battu en la Lombardie, & y avoit perdu avec un grand nombre de soldats plusieurs vaillans hommes, & mesmes des hommes de qualité, entre lesquels ils nommoient deux maistres de Camp, Juventius & Cencius freres de Labeo; Que si je ne sçay combien de villettes & de bourgades s'estoient renduës à luy, il n'en avoit tiré ny ostages ny aucune autre asseurance; de sorte qu'elles estoient demourées en estat de se revolter toutes & quantes fois que bon leur sembleroit. Cette dispute entre les Consuls & les Tribuns dura deux jours. En fin les Tribuns gagnerent leur cause, & falut que les Consuls fissent leur demande chacun à part. Cornelius d'un consentement uni-

verſel emporta ce qu'il deſiroit. Ceux de Plaiſance & de Cremone le rendirent encore plus favorable, par l'obligation que publiquement ils déclarerent luy avoir de ce qu'il avoit fait lever le ſiege de devant leurs villes ; & meſmes avoit délivré pluſieurs de leurs habitans, qui eſtoient eſclaves entre les mains des ennemis. Minutius qui ſentit que s'il s'aheurtoit à ſon affaire il auroit tout le Senat à combattre, ſe contenta d'en faire un ſimple recit, & s'en alla triompher au mont Alban. Il diſoit que comme Conſul il le pouvoit faire ; & d'ailleurs qu'il en avoit l'exemple de pluſieurs grands perſonnages, qui en ſemblable refus avoient uſé de ſemblable remede. Cornelius eſtoit encore en l'année de ſon Conſulat quand il fit ſon triomphe. Il y fit porter tout plein d'enſeignes & de dépoüilles ſur les meſmes chariots qu'il avoit pris. Pluſieurs Seigneurs de marque y furent menez, entre leſquels il y en a qui nomment Amilcar capitaine de Carthage. Ce qu'il y eut en cette monſtre de plus regardé, fut une troupe de Creſſonois & de Plaiſantins, qui en habit d'affranchis voulurent marcher après ſon chariot. Il mit à l'eſpargne trente

quatre mille cinq cens quatre-vingts-seize livres quinze sols, & donna à chaque homme de pié trente-cinq sols, à chaque homme de cheval soixante & dix, & à chaque capitaine cinq livres cinq sols. Minutius triompha des Liguriens & des Boïes au mont Alban. Son triomphe, & pour le lieu, & pour les faits d'armes, & encore pour la dépense, que l'on sçavoit assez qu'il avoit faite de ses propres deniers, ne fut pas à beaucoup près si honorable que celuy de Cornelius. Il mit à l'espargne dix-neuf mille six cens cinquante livres. Quant aux gens de guerre, il leur donna les mesmes sommes que son compagnon leur avoit données. Le triomphe passé, il fut question de travailler à la creation des Consuls. Furius Purpureo & Claudius Marcellus le furent. Le lendemain furent faits Preteurs Pabius Buteo, Sempronius Longus, Minutius Thermus, Acilius Glabrio, Apustius Fullo, & Cajus Lelius. Sur la fin de l'année Quintius écrivit à Rome, qu'en Thessalie il s'estoit batu avecque Philippe, & l'avoit deffait. Ses lettres furent premierement leuës au Senat par le Preteur Sergius, & puis par le commandement du Senat en l'assemblée du peuple. Pour ce bon succez, il

fut ordonné que durant cinq jours il seroit fait processions generales. Bien-tost après arriverent des Ambassadeurs de Philippe, & avecque eux quelques députez de Titus Quintius. Les gens de Philippe furent logez & traitez hors de la ville en une maison qui est à la Republique. Pour les ouïr, le Senat fut assemblé au temple de Bellonne. Il ne s'y fit pas de grands discours, pource que les Macedoniens declarerent que le Roy leur maistre feroit tout ce qui plairoit au Senat. Là-dessus, suivant l'ancienne coustume, il fut ordonné qu'il iroit dix commissaires sur les lieux, pour avecque Quintius adviser à quelles conditions on accorderoit la paix à Philippe; & fut dit expressément, que Publius Sulpitius & Publius Villius, qui en l'année de leur consulat avoient eu leur département en la Macedoine, seroient du nombre des députez. Le mesme jour ceux de Cosse ayans presenté requeste pour avoir une creuë d'habitans, il leur fut permis d'en prendre jusques à mille; pourveu que ce ne fust point de ceux qui depuis le consulat de Lucius Cornelius & Titus Sempronius avoient porté les armes contre les Romains. Cette mesme an-

née les Ediles Curules, Cornelius Scipio & Manlius Volso, firent faire les jeux Romains au Cirque & sur l'échafaut. Comme ils n'avoient jamais esté faits avecque tant de dépense, aussi pour les bonnes nouvelles que de tous costez l'on avoit eues, ils n'avoient jamais esté regardez avecque tant de plaisir. Ils furent refaits par trois fois. Ceux du menu peuple furent faits par Acilius Glabrio & Cajus Lelius, & reïterez par sept fois. Ils dédierent aussi de l'argent des amendes trois images; l'une à Ceres, l'autre à Bacchus, & la troisiéme à Proserpine. Aussi-tost que les nouveaux Consuls furent en exercice, la premiere affaire qu'ils mirent sur le tapis fut le département des provinces. Le Senat vouloit qu'ils demeuraſſent tous deux en Italie. Marcellus qui avoit envie d'estre employé en quelque province, demanda que la Macedoine fust tirée au sort avecque l'Italie; pource qu'à son dire la paix faite avecque Philippe n'estoit qu'une paix simulée, & que si une fois les Romains estoient de retour en Italie, il ne demeureroit en repos que jusques à la premiere commodité qu'il auroit de remuer. Le Senat ne sçavoit ce qu'il en devoit

dire. Et peut-estre que les Consuls eussent emporté ce qu'ils desiroient, n'eust esté que les Tribuns du peuple protesterent de n'y consentir jamais qu'ils n'en eussent parlé au peuple, & qu'il n'eust declaré qu'il le vouloit & qu'il le commandoit. On s'assembla donc pour cet effet au Capitole. Les trente-cinq tribus furent toutes à la paix. Leurs volontez qui y estoient portées d'ailleurs, y furent grandement confirmées par la triste nouvelle qui vint d'Arragon, que l'armée du proconsul Sempronius Tuditanus avoit esté toute defaite; qu'en ce combat il estoit demeuré tout plein de personnes d'importance; & qu'il y avoit luy-mesme esté tellement blessé, qu'il en estoit mort incontinent après. Les deux Consuls eurent l'Italie pour leur département; & fut arresté que avecque l'armée qu'avoit eué les Consuls de l'année precedente ils leveroient encore quatre legions, deux pour servir où le Senat ordonneroit, & deux qui seroient baillées à Quintius, avecque lesquelles & ce qu'il avoit déja il demeureroit encore un an en Macedoine, dont pour cet effet le gouvernement luy seroit continué. Cela fait, les Preteurs firent leurs

departemens au ſort. Apuſtius eut la juriſdiction de la ville, Glabrio celle des eſtrangers, Buteo l'Andalouſie, Minutius Thermus l'Arragon, Lelius la Sicile, & Sempronius Longus la Sardaigne; & fut ordonné que des quatre legions que les Conſuls auroient levées, ils en bailleroient les deux que bon leur ſembleroit à Buteo & Minutius pour faire la guerre en Eſpagne, & qu'avecque cela & quatre mille hommes de pié, tant des Latins que des alliez, ils s'en iroient à leurs charges le pluſtoſt qu'il leur ſeroit poſſible. Il y avoit alors cinq ans qu'une guerre que l'Eſpagne & Carthage faiſoient enſemble contre les Romains avoit eſté aſſoupie. Quant à celle cy, elle ſe pouvoit dire une guerre nouvelle, d'autant que c'eſtoit la premiere fois que l'Eſpagne ſans ſoldat ny capitaine de Carthage avoit pris les armes en ſon propre nom. Il fut donc arreſté que devant que les Preteurs allaſſent à leurs charges, ny les Conſuls aux leurs, il ſeroit fait des ſacrifices, pour l'expiation des prodiges dont on avoit nouvelles de tous coſtez. Comme Lucius Julius chevalier Romain s'en alloit aux Sabins, luy & ſon cheval avoient eſté tuez de la fou-

dre. Le feu du ciel estoit tombé sur le temple de Feronie au terroir de Capene. En celuy de Moiette le feu s'estoit pris aux fers de deux piques. Un loup, qui estoit entré dans Rome par la porte Esquiline, estoit venu jusqu'à la place du marché par les endroits de la ville les plus frequentez, & tout du long de la ruë Tusque, & puis de la Melienne s'en estoit retourné par la porte Capene presque sans avoir esté frappé. Tout cela faisant croire que les Dieux estoient courroucez, pour les appaiser on leur sacrifia les grandes victimes accoustumées en semblables occasions. Au mesme temps Cornelius Lentulus, qui devant Sempronius Tuditanus avoit eu le gouvernement d'Arragon, triompha par ordonnance du Senat. Il fit porter devant luy deux mille deux cens soixante & douze marcs & demy d'or, trente mille marcs d'argent, & en especes la valeur de huit mille six cens trente-sept livres dix sols. Sterninius à son retour d'Andalousie mit à l'espargne soixante & quinze mille marcs d'argent, & de son butin fit faire deux arcs en la place aux bœufs, l'un devant le temple de fortune, l'autre devant la mer Matute, & encore un troisiéme au

grand cirque, sur chacun desquels il fit mettre une image de bronze doré ; & avec tout cela, il ne daigna pas seulement ouvrir la bouche pour demander le triomphe. C'est à peu près ce qui se faisoit durant l'hyver. Quintius estoit alors à Athenes, où de toutes parts les alliez luy venoient faire des requestes. Les Beotiens luy en firent une, que ceux de leur nation qui avoient porté les armes pour Philippe pûssent revenir en leurs maisons. Il la leur accorda facilement ; non pas qu'il les en estima dignes, mais pource que Antiochus donnant déja de l'ombrage, il estoit expedient d'acquerir aux Romains la bienveillance des communautez de la Grece. Les bannis des Beotiens n'eurent pas eu si-tost leur l'appel de ban, qu'ils firent voir le peu de gré qu'ils en sçavoient à celuy qui le leur avoit donné. Car ils envoyerent remercier Philippe, comme s'ils luy en eussent eu l'obligation ; & non pas à Quintius. Qui plus est, en la prochaine creation de leurs officiers, ils firent leur capitaine general un Barcylas, pour la seule consideration qu'il avoit esté chef des Beotiens en l'armée de Philippe. Zeuxippe, Pisistrate, & quel-

ques autres qui les avoient portez à s'allier avecque les Romains, se piquoient grandement de cette élection, comme d'un affront qui leur estoit fait. Toutefois le sentiment du present ne les touchoit point comme l'apprehension de l'avenir, quand ils se representoient ce que vray-semblablement on leur feroit lors que les Romains seroient en Italie : & que Philippe qui estoit leur voisin auroit à toutes heures la commodité d'assister ses amis, & persecuter ceux qui ne le seroient pas, puis que l'armée Romaine n'estant encore dans le pays, & par maniere de dire à leurs portes, on avoit eu la hardiesse de leur faire cette indignité. Pour y remedier, ils penserent que devant que les Romains s'en allassent il se falloit défaire de Barcylas. Comme ils en épioient l'occasion, celle-cy se presenta, qu'ils ne laisserent pas échapper. Un soir que Barcylas revenoit d'un festin qui s'estoit fait en l'hostel de ville, suivy d'une troupe de chantres, baladins, boufons, & autres telles gens dont la profession est de faire passer le temps aux lieux où ils sont appellez, six hommes armez, trois Italiens & trois Etoliens, se jetterent sur luy, & le tuë-

rent. Ceux qui estoient en sa compagnie s'enfuirent, & en un instant les ruës furent pleines de monde, de cris, & de lumieres. Les meurtriers sortirent de la ville par la porte qui se trouva la plus prochaine. Le lendemain de grand matin, comme si l'on eust eu des indices de la verité, il fut fait un ban, que chacun eust à se treuver au theatre. On disoit bien tout haut que ces coquins avoient fait le coup, mais il n'y avoit personne qui en son ame ne creust que Zeusippe l'avoit fait faire. Pour l'heure, il fut treuvé bon de se saisir de ceux qui estoient auprès de Barcylas quand il fut tué, & leur bailler la question. Pendant qu'on les cherche, Zeusippe, pour se mettre hors de soupçon, se vint presenter à l'assemblée, où il dit que c'estoit avoir trop bonne opinion de ces maraux, qui n'estoient que demy hommes, de penser qu'ils eussent commis un si notable assassinat. Les raisons qu'il en rendit furent gouſtées de quelques-uns, & leur firent penser que cette hardiesse de se produire en telle compagnie, & y faire mention d'une chose dont on ne luy disoit rien, estoient marques indubirables de son innocence. Les autres le pre-

nans d'un autre biais, jugerent que cette effronterie de prevenir l'accusation estoit un artifice, par lequel il se pensoit décharger de la mauvaise opinion que l'on avoit de luy. Cependant ceux qui n'en pouvoient mais furent mis à la question, où fondez sur le bruit commun ils chargerent Zeusippe & Pisistrate. Ils n'alleguoient ny preuve ny conjecture qui fortifiast leur déposition, & hors le remors de conscience, il ne sembloit pas que les accusez eussent occasion de rien apprehender. Toutefois Zeusippe, quoy que ce fust qui luy fist peur, sortit de nuit accompagné d'un Stratonidas, & s'en alla à Tanagre. Quant à Pisistrate, il n'en tint du tout point de conte, & ne bougea de Thebes. Zeusippe avoit un valet, qui avoit couvert l'affaire, & qui en avoit fait tous les messages. La peur qu'eut Pisistrate qu'il ne les découvrist, fut la seule cause qu'ils en furent découverts. Il écrivit à Zeusippe que son valet, qui sçavoit ce qui s'estoit passé, ne luy sembloit pas si capable de tenir la chose secrette, qu'il avoit esté propre à la negocier, & que son avis estoit qu'il s'en défist. Le porteur de la lettre eut charge de la ren-

& trois cens mille escus pour cinq cens soldats que l'on treuvoit avoir esté tuez. Comme il vit que pour toute satisfaction les Beociens répondoient que c'estoient fautes personnelles, & qu'ils ne se treuvoit point que les corps des villes y eussent trempé, il fit partir Publius Claudius avecque une partie de ses forces pour attaquer Acrephie, & luy avecque l'autre s'en alla devant Coronée. Ces deux troupes partans d'Elatie desolerent tout par où elles passerent. Il n'y eut lieu qui ne fust ruiné, homme ny femme qui n'abandonnast sa maison. Ce piteux ménage ayant donné de meilleures pensées aux Beotiens, ils envoyerent vers Quintius. Du commencement il ne voulut point voir leurs députez. Mais les Atheniens & les Achaïens arriverent qui intercederent pour eux. La priere des Achaïens fit le plus d'effet. Aussi étoient-ils résolus, s'ils n'eussent obtenu la grace des Beotiens, de se joindre avecque eux, & leur aider à faire la guerre. Par leur moyen les Beotiens eurent audience. La paix leur fut accordée, & le siege levé de devant Acrephie & Coronée, à la charge de délivrer ceux qui se treuveroient coupables, & payer dix

avoient le moins à craindre fussent libres, & que celles de Grece, comme Corinthe, Chalcis, Orée, Eretrie, & Demetriade, par cet artifice de ne les nommer point demeurassent en leur possession ; Et certes la plainte des Etoliens n'estoit pas du tout sans fondement. Car en l'affaire de Corinthe, Chalcis, & Demetriade, il y avoit de quoy douter ; pour ce que dans le pouvoir des commissaires il estoit veritablement porté que les autres villes de Grece & d'Asie seroient libres, mais pour ces trois, les commissaires avoient charge d'en faire ce qu'en leurs consciences ils jugeroient le plus expedient. Ils voyoient qu'Antiochus n'attendoit qu'une bonne disposition à ses affaires pour passer en Europe, & ne trouvoient pas à propos que des villes qui estoient si fort à sa bienseance demeurassent en tel estat, qu'aussi-tost qu'il en auroit envie il eust moyen de s'en emparer. Quintius & les commissaires partirent d'Elatie, & s'en allerent à Anticyre. D'Anticyre ils passerent à Corinthe, où ils travaillerent aux affaires. L'avis de Quintius estoit, que si l'on vouloit fermer la bouche aux Etoliens, faire aimer & reverer le nom des

Romains à tout le monde, & monſtre qu'ils n'avoient point paſſé la mer pour oſter à Philippe la ſeigneurie de la Grece avec intention de la prendre pour eux, il n'y en avoit point d'autre moyen que de mettre ſans exception toutes les villes de la Grece en liberté. Les commiſſaires n'y contrediſoient pas ; mais ils eſtimoient que à fin qu'elles fuſſent plus aſſeurées, il leur valoit mieux avoir encore pour quelque temps une garniſon Romaine, que n'en ayant point, demeurer en danger qu'au partir de la domination de Philippe, elles ne tombaſſent en celle d'Antiochus. La réſolution fut que Corinthe ſeroit renduë aux Achaïens, mais qu'on laiſſeroit une garniſon dans la forteresſe, & retiendroit-on Chalcis & Demetriade, juſques à ce que l'intention d'Antiochus fuſt mieux reconnuë, & que l'on ſçeuſt de quelle façon on auroit à vivre avecque luy. La feſte des jeux Iſthmiens eſtoit proche. C'eſt un ſpectacle où de tout temps il aborde un nombre infiny de monde, pour deux raiſons ; l'une, que s'y faiſant toutes ſortes de combats, d'adreſſe, de force, & de diſpoſition, ce peuple qui naturellement eſt porté à telles gentilleſſes, treuve en

ce

ce lieu-là dequoy satisfaire à sa curiosité ; l'autre, que de quelque costé de la Grece que l'on vienne à Corinthe, les deux mers, sur lesquelles cette ville est située, rendent le voyage extrémement commode. Mais en cette occasion, d'autant que les Grecs se promettoient d'y apprendre quelle seroit la fortune generale du pays, & encore la condition particuliere de chaque ville, il s'y trouva des spectateurs plus qu'il ne s'y en estoit jamais veu. Comme Quintius & les commissaires se furent mis en leurs sieges, & qu'un trompette eut fait faire silence, le Herant s'avança à l'endroit du theatre d'où l'on a accoustumé de proclamer la feste, & prononça ce qui s'ensuit. Le Senat Romain & le General Quintius, après que par leurs victoires ils se sont rendus maistres du Roy Philippe & des Macedoniens, declarent qu'ils veulent que les Corinthiens, Phociens, Locriens, ceux de l'isle Eubœe, les Magnetes, les Perrhebes, & les Achaïens de Phtie jouissent des mesmes exemptions, droits, & privileges dont ils ont jouy par le passé. Comme il eut nommé toutes les nations qui avoient esté sous la domination de Philippe, & que la proclamation fut

achevée, il y eut en l'assemblée une joye si extraordinaire, qu'il n'y avoit homme qui ne fust hors de soy. Pas un ne pensoit avoir ouy ce qui avoit esté publié. Ils se regardoient les uns les autres, étonnez comme gens qui pensoient avoir songé. Pour les choses qui les concernoient en particulier, ils ne s'en fioient pas à leurs oreilles, & demandoient à leurs voisins ce qui en estoit. Ce ne leur fut assez d'avoir ouy le porteur d'une si bonne & si grande nouvelle, ils eurent envie de le voir. Ils le firent donc revenir, & le prierent de leur redire ce qu'il avoit crié. Et alors estant leur joye toute certaine, il se fit des applaudissemens si grands, & des acclamations si hautes & si réïterées, que jamais en occasion quelconque il ne fut reconnu comme en celle-cy, que de tous les biens du monde la liberté est celuy pour qui les hommes ont une plus forte & plus veritable passion. Après cela les jeux furent faits, mais par acquit, & sans estre ny regardez ny écoutez de personne; tant l'imperieux objet de cette joye s'estoit rendu maistre absolu de tous les sentimens, & les empeschoit de s'arrester sur aucun autre plaisir. Les jeux finis, ils

s'en coururent presque tous vers Quintius avec une ardeur si démesurée, que du grand nombre de ceux qui tout à la fois se vouloient approcher de luy, les uns pour luy toucher les mains, les autres pour luy jetter des fleurs, il ne s'en falut gueres qu'ils ne l'étouffassent. Et peut-estre l'eussent-ils fait, si la vigueur de son âge, qui ne pouvoit estre que d'environ trente-trois ans, & la satisfaction que de son costé il avoit d'une si grande gloire, ne luy eussent fourny de la force pour s'en garentir. La fin de la journée ne fut pas la fin de la joye. Il se passa un fort long-temps que les esprits n'eurent point d'autres pensées, ny les compagnies point d'autres discours. Ils ne se pouvoient assez émerveiller qu'il se fust treuvé une nation qui à ses dépens, avecque tant de travaux, & par tant de perils eust fait la guerre pour la liberté des autres; & ce qui est encore plus considerable, ne l'eust pas fait en faveur de quelque peuple son voisin; mais eust traversé un long espace de mers pour oster la tyrannie de la terre, & faire que entre les hommes il n'y eust authorité absoluë que celle des loix & de la raison; Que la délivrance de toutes

les villes de la Grece & de l'Asie, faite par la seule voix d'un Heraut, estoit certainement un ouvrage dont le projet ne se pouvoit faire que par des courages extrémement relevez, mais que pour l'effectuer, il n'estoit pas possible qu'autre fortune ny autre vertu que celles des Romains en eussent jamais sçeu venir à bout. La feste passée, Quintius & les commissaires donnerent audience aux députez. Les premiers appellez furent ceux d'Antiochus, Comme l'on vit que presque leurs propositions n'estoient que celles mesmes qu'ils avoient faites à Rome, & que de tant de choses qu'ils disoient il n'y en avoit pas une que l'on pûst croire, la response qu'on leur fit ne fut ny perplexe ny ambiguë, comme elle avoit esté du temps que Philippe estoit encore sur ses piez, mais franchement & sans rien déguiser on leur declara qu'il falloit que leur maistre desemparast les villes qu'il tenoit en Asie; Que pour les villes franches, & generalement toutes les villes Grecques, il n'y touchast, ny ne s'en mélast en quelque façon, & pour quelque sujet que ce fust; & sur tout que ny luy, ny personne pour luy ne passast jamais en Europe à main ar-

mée. Après que les députez d'Antiochus eurent eu leur congé, on se mit à dépescher les communautez. L'expedition n'en fut pas longue, pource que les commissaires dans leurs ordonnances exprimoient les noms de toutes les villes, & par ce moyen gagnoient le temps qu'on eust perdu à expliquer ce qu'ils n'eussent dit qu'en general. Les Orestiens, qui sont peuples de la Macedoine, pource qu'ils avoient esté les premiers à quitter le party de Philippe, furent restablis en leurs privileges. Les Magnetes, les Perrhebes, & les Dolopes eurent la mesme grace. Pour les Thessaliens, outre leur liberté, on leur donna les Achaïens de Phtie, horsmis Thebes & Pharsale. Les Etoliens, qui prétendoient que par leur traité Pharsale & Leucade leur devoient estre renduës, furent pour ce regard envoyez au Senat. Cependant on leur bailla les Phociens & Locriens, avec leurs dépendances, telles qu'ils les avoient euës auparavant, & leur en fit-on expedier les declarations necessaires. Corinthe, Triphylie, & Herée, qui est aussi une ville du Peloponnese furent renduës aux Achaïens. Pour Orée & Eretrie, les commissaires estoient d'avis d'en faire

un present au Roy Eumenes fils d'Attalus. Mais Quintius y contrediſant, le jugement en fut remis au Senat, qui ordonna qu'elles ſeroient libres, & Caryſte auſſi. Lingue & les Partheniens furent baillez à Pleurate. Ce ſont deux contrées d'Illyrie, dont Philippe s'eſtoit accommodé. On laiſſa à Aminandre les chaſteaux que durant la guerre il avoit gagnez ſur Philippe. L'aſſemblée finie, les commiſſaires après avoir fait entr'eux le département des lieux où ils devoient aller, s'acheminerent chacun au ſien. Cornelius alla vers Philippe, Villius & Terentius vers Antiochus, Lentulus à Bargyles, Stertinius à Ephœſtie, à Taſe, & aux villes de la Thrace. Cornelius treuva Philippe à Tempé en Theſſalie. Après luy avoir dit ce qui eſtoit de ſa commiſſion, il luy demanda s'il ſeroit capable d'écouter un amy, qui luy donneroit un tres-bon & tres-ſalutaire conſeil. Philippe luy reſpondit que non ſeulement il l'écouteroit, mais encore ſe tiendroit grandement ſon redevable, & chercheroit le moyen de s'en revencher. Cornelius alors luy dit, que puis qu'il avoit obtenu la paix des Romains, il eſtoit d'avis qu'il n'en demeuraſt pas en

ſi beau chemin, mais que franchement il les priaſt de le recevoir en leur amitié, de peur que ne le faiſant pas il ne fuſt ſoupçonné de vouloir gagner le temps juſqu'à ce qu'Antiochus remuaſt, pour recommencer à remuer avecque luy. Philippe luy promit que de ce pas il s'en alloit dépeſcher à Rome pour cet effet. De-là Cornelius s'en vint aux Thermopyles, où il ſe tient à certain jour une grande aſſemblée de toute la Grece, qu'ils appellent la Pylaïque. Là il exhorta grandement les Etoliens à demeurer en bonne intelligence avecque le peuple Romain. Leurs reſponſes furent des plaintes, de ce qu'à cette heure que les Romains eſtoient au-deſſus de leurs affaires, ils ne vivoient plus avecque eux comme ils y avoient vécu durant la guerre. Il y en eut qui parlerent plus audacieuſement, & luy reprocherent que ſans eux les Romains n'euſſent pas mis le pié dans la Grece, tant s'en faut qu'ils fuſſent venus à bout de Philippe. Quintius qui ne vouloit pas que les choſes en vinſſent juſqu'à la diſpute, ne repliqua rien à leurs picoteries; mais en termes generaux leur dit, que s'ils envoyoient à Rome, il s'aſſeuroit qu'ils ne demande-

roient rien de raiſonnable qui ne leur fuſt accordé. Voilà comme ſe termina la guerre contre Philippe. Pendant que cela ſe faiſoit en Grece, en Macedoine, & en Aſie, il ſe fit en la Toſcane une conjuration d'eſclaves, qui la penſa toute mettre en combuſtion. Le Preteur Acilius ayant eu la charge de cette affaire, print une des deux legions de la ville, & s'y en alla. Ceux qui ſe treuverent en corps d'armée furent défaits, les uns tuez, les autres pris. Pour les autheurs du tumulte, après qu'ils eurent eſté bien foüettez, il les fit mettre en croix, & rendit les autres à leurs maiſtres. Les Conſuls s'en allerent aux provinces. Marcellus eſtant arrivé aux terres de Boïes, comme il eſtoit ſur le point de ſe camper au haut d'une butte, Corolamus le Prince du pays avecque de grandes forces le vint charger, & ayant treuvé ſes gens haraſſez d'une longue traitte qu'ils venoient de faire, luy en tua trois mille, entre leſquels il y eut des perſonnes de marque, comme Sempronius Graccus & Marcus Junius, qui avoient tous deux commandement aux trouppes des alliez, & Aulus Ogulnius & Publius Claudius maiſtres de camp de

la deuxiéme legion. Les Boïes après ce bon ſuccez ne croyans plus que rien leur fuſt impoſſible, attaquerent le camp des Romains; mais ils le treuverent ſi bien retranché, & qui plus eſt, ſi bien défendu, que ce fut à eux à ſe retirer. Les Romains, pour faire penſer leurs bleſſez, & r'aſſeurer leurs ſoldats, que cette premiere ſecouſſe avoit aucunement ébranlez, ne partirent de-là de quelques jours. Les Boïes, impatiens ſelon leur couſtume aux choſes qui tirent en quelque longueur, s'en retournerent chez eux. Marcellus tout auſſi-toſt paſſa le Pau, & s'en alla droit ſur le terroir de Come. Les Inſubriens qui y eſtoient campez, & avoient avecque eux ceux du pays, à qui ils avoient fait prendre les armes, vindrent au devant de luy, & l'attaquerent ſur le chemin ſi vertement, que ceux qui portoient les enſeignes furent contraints de laſcher le pié. Luy qui reconnut l'étonnement de ſes gens, craignant qu'après avoir reculé ils ne tournaſſent le dos tout à fait, les envoya ſouſtenir par une compagnie de Marſes, & en meſme temps commanda à toute la cavalerie Latine de donner. Leur premiere & ſe-

conde charge ayant arresté les ennemis, asseura premierement le gros des Romains qui branloit, & bien-tost après les fit aller furieusement au combat. Ce fut alors aux Insubriens à pourvoir à leurs affaires, & s'enfuirent sans regarder derriere soy. Antias écrit qu'il en demeura plus de quarante mille; qu'il y fut gagne cinq cens sept enseignes, & quatre cens trente-deux chariots. Il dit aussi qu'il y fut pris force chaisnes d'or, entre lesquelles s'en estant treuvé une de pesanteur extraordinaire, Claudius écrit qu'on l'estima digne d'estre donnée à Jupiter, & qu'on la luy fit porter au Capitole. Le mesme jour que les Insubriens furent défaits, leur camp fut pris & pillé. Cõme le fut bien peu de temps après, & alors vingt-huit petites places se déclarerent pour les Romains. Ceux qui ont fait l'histoire de cette guerre ne demeurent pas d'accord qui furent les premiers attaquez par le Consul, les Boïes ou les Insubriens. Les uns tiennent qu'il avoit esté battu par les Boïes devant qu'il battist les Insubriens, & les autres au contraire qu'il battit les Insubriens, & puis fut battu par les Boïes. Purpureo le

ſecond Conſul s'acheminoit vers les Boïes par l'Ombrie. Comme il fut près du chaſteau de Mutile, il eut peur de ſe trouver enfermé entre les Boïes & les Liguriens. Cette apprehenſion le fit retourner ſur ſes pas, & prendre un long circuit de grandes & larges campagnes, par leſquelles hors de toute ſurpriſe il ſe rendit auprès de ſon compagnon. Comme les armées furent jointes, leur premier exploit fut d'aller courir dans le pays des Boïes, juſques aux portes de Boulogne. La ville, le reſte des places, & preſque tous les Boïes, horſmis quelque jeuneſſe qui pour voler s'étoit retirée dans les bois, ſe rendirent aux Romains. Cela fait, les armées paſſerent en Ligurie. Les Boïes qui s'imaginoient que les Romains les croyant éloignez ne ſe tiendroient pas ſur leurs gardes, eurent opinion de les ſurprendre, & avecque ce deſſein ſe mirent à leur queuë par des lieux où il eſtoit mal-aiſé de les découvrir. Ne les ayant peu atteindre, ils paſſerent viſtement dans des batteaux au de-là du Pau, où ils coururent & pillerent tout le pays des Leviens & Libuens. Comme ils s'en revenoient menans leur

butin quant & eux, ils treuverent les Romains en teſte ſur les derniers confins de la Ligurie. Ils ſe marchanderent moins, & ſe battirent plus opiniaſtrement en cette rencontre, que ſi c'euſt eſté une journée où les uns & les autres fuſſent venus bien preparez. Là vit on manifeſtement ce que la colere peut ſur les hommes. Les Romains, comme s'ils euſſent eu plus d'envie de tuer que de vaincre, menerent les mains ſi baſſes, qu'il demeura bien à peine un ſeul homme des Boïes qui en pût porter des nouvelles à la maiſon. Les Conſuls ayans mandé ces bons ſuccez à Rome, il fut ordonné qu'il ſeroit fait proceſſions generales durant trois jours. A quelque temps de-là Marcellus s'en vint à Rome, ou du conſentement de tout le Senat il triompha de ceux de Come, & des Inſubriens. Pour les Boïes, d'autant qu'ils avoient eu quelque avantage ſur luy, & que ſon compagnon en avoit eu ſur eux, il luy en laiſſa eſperer le triomphe Il fit voir au ſien de grandes dépouilles des ennemis, qui furent portées dans les meſmes chariots qu'il avoit gagnez ſur eux. Il y fut auſſi porté grand nom-

bre d'enſeignes, & en monnoye, tant d'argent que de cuivre, la valeur de ſoixante-ſix mille ſix cens livres. Il donna à chaque homme de pié vingt livres, à l'homme de cheval & au capitaine trois fois autant qu'à l'homme de pié. La meſme année Antiochus paſſa l'hyver à Epheſe, & y travailla à remettre toutes les villes d'Aſie en la forme ancienne de leur gouvernement; ſe promettant que les autres, ou pource qu'elles eſtoient en raſe campagne, ou pource qu'elles n'avoient murailles, armes, ny hommes qui les peuſſent deffendre, ſe laiſſeroient aiſément porter à le reconnoiſtre. Smyrne & Lampſaque ſe gouvernoient en villes libres; & y avoit à craindre que ſi on le leur ſouffroit, les autres villes de l'Eolide & de l'Ionie ne fiſſent comme Smyrne, & celles de l'Helleſpont comme Lampſaque. Il envoya donc aſſieger Smyrne par les troupes qu'il avoit à Epheſe, & Lampſaque par celles qui eſtoient à Abyde, où il ſe contenta de laiſſer autant de garniſon qu'il en faloit pour la garder. Pendant qu'il tentoit la voye des armes, il n'oublioit pas celle de la douceur. Il leur faiſoit di-

re qu'ils avoient tort de s'opiniastrer mal-à-propos ; que bien-tost ils auroient ce qu'ils demandoient ; & que de cette heure mesme eux & les autres pouvoient bien juger que la liberté qu'ils avoient n'estoit pas un effet de leur dexterité à l'avoir sceu prendre, mais une marque de son indulgence à les en laisser jouïr. Toute la response qu'il en eut fut, qu'il ne devoit treuver ny mauvais ny estrange qu'ils aimassent mieux jouïr presentement de leur liberté, que de l'attendre à l'avenir. Au commencement du printemps il partit d'Ephese, & sur ses vaisseaux s'en vint en l'Hellespont ; où ayant joint ses armées de mer & de terre, il passa avecque toutes deux du costé de la Chersonese. Ceux de Madyte luy ayans refusé les portes, il les investit ; mais il n'eut pas si tost fait commencer les tranchées qu'ils se rendirent. Leur exemple fut suivy des autres villes de la Chersonese. De-là, avecque tout ce qu'il avoit de forces il s'en vint à Lysimachie. Il n'y avoit pas long-temps que par le sac & le feu les Thraciens l'avoient mise en si mauvais estat, que presque il n'y estoit point demeuré d'habitans. Pour les

bastimens, ce qu'il y en avoit de reste ne se pouvoit appeller que des mazures. La reputation d'une si belle ville, & la commodité de son assiette luy donnerent envie de la rebastir. Il fit donc tout aussitost mettre la main aux maisons & aux murailles. Au soin de la rebastir, il adjousta celuy de la repeupler. Pour cet effet, il racheta tous les habitans qui se treuvoient esclaves en quelque part que ce fust, rassembla ceux qui fuyans la desolation de leur ville estoient dispersez deçà & delà par l'Hellespont & par la Chersonese, & de plus y en fit venir de nouveaux sous l'esperance des commoditez qu'il leur proposa. S'il y avoit quelque difficulté à la restauration de cette ville, c'estoit la peur que donnoit le voisinage des Thraciens. Pour la faire cesser, Antiochus print une moitié de son armée, & s'en alla ravager leur frontiere. L'autre moitié demeura avecque la chourme de ses vaisseaux à travailler à Lysimachie. Cornelius, que le Senat avoit deputé pour accommoder les differens d'Antiochus & Ptolomée, estoit alors à Selymbrie, Lentulus à Bargyles, Villius & Terentius à Tase. Ils se rendi-

rent tous à Lysimachie, où peu de jours après Antiochus les vint treuver. Au premier abord, il fit grandement l'honneur de la maison, & n'oublia civilité quelconque pour leur faire croire qu'ils estoient les bien venus. Comme il fut question de parler de ce qui les menoit, & particulierement des affaires d'Asie, l'honnesteté fut mise à part. Les Romains luy dirent franchement que tout ce qu'il avoit fait depuis son embarquement en Syrie avoit offensé le Senat; Qu'il faloit qu'il rendist toutes les villes qu'il avoit prises à Ptolomée; Que pour celles de Philippe, qu'il luy avoit ostées pendant qu'il estoit empesché à faire la guerre aux Romains, il n'y avoit pas d'apparence que les Romains eussent couru tant de fortunes par mer & par terre, fait tant de frais, & enduré tant de peine, pour en laisser cueillir le fruit à Antiochus; Que quand les Romains ne voudroient rien dire de son entrée en Asie, comme de chose qui leur seroit indifferente, à cette heure qu'il estoit passé en Europe avecque ses armées de mer & de terre, que s'en faloit-il que ce ne fust leur declarer la guerre ouverte-

ment ? S'il le pouvoit nier, il le pourroit nier tout de meſme quand il entreroit en Italie. Antiochus à cela reſpondit, que ce n'eſtoit pas de cette heure que les Romains mettoient le nez en ſes affaires ; Que pour luy il les voyoit tous les jours faire des progrez par mer & par terre, & ne s'en formaliſoit point ; Que l'Aſie n'eſtant point à eux, ils n'avoient non plus à s'informer de ce qu'Antiochus y faiſoit, que luy de ce que le peuple Romain faiſoit en Italie ? Quant à ce qu'ils ſe plaignoient qu'il avoit oſté des villes à Ptolomée, il diſoit que Ptolomée eſtoit ſon amy, & qu'il eſtoit après de faire que dans peu de temps il ſeroit ſon allié ; Qu'il ne s'eſtoit point prevalu de la mauvaiſe fortune de Philippe, pour ſe reveſtir de ſa dépouille ; Que s'il eſtoit paſſé en Europe, ce n'avoit pas eſté en intention de faire la guerre aux Romains ; Que le droit de la victoire ayant donné à Seleucus les villes qu'avoit Lyſimachus en la Cherſoneſe, il croyoit que juſtement, comme heritier de Seleucus, il en pouvoit aujourd'huy prendre la poſſeſſion ; Que pendant que ſes predeceſſeurs eſtoient empeſchez à d'au-

tres guerres, Ptolomée le premier; & après luy Philippe s'en estoient emparez, comme ils avoient fait de plusieurs autres lieux aux frontieres de la Thrace, qui estoient manifestement à Lysimachus; Qu'il ne faisoit que reprendre ce qu'on luy avoit pris, & qui par droit de succession luy appartenoit; Que son dessein estoit de rebastir Lysimachie, que les Thraciens avoient ruinée, & la remettre en estat que Seleucus son fils y pût faire sa residence, comme en la capitale de la province. Après que ces disputes eurent continué quelques jours, il vint un bruit que le Roy Ptolomée estoit mort. On ne sçavoit qui en estoit l'autheur. Toutesfois pource que sur cette nouvelle les uns & les autres, sans faire connoistre qu'ils en eussent rien ouy, formerent quant & quant de nouveaux desseins, l'assemblée se rompit, sans qu'il y fust pris aucune resolution. Cornelius qui avoit envie de se treuver en Egypte devant que la mort de Ptolomée y eust apporté du changement, print son pretexte de partir sur la charge qu'il avoit d'accorder les deux Rois. Antiochus de son costé pensant que si Ptolomée estoit

mort l'Egypte ne pouvoit faillir de tomber entre ſes mains, donna viſtement congé à la compagnie, & laiſſant à ſon fils Seleucus ſon armée de terre, pour continuer les reparations de Lyſimachie, s'en vint avecque celle de mer à Epheſe. De-là ayant depeſché vers Quintius, pour l'aſſeurer qu'à bon eſcient il deſiroit faire amitié avecque les Romains, il pourſuivit ſon voyage le long de la coſte d'Aſie. Comme il fut arrivé en Lycie, & qu'à Patares il eut apprins que Ptolomée ſe portoit bien, il ne penſa plus à l'Egypte; mais il ne laiſſa pas de tenir tousjours la route de Chypre. Au de-là du cap de Chelidoine ſes mariniers firent quelque rumeur, qui l'obligea de ſéjourner en Pamphylie à l'emboucheure de l'Eurymedon. Comme il en fut party, & qu'il fut en un certain lieu que ceux du pays appellent les teſtes du Sar, il ne s'en falut guetes qu'une grande tourmente ne le noyaſt luy & toute ſon armée. Une partie de ſes vaiſſeaux donna à travers, les autres allerent à fonds, ſans que de tout ce qui eſtoit dedans il y euſt un ſeul homme ſauvé. Il fit là une tres-grande perte,

non seulement de mariniers & de simples soldats, mais encores d'honnestes hommes, & de personnes dont il faisoit cas. Comme il eut recueilly les restes de ce naufrage, & fait la reveuë de son armée, ne se treuvant plus en estat d'entreprendre sur Chypre, pour la grande diminution de ses forces depuis son embarquement, il s'en revint à Seleucie. Là, pource que l'hyver estoit prochain, il fit tirer ses vaisseaux en terre, & s'en alla attendre le printemps à Antioche. Voilà les termes où estoient les affaires des Rois. En ce mesme temps se fit à Rome la premiere creation de trois intendans des festins sacrez. Licinius Lucullus, Titus Romuleius, qui en avoit proposé l'Edit, & Portius Lecca furent les premiers. On leur attribua le droit de porter la robbe en broderie, ne plus ne moins que le Pontife. En la mesme année, il y eut une grande brouillerie entre les Prestres & les Tresoriers de la ville Fabius Labeo & Lucius Aurelius. Il estoit question de rembourser aux particuliers la derniere avance qu'ils avoient faite pour les frais de la guerre. Les Tresoriers demandoient de l'argent

aux Augures & aux Pontifes, qui n'avoient jamais rien payé. Eux pour s'en exempter recoururent aux Tribuns, & les prierent de s'y oppoſer. Mais cela ne leur ſervit de rien. Il falut qu'ils payaſſent tout ce qu'ils devoient d'arrerages, juſqu'au dernier denier. Cette année-là moururent deux Pontifes, & en fut mis d'autres en leurs places; à ſçavoir le Conſul Marcellus en la place de Sempronius Tuditanus, qui eſtoit mort Preteur en Eſpagne, & Lucius Valerius en celle de Cornelius Cethegus. Fabius Maximus Augur mourut au meſme temps, eſtant encore en la fleur de ſon âge, & devant que d'avoir eu aucune magiſtrature. L'année ſe paſſa ſans que l'on pourveuſt à ſa charge. Le Conſul Marcellus convoqua l'aſſemblée pour la creation des Conſuls. Valerius Flaccus & Portius Cato le furent. Après les Conſuls on fit les Preteurs, qui furent Fabricius Luſcinus, Antinius Labeo, Manlius Volſo, Claudius Nero, Publius Manlius, & Portius Lecca. Les Ediles curules, Fulvius Nobilior & Cajus Flaminius, diſtribuerent au peüple un million de boiſſeaux de blé, à un ſol le boiſſeau. C'eſ-

toit du blé que les Siciliens en l'honneur de Cajus Flaminius & de ſon pere avoient fait apporter à Rome. Toutefois Flaminius voulut que l'on en ſçeuſt gré à ſon compagnon comme à luy. Les jeux Romains furent celebrez avecque beaucoup de dépenſe, & reïterez par trois fois. Les Ediles du peuple, Domitius Ænorbarbus & Scribonius Curio, accuſerent devant le peuple pluſieurs gardiens de beſtail. Il y en eut trois condamnez, & des amendes qu'ils payerent fut baſty le temple de Faune en l'iſle du Tibre. Les jeux du peuple furent faits par deux fois, & y fut fait un feſtin ſolennel. Le propre jour que les Conſuls entrerent en exercice, ils propoſerent le département des provinces. Le Senat qui voyoit que la guerre d'Eſpagne eſtoit en tel eſtat, qu'il n'y faloit pas de moindre chef qu'un Conſul, ny de moindre armée qu'une armée conſulaire, ordonna que des Conſuls, l'un iroit en Arragon, & l'autre demeureroit en Italie, & qu'ils s'en accorderoient, ou bien tireroient au ſort, au cas qu'ils ne s'en pûſſent accorder; Que celuy à qui écherroit l'Eſpagne, s'y en iroit avec

que deux legions, cinq mille hommes de pié des alliez du nom Latin, & cinq cens chevaux; le tout porté sur vingt longs navires, qui luy seroient baillez pour cet effet; Que l'autre Consul leveroit deux legions, qui luy suffiroient pour tenir les Boïes & les Insubriens en cervelle, attendu que les deffaites de l'année precedente ne pouvoient pas leur avoir laissé ny grand moyen, ny grande envie de faire du mal. Après les Consuls, les Preteurs tirerent leurs départemens au sort. La Preture de la ville écheut à Luscinus, celle des étrangers à Labeo, à Volso la Sicile, à Nero l'Andalousie, & Pise à Lecca. Cette partie de Toscane avoit esté mise entre les départemens des Preteurs, afin que celuy à qui elle toucheroit tinst les Liguriens en bride, & fust prest à leur courir sus aussi-tost qu'ils feroient quelque semblant de remuer. Manlius fut baillé pour aide au Consul qui avoit l'Arragon. Quintius, pour l'ombrage que l'on avoit non seulement d'Antiochus & des Etoliens, mais aussi d'un Nabis tyran de Lacedemone, fut continué au gouvernement de la Grece avecque deux legions. S'il avoit besoin

TAYLOR INST. OXFORD

de quelque cruë, les Conſuls eurent commandement de la faire, & la luy envoyer. On bailla à Claudius Nero la legion qu'avoit euë Fabius, & pouvoir de lever juſqu'à deux mille hommes de pié, & deux cens chevaux. Manlius, qui devoit aller en Arragon, eut la legion qu'avoit euë Minutius, & pouvoir de faire meſme levée que Fabius. A Lecca, qui avoit ſon département aux environs de Piſe, furent ordonnez deux cens hommes de pié & cinq cens chevaux de l'armée qui eſtoit deſtinée pour la Lombardie. Le gouvernement de Sardaigne fut continué à Sempronius Longus. Les provinces eſtans diſtribuées, les Conſuls avant que ſortir de la ville, ſuivant le commandement que leur en firent les Pontifes, mirent en execution le printemps ſacré, dont ſous le Conſulat de Cneus Servilius & Cajus Flaminius par l'avis du Senat & de l'ordonnance du peuple le Preteur Mammula avoit fait le vœu vingt & un an auparavant. En ce meſme temps Claudius Pulcher fils d'Appius fut fait Augure en la place de Quintus Fabius, qui eſtoit Augure l'année precedente. Comme le monde commençoit

à murmurer que la guerre d'Eſpagne ne ſe faiſoit pas avec le ſoin qu'elle meritoit, Minutius écrivit à Rome qu'auprès de Tarbe il avoit deffait deux capitaines Eſpagnols, Budare & Beſaſide; Qu'il leur avoit tué douze mille hommes ſur la place; Que Budare eſtoit priſonnier, & le reſte de leurs gens à vaude-route. Cette nouvelle diminua l'apprehenſion que l'on avoit de ce coſté-là, & dès-lors, ſur tout depuis le retour des commiſſaires qui eſtoient allez en Grece, on ne penſa plus qu'à Antiochus. Après qu'ils eurent fait leur relation de ce qui s'eſtoit paſſé avecque Philippe, & des conditions auſquelles on luy avoit accordé la paix, ils adjouſterent qu'à cette heure on alloit avoir à faire à Antiochus, qui ſeroit une guerre auſſi perilleuſe que celle de Philippe; Qu'il eſtoit paſſé en Europe avecque deux grandes armées, l'une de mer, & l'autre de terre; & que ſans une vaine eſperance qu'il avoit euë de s'emparer de l'Egypte, ſur le bruit qui avoit couru de la mort de Ptolomée, il n'y auroit lieu en toute la Grece où il n'euſt déja mis le feu; Davantage, qu'eſtans les Etoliens d'une hu-

meur inquiéte, il ne ſe faloit pas imaginer qu'en un temps où ils eſtoient mal avecque les Romains, lors qu'il ſe feroit quelque remuëment, ils ne vouluſſent eſtre de la partie; Qu'après tout cela, il y avoit encore un autre grand mal dans les entrailles de la Grece. C'eſtoit un Nabis, qui pour lors eſtoit tyran de Lacedemone, mais qui, ſi on le laiſſoit faire, le ſeroit bien-toſt de toute la Grece, & tel, qu'il iroit du pair avecque les plus cruels & les plus avares dont on euſt jamais ouy parler aux ſiecles paſſez; Que ſi une fois il tenoit Argos, qui eſt comme une citadelle à tout le Peloponneſe, après que les armées Romaines ſeroient de retour en Italie, en vain les Grecs auroient eſté délivrez des mains de Philippe, puis qu'au lieu d'un Roy, qui au pis aller eſtoit fort éloigné d'eux, ils ſe trouveroient à la mercy d'un tyran, qui par le moyen du voiſinage auroit tous les jours quelque nouveau ſujet de leur faire du déplaiſir. Comme l'on eut ouy ce rapport fait par des perſonnes ſerieuſes, & qui ne parloient point des choſes par ouy dire, mais pour avoir eſté ſur les lieux, il fut aviſé que pour ce qui tou-

choit Antiochus, on y donneroit ordre tout auſſi-toſt qu'il auroit pris le chemin de la Syrie. Quant à Nabis, les opinions furent differentes. Les uns tenoient que l'affaire eſtoit déja aſſez conſiderable pour y pourvoir à bon eſcient. Les autres eſtoient d'avis de la remettre à Quintius, & luy donner pouvoir d'y faire ce que pour le ſervice de la Republique il eſtimeroit plus à propos. La derniere opinion fut ſuivie; & jugea-t'on que d'y pourvoir un peu pluſtoſt ou un peu plus tard, ce pouvoit bien eſtre choſe de quelque conſequence, mais non pas telle, qu'il n'y euſt bien plus à penſer du coſté d'Annibal & de Carthage, s'il faloit que l'on vinſt à rompre avecque Antiochus. On avoit chaque jour avis de Carthage, par des lettres que ceux de la faction contraire à Annibal écrivoient à Rome à leurs amis, que Antiochus avoit écrit à Annibal, & Annibal à Antiochus, & meſme qu'Antiochus avoit ſouvent envoyé vers luy; Qu'Annibal eſtoit un eſprit irreconciliable, & veritablement du naturel de ces beſtes qui ne ſe peuvent jamais apprivoiſer; Qu'ordinairement il ſe plaignoit que le repos & l'oi-

siveté avoient endormy les courages de Carthage, & disoit qu'il n'y avoit qu'une trompette capable de les éveiller. La memoire de la guerre precedente, dont il n'avoit pas moins excité le commencement qu'il en avoit conduit le progrez, faisoit aisément adjouster foy à tous ces advis. Mesme depuis peu de temps il s'étoit offert une occasion, où il avoit extrémement offensé les principaux de Carthage. Les officiers de la justice avoient alors un pouvoir absolu dans la ville. La raison estoit que leurs charges estant perpetuelles, il ne se pouvoit faire que le bien, la vie, & l'honneur de tout le reste ne fussent en leur disposition. Qui en touchoit l'un, avoit quant & quant toute la compagnie sur les bras, & qui avoit un juge pour ennemy, estoit asseuré de n'estre point sans accusateur. Cet excez de pouvoir les ayant portez à ne faire cas de personne, rendoit leur gouvernement de si mauvais goust & si odieux, qu'il n'y avoit plus de patience qui fust capable de les souffrir. Comme Annibal fut éleu Preteur, il fit dire au Tresorier qu'il vinst parler à luy. Le Tresorier, qui estoit de party contraire,

se mocqua de son commandement. Et pource que c'estoit une regle inviolable que de la charge de Tresorier on montoit à celle de Juge, ce Tresorier vouloit estre en mesme consideration que si déja il eust esté ce qu'il estoit asseuré d'estre quelque jour. Annibal piqué de ce mépris, l'envoya prendre par un huissier, & l'ayant fait venir devant l'assemblée, se mit à faire des plaintes contre luy, & plus encore contre tout l'ordre des Juges, que leur authorité démesurée les avoit rendus si hauts à la main, & si presomptueux, qu'il n'y avoit loy ny magistrat qu'ils n'eussent la hardiesse de fouler aux pieds. Comme il vit que ce qu'il disoit estoit au gré de la compagnie, & que de ceux qui estoient là presens il n'y avoit homme à qui l'insolence de ces gens ne fust insupportable, il fit à l'heure mesme faire un Edit, que d'orenavant les charges de judicature seroient annuelles, & que le terme expiré il n'y auroit esperance quelconque d'en obtenir la continuation. Si cela fut bien receu des petits, il ne le fut pas des grands. Mais Annibal ne laissa pas de passer outre, & pour le bien public fit

encore une autre choſe, qui en ſon particulier luy acquit force nouveaux ennemis. Les deniers des receptes en partie ſe perdoient par mauvais ménage, & en partie étoient mangez par les principaux de la ville, qui les partageoient entr'eux; tellement que n'y ayant point de fonds pour payer le droit des Romains, il en faloit venir à une cottiſation des particuliers, qui ne pouvoit que leur eſtre mal agreable. Annibal, après qu'il eut exactement apris ce que ſe montoient les fermes tant de la mer que de la terre, quelles eſtoient les cauſes des impoſitions, ce qui s'en employoit aux charges ordinaires, & combien il en pouvoit demeurer aux mains des receveurs; tout compté & rabbatu, il fit voir à l'œil & toucher au doigt que quand les reſtes ſeroient exigez, il y auroit de quoy payer les Romains ſans que perſonne fuſt cottiſé. Là-deſſus tout plein de gens, qui juſques alors avoient vécu de grivelées, eſtimans que les empeſcher de les continuer c'eſtoit leur oſter leur propre bien, n'oublierent artifice quelconque pour exciter les Romains à une choſe à quoy d'eux-meſmes

ils avoient assez de disposition ; qui estoit de ruiner Annibal. Les advis que l'on donnoit contre luy ayans esté proposez au Senat, l'affaire fut mise en deliberation. Scipion y fit de grandes remonstrances, que c'estoit chose contre la dignité du peuple Romain de s'embarrasser dans les partialitez de la ville de Carthage, & qu'il leur devoit suffire d'avoir vaincu Annibal l'épée à la main, sans le persecuter encore par des chicaneries. Mais quoy qu'il sceust dire, il ne pût empescher qu'on n'envoyast à Carthage pour accuser Annibal. Le crime dont on le chargeoit, estoit qu'il avoit sollicité Antiochus de faire la guerre contre les Romains. Les députez pour en aller faire la poursuite furent Cajus Servilius, Claudius Marcellus, & Terentius Labeo. Comme ils arriverent à Carthage, ils publierent, suivant l'advertissement que les ennemis d'Annibal leur avoient donné, qu'ils estoient-là pour composer les differends de ceux de Carthage avecque le Roy des Numides. La chose assez vray semblable de soy, fut estimée vraye de tout le monde. Annibal, qui eut meilleur nez que les au-

tres, sentit bien que c'estoit à luy que le paquet s'adressoit, & que si les Romains avoient fait la paix avec ceux de Carthage, ils s'estoient reservé cette pensée interieure de n'estre jamais qu'en guerre avecque luy. Il se résolut donc de ceder au temps, & à la fortune; & après avoir pourvû à tout ce qu'il pensa luy estre necessaire pour se sauver, s'estant tout du long du jour promené emmy la place, pour ne donner point de soupçon de ce qu'il avoit envie de faire, le soir avecque l'habit mesme qu'il avoit porté au conseil, & seulement accompagné de deux hommes ausquels il n'avoit rien communiqué, sortit de la ville, s'en alla où ses chevaux l'attendoient, & prenant son chemin par le terroir de Vocan, pour la doute qu'il avoit d'estre suivy, fit telle diligence, que le lendemain au matin il se trouva à une maison qu'il avoit entre Thapse & Adrumete, où il s'embarqua sur une fregate bien armée qu'il y faisoit tenir pour cet effet. Voilà comme Annibal sortit de Carthage, plus affligé du mauvais estat de son pays, que de celuy de ses propres affaires. Le mesme jour il passa en l'isle de Cercine.

Comme il y eut pris terre, s'estant treuvé là quelques marchands de Carthage, il fut tout aussi-tost environné de personnes qui luy vindrent faire la reverence. Il avoit fait dire par ses gens qu'il s'en alloit à Thyr en ambassade. Toutefois ayant peur que de nuit il ne partist quelque vaisseau, qui portast nouvelles à Thapse ou à Adrumete qu'on l'avoit veu à Cercine, il fit preparer un sacrifice au bord de la mer, & y convia tout ce qu'il y avoit dans le port, tant de marchands, que de maistres de navire. On estoit alors aux plus grandes chaleurs de l'esté. Cela luy fut un pretexte de leur emprunter leurs voiles & leurs verges, pour faire un lieu où ils pûssent manger à l'ombre. Le festin fut magnifique, autant que la chose & la saison le purent permettre. Tant y a qu'il y fut bon à bon escient, & bien avant en la nuit. Comme Annibal vit les affaires en estat qu'il pouvoit partir sans estre apperceu, il leva l'anchre. Les autres qui avoient beu plus que leur saoul, ne s'éveillerent qu'il ne fust bien grand jour, & encores quand ils furent éveillez, ils ne penserent qu'à remettre en leurs navires ce

qu'ils en avoient osté pour le service du festin. A Carthage, ceux qui avoient accoustumé de frequenter chez Annibal s'estans treuvez de matin en grand nombre à la porte de son logis, comme le bruit fut épandu, qu'il ne se treuvoit point, la place fut aussi-tost pleine de gens, qui demandoient ce qu'estoit devenu le premier homme de leur ville. Les uns disoient, comme il estoit vray, qu'il s'en estoit fuï; les autres que les Romains l'avoient fait tuer; & c'estoit de toutes les opinions celle que l'on tenoit la plus certaine. Chacun avoit le visage selon sa passion. En fin il vint des nouvelles qu'il avoit esté veu à Cercine. Et alors les députez de Rome exposerent le veritable sujet de leur venuë; qui estoit que les Romains estoient fort bien advertis que rien n'avoit tant porté Philippe à leur faire la guerre, que les solicitations d'Annibal; Qu'encore à cette heure il estoit après, & par lettres & par messages, à en faire faire de mesme à Antiochus; Que c'estoit un esprit né au mal, qui ne seroit jamais à son aise qu'il n'eust mis le feu aux quatre coins de la terre; Que si la ville de Carthage vou-

loit faire choſe qui fuſt agreable au peuple Romain, il ne faloit pas qu'il en demeuraſt impuny. A cela ils répondirent, que ſi Annibal avoit offenſé les Romains, il ne ſe trouveroit point que leur ville y euſt aucune part, & qu'en ce qu'ils leur commanderoient, ils eſtoient preſts à leur donner toute ſorte de ſatisfaction. Cependant Annibal qui eut bon vent, ne tarda gueres d'arriver à Tyr; où pour la reputation des grandes choſes qu'il avoit faites, & pour la gloire que les Tyriens ſe donnent d'avoir eſté fondateurs de Carthage, il fut accueilly comme en un autre lieu de ſa naiſſance. Il y ſéjourna dix jours, & puis s'en alla à Antioche. Le Roy en eſtoit parti quelques jours auparavant. Il s'en alla donc faire la reverence à ſon fils, qui eſtoit lors à Daphné, pour y voir de certains jeux qui ont accouſtumé de s'y faire tous les ans. Après qu'il eut fait ſon compliment au jeune Prince, & qu'il eut receu de luy toutes ſortes de bonne chere, il continua ſon voyage. Antiochus eſtoit à Epheſe, non encore bien réſolu à la guerre contre les Romains. Sa venuë luy fit franchir le ſaut, & ce qui l'y confirma,

fut le mauvais ménage où il vit les Etoliens avecque les Romains ; pour ce que ayans envoyé à Rome demander Pharsale, Leucade, & quelques autres villes, que par leur premier traitté ils prétendoient leur appartenir, on ne leur avoit donné autre satisfaction que de les renvoyer à Quintius.

Fin du XXXIII. *Livre de Tite-Live.*

N. B. J'ai conferé l'*Avertissement* suivant avec l'édition de Tite-Livre par Mr Du Ryer, & avec celle de Mr le Clerc, in 12. à Paris 1720. chés J. & J. Barbou, freres, qui est fort correcte. Voici le jugement que le même Mr Du Ryer fait de la Traduction de ce XXXIII Livre, *page* 1080. de l'édition *in folio* 1653. *Je n'ai point touché au Livre suivant, qui est de la traduction de feu Mr de Malherbe, & j'ai tant de respect pour la mémoire de ce grand Homme, que quand je serois assuré de faire mieux, je ne pourrois me resoudre de lui en disputer la gloire.*

ADVERTISSEMENT.

IL y a quelques lieux en cette version où j'ay suppléé des choses qui défailloient au texte Latin, & d'autres où j'ay changé des paroles dont la corruption estoit manifeste. Si ceux qui examineront ces difficultez ne sont de mon advis, je seray bien-aise qu'ils en donnent de meilleurs. Pour le moins auray-je cette satisfaction, de leur avoir témoigné ma diligence.

Accepta ad Aoum fluvium [1] *in angustiis cladi (terra)* [2] *Macedonum phalange ad Atracem vi pulsos Romanos opponebat.* Il n'y a personne qui ne voye qu'il y a icy du mal-entendu. J'avois creu du commencement que au lieu de *terra*, il faloit lire *tera* [3], pource que c'estoit ce qui se pouvoit imaginer de plus approchant. Mais ne se trouvant pas en l'histoire, comme aussi il n'est pas vray-semblable qu'en mesme lieu près d'Atrace les Romains eussent eu trois rencontres avecque les

1. Mr le Clerc n. 4. *fugnes.*
2. Idem, ibid. *territa.*
3. C'est ainsi que je lis dans la seconde édition des Oeuvres de Malherbe *in quarto*, 1631. Mr du Ryer a substitué *tria.* Ne pouroit-on point lire *tertio?* ou encore mieux *ter à*

Macedoniens, j'ay quitté cette opinion, & ſuis revenu à l'incertitude où j'eſtois auparavant. Querengus [4] pour *terra* ſubſtitue *territa*. Ce qui m'empeſche d'eſtre de ſon avis, c'eſt que Philippe ayant à donner du cœur à ſes ſoldats, n'euſt pas eſté bon orateur de leur ramentevoir leur laſcheté; veu meſme que bien-toſt après il dit qu'en cette occaſion les Macedoniens eſtoient demeurez invincibles, & que tousjours ils le ſeroient quand la partie ſeroit bien faite. Ainſi ne voyant pas que ny de *terra* ny de *territa* il ſe puiſſe rien faire de bon, j'ay taſché ſans employer ny l'un ny l'autre d'interpreter le reſte le plus à propos, & au plus près de l'intention de l'autheur qu'il m'a eſté poſſible.

Nam eas (Thebas Phtias) populi Romani jure belli factas eſſe [5] *dicebat, quod integris rebus, exercitu ab ſe admoto* [6], *vocati in amicitiam* [7], *regiam ſocietatem Romana præpoſuiſſent.* Au lieu de *admoto*, je lis *ainoto*: pource que outre que *ab ſe admoto* ne ſe peut dire qu'avecque extravagance, la verité du fait eſt que Quintius,

4. Mr du Ryer, Que *Reugus*.
5. Mr le Clerc n. 13. *Quinctius dicebat*
6. Idem, ibid. *admoto*,
7. Id. ibid. *In amicitiam, quum poteſtas libera deſciſcendi ab rege eſſet, regiam &c.*

qui penſoit ſurprendre les Thebes de Phtie comme il avoit fait celles de Beoce, ſe fiant ſur une intelligence qu'il y avoit, s'en approcha ſeulement avecque quelque cavalerie legere, & de peur de mettre les habitans en alarme, laiſſa le reſte de ſon armée en quelque lieu aſſez loin pour n'eſtre pas apperceuë, & aſſez près pour luy ſervir au beſoin qu'il en pourroit avoir.

Nequicquam inde obſeſſa oppugnataque urbs eſt, recipi, niſi aliquanto poſt, per Antiochum non potuit. Stratonicée dont il parle, eſtoit entre les mains de Philippe, & ne paſſa jamais en celles d'Antiochus. D'ailleurs, en ce meſme livre il eſt dit que les Romains ayans mis Philippe à la raiſon, luy firent quitter Stratonicée, & la donnerent aux Rhodiens. *Adjicit Valerius Antias Attalo abſenti Æginam inſulam, elephantoſque dono datos, & Rhodiis Stratonicæam Cariæ, atque alias urbes quas Philippus tenuiſſet.* Comme donc peut ſubſiſter ce qu'il a dit auparavant, que *Stratonicæa recipi, niſi aliquanto poſt, per Antiochum non potuit?* Il y a certes de la préſomption à changer temerairement ce qui eſt dans le texte; mais auſſi ſeroit ce une diſcretion bien niaiſe & bien ridi-

eule, de ſuſpendre ſon jugement en des choſes viſibles comme celle-cy. Le moyen d'excuſer Tite-Live, eſt de s'en prendre à quelque copiſte, qui a prins icy Paris pour Corbeil. Il y a encore en ce meſme livre une grande béveuë; qui eſt qu'en la proclamation faite à Corinthe des peuples & des villes que les Romains entendoient remettre en leur liberté, Tite-Live comprend en termes exprés les Phociens & les Locriens, puis un peu après il dit que les Romains en firent un preſent aux Etoliens. Glareanus ne croit point cette liberalité. Pour moy, je ne vois pas que des propoſitions ſi contraires puiſſent toutes deux eſtre veritables, ny qu'il y ait explication qui puiſſe démeſler cette fuſée. Ceux qui auront du loiſir de reſte, y penſeront ſi bon leur ſemble. Je n'aime pas tant le travail, que j'en vueille prendre pour une choſe de ſi peu de fruit.

Summa juſtitia ſuos rexit; unicam fidem ſociis præſtitit; uxorem ac liberos duos [8] *ſuperſtites habuit; mitis ac magnificus amicus* [9] *fuit; regnum adeo ſtabile ac firmum reli-*

8. Mr le Clerc n. 21. *quatuor.*
9. Idem, ibid. *munificus amicis.*

quit, ut ad tertiam ſtirpem poſſeſſio ejus deſcenderit. Il ne faut pas eſtre bien grand critique, pour reconnoiſtre qu'il y a icy une tranſpoſition, & qu'il faut lire, *ſumma juſtitia ſuos rexit; unicam fidem ſociis præſtitit; mitis ac magnificus amicus fuit; uxorem ac liberos duos ſuperſtites habuit; regnum adeo ſtabile ac firmum reliquit, ut &c.* De cette façon les choſes, qui autrement ſont confuſes, ſeront en leur place. Ce qui appartient aux mœurs, comme avoir eſté bon Roy, bon allié, & bon amy, ſe treuvera d'un coſté; & de l'autre, ce qui touche l'eſtat de ſa maiſon, qui eſt que ſa femme le ſurvéquit, & deux fils avecque elle, auſquels il laiſſa ſa ſucceſſion. Qui ne voit cette lumiere, ne voit pas celle du jour en plein midy. Au reſte, il n'y a point de doute que Tite-Live ne ſe ſoit abuſé de ne donner icy que deux fils à Attalus. Les autres hiſtoriens en nomment quatre; & luy-meſme au 37. livre fait dire à Eumenes, fils aiſné d'Attalus parlant au Senat, qu'il n'y a ſimple ſoldat qui avecque plus d'aſſiduité ait tenu pié aux armées Romaines que luy & ſes freres. A ce compte-là ils ne pouvoient pas eſtre moins de trois.

Quaternûm millium pondo argenti vectigal in decem annos ; triginta quaterna millia pondo, & ducenta ; præsens viginti millia pondo. Il y a icy trois sortes de sommes, qui par la paix furent imposées à Philippe. La premiere est, *quaternûm millium pondo argenti vectigal in decem annos*, qui sont durant dix ans six mille marcs d'argent par an. La derniere est de trente mille marcs, qu'il devoit bailler comptant. Tout cela semble assez clair. Il reste la somme du milieu, *triginta quaterna millia pondo, & ducenta*, qui vaut cinquante & un mille trois cens marcs ; & c'est là que sont les tenebres. Glareanus dit qu'il n'y voit goute. Comme de fait dans le Tite-Live Latin, où toutes les sommes du texte sont évaluées à la marge, il n'y a mot de celle-cy. Quant à moy, j'aime mieux faire louer ma modestie, en n'y touchant pas, que blasmer ma hardiesse, en voulant expliquer une chose à quoy tant de grands personnages confessent n'avoir rien entendu.

Terrestres copias ab Aby do trajecit[10] *Chersonesi urbem.* J'ay suivy en ma traduction l'opinion de Glareanus & de Sigo-

[10] Idem. n. 38. *Madytum trajicit*

nius, qui lisent, *terrestres copias Madytum trajecit Chersonesi urbem.* Car de lire *Abydum*, il n'y a point d'apparence, veu qu'Abyde est du costé de l'Asie en la Troade, Seste est au bord de l'Hellespont du costé de la Thrace, Madyte est plus avant en terre ferme. De Seste à Madyte il peut y avoir cinq de nos lieuës; & de Madyte à Lysimachie dix. J'en parle selon nos cartes. Si elles sont faussës, je m'en rapporte à ceux qui les ont faites. Ces deux villes, Abyde & Seste, sont assez connuës par les amours de Leandre & d'Ero.

Antiochus en la conference tenuë à Lysimachie respond aux Romains, après plusieurs autres choses; *Nec ex Philippi quidem adversa fortuna spolia ulla se petiisse, aut adversus Romanos in Europam trajecisse.* [11] *fuerit, quo victo omnia, quæ illius fuissent, jure belli Seleuci facta sint, &c.* Il n'y a personne qui ne voye qu'en ce lieu défaillent quelques paroles, ou plustost quelques lignes. Polybe, de qui cecy est tiré mot à mot, recite la mesme chose de cette façon. Il disoit (Antiochus) qu'il

11. Idem. n. 40. *Trajecisse, sed ut Chersonesi urbes, Thraciæque recuperaret. Eorum enim locorum imperium in primis ad se pertinere, quippe quod ab initio Lysimachi regnum fuerit:*

estoit passé en Europe avecque des forces, pour recouvrer la Chersonese, & les villes qu'il avoit en Thrace; Que ces lieux-là luy appartenoient, & non à autre, pource que premierement ils avoient esté à Lysimachus, lequel ayant fait la guerre à Seleucus, & ayant esté vaincu par luy, Seleucus par le droit de l'épée estoit devenu maistre, & de cela, & de tout ce que Lysimachus avoit eu en sa domination. Qui voudra voir le texte Grec, aille au 17. livre de Polybe, vers la fin. A ce mesme propos on peut encore lire au 34. livre de Tite-Live *le langage* que tient à Quintius Hegesianax ambassadeur d'Antiochus. Ce seroit à la verité une chose indigne, & que les oreilles auroient peine à supporter, qu'on vouluſt faire perdre à Antiochus les villes de la Thrace & de la Chersonese, que Seleucus son bisayeul l'épée à la main a conquises sur Lysimachus en une bataille, où il tailla son armée en pieces, & le fit demeurer luy-mesme sur la place. Après ces deux textes, il n'y a doute quelconque que ce qui est imparfait dans le texte de Tite-Live, ne soit r'abillé en ma traduction selon la verité du fait.

Si en quelque autres lieux j'ay adjouſ-

é ou retranché quelque choſe, comme certes il y en a cinq ou ſix, j'ay fait le premier pour éclaircir des obſcuritez, qui euſſent donné de la peine à des gens qui n'en veulent point ; & le ſecond, pour ne tomber en des repetitions, ou autres impertinences, dont ſans doute un eſprit délicat ſe fuſt offenſé. Pour ce qui eſt de l'hiſtoire, je l'ay ſuivie exactement & ponctuellement ; mais je n'ay pas voulu faire les groteſques, qu'il eſt impoſſible d'éviter quand on ſe reſtraint dans la ſervitude de traduire de mot à mot. Je ſçay bien le gouſt du college, mais je m'arreſte à celuy du Louvre. Si le Lecteur eſt juſte, il conſiderera que c'eſt icy la verſion d'un livre, dont il n'y a exemplaire au monde que celuy que nous a donné un manuſcrit nouvellement trouvé à Bamberg, & que par conſequent les défauts dont il eſt plein ne ſe peuvent reparer qu'en devinant. S'il eſt injuſte, je luy rendray la pareille qui eſt deuë à ceux qui offenſent les premiers. Le mépris qu'il aura fait de mon ouvrage, je le feray de ſon jugement.

3456694